

2m 11.2562.4

Université de Montréal

Les "Radisson" de l'historiographie
revus et corrigés

par

Diane Guillet

Département d'histoire

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès arts (M.A.)
en histoire

août, 1997

©Diane Guillet, 1997



D

7

U54

1998

V.003

[University of Montreal]

[Library of Theology and Religious Studies]

[Library of Theology]

[Department of Theology]

[Faculty of Theology and Religious Studies]

[Statement presented to the Faculty of Theology and Religious Studies in partial fulfillment of the requirements for the M.A. degree in Theology]



[Date]

[Signature]

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

Les "Radisson" de l'historiographie revus et corrigés

présenté par:

Diane Guillet

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

*John Dickenson
Thomas Ured
Christian Desrosiers*

Mémoire accepté le: *21.01.1998*

SOMMAIRE

Pierre-Esprit Radisson a eu une vie pour le moins mouvementée. Sa trajectoire part dans tous les sens, que ce soit aux confins des terres nord-américaines, à la cour de France ou sous les auspices anglais.

Dans leur analyse de cette carrière multidimensionnelle, les historiens ont, et c'est compréhensible, ciblé certaines facettes des péripéties de Radisson pour organiser la réflexion à son sujet. Or, il est résulté de ces procédés la production de certaines images simplifiées du personnage, telles notamment celles d'un parfait Indien, d'un simple coureur de bois ou d'un traître sans scrupule. Celles-ci, en donnant l'impression que le tour du sujet avait été fait, ont fortement influencé les questionnements ultérieurs sur Radisson et en ont même limité la profondeur.

Ce mémoire s'inscrit jusqu'à un certain point dans la continuité de cette tendance historiographique puisqu'il prend comme point de départ chacune des principales figures de Radisson que celle-ci a produites. Il cherche toutefois à rectifier les lacunes des processus réducteurs mis en oeuvre dans l'historiographie en nuancant, précisant ou corrigeant ces portraits sommaires qui ont été brossés de Radisson.

Pour remplir cette mission, la méthode utilisée consiste à replacer les connaissances actuelles dans un cadre contextuel plus élaboré, de façon à permettre une interrogation inédite des textes de Radisson, dont on attend qu'elle donne un sens nouveau aux faits déjà connus. Cette façon de procéder a par le fait même comme conséquence de réhabiliter les récits des voyages de Radisson en montrant qu'il est encore possible d'en extraire des informations originales.

Une des hypothèses que ce nouveau mode d'utilisation du texte des *Voyages* permet de vérifier rappelle notamment que l'intégration de Radisson au monde autochtone, lors de sa captivité, a été moins totale qu'il ne le fut affirmé en raison même des moyens que les

Amérindiens mettaient en oeuvre (menaces de torture, de mort...) pour incorporer leurs captifs. Le récit qu'il fait de cet épisode révèle que son "indianisation" consista surtout en une compréhension vive des comportements et du mode de pensée amérindiens.

Il est avancé que cette compréhension lui servit essentiellement, par rapport au commerce, d'outil pour développer des relations fructueuses avec les autochtones, de façon à se garantir une meilleure place dans un monde plus typiquement européen. Bien que se rapprochant par ces comportements du portrait général des coureurs de bois, il est défendu dans ce mémoire que Radisson s'en distingue par la précocité de son action, qui semble témoigner d'une stratégie originale, destinée à contourner la forte concurrence qui caractérisait le contexte économique colonial.

Une alternative à l'image du traître est enfin proposée en celle du client, dans l'optique où nous considérons que la décision de Radisson d'aller chercher ailleurs les appuis que sa stratégie manquait de rassembler en sol colonial, n'était pas "nationale" par nature et se comprend mieux dans le cadre de relations (conflictuelles) de clientèle.

L'entreprise qui consiste à relier Radisson et ses récits à un cadre contextuel plus général aboutit finalement, avec l'introduction d'un nouvel angle d'approche (qu'est le clientélisme), à l'évidence qu'une meilleure compréhension du personnage passe par l'étude du particulier, soit des relations concrètes qu'il a établies ou quittées.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	iii
REMERCIEMENTS	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I: LES "RADISSON" DE L'HISTORIOGRAPHIE, OU LES ORIGINES HISTORIOGRAPHIQUES DE CE MÉMOIRE	6
I. AU CANADA FRANÇAIS.....	6
II. AU CANADA ANGLAIS.....	18
III. LES TEXTES.....	25
IV. CONCLUSION.....	33
CHAPITRE II: RADISSON-IROQUOIS, OU "L'INDIANISATION" DE RADISSON	44
I. DÉFINITION DE L'INCORPORATION.....	45
II. MOTIVATIONS DE L'ADOPTION ET CRITÈRES DU CHOIX DES CAPTIFS.....	46
III. L'EXPÉRIENCE DE RADISSON: NATURE ET LIMITES DE SON INCORPORATION.....	48
IV. CONCLUSIONS SUR L'INDIANISATION DE RADISSON.....	67
CHAPITRE III: RADISSON, EN NOUVELLE-FRANCE, UN COUREUR DE BOIS COMME LES AUTRES?	75
I. RADISSON, UN IMMIGRANT COMME LES AUTRES?.....	75
II. RADISSON, UN COUREUR DE BOIS COMME LES AUTRES?: SES STRATÉGIES, LES FRUITS QU'ELLES ONT PORTÉS.....	85
III. CONCLUSION: LES RÉSULTATS DE LA STRATÉGIE EN NOUVELLE-FRANCE.....	101
CHAPITRE IV: RADISSON, TRÂTRE OU CLIENT?	113
I. LES CHANGEMENTS D'ALLÉGEANCE EXPLIQUÉS PAR RADISSON.....	113
II. L'EXPLICATION TRADITIONNELLE DES HISTORIENS.....	118
III. UN NOUVEL ANGLE D'APPROCHE: LE CLIENTÉLISME.....	120
IV. LA COMPOSANTE CLIENTÉLISTE DU DÉPART DE 1662.....	131
V. DES RÉSULTATS TOUT EN QUESTIONS.....	156
CONCLUSION	166
BIBLIOGRAPHIE	180

REMERCIEMENTS

Mes remerciements doivent d'abord être adressés à mon directeur, monsieur Thomas Wien, pour avoir eu l'idée de me présenter à Radisson et aussi pour avoir lu patiemment les multiples versions de mes chapitres, que je lui soumettais au fur et à mesure que ma relation avec Pierre-Esprit se définissait... Merci pour les commentaires judicieux et les bons mots d'encouragement.

Ma reconnaissance va également à tous ceux, parents et amis, qui ne m'ont pas trop tenu rigueur d'avoir fait de Radisson mon principal sujet de conversation des deux dernières années... Merci pour votre support moral et matériel, ainsi que pour m'avoir souvent rappelé qu'il existait une vie *à côté* de Radisson, où il faisait bon se ressourcer.

Ma gratitude doit enfin être exprimée de façon toute spéciale aux membres du Fonds pour la Formation des Chercheurs et l'Aide à la Recherche (FCAR) pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en acceptant de me soutenir dans cette aventure. Leur aide financière m'a permis de me consacrer plus entièrement à la découverte de ce personnage coloré qu'est Pierre-Esprit Radisson.

INTRODUCTION

S'il existe un au-delà, et si les âmes qui s'y entassent s'intéressent à la façon dont nous autres, mortels, occupons notre temps, sans doute un de ces esprits (un certain Pierre-Esprit...) se félicite-t-il d'avoir réussi à retenir l'attention de plusieurs générations d'historiens, qui pendant longtemps ont essayé de percer les mystères de ses textes ou de sa carrière mouvementée.

Il ne serait guère surprenant, cependant, considérant le caractère effervescent du personnage, qu'il ait aussi le réflexe de se plaindre du traitement qui lui fut réservé dans l'historiographie. On l'imagine bien, en effet, se retourner dans sa tombe en se disant victime d'incompréhension, ou déblatérer, à l'endroit de ses biographes et contre les portraits élémentaires qui furent brossés de lui, des reproches capables de faire rougir le Bon Dieu et lui donnant peut-être même envie de menacer ce "pensionnaire" indiscipliné d'expulsion du paradis... Nous espérons que ce mémoire contribuera à ce qu'il repose en paix ...

Jusqu'à présent, les historiens qui ont tenté d'appréhender le "cas radissonien" ont tous plus ou moins relevé les mêmes faits saillants ayant scandé la carrière de Radisson. Ces événements, sur lesquels on s'entend généralement pour dire qu'ils sont authentiques, sont, de façon schématique, les suivants: captivité chez les Agniers (de 1652 à 1654); voyage à la mission jésuite chez les Onnontagués (1657-1658); voyage effectué en compagnie de son beau-frère, Médard Chouart des Groseilliers, à l'Ouest des Grands Lacs (1659-1660), au retour duquel ils accompagnent une flottille amérindienne qui transporte une importante cargaison de fourrures; offre de leurs services à Boston (en 1662); offre de leurs services en Angleterre (en 1665); voyage de Groseilliers (en 1668-69) sur le *Nonsuch*, qui atteint la Baie d'Hudson par voie de mer et fonde le premier fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson (une tempête force le navire de Radisson à rebrousser chemin et il emploierait alors son temps à la rédaction de ses récits de voyages); retour des deux hommes au service de la France en 1674 et fondation du fort Bourbon pour le compte des Français en 1682; second passage de Radisson au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1683, et reprise du Fort

Bourbon, de même que des fourrures qui y sont entreposées, pour le compte de ses employeurs anglais.

La trajectoire de notre protagoniste n'est pas, comme on peut le constater, unilinéaire et unidimensionnelle. S'il fut parfois délicat d'extraire les principaux événements qui l'ont balisée (les violences que Radisson a faites à la chronologie et à la trame événementielle réelles en ayant embêté plus d'un), la tâche des historiens s'est compliquée davantage lorsqu'ils ont été appelés à rendre compte de ce parcours sinueux, riche en expériences complexes et singulières. Dégager un fil conducteur, une logique derrière cette carrière touffue et décousue fut d'autant plus difficile que les textes qui en faisaient la narration présentaient en eux-mêmes un caractère flou et équivoque.

Mais voilà que devant l'ambiguïté des événements qui ont ponctué la vie de Radisson et des récits qu'on en possède, les historiens ont eu tendance à appliquer des processus réducteurs qui ont obscurci la complexité du problème et restreint du même coup la compréhension qu'on pouvait en avoir.

Nous entendons par "processus réducteur" une démarche qui a consisté essentiellement à faire primer sur les autres, un seul aspect de la carrière de Radisson, autour duquel étaient regroupés et organisés les faits connus, donnant par conséquent du personnage une image simplifiée, voire stéréotypée.

Ainsi, selon les historiens et les époques, divers portraits rudimentaires de Radisson ont été mis de l'avant, renvoyant chacun à un volet particulier du trajet qui fut emprunté par lui. Ces images sont, en abrégé, les suivantes: dans un registre culturel, celle d'un être indianisé, d'un homme aux remarquables capacités d'adaptation; à la frontière entre le culturel et l'économique, l'image d'un coureur de bois à laquelle était reliée celle d'un explorateur; au niveau du caractère, l'image d'un homme rusé ou opportuniste et amant de l'aventure, laquelle a souvent été invoquée pour expliquer d'autres images qui elles, font intervenir une dimension nationale: celle, furtive, du héros et celle du traître, qui s'est imposée.

Partant de ce problème historiographique, notre mémoire s'inscrira dans la continuité des procédés réducteurs que nous critiquons. Il n'échappera pas, en effet, à la décomposition de Radisson en plusieurs Radissons et à la "compartimentation" du problème. Mais notre but ultime est de faire contre-pied à la tendance de cloisonnement et de réduction qui a marqué les études à son sujet en réunifiant, en bout de ligne, les diverses dimensions du personnage pour en donner une vision globale.

Pour ce faire, la démarche empruntée consistera donc à reprendre chacune des "images" les plus tenaces auxquelles ont abouti les processus réducteurs de l'historiographie (celles de l'être indianisé, du coureur de bois et du traître) pour tenter d'accroître leur potentiel explicatif, principalement en les rattachant de façon plus étroite à leur contexte.

Radisson, ce grand voyageur, a en effet fréquenté plusieurs milieux au cours de sa carrière. De son périple, se dégagent des espaces, des tableaux qui correspondent chacun, grosso modo, à l'un ou l'autre des divers visages qu'il endosse alternativement ou simultanément dans l'historiographie: des cadres par rapport auxquels ces visages ont, croyons-nous, intérêt à être mieux situés pour être clarifiés. L'idée sous-jacente à cette mise en contexte est de déterminer si, et de quelles façons, Radisson se démarque ou se rapproche de ce qui caractérise habituellement l'expérience dans chacun de ces espaces, afin d'arriver à expliquer ainsi les séjours qu'il y effectue et ses passages de l'un à l'autre.

Une mise en relation des textes de Radisson avec les données d'un cadre contextuel plus présent et mieux défini permettra par ailleurs de soumettre ceux-ci à une nouvelle interrogation et d'en extraire des informations inédites.

Par le fait même, ce mémoire aura donc aussi l'effet de réhabiliter en quelque sorte les *Voyages* de Radisson (qui après avoir été identifiés par les historiens comme étant obscurs et erronés, ont plus ou moins été mis au rancart par les chercheurs, tout comme leur auteur d'ailleurs) en montrant qu'il est encore possible de s'en servir comme d'un outil pour parfaire

notre connaissance de Radisson, et en prouvant que les informations qu'on peut en tirer sont à la mesure des questionnements qu'on leur soumet¹.

Dans le cadre de notre entreprise, une première étape consistera à mettre sur la sellette l'image du Radisson-«véritable Indien». Dans ce chapitre, nous nous appliquerons à déterminer dans quelle mesure la captivité de Radisson en Iroquoisie, aventure par laquelle il se distingue à prime abord de la majorité des colons qui ont foulé le sol du nouveau continent, correspond ou non (et comment) à l'expérience "indianisante" habituellement vécue par ceux d'entre eux qui ont connu un sort identique.

On verra comment Radisson semble avoir été soumis au processus conventionnel d'incorporation des captifs tel que mis en oeuvre, alors, par les nations iroquoïennes auprès de leurs prisonniers, amérindiens en général et blancs en particulier. On expliquera aussi comment les comportements indianisés de Radisson, malgré un attachement probablement sincère pour les membres de sa famille adoptive, qui fut parfois à l'origine d'une réelle confusion quant à ses loyautés, constituèrent essentiellement un moyen de préserver sa vie. Cette partie nuancera donc les affirmations, souvent proférées au sujet de cet épisode, selon lesquelles Radisson s'y serait intégré entièrement au monde autochtone.

Nous nous pencherons ensuite sur un deuxième personnage, que plusieurs ont identifié comme étant directement issu du séjour en captivité: le coureur de bois. Tenter de rendre plus clair et plus concret ce qualificatif généralement utilisé pour identifier un agrégat anonyme d'un certain type de colons nous amènera à relativiser l'expérience de Radisson dans la

¹Un ouvrage sur Radisson a été publié dernièrement par Martin Fournier (sous le titre de *Pierre-Esprit Radisson, coureur de bois et homme du monde*) qui tente, comme nous le faisons, de renouveler les perceptions de Radisson et d'en brosser un portrait plus complexe. Survenu alors que le processus de création de notre mémoire était déjà bien amorcé (nous nous apprêtions à attaquer la rédaction), les travaux de Fournier n'ont toutefois pas remis en question la pertinence de notre propos. Au contraire, bien qu'il utilise une approche rafraîchissante et arrive à des résultats fort intéressants, Fournier émet plusieurs opinions par rapport auxquelles notre propre position diverge. De plus, comme on pourra le voir dans les prochains chapitres, l'étude de Fournier n'est pas totalement dégagée de certaines des images traditionnellement attachées à Radisson, pour ce qui est notamment de la vision romantique qu'elle propose de son indianisation et de son identité de coureur de bois.

colonie. Nous serons en effet appelés à examiner la nature de ses stratégies, notamment au plan économique. Il sera discuté, dans ce chapitre, de la façon dont Radisson et Groseilliers se démarquent du portrait habituel des coureurs de bois de par l'unicité apparente de leurs projets. Ils auraient semble-t-il misé, dans le contexte de compétition acharnée qui caractérisait l'économie coloniale à cette époque, sur leur connaissance du mode de vie et de pensée autochtone pour se glisser dans une position d'intermédiaires privilégiés entre les nations amérindiennes des Pays d'en Haut et les marchands de la colonie.

Enfin, c'est de l'image la plus coriace, celle du «traître», dont nous discuterons, proposant une nouvelle perspective à partir de laquelle aborder le "problème" des changements d'allégeance: celle du clientélisme. On pourra en effet lire dans ce dernier chapitre qu'une dimension "nationale" leur fut greffée par des historiens qui projetaient tels quels des concepts de leur temps jusque dans une époque, le XVII^e siècle, où soit que ces concepts n'existaient pas encore, soit que leur signification était tout autre. Un angle d'approche différent sera proposé pour mieux élucider notamment le premier changement d'allégeance, angle selon lequel un conflit de clientèle, probablement avec les Jésuites, serait à l'origine du départ des deux beaux-frères vers la Nouvelle-Angleterre.

Mais avant, un premier chapitre retracera le parcours de Radisson et de ses textes à travers le paysage historiographique et présentera plus exhaustivement les divers portraits qui ont été brossés d'eux. Cette démarche a pour but de mettre au jour les origines profondes de la réflexion qui a pris forme dans le cadre de ce mémoire.

I

LES "RADISSON" DE L'HISTORIOGRAPHIE OU LES ORIGINES HISTORIOGRAPHIQUES DE CE MÉMOIRE

Nous nous proposons, dans ce chapitre, de retracer les principales images, les principales identités, qui ont été prêtées à Radisson (ainsi qu'à son beau-frère, Médard Chouart Des Groseilliers) à travers le paysage des écrits historiques. Une attention particulière sera apportée à la manière dont les historiens ont organisé la réflexion autour des deux beaux-frères. On s'appliquera notamment à déterminer si leur carrière est abordée en bloc, dans une perspective unifiante qui lie les deux hommes, ou si elle est décortiquée en plusieurs étapes, dans une optique où les cas de Radisson et de Groseilliers font l'objet d'un traitement différentiel. Le statut accordé aux écrits de Radisson, de même que l'usage qui en est fait, seront aussi dépeints.

Pour organiser cette analyse, une découpe s'imposait d'elle-même, se situant, au sein de l'historiographie canadienne, entre une tradition francophone et sa contre-partie anglophone: on ne semble pas y réagir aux mêmes choses de la même façon.

I. AU CANADA FRANÇAIS

a) Un traitement quasi monolithique

Dans la première édition de son histoire du Canada, produite avant que ne soient publiés les *Voyages* de Radisson, Garneau¹ n'établit pas encore de lien entre les beaux-frères et les «deux jeunes traitants entraînés par la curiosité et leur esprit aventureux» qui reviennent des Grands Lacs en 1660, escortés par une flottille de canots amérindiens chargés de fourrures². Il n'entrevoit pas non plus la possibilité d'une corrélation avec «deux autres français qui s'étaient rendus jusqu'au lac Michigan quatre ans auparavant»³.

Radisson et Groseilliers, dans ces travaux de Garneau, sont essentiellement liés à la question de la Baie d'Hudson. Leur passage aux Anglais en 1665 et la fondation subséquente de la Compagnie de la Baie d'Hudson (C.B.H.), leur vaut le qualificatif de «transfuges

huguenots»⁴. Garneau mentionne aussi que les Anglais seront par la suite victimes, de la part de leurs guides, de «la même trahison dont ceux-ci s'étaient rendus coupables envers leur patrie»⁵.

De façon générale, donc, Radisson et Groseilliers sont considérés d'une façon englobante (qui n'établit pas de distinction entre les deux individus) et peu complaisante. Peut-être est-ce dû au fait que, selon Garneau, le second (et définitif) passage aux Anglais est effectué par les deux hommes (et non uniquement par Radisson)? Un début de distinction semble cependant s'opérer et isoler quelque peu Radisson, avec la mention de la pension viagère reçue par lui seul pour «mettre aux mains des Anglais le Fort Nelson»⁶.

Il est intéressant de souligner que les éditions suivantes de l'ouvrage de Garneau (nous avons recensé la dernière, celle de 1944⁷), ont dû réajuster leur propos en fonction des nouvelles données introduites par les récits de Radisson. Au plan de la carrière, des informations nouvelles furent insérées, notamment au sujet des voyages d'exploration dans les Pays d'en Haut.

Pour ce qui est des changements d'allégeance, la version de 1944 propose une position à la fois plus tranchée et négative dans ses accusations que celle donnée un siècle plus tôt, mais plus nuancée pour ce qui est des cibles à qui s'adressent les reproches. Sans doute la transformation progressive de l'oeuvre (qui bien que demeurant nationale, est passée, de la première à la dernière édition, de libérale, bourgeoise et anticléricale à éminemment clérico-conservatrice⁸) y est-elle pour quelque chose... On y tait par exemple les actions "héroïques" que Radisson aurait posées en 1658 chez les Onnontagués. On souligne ardemment les liens qui l'unissent, ainsi que son beau-frère, à l'Angleterre (le mariage de l'un et la nomination à l'Ordre de la jarretière de l'autre). On accuse leur «conduite déplorable»⁹ et, de façon toute particulière, celle de Radisson, qui ira «se vendre une fois de plus aux Anglais» et «déloger ses compatriotes» du Fort Bourbon¹⁰. Une distinction plus nette est donc, cette fois-ci, établie entre l'un et l'autre des beaux-frères. On oppose d'ailleurs un Radisson qui meurt dans la pauvreté hors de sa patrie à un Groseilliers qui passe ses derniers jours parmi les siens, satisfait de son sort¹¹.

Benjamin Sulte, dans l'histoire du Canada qu'il a publiée en 1882¹², adopte une position similaire à celle de la première édition de Garneau: Radisson et Groseilliers sont considérés "en bloc" et de façon plutôt péjorative pour ce qui est des questions "nationales": ils sont présentés comme des «transfuges»¹³, comme des êtres versatiles et enclins à la manigance¹⁴. Groseilliers a cependant droit à un traitement particulier en raison de ses explorations (les récits de Radisson n'ayant pas encore été publiés, on ne le soupçonne pas encore d'avoir pris part aux expéditions): Sulte le décrit comme étant l'un des grands explorateurs, après Nicolet, à avoir ouvert l'Amérique à la puissance française¹⁵.

b) Efforts de "réhabilitation": tentatives de construction d'un Radisson "héros"...

Au Canada français, la publication des *Voyages* aura pour effet immédiat de donner lieu à des tentatives spontanées de "réhabilitation", d'où seront issus plusieurs ouvrages consacrés entièrement à Radisson. Après l'avoir pendant longtemps perçu comme un traître, on sera, vraisemblablement, tenté de chercher en lui le potentiel pour en faire un héros national. Dans cette entreprise, certains "détails" devront cependant être réglés...

L.A. Prud'homme¹⁶ semble être le premier historien à reconnaître en Radisson certains traits de caractère qui font la marque des grands personnages: il le dit de «Nature aventureuse, attiré comme irrésistiblement par les régions inconnues, poussé par la fièvre des voyages, toujours prêt à s'élancer dans de nouveaux dangers...»¹⁷ Il ressort de ces lignes que Radisson le «hardi découvreur»¹⁸, qui évolue adroitement au milieu des autochtones, exalté par la beauté et l'immensité du paysage,... que ce Radisson est susceptible d'admiration¹⁹.

Cependant, aux yeux de Prud'homme, celui-ci n'a tout de même pas la trempe des héros, puisque sous certains plans, des reproches doivent lui être adressés. En premier lieu, Prud'homme critique la relation décousue que Radisson fait de ses voyages²⁰ et, de façon très poignante, ses imprécisions sur les dates de ses explorations («Par un oubli impardonnable, l'auteur se contente souvent de mentionner les mois, sans indiquer l'année»²¹) et sur son itinéraire²².

D'autres reproches, encore plus graves, lui sont par ailleurs adressés, qui remettent en question ses qualités morales, si importantes pour la création des héros. Ils concernent d'une part la «vie de brigands» qu'il a menée chez les Mohawks (meurtre de trois Iroquois commis lors de sa première tentative de fuite, participation aux guerres de ses "frères d'adoption") et le fait qu'il se soit laissé séduire par les plaisirs de la «sauvagerie», choses qui, selon Prud'homme, sont «tout à fait injustifiable[s]»²³ et «ne peut[vent] être excusé[es] d'aucune façon»²⁴.

Ces reproches concernent d'autre part les "trahisons" de Radisson: premièrement ses changements d'allégeance (surtout le second) qui ont, selon l'auteur, apposé à son front «une tache ineffaçable», puisque «Les âmes vraiment élevées ne cherchent pas dans la trahison la revendication de leurs droits méconnus»²⁵; en second lieu, son mariage avec la fille de Kirke (la fille d'un de ceux-là mêmes qui ont pris Québec en 1629), par lequel il embrasse la nationalité²⁶ anglaise (et sa religion? -il s'agit peut-être là d'un autre élément de préoccupation).

Il apparaît que les historiens subséquents s'appliqueront à réhabiliter Radisson en le dépouillant, un à un, des "vices" identifiés par Prud'homme. Peut-être parce que la figure du Radisson-explorateur était à priori celle qui attirait le plus la sympathie, peut-être aussi parce qu'une des premières surprises que les textes ont entraîné, fut de proposer Radisson comme probable découvreur du Mississippi et du chemin qui mène à la Baie d'Hudson, c'est d'abord à la confusion et à l'imprécision de la partie des récits traitant des découvertes, que l'on tenta de remédier.

Nous avons déjà fait allusion à certains travaux de Benjamin Sulte. Dans d'autres ouvrages²⁷, publiés après la mise au jour des récits de Radisson, cet historien se penchera attentivement sur la question des explorations de leur auteur. Il analysera méticuleusement les descriptions géographiques auxquelles Radisson se livre dans le but de reconstruire son itinéraire, et les mettra en relation avec les informations des autres sources de l'époque pour tenter de déterminer la chronologie. Il arrivera à la conclusion suivante que Radisson a bel et bien atteint le Mississippi au printemps de 1659. Sulte mentionne que cette découverte du

grand fleuve «est réelle et prime sur toutes les autres»²⁸ (celles de LaSalle, de Jolliet, ou de Marquette) et même que «Sans la jalousie des marchands de fourrure, hostiles à Chouart et Radisson, cette route [serait restée] ouverte»²⁹. Il conclura également que Radisson et Groseilliers atteindront la Baie d'Hudson, lors de leur voyage de 1661³⁰.

Sulte réfère généralement de façon à peu près égale à l'un et l'autre des beaux-frères lorsqu'il fait allusion à leurs voyages, les appelant «nos deux explorateurs»³¹. Ce qu'il en dit est habituellement positif. Prenant soin de souligner le marasme dans lequel se trouvait à cette époque la colonie (vu le blocus iroquois³²), il salue les «deux hommes» qui, en ces temps difficiles, «surgirent à point pour créer un prestige français dans les régions de l'ouest»³³.

Sulte, dans un de ses textes où il se penche sur l'expérience de Chouart et de Radisson à Londres³⁴, atténuera aussi les forces d'attraction qui pouvaient lier les deux hommes à l'Angleterre (Chouart, dit-il, n'est sûrement pas décoré de l'ordre de la jarretière comme l'affirme Garneau, et l'union de Radisson à une fille Kirke ne lui valut rien à part des désagréments³⁵...) Il semble même sympathiser avec les deux hommes dont l'expérience anglaise ne leur a apporté aucun bénéfice, à son avis, outre celui de voir la ville de Londres brûler³⁶...

Il innocentera aussi les deux beaux-frères, soupçonnés d'avoir embrassé la foi protestante, en affirmant la certitude de leur adhérence au catholicisme, et ce notamment dans une lettre écrite à J.V. Brower, historien du Minnesota, où Sulte regrette que «Somebody one day wrote that they were Huguenots and this simple and wrong assertion has spread like fire over the prairies»³⁷.

On sent néanmoins que Radisson obtient, plus que son beau-frère, la faveur de l'historien. Dans la présentation qu'il fait des deux personnages, par exemple, glissant sur le cas de Groseilliers dont il ne mentionne que brièvement ses années au service des Jésuites (ce qui ne surprend guère, Sulte étant un libéral), il s'attarde beaucoup plus à la description des aventures de Radisson (sur sa captivité notamment) ainsi que sur les traits de caractère de celui-ci, qu'il dépeint de façon très favorable:

«il était doué de talents d'assimilation remarquables, avait de la lecture, la faculté d'observation, et une excellente mémoire. Avec cela, méthodique (...) Robuste de corps, d'un esprit enjoué, brave, un peu gascon, circonspect, il offre un caractère à étudier et sa longue carrière, ses aventures, ses écrits invitent à lui donner une place spéciale dans l'histoire qui nous occupe»³⁸.

Sulte mettra donc "sur la carte" l'image du Radisson- explorateur, le fixant ainsi plus solidement dans son statut de héros potentiel, et invitera les autres historiens à poursuivre dans la même voie.

C'est Narcisse-Eutrope Dionne³⁹, en 1910, qui va poser la prochaine brique dans le processus de réhabilitation. Répondant à l'invitation de Sulte, il s'emploiera tout d'abord à distancier les deux explorateurs de l'image des coureurs de bois (qui, à cette époque, est associée au relâchement des mœurs et de la morale⁴⁰) sous prétexte qu'ils ne se fixent pas avec les «sauvages» et n'épousent pas leurs femmes⁴¹.

Il rendra par ailleurs les marchands⁴², de par leur ambition, leur jalousie et leur influence néfaste sur les «chefs»⁴³ de la colonie, responsables des «tergiversations»⁴⁴ de Groseilliers et de Radisson.

Si dans la description de leur carrière, Dionne inclura de façon à peu près égale Radisson et Groseilliers, la nature du traitement qu'il appliquera à chacun n'est cependant pas la même. Radisson est le seul des deux protagonistes qui profite vraiment de la réhabilitation. Ainsi, Dionne le présente de façon très favorable. Il excusera par exemple les imprécisions de son texte, en les attribuant à une erreur des éditeurs ou à la confusion involontaire de Radisson⁴⁵ (Sulte avait invoqué des feuillets perdus...) Aussi, remédiant à un aspect du travail de Sulte, qui ne cachait pas les motivations pécuniaires des deux hommes (et de Radisson en particulier: «Radisson, disait Sulte, was looking solely for the grounds where the best beaver skins could be obtained»⁴⁶), Dionne donnera partout l'impression que Groseilliers était davantage "en charge" que son beau-frère (il pouvait en effet être préférable, dans un contexte social où des valeurs agriculturistes étaient préférées à d'autres valeurs essentiellement économiques⁴⁷, d'associer la partie des actions de ces deux personnages qui s'éloignait de l'idéal de colonisation et relevait du désir de s'enrichir, à Groseilliers plutôt qu'à Radisson, si l'on tentait de réhabiliter ce dernier...)

Également, Dionne s'activera à éponger tous les doutes qui pourraient encore subsister (à cause de son mariage avec une Anglaise) à l'égard de l'appartenance religieuse de Radisson, en affirmant que sa femme avait abjuré le protestantisme⁴⁸. C'est en invoquant ce mariage, qui dès lors pouvait sembler plus "inoffensif" (et peut-être en réponse aux accusations de Prud'homme), que Dionne essaiera d'excuser les passages aux Anglais de Radisson, affirmant que son union matrimoniale rendait compréhensible son attachement à l'Angleterre.

Enfin Dionne, situant les deux hommes en Angleterre⁴⁹ à la fin de leur vie, complétera l'entreprise de réhabilitation en supposant leur repentir final: une prise de conscience du fait qu'ils ont cherché le bonheur sur les mauvais chemins. C'est cependant par Radisson uniquement que Dionne verbalisera ce repentir, lui mettant en bouche les paroles suivantes, soit-disant criées avant sa mort (il est à noter qu'il y accuse les Anglais [peut-être en raison du mariage de Radisson?] d'être responsables de sa désertion): «Rendez-moi ma Patrie que vous m'avez enlevée! À présent, j'en ai besoin!»⁵⁰

Cette étape étant franchie, dans le processus de fabrication du Radisson-héro, on s'attaquera ensuite à le disculper de la vie "sauvage" à laquelle il s'était "laissé aller" pendant un temps, de même que des fautes qu'il avait commises sous l'influence des autochtones: le triple meurtre professé lors de sa première fuite ainsi que ceux commis lorsqu'il participa à une expédition guerrière avec ses "frères" Iroquois.

C'est Donatien Frémont, en 1937⁵¹, qui s'attaquera à cette tâche. Il fera allusion à la relation du Père Poncet (jésuite fait prisonnier par les Iroquois et réfugié chez les Hollandais approximativement en même temps que Radisson), qui affirmait avoir rencontré *et confessé*..., à Fort Orange, un jeune homme ayant réussi à échapper à la captivité. Frémont, convaincu qu'il s'agissait de Radisson, pourra de cette façon, en invoquant le pardon divin, excuser les actes du garçon chez les Indiens: il spéculera d'ailleurs en ces termes sur les états d'âme de Radisson lors de sa confession: «heureux de liquider un lourd passé de turpitudes et de crimes»⁵²...

Frémont dépeindra par ailleurs Radisson, plus que tout autre historien avant lui, comme un homme d'honneur (ce que lui avait nié Prud'homme): il affirmera notamment que c'est une «obligation d'honneur»⁵³ qui décida Radisson à ne pas abandonner "sa famille" iroquoise lorsque les Hollandais lui proposèrent de le racheter (et non pas un certain amour pour ses parents adoptifs ou un trop grand attachement au mode de vie indien qui lui avait été reproché par Prud'homme).

De plus, Frémont expliquera par l'honneur la "trahison" de 1683-1684: citant une déclaration assermentée de Radisson, il avancera que celui-ci aurait reçu des ordres secrets du ministre de la Marine française, lui demandant de repasser au service de la C.B.H. (en donnant l'impression de le faire de son propre chef) et de lui rendre possession du Fort Bourbon, afin d'éviter toute effusion de sang⁵⁴.

Une remarque encore: la conséquence du premier passage aux Anglais, qui est la formation de la C.B.H., est relativisée par Frémont (et par Dionne avant lui) qui, à la lumière de l'étude de traités anciens, nie la légitimité de la compagnie anglaise sur cette partie du territoire, lequel dit-on, appartenait à la France bien avant la fondation du premier fort anglais⁵⁵.

La biographie de Frémont constitue l'étape la plus avancée dans la tentative d'élever Radisson au rang des héros allégoriques et de le placer aux côtés des autres "grands hommes" de notre histoire.

c) Le retour du traître avec quelques bémols, de Groulx à Trudel.

Il semble donc qu'après la publication de ses récits de voyages, les historiens, dans le cadre d'une histoire édifiante, aient tenté de faire de Radisson une figure héroïque méritant l'admiration.

Mais cet engouement pour Radisson ne fit qu'un temps. D'une part, il retrouvera peu à peu une place plus restreinte dans les études historiques, ne faisant plus l'objet de travaux lui étant entièrement consacrés et n'étant mentionné que dans le cadre d'ouvrages plus généraux.

D'autre part, peut-être est-ce parce qu'il s'avérait trop "compliqué" de faire de Radisson un modèle à imiter, ou peut-être parce que sa réhabilitation commandait trop de "contorsions" explicatives et de justifications, toujours est-il qu'avec Lionel Groulx, le traître réapparût et semble s'installer pour demeurer.

Groulx, dont on a dit qu'il était un historien propagandiste et vulgarisateur⁵⁶, désireux d'inculquer à la jeunesse la conscience historique d'un nationalisme centré sur le Canada français⁵⁷, a peut-être privilégié la stratégie plus simple (et donc davantage susceptible d'être comprise par le plus grand nombre) qui consistait à élever Radisson en exemple de ce qu'il fallait éviter et condamner. C'est Dollard Des Ormeaux qui fera l'objet de son choix comme héros national.

Bien que les deux stratégies se chevauchent pour un temps et que des incursions du Radisson-héros verront le jour après Frémont, c'est Radisson le traître qui va prédominer jusqu'à tout récemment.

En 1919, dans *La naissance d'une race*⁵⁸, Groulx, bien qu'il ne dise mot sur Radisson ou Groseilliers, pose les bases d'une réflexion et d'un jugement qu'il portera sur les deux beaux-frères dans son histoire du Canada-français publiée en 1950⁵⁹. Idéalisant la Nouvelle-France et en faisant le symbole des vertus chrétiennes, agricoles et françaises, Groulx oppose deux «types sociaux»: l'«habitant» et le «coureur de bois». Le premier est, selon lui, un «véritable fondateur de pays», un «pionnier de la civilisation et de la foi»⁶⁰. Le second, associé à l'influence du mode de vie indien, à la traite de fourrures et à l'expansion territoriale qui fut, selon Groulx, fatale pour la Nouvelle-France⁶¹, est synonyme de dépravation des mœurs et constitue un véritable «chancre»⁶². Groulx identifie également le coureur de bois comme étant le premier prolétaire de la colonie⁶³ (d'où, aussi, le négativisme, connaissant les penchants agriculturistes et colonisateurs de l'historien).

Parcourir le territoire (au lieu de le cultiver) ne peut être excusé, par Groulx, que pour un seul type de voyageurs: les explorateurs faisant partie de ce qu'il a appelé «la génération de l'enracinement»⁶⁴ et qui, les premiers, firent du Canada leur patrie. Dans cette optique, Radisson et Groseilliers figureront donc aux côtés des autres "vedettes" de l'époque, telles

qu'identifiées par lui: Champlain, Maisonneuve, Nicolet, Marie de l'Incarnation,... Or, voici que par leurs actions («Radisson et Groseilliers sont en train de faire passer ce castor aux Anglais»), qui mettent en péril la colonie, nos deux amis deviendront, aux yeux du chanoine, des «coureurs de bois fameux»⁶⁵ (sachant les connotations négatives rattachées par lui à ce type social, le superlatif, ici, n'est pas un compliment...)

Le qualificatif de traître ne sera pas employé ouvertement par Groulx, mais ses reproches seront lourds. Après cette première collaboration des beaux-frères avec les Anglais, Groulx ne fera d'ailleurs plus allusion aux deux hommes (et à leurs changements d'allégeance subséquents).

Avec Lanctôt⁶⁶, Radisson et Groseilliers seront présentés en des termes voisins («hardis coureurs de bois»)⁶⁷ de ceux employés par Groulx, à cette exception près que le qualificatif de coureur de bois perdra une partie de la charge négative qu'il possédait lorsqu'employé par le chanoine.

Nous avons lu au sujet de Lanctôt qu'il a tenté d'établir un pont entre l'historiographie canadienne-française et son homologue canadienne-anglaise⁶⁸ (sur laquelle nous élaborerons davantage plus loin). Pour le cas de Radisson et de son beau-frère, cette affirmation nous est apparue se concrétiser par une accentuation de leur rôle économique (dans une optique qui rejoint l'approche canadienne-anglaise) et par une énumération des qualités qui garantissent leur compétence (l'intelligence et l'esprit pratique, l'esprit d'aventure et d'initiative⁶⁹).

La fondation de la Compagnie de la Baie d'Hudson, dont le premier changement d'allégeance fut le catalyseur, amènera chez Lanctôt une salutation du mérite des deux hommes⁷⁰. L'auteur regrettera cependant les conséquences économiques des actions de Radisson à la Baie d'Hudson en 1684; seul le second passage aux Anglais, et donc seul Radisson, feront d'ailleurs l'objet de reproches.

Sur un plan chronologique, les notices du Dictionnaire Biographique du Canada (*D.B.C.*)⁷¹ rédigées par des francophones sont la prochaine étape historiographique à étudier.

La brièveté des allusions faites à Radisson et Groseilliers (qui se limitent souvent à une ou deux phrases) dans les articles portant sur des personnages qu'ils ont côtoyés, et l'obligation de concision d'un tel ouvrage, ne sont évidemment pas propres à la nuance, et des aspects précis de la carrière y sont ciblés.

Si l'image qui se dégage des tomes de 1966 et 1969 est essentiellement négative, nous y avons décelé un mélange de tendances, anciennes ou innovatrices, dans la manière de traiter les cas de Radisson et de Groseilliers. Ainsi, on considérera parfois les deux hommes de façon indifférenciée, les qualifiant par exemple de déserteurs⁷² ou d'interlopes⁷³. On ciblera en d'autres temps le changement d'allégeance que Radisson effectua seul, l'accusant de trahison⁷⁴. Enfin, il est arrivé qu'on mette Des Groseilliers au premier plan, donnant ainsi l'impression qu'il était en charge⁷⁵.

Ces deux dernières tendances sont présentes dans les travaux de Marcel Trudel. De façon générale, la distinction ancienne entre le premier et le second passage aux Anglais, de même que la différenciation qui en découle entre l'un et l'autre des deux beaux-frères, prendra sous Trudel la tournure suivante... D'abord, les liens entre Radisson et l'Angleterre seront soulignés, mis en évidence. Dans *l'Introduction à la Nouvelle-France* de 1968⁷⁶, Radisson tient un rôle central (il semble par exemple effectuer seul le premier passage aux Anglais, qui encourage la formation de la C.B.H. et menace la colonie de «désastre économique»⁷⁷) alors que son beau-frère est absent du récit. Le but est, selon nous, de dissocier Groseilliers de ces actions considérées comme étant "négatives". En 1979⁷⁸, Trudel soulignera encore les liens de Radisson avec les Anglais, au moyen, par exemple, d'une note rappelant son mariage avec la fille de John Kirke, lui-même traître à sa patrie⁷⁹... Parallèlement, il mettra en relief le rapport que Groseilliers entretenait avec la colonie, en spécifiant notamment qu'il était membre de la Compagnie des Habitants, ce qui témoigne, affirme-t-il, d'une «option définitive pour le Canada»⁸⁰.

Une distinction sera, de plus, établie par Trudel entre les rôles économiques des deux hommes. Contrairement à sa stratégie de 1968 qui évacuait Groseilliers afin de le "garder pur", celui-ci sera présenté, dans ses travaux subséquents (dans le tome de 1983⁸¹ plus

spécialement), comme le personnage central du duo, ayant la commande des expéditions et des négociations⁸². Le rôle et la place de Radisson seront conséquemment réduits: le personnage aux compétences économiques accomplies (dans un contexte d'intérêt croissant pour l'histoire économique et sociale) sera donc celui qui reste dans la colonie (le premier passage aux Anglais est excusé par le mauvais traitement subi aux mains des autorités); l'autre, le "traître" (le second passage de Radisson, lui, n'est pas pardonné), deviendra un personnage «subalterne»⁸³, un simple coureur de bois, exécutant les ordres de son beau-frère et n'ayant pas le sens des affaires...

d) La réappropriation

Plus récemment, deux entreprises, opposées par le traitement mais dont l'objectif est à peu près le même, sont à noter. La première réduit à l'extrême la carrière de notre ami et tend même à déformer la réalité alors que l'autre tend à décomposer en diverses facettes la personnalité de Radisson. Toutes deux visent essentiellement, selon toutes apparences, à se l'approprier.

D'une part, Jacques Mathieu⁸⁴, en 1991, dans son histoire de la Nouvelle-France, cible les aspects économiques des carrières de Radisson et de Groseilliers, considérés sans distinction comme des «explorateurs et trafiquants de fourrures»⁸⁵. Dans le volet "exploration", Mathieu contourne la controverse quant à l'itinéraire et à la chronologie des voyages en s'en tenant à des allusions vagues.

Pour ce qui est des changements d'allégeance et de la nationalité de Radisson, cette question problématique est réglée une fois pour toutes de la sorte: Mathieu ne mentionne pas la "trahison" de 1684, au contraire, il soutient qu'en cette année, Groseilliers *et Radisson* sont «revenus au service de la France [et qu'] ils se réinstallent dans la colonie»⁸⁶ (finissant donc leurs jours dans le même "camp": le "bon"...)

La brochure d'André Durand⁸⁷, consacrée uniquement à Radisson, peut évidemment se permettre plus de nuances dans l'analyse de la carrière du personnage. Conséquemment,

Durand décompose cette dernière en plusieurs phases et extrait les divers portraits que ces étapes appellent: le coureur de bois qui surgit suite à l'expérience "indianisante" de la captivité, l'explorateur, le traitant de fourrures, l'entrepreneur de la C.B.H... Quant à la question des changements d'allégeance qui, au fil des ans, ont déterminé la façon dont on percevait les autres aspects de la carrière, Durand règle leur cas en expliquant que Radisson était en fait un «Canadien», peu soucieux de servir un pouvoir ou un autre, en autant qu'il ne soit pas trop écrasant⁸⁸...

II. AU CANADA ANGLAIS

Grosso modo, la place et l'attention accordées à Radisson (et à son beau-frère Groseilliers), sur un plan "matériel", prennent la même forme au Canada anglais qu'au Canada français. Dans les années qui suivent la publication des *Voyages* de Radisson, on assiste à la production de travaux consacrés en entier aux deux beaux-frères. Puis, avec le temps, les propos tenus à leur sujet se trouvent formulés dans le cadre d'ouvrages plus généraux.

Toutefois, l'intérêt qui suit immédiatement la parution des récits de voyages semble animer pendant plus longtemps les historiens Canadiens-français que leurs homologues anglophones. Aussi, d'un point de vue quantitatif, les allusions faites à leur sujet dans des ouvrages de synthèse seront habituellement un peu plus longues dans les travaux canadiens-français que dans ceux rédigés par des auteurs anglophones.

Enfin, sur un plan qualitatif, on observe en règle générale que des aspects différents de la carrière de Radisson attirent et fixent l'attention des historiens de chacune des deux traditions.

a) L'indifférence ou le silence délibéré?

Au Canada anglais, nous avons l'impression que l'absence de sources "éloquentes" avant 1885 s'est traduite par une relative indifférence envers Radisson et Groseilliers. En effet, nous n'avons trouvé à leur sujet aucune référence pour cette période. Peut-être a-t-on considéré plus commode de ne pas aborder la question ambiguë des deux compagnons de voyage et de leurs changements d'allégeance.

Bien sûr, les silences peuvent être révélateurs, mais par une façon détournée, nous avons réussi, par l'étude du travail de l'historien Andrew Bell qui a traduit l'histoire du Canada de Garneau en 1860⁸⁹, à étudier un discours sur Radisson et son acolyte. Nous savions par Brook M. Taylor que Bell avait dû, pour que cette traduction soit conforme aux attentes et aux modèles canadiens-anglais, adapter l'oeuvre originale, la modifier⁹⁰. Nous espérons par conséquent y déceler des traits spécifiques d'une certaine pensée canadienne-anglaise.

À prime abord, Bell reste relativement près du texte original, pour ce qui est en tout cas des passages traitant de Radisson et de Groseilliers. De subtiles modifications se révèlent toutefois significatives. Par exemple, au lieu d'utiliser les qualificatifs de *transfuges* huguenots, Bell préfère employer les termes "exilés" et "réfugiés"⁹¹ (ce qui suggère moins un départ volontaire des deux hommes qu'une mobilité forcée par une quelconque insatisfaction envers leur société d'origine -on devine une critique implicite de l'Ancien Régime- et met l'accent sur l'accueil et l'hospitalité de l'Angleterre).

Également, au lieu d'affirmer, comme le fait Garneau, que Radisson et Groseilliers retournent en France en 1674 parce qu'ils sont *mécontents* du traitement que leur réservent les Anglais, Bell explique ce retour au bercail par le fait que les deux beaux-frères auraient eu peur de subir les représailles de la France à l'endroit de l'Angleterre⁹². Comme quoi il conçoit peut-être mal comment des hommes entrepreneurs puissent ne pas trouver ce qu'ils recherchent chez les Anglais et préférer retourner dans des colonies françaises perçues comme arriérées et féodales...

Aussi, plutôt que d'employer le terme «trahison», comme le fait Garneau, et en ce qui a trait au second passage aux Anglais, Bell utilise l'expression «double part»⁹³ (ce qui réfère davantage à des éléments de tactique et de choix du meilleur offrant).

Enfin, toujours au sujet de ce dernier changement d'allégeance, Bell ne touche mot de la rente viagère de Radisson et donne ainsi l'impression, non comme Garneau, que les deux hommes sont aussi impliqués l'un que l'autre dans la reprise de Fort Bourbon⁹⁴.

Bell ne sera pas le dernier à opposer une mentalité anglaise progressiste à sa contrepartie française plus réfractaire et archaïque. Une autre dimension de son travail sera elle aussi

perceptible dans des ouvrages canadiens-anglais subséquents: les changements d'allégeance sont présentés sous l'angle du calcul rationnel (par opposition à la tendance inverse de l'historiographie canadienne-française de les interpréter de façon plus "émotionnelle", par l'inconstance du caractère des beaux-frères et en termes de trahison). Il en sera question plus loin dans ce travail.

b) La percée du traître

Les premiers ouvrages de langue anglaise portant entièrement sur Radisson ont ceci en commun avec ceux que rédigèrent les historiens au Canada français, qu'ils s'attardèrent d'abord à la figure d'un Radisson-explorateur, dont on tenta de préciser l'itinéraire et la chronologie des voyages. Or, si dans l'historiographie francophone, cet aspect de la carrière de Radisson, à priori source d'estime, constituera la première étape d'une entreprise de réhabilitation, il sera, au Canada anglais, érodé très tôt, de sorte que plus rien n'empêchera par la suite l'image du traître de percer.

Ainsi, pour Henry Colin Campbell⁹⁵, les voyages de Radisson et Groseilliers témoignent d'un amour de l'aventure, d'une ambition, d'un esprit d'entreprise et d'une audace qui semblent faire contrepoids au fait qu'ils furent «traîtres both to France and to England»⁹⁶. Bien que Campbell se prononce contre l'hypothèse qu'ils aient atteint le Mississippi, et qu'il constate la difficulté de savoir s'ils se rendirent vraiment à la Baie d'Hudson à partir des Grands Lacs, il ne considère pas moins que le continent nord américain soit le théâtre de leurs «memorable achievements»⁹⁷.

Avec les écrits de George Bryce⁹⁸, Radisson est projeté au centre: désormais, c'est de lui seul, et non plus du tandem qu'il formait avec son beau-frère, dont il est question. La découverte du Mississippi lui ayant déjà été niée par Campbell, Bryce fera de même pour celle de la Baie d'Hudson, affirmant, suite à un examen minutieux des descriptions géographiques et d'une mise en relation des sources, que Radisson, non seulement n'a pas visité la Baie James

et la Baie d'Hudson lors de son quatrième voyage, mais possédait de plus une mauvaise conception de cette région du territoire nord-américain⁹⁹.

La suite du texte de Bryce se voudra dès lors plutôt mitigée: d'une part il soulignera le courage et l'ambition de Radisson¹⁰⁰, de même que l'attitude déraisonnable de la Compagnie anglaise à son égard vers la fin de sa carrière¹⁰¹; d'autre part, il le qualifiera de «versatile» et citera en guise d'appui un passage de l'ouvrage de Prud'homme où des reproches vifs lui étaient adressés¹⁰².

Une fois privé du mérite de ses découvertes et de ses connaissances du continent, Radisson verra l'attention qu'on lui porte dirigée vers ses changements d'allégeance: l'ambiguïté disparaîtra bientôt, laissant place à des interprétations "nationales". Beckles Willson¹⁰³, concrétisera l'image du traître (il qualifiera Radisson de «dual traitor»¹⁰⁴ et de «prince of liars, traitors, adventurers and bushrangers»¹⁰⁵) et fera même graviter autour d'elle d'autres stéréotypes négatifs. Il attribuera en effet à Radisson plusieurs "vices": l'alcoolisme, la vantardise, "l'indianisation", et le manque de planification financière¹⁰⁶. De plus, des dispositions souvent prêtées par les historiens canadiens-français aux autorités coloniales dans leurs agissements face à Radisson, notamment la jalousie et la méfiance, seront attribuées par Willson au personnage lui-même: «[he]...who had never borne a part in any joint enterprise without being animated by jealousy and distrust,...»¹⁰⁷

George M. Wrong¹⁰⁸, historien «favorable au Québec» et désireux de «réconcilier» les deux groupes nationaux¹⁰⁹, emploiera l'image de traître de Radisson comme un outil pour servir ses fins et ce, à deux niveaux. Une décortication de la carrière d'un Radisson omniprésent et qualifié de «volatile»¹¹⁰, combinée à une mise en relief plus spécifique des changements d'allégeance, aboutiront sur une même conclusion de trahison, mais dans deux perspectives nationales et pour des événements différents.

D'une part, Wrong présentera le point de vue français en faisant état de l'«indignation brûlante» suscitée par la présence des Anglais à la Baie d'Hudson en 1670, suite aux activités de Radisson et de son beau-frère, «traîtres à leur pays»¹¹¹. Wrong relatera ensuite la position des Anglais en regard des agissements «treacherous» de Radisson à la Baie d'Hudson en 1683,

qui considéraient qu'il ait en cette occasion «pillé violemment» les hommes de leur compagnie¹¹².

Enfin, Wrong utilisera le dernier changement d'allégeance, celui que Radisson effectua seul, dans une optique moralisatrice. Invoquant l'argument utilisé plus tard par Frémont selon lequel Radisson aurait, en 1684, agi sous les ordres secrets du gouvernement français¹¹³, Wrong redonnera ainsi une certaine "loyauté" au personnage, déguisée sous le couvert d'une autre "trahison". Tout en insistant sur le mauvais traitement que lui ont réservé les Français et les habitants de la colonie (lesquels mettront sa tête à prix et voudront le brûler en effigie), qui ignoraient la véritable nature de ce second passage aux Anglais, de même qu'en déplorant le fait que les autorités de la compagnie anglaise l'aient laissé de côté lorsqu'il ne leur fut plus indispensable (le laissant finir ses jours dans la pauvreté), Wrong dégagera une "leçon" de l'histoire de Radisson, selon laquelle la meilleure voie vers la fortune et le bonheur n'est certes pas celle de la trahison¹¹⁴.

c) Des pions sur l'échiquier économique

Avec les travaux d'Harold Innis¹¹⁵ et de Donald Creighton¹¹⁶, par lesquels sont proposées des théories centrées sur l'importance des produits d'exportation ("staples") de la colonie ainsi que sur le rôle du réseau hydrographique canadien, l'historiographie canadienne-anglaise cessera, pour une longue période, de centrer son attention sur les grands personnages et leurs volontés individuelles. Ce sont désormais des forces anonymes et puissantes, la géographie du territoire, ses ressources et la conjoncture des marchés, qui guideront le cours d'une histoire essentiellement abordée sous l'angle économique.

On donnera par conséquent de Radisson et de Groseilliers une image découlant de cette nouvelle lancée paradigmatique. Innis, les présentera par exemple comme des «traitants de fourrures» mus par un but ultime: la recherche du profit¹¹⁷. Leur rôle d'explorateurs sera abordé, par l'historien, comme un corollaire de leur activité dans le commerce des pelleteries¹¹⁸. Leurs voyages seront aussi évalués par lui en fonction de leur impact économique (une diffusion des biens européens qui stimule la traite)¹¹⁹ et les personnages eux-mêmes seront jaugés en fonction de la valeur économique de leurs connaissances (Innis jugera

par exemple qu'en raison de celles-ci, ils étaient «indispensables» à la Compagnie de la Baie d'Hudson)¹²⁰.

Enfin, leurs voyages dans les Pays d'en Haut ne seront pas expliqués par la personnalité des deux hommes, ou par des traits de caractère comme, entre autres, le goût de l'aventure, mais par des facteurs plus généraux et indépendants d'eux, tels que la chute de la Huronie¹²¹.

Sur les événements (notamment les changements d'allégeance) qui nécessiteraient peut-être des explications plus personnelles ou volontaristes, Innis ne s'étendra pas: il glissera sur le premier passage aux Anglais et ne fera d'ailleurs plus allusion à Radisson et Groseilliers après la fondation de la C.B.H., qu'il considérerait sans doute comme l'événement le plus marquant devant leur être associé.

Enfin, dans son analyse, Innis abordera le sujet de Radisson et de son beau-frère de façon indifférenciée, peut-être parce que les actions qu'il considérerait significatives (leurs activités économiques) furent posées par l'un comme par l'autre.

Pour Creighton, Radisson sera avant tout un explorateur. Il fera partie de la multitude d'hommes qui ont subi l'attraction des bassins hydrographiques du Mississippi et de la Baie d'Hudson et qui ont fait preuve, dans leurs voyages, d'un dynamisme propre à une société basée sur les cours d'eau, le bouclier et la fourrure¹²².

Radisson se distinguera cependant, selon Creighton, de la masse des voyageurs, au même titre que de LaSalle ou de LaVérendrye¹²³. Est-ce par ses écrits qu'il se classe à part (ceci expliquerait d'ailleurs peut-être pourquoi Groseilliers est absent du discours de cet historien) ou par ses changements d'allégeance? Creighton n'explique malheureusement pas sur quoi se fonde son affirmation.

Arthur Lower, en 1946¹²⁴, s'inscrira dans la lignée des travaux produits sous l'impulsion des Innis et des Creighton, consacrant un bref paragraphe à Radisson et Groseilliers, unis et indissociés, qui ne seront, à ses yeux, que des explorateurs à la recherche d'un chemin vers la Baie d'Hudson et ses fourrures.

d) Le retour des individus et la critique libérale

Il semble que les Canadiens-anglais, dans un mouvement qui débute vers les années 1940, se soient progressivement fatigués de l'histoire désindividualisée et qu'ils aient peu à peu réintroduit, tout en conservant une trame de fond économique, la dimension de la volonté humaine dans leurs travaux¹²⁵. Dans le cas de Radisson et de Groseilliers, ceci eut comme conséquence que pour expliquer leurs changements d'allégeance, on reprendra (outre le désir de faire fortune qui continuera à être évoqué) des éléments d'une critique libérale de la Nouvelle-France (la piètre administration de la colonie et le mauvais traitement qu'on leur a fait subir), initiée par Parkman au XIX^e siècle¹²⁶. Telle sera, notamment, la position adoptée par l'historien J.M.S. Careless en 1953¹²⁷.

William L. Morton, en 1963¹²⁸, poussera plus loin la critique en soulignant que Radisson et Groseilliers n'étaient pas les seuls, dans un contexte où la traite était réglementée et empreinte de favoritisme, à choisir d'aller ailleurs poursuivre leurs objectifs économiques, lorsqu'on leur interdisait l'accès aux réseaux de privilèges¹²⁹. Même Creighton emboîtera le pas à la démarche en 1974¹³⁰, en notant que le gouvernement colonial n'avait pas appuyé l'idée de Radisson et de Groseilliers¹³¹.

Cette réintroduction de la dimension individuelle dans l'histoire amènera en outre à établir des distinctions entre les deux hommes dont on nuancera les images, toujours dans un même cadre économique cependant.

Dans le *D.B.C.*, (dont la démarche coïncide avec la volonté du temps de faire plus de place aux individus), les principales allusions faites à Radisson et Groseilliers par un auteur anglophone sont les deux articles¹³² que Grace Lee Nute (qui est américaine toutefois) a rédigés sur l'un et sur l'autre des deux beaux-frères. Elle y présente Groseilliers comme un homme habile et à son aise tant dans ses voyages d'exploration, où il côtoie les Indiens, qu'à la cour, avec les hommes d'affaires¹³³.

Radisson, quant à lui, est plutôt décrit comme un simple coureur de bois, avec ce que cela peut comporter de positif aux yeux de Nute (l'adaptation au mode de vie des Amérindiens qui facilite les voyages sur le territoire, la compréhension de leur psychologie..), et de négatif

(l'aspect un peu "troublant" des relations avec les Européens: Nute dira d'ailleurs qu'en définitive, Radisson était un personnage «peu recommandable»¹³⁴). Cette distinction établie entre les deux hommes semble avoir persisté jusqu'à tout récemment. Elle est perceptible par exemple dans les articles de C.E. Heidenreich et de P.N. Moogk, parus dans l'Encyclopédie du Canada¹³⁵.

Dans le paysage historiographique canadien-anglais, William J. Eccles se démarque pour l'intérêt qu'il a porté à la Nouvelle-France. Avec Wrong, il semble être l'un des rares à s'être intéressés à cette période pour elle-même et non pas en tant que précédent de la société canadienne. Tout en mentionnant lui aussi, comme les autres historiens canadiens-anglais, les rebuffades subies sous l'action du gouvernement colonial pour expliquer les changements d'allégeance, Eccles relatera ces épisodes d'une façon qui se rapprochera beaucoup de celle des Canadiens français. Peut-être son désir d'établir des contacts étroits entre les deux groupes linguistiques (comme il le laissait savoir dans le prologue d'un ouvrage publié en 1968¹³⁶) y est-il pour quelque chose. Il insistera, quoi qu'il en soit, dans son "*Histoire du Canada sous Louis XIV*"¹³⁷, sur l'aspect "national" des changements d'allégeance et, ciblant de façon spéciale Radisson et son second passage aux Anglais, emploiera des termes tels que «regular cross channel commuter», et «betray»¹³⁸. Il s'étonnera par ailleurs en ces mots de la "mobilité" de Radisson:

«That Radisson was able to switch allegiance from France to England and back again as many times as he actually did was a truly remarkable accomplishment, surpassed only by the fact that he eventually died quietly in his bed, aged seventy-four»¹³⁹.

III. LES TEXTES...

On l'a vu, l'une des réactions à la publication des récits de voyages de Radisson chez les historiens canadiens-français, fut de reprendre d'assez près les textes en les enjolivant même, de façon à faire mieux paraître leur auteur (ce fut le cas de Frémont par exemple). Certains reprochèrent à Radisson ses imprécisions et sa confusion chronologique (Prud'homme); d'autres cherchèrent à l'en excuser en invoquant soit des erreurs des éditeurs ou de l'auteur (Dionne), soit des feuillets perdus (Sulte).

De toutes façons, on chercha à élucider le mystère. Une autre tendance, des deux historiographies, consista donc à "travailler" les textes pour tenter de préciser l'itinéraire et la chronologie des voyages vers l'Ouest des Grands Lacs. Par leurs travaux Sulte, par exemple, et Willson aussi, participèrent à un débat, orchestré par les historiens de la *Minnesota Historical Society*, et dont l'enjeu était de déterminer si Radisson et Groseilliers s'avéraient être les premiers découvreurs (de souche européenne) des régions correspondant au territoire actuel de l'État du Minnesota (une question sous-entendue était peut-être aussi de savoir si l'on acceptait pour premiers découvreurs des personnages ambigus et accusés d'avoir trahi leur patrie...) Des positions extrêmes ont été défendues dans le cadre de ces discussions (allant du refus catégorique de Radisson et de ses récits jusqu'à leur réhabilitation totale¹⁴⁰), mais ce sont surtout les modérés qui ont véritablement questionné les textes.

Issus de ces réflexions, et suscités par elles, furent les travaux de A.T. Adams et de Grace Lee Nute. Adams, met en oeuvre dans son édition critique des récits de Radisson¹⁴¹, une hypothèse qu'il formula pour la première fois dans le cadre du "Radisson Problem" au Minnesota, selon laquelle les discordances chronologiques et narratives seraient le résultat d'une mauvaise organisation matérielle du texte¹⁴². Nute, pour sa part, a soutenu dans son *Caesars of the Wilderness*¹⁴³ (qui constitue l'aboutissement de recherches entreprises au moment de la controverse sur les voyages) et dans ses articles du *D.B.C.* (qui en offrent un résumé), que Radisson avait intégré dans son récit des éléments d'un voyage effectué par Groseilliers et un compagnon anonyme en 1654-56, qu'il s'était peut-être rendu au Mississippi, mais que son récit du voyage à la Baie d'Hudson était sûrement fictif. Elle a expliqué ces accroc à la vérité par le désir de Radisson (lequel aurait influencé la rédaction de ses récits) d'intéresser les autorités royales et commerciales anglaises à son projet de voyages à la Baie d'Hudson et de se montrer apte à y prendre en charge le commerce des fourrures.¹⁴⁴

Suite aux conclusions selon lesquelles Radisson aurait inventé certains passages de ses récits dans un but bien précis (ce qui introduisait la notion de la falsification volontaire); en raison de la nature par conséquent ambiguë de ses textes (dans un contexte où l'histoire se voulait scientifique) difficiles à interpréter et obligeant l'historien désireux de les utiliser à

construire sans cesse une foule d'hypothèses¹⁴⁵; et sans doute aussi parce que Radisson piquait certaines "sensibilités nationales", tant dans les milieux anglophones que francophones (que l'on se range du côté des partisans de l'unité nationale canadienne ou québécoise, ses changements d'allégeance pouvaient sembler problématiques); pour toutes ces raisons, donc, les *Voyages* de Radisson n'ont pas été très populaires...

On en fit usage, règle générale, de façon plutôt parcimonieuse, limitée à des cas où d'autres sources plus "sûres" (les Relations des Jésuites, les écrits de Marie de l'Incarnation, de Gabriel Sagard,...) corroboraient les dires de Radisson. Leur utilisation dans le cadre de commentaires sur le "Massacre du Long-Sault" est à ce titre un exemple notoire¹⁴⁶, de même que leur mise à contribution dans des travaux tels que ceux de Bruce Trigger¹⁴⁷, Denys Delâge¹⁴⁸ ou Richard White¹⁴⁹, comme source d'informations ethnographiques sur les modes de vie, les techniques, la pensée, et les règles d'organisation sociale autochtones. Il arriva aussi que les textes fussent carrément mis à l'écart, certains préférant parfois se simplifier la vie en ne référant qu'aux écrits de Nute, sans doute jugés plus sûrs puisque leur auteure s'était déjà elle-même donné la peine de mettre les textes en relation avec les autres sources contemporaines pertinentes.

Ces pratiques ont abouti sur l'utilisation ponctuelle des *Voyages* de Radisson et n'ont pas donné lieu à la mise au jour de connaissances nouvelles; les informations qu'on a ainsi puisées des récits de Radisson ne sont pas révolutionnaires et servent surtout, en définitive, d'exemples pour illustrer ou corroborer des connaissances déjà acquises grâce à d'autres sources.

Or, depuis une dizaine d'années, un nouvel engouement pour les *Voyages* et leur auteur a été suscité, entre autres du côté des milieux littéraires, tant francophones qu'anglophones, en raison même de leur nature énigmatique.

Cet intérêt s'est manifesté notamment par des traductions des premier et cinquième voyages, respectivement en 1979¹⁵⁰ et en 1987¹⁵¹, de même que par une édition critique en anglais du troisième récit, datant de 1991¹⁵². Une édition critique anglaise et une traduction

française intégrales sont, de plus, en cours de production, la première par Germaine Warkentin et la seconde dans le cadre d'une thèse de doctorat à l'Université Laval. Une des questions qui ont été abordées par ces travaux et par ceux de Pierre Germain¹⁵³, qui a fait une étude de l'histoire bibliographique des manuscrits, est celle de la langue d'origine de ceux-ci. Les débats sont encore en cours à savoir si Radisson aurait écrit ou dicté les récits en français à un traducteur peu compétent ou encore s'il ne les aurait pas rédigés lui-même dans un anglais boiteux.

D'autres approches ont consisté à tenter d'éclairer le personnage en lui-même à l'aide de l'étude des textes qu'il a produits. Un premier exemple concerne les travaux de Daniel Vaillancourt. Dans un mémoire de maîtrise en études littéraires¹⁵⁴ (sémiologie), produit dans le cadre d'un groupe de recherche appelé «L'Indien imaginaire» (et mettant à contribution le concept d'identité), il a approché le discours du récit de captivité de Radisson, dont il offre une traduction, comme une entreprise de mise en scène de soi. Vaillancourt se penche sur les stratégies discursives par lesquelles Radisson reconstruit, dans son récit, les faits tels qu'ils se sont produits; il démontre notamment comment Radisson se raconte de façon à projeter une image héroïque de lui-même (en se mettant au centre de l'histoire, en ramenant le regard des autochtones sur lui, en montrant comment il se fait accepter par les Iroquois et combien il est favorisé par le sort). Sous-tendant cette entreprise d'héroïsation de Radisson sont, selon Vaillancourt, l'enjeu de sa requête (établir un commerce des fourrures à la Baie d'Hudson), une mauvaise compréhension de l'attitude des Iroquois à son égard et une incertitude quant à son statut au sein de la communauté iroquoise.

L'entreprise de traduction de Vaillancourt et la réflexion sur les textes qui l'a accompagnée ont amené l'auteur à constater l'existence de multiples facettes au personnage de Radisson, narré et narrateur: il décèle la figure de l'Européen devenu Indien suite à l'adoption, celle du coureur de bois et enfin, celle de l'entrepreneur.

La réflexion de Vaillancourt est poursuivie et synthétisée dans son article «Figures de Radisson: de la cour aux bois»¹⁵⁵. On y lit que l'identité indienne de Radisson n'est intégralement endossée par lui que dans le récit; dans la réalité, un flou demeurerait sur son statut d'esclave ou de fils adoptif. Le coureur de bois s'installe selon Vaillancourt au moment où Radisson fuit les Iroquois, sa captivité lui ayant donné les références culturelles nécessaires pour l'adoption de cette figure hybride. Vient ensuite l'entrepreneur, qui est aussi narrateur, lequel survient, d'après Vaillancourt, lorsque Radisson «ne peut plus exercer sa pratique de coureur de bois»¹⁵⁶, ce rôle étant devenu «insoutenable» en raison des actions de l'administration coloniale¹⁵⁷.

Malgré les dimensions positives de cette démarche, qui a le mérite de décortiquer les diverses «figures de Radisson», des questions demeurent entières et de nouvelles se posent. En effet, il est une chose que d'identifier les différentes facettes de la personnalité de Radisson, il en est une autre que d'en expliquer le pourquoi. Vaillancourt décrit les identités de Radisson comme des rôles qu'il joue, un peu à la manière de vêtements que l'on enfle ou retire selon les occasions et les interlocuteurs¹⁵⁸. Mais il ne s'arrête pas à discuter des raisons qui font que Radisson le «comédien»¹⁵⁹ passe d'une figure à une autre, refuse ou accepte de jouer tel ou tel personnage. De plus, considérer l'identité comme un rôle ne permet pas de distinguer entre ce que Radisson est vraiment et ce qu'il voudrait que les autres pensent qu'il soit, en fonction de ses motivations et selon les associations qu'il effectue, ni si ces dernières sont volontaires ou non.

Les positions de Vaillancourt ne sont pas, par ailleurs, totalement dégagées des stéréotypes établis par l'historiographie nationaliste. Une dernière figure est identifiée par lui dans sa thèse, qui prend forme, nous dit-il, simultanément à celle de l'entrepreneur et du narrateur: celle du traître. Ainsi, affirme-t-il que: «Pour mener à terme le projet d'un comptoir à la Baie d'Hudson, il [Radisson] devient et traître et narrateur»¹⁶⁰.

Le travail de Vaillancourt participe de plus à une vision romantique de la Nouvelle-France et du "contact" entre Blancs et Amérindiens. Ainsi, pour expliquer les multiples «figures» de Radisson, Vaillancourt conclut que cette capacité d'endosser un rôle puis un autre suppose l'absence d'une identité: le propre de Radisson serait donc de n'avoir aucun

propre...¹⁶¹ Et cette position particulière lui permettant de choisir d'être tantôt l'un, tantôt l'autre ou un hybride des deux, serait redevable à l'expérience de sa captivité et à son adoption par une société indienne. Sans cette expérience, affirme Vaillancourt, Radisson aurait pu être un simple soldat ou un simple colon¹⁶². Sur ces points, il accentue le pouvoir de transformation du contact avec les sociétés autochtones.

La figure populaire du coureur de bois, que Vaillancourt décrit au début de son article et se propose de nuancer, se retrouve par surcroît repropulsée à la fin de son texte en des termes qui bien que différents, supposent un même message. Selon Vaillancourt, ce qui anime Radisson est une «fascination de la fuite», décrite comme «errance», «grande liberté», «libre-arbitre de celui qui court»¹⁶³. Cela ressemble en effet à la définition du coureur de bois qu'il donnait en introduction: «celui qui délaisse, voyage et circule librement»¹⁶⁴.

Vaillancourt porte donc sur Radisson et son époque un regard romantique qui bien que voulant nuancer, aboutit sur une image mythique du contact qui transforme le blanc, et du coureur de bois qui s'évade.

Martin Fournier, qui est chercheur au centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires des francophones en Amérique du Nord (CÉLAT), s'est lui aussi penché sur les textes de Radisson. Il aborde notamment, dans un ouvrage publié récemment¹⁶⁵, des questions telles que celles des conditions de production des récits, de leur oralité, de même que de l'importance de la mémoire dans le processus de narration mis en oeuvre par Radisson.

Fournier pose aussi un jugement sur la crédibilité des *Voyages* et conclut que ces textes méritent que leur version des faits soit considérée¹⁶⁶. Conscient des distorsions chronologiques entre le récit élaboré par Radisson et les événements tels que les autres sources nous permettent de les établir, Fournier souscrit à l'hypothèse selon laquelle Radisson aurait uni aux siennes, dans son récit, les aventures de son beau-frère, se substituant aux précédents compagnons de voyage de Groseilliers et fabricant ainsi une trame événementielle

unique à partir de deux banques de données factuelles distinctes¹⁶⁷. Abordant par conséquent lui aussi le discours comme une reconstruction des faits, Fournier est en mesure de l'étudier pour elle-même et d'apprécier la qualité de cette création discursive qui lui apparaît dans son ensemble fort cohérente et vraisemblable¹⁶⁸.

Aussi, adoptant un modèle d'analyse systémique (qui consiste à étudier le lien existant entre l'individu et la société¹⁶⁹ et qui accorde une importance très grande aux stratégies des acteurs sociaux), Fournier est amené, pour expliquer comment Radisson se démarque à son avis de la fixité de la société française d'Ancien Régime, à se pencher sur les relations qu'il entretenait dans les différents systèmes sociaux qu'il a traversés, ainsi que sur les aspects plus fondamentaux de sa personnalité (conception de Dieu, du sens de la vie,...)

Malgré le mérite qu'il a d'étayer les angles d'approche permettant d'éclairer la carrière de Radisson et de mieux en comprendre les particularités, cet ouvrage participe cependant lui aussi à une "romanticisation" de l'individu qui obscurcit parfois son véritable caractère. Le portrait qui en est donné érige Radisson en une sorte de personnage mythique qui n'est pas sans rappeler les premières figures de "l'époque héroïque" de la Nouvelle-France, mais doté des qualités qui sont valorisées par les temps qui courent: il le décrit comme un être intègre qui est motivé dans toutes ses actions par un désir ardent de nouer des liens profonds et significatifs, fidèle à ses attachements (à son beau-frère notamment) et motivé par ces liens affectifs dans la rédaction de ses récits; il le dit homme moderne, de par son individualisme, visionnaire, prudent et innovateur...

Comme Vaillancourt, Fournier pose donc sur la période de la Nouvelle-France un regard romantique, et ce de façon plus particulière pour ce qui est du "contact" entre Blancs et Amérindiens, avec ce qu'il comporte de changements culturels. L'indianisation de Radisson lors de sa captivité est par conséquent accentuée, de même que ses "séquelles" sur la personnalité du personnage. Radisson en garde par exemple, selon Fournier, une conception hybride de l'existence d'une instance divine suprême¹⁷⁰ et une grande sensibilité à la nature¹⁷¹.

Radisson serait même la proie, affirme l'auteur, d'une certaine marginalité au sein de la société coloniale, qui est le lot des coureurs de bois les «mieux adaptés à la vie indienne»¹⁷².

Sous la plume de Fournier, Radisson est présenté comme un être «profondément métissé»¹⁷³ qui, par ses extraordinaires capacités d'adaptation, a su s'intégrer complètement «aux moeurs et aux institutions des différentes cultures au sein desquelles il a vécu»¹⁷⁴. Fournier introduit par cette affirmation une contradiction dans son analyse, car dans sa description des relations que Radisson entretient au sein des systèmes sociaux qu'il fréquente, le système français semble ne pas avoir donné lieu à "l'intégration totale" de notre ami. La raison en est probablement que l'étude proposée par Fournier des relations que Radisson tisse dans le cadre de la France et de sa colonie (s'appuyant sur le travail de Nute qui s'était penchée sur la participation de Radisson à divers réseaux de pouvoir et de favoritisme), est plus détaillée que celle qui scrute les liens noués par Radisson sur d'autres tableaux. Il est logique en effet que les observations se complexifient et se nuancent d'un ou deux crans lorsqu'on passe d'un niveau d'analyse qui met en relation un individu et un système social abstrait, conçu dans sa globalité et de façon indifférenciée (comme c'est le cas lorsque Fournier commente l'intégration de Radisson par rapport aux systèmes iroquois et anglais), à un autre niveau qui personnalise la réalité sociale et la fragmente, en étudiant les relations de Radisson avec d'autres individus qui font eux aussi partie du système global: des frictions, des tensions, des désaccords ou des préférences sont alors plus susceptibles d'être perçus à des degrés divers.

Enfin, dans ses conclusions, Fournier considère qu'il existe plusieurs Radisson «au comportement et à la personnalité variables selon les époques et les milieux culturels qu'il a fréquentés»¹⁷⁵. En fait, Fournier affirme que les récits de Radisson témoignent d'un personnage en évolution, dont le caractère se construit et se modifie au fil des rebondissements de sa carrière¹⁷⁶. Or, l'auteur formule là un autre paradoxe qui reste irrésolu: si Radisson possède vraiment, comme le croit Fournier, la capacité d'adaptation unique qui le rend capable de s'intégrer totalement aux sociétés qu'il fréquente, pourquoi donc doit-il passer de l'une à

l'autre? Comment expliquer qu'il semble se brouiller partout où il fait acte de présence? D'où vient la nécessité d'une évolution entre les multiples Radisson que Fournier identifie?

IV. CONCLUSION

Notre compréhension de la question "radissonienne" est que le traitement historiographique qui fut réservé à notre ami et à ses récits a voilé leur complexité en produisant d'eux des images simplifiées qui se rapprochaient parfois assez du stéréotype.

Soit de façon positive ou négative, selon les époques et les traditions, Radisson fut, dans une optique culturelle et au sujet des influences autochtones, dépeint comme rien de moins qu'un «véritable indien».

À la fois dans les registres culturel et économique, il fut également, soit sous un angle réprobateur, soit dans une perspective romantique, confondu sans plus de nuances dans la masse de ce qu'on a appelé les coureurs de bois. Sur un plan plus strictement économique, on concentra parfois aussi le regard qu'on lui portait sur le volet "exploration" de sa carrière, sans pour autant que les particularités de ce rôle économique ne soient véritablement précisées.

Lorsqu'une perspective nationale organisait la réflexion, on s'attarda à déterminer si oui ou non Radisson était un traître à sa patrie (avec une nette tendance pour la première option).

C'est à ces images, que nous allons consacrer le présent mémoire, dans le but de rendre plus justes les perceptions de Radisson en complexifiant, nuanciant, démystifiant ou humanisant les stéréotypes habituellement véhiculés à son effet. Dans cette optique, nos travaux s'inscriront dans la lignée de ceux qui décomposent les diverses facettes du personnage et de sa carrière pour en obtenir une meilleure compréhension. Notre objectif est toutefois d'aller au-delà de ces images de base pour en arriver, éventuellement, à retrouver l'intégrité du personnage et à en donner un portrait global qui se rapprochera le plus possible du Radisson-"version XVII^e siècle"...

Nous croyons qu'une façon de préciser les images qui ont été brossées de Radisson consiste à mieux situer l'individu dans son contexte, à le replacer dans le cadre des espaces qu'il a sillonnés. Le chapitre suivant s'attaquera à l'étude des aventures que Radisson aurait vécues en Iroquoisie, puisqu'à notre connaissance, personne n'a encore tenté de préciser les particularités de cette expérience "indianisante" dont seuls les résultats ont retenu l'attention.

Notes:

1.François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada: depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, Québec, Imprimerie de N.Aubin, 1845, 4 volumes.

2.*Ibid.*, vol. I., pp. 451-452.

3.*Ibid.*, p. 452.

4.*Ibid.*, p. 447.

et

Ibid., vol. II., p. 125.

5.*Ibid.*, vol. I, p. 447.

6.*Ibid.*, vol. II, p. 127.

7.François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada*. Montréal, Éditions de l'Arbre, 1944-46, 9 volumes.

8.Serge Gagnon, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920. La Nouvelle-France de Garneau à Groulx*, Québec, P.U.L., 1978, pp. 323-324.

9.Garneau, *Histoire du Canada: depuis...*, vol. II, p. 243.

10.*Ibid.*, vol. III. p. 28.

11.*Ibidem.*

12.Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens français, 1608-1880: origine, histoire, vie domestique, sociale et politique, développement et avenir*. Montréal, Wilson & Cie, éditeurs, 1882-1884, 8 volumes.

13.*Ibid.*, vol. V, p. 15.

14.*Ibid.*, vol. IV, p. 143.

15.*Ibid.*, vol. V, p. 21.

16.L.-A. Prud'homme, *Notes historiques sur la vie de P.-E. Radisson*, Saint-Boniface, Imprimerie de l'Agriculture, 1892, 62 pages.

17.*Ibid.*, p. 5.

18.*Ibid.*, p. 3.

19.*Ibid.*, pp. 30-31.

20.*Ibid.*, p. 38.

21.*Ibid.*, p. 3.

22.*Ibid.*, p. 4.

23.*Ibid.*, p. 11.

24.*Ibid.*, p. 5.

25.*Ibid.*, p. 6.

26.*Ibidem.*

27. Benjamin Sulte, «Découverte du mississippi en 1659», *Mémoires de la Société Royale du Canada*, Ottawa, J. Hope et fils, The Copp-Clark Co., 1903, 44 pages.

et

-----, «Radisson in the Northwest», *Mémoires de la Société Royale du Canada*, s.l., s.n., 1904, pp. 223-238.

28.-----, «Découverte du Mississippi...», p. 41.

29.*Ibidem.*

30.-----, «Radisson...», p. 223.

31.-----, «Découverte du Mississippi...», pp. 31-32, 41.

32.*Ibid.*, p. 29.

33.*Ibidem.*

34.-----, «Chouart et Radisson à Londres» dans Gérard Malchelosse, dir., *Mélanges Historiques. Études éparses et inédites de Benjamin Sulte. Compilées, annotées et publiées par Gérard Malchelosse*, Montréal, G. Ducharme libraire-éditeur, 1918, pp. 64-69.

35.*Ibid.*, p. 68.

36.*Ibidem.*

37.J.V. Brower, *Memoirs of the Explorations of the Minnesota Bassin of the Mississippi. Minnesota. Discovery of its Area. 1540-1665*. St.Paul, H.L. Collins Company, Publishers, p. 83.

38.Sulte, «Découverte du Mississippi...», pp. 12-13.

39.N.-E. Dionne, *Chouart et Radisson. Odyssée de deux Canadiens-français au XVII^e siècle*, Québec, Laflamme & Proulx, 1910, 212 pages.

40. Gagnon, *op.cit.*, p. 29.
41. Dionne, *op.cit.*, p. 8.
42. *Ibid.*, pp. 103 et 123.
43. *Ibid.*, p. 26.
44. *Ibid.*, p. 11.
45. *Ibid.*, pp. 53-54.
46. Sulte, «Radisson...», p. 237.
47. Gagnon, *op.cit.*, pp. 11-12.
48. Dionne, *op.cit.*, p. 117.
49. *Ibid.*, p. 142.
50. *Ibid.*, p. 125.
51. Donatien Frémont, *Pierre Radisson. Roi des Coureurs de Bois*, Winnipeg, Éditions de la "Liberté", 1937, 266 pages.
52. *Ibid.*, p. 39.
53. *Ibid.*, p. 37.
54. *Ibid.*, pp. 234-235.
55. *Ibid.*, p. 160.
et
Dionne, *op.cit.*, pp. 81-88.
56. Jean Blain, «Économie et société en Nouvelle-France: l'historiographie des années 1950-60 -Guy Frégault et l'école de Montréal» *R.H.A.F.*, 28, 2 (septembre 1974), p. 164.
57. P.-A. Linteau, R. Durocher et J.-C. Robert, *Histoire du Québec contemporain. Tome I, De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal, 1989, p. 706.
58. Lionel Groulx, *La naissance d'une race*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1919, 295 pages.
59. -----, *Histoire du Canada-français depuis la découverte*, Tome I, *Le Régime français*, Montréal, Fides, 1960 [1950], 394 pages.
60. -----, *La naissance...*, p. 157.

61.*Ibid.*, p. 191.

62.-----, *Histoire du Canada...*, pp. 160-161.

63.*Ibidem.*

64.*Ibid.*, p. 56.

65.*Ibid.*, p. 101.

66.Gustave Lanctôt, *Histoire du Canada. Des origines au Régime royal*, Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 1962-63 [1959], 2 volumes.

67.*Ibid.*, vol. I., pp. 309 et 412.

68.Carl Berger, *The Writing of Canadian History. Aspects of English-Canadian Historical Writing since 1900*, Toronto, University of Toronto Press, 1986, p. 184.

69.Lanctôt, *op.cit.*, vol II., p. 71.

70.*Ibid.*, p. 73.

71.George W. Brown, *et al.*, éd. *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, P.U.L., 1966-.

72.George-Émile Giguère, «Albanel, Louis», *D.B.C. Tome I: de l'an 1000 à 1700*, Québec, P.U.L., 1966, p. 49.

73.Léopold Lamontagne, «De Troyes, Pierre», *D.B.C. Tome I: de l'an 1000 à 1700*, Québec, P.U.L., 1966, p. 668.

74.Yves F. Zoltnany, «Charles Aubert de la Chesnaye», *D.B.C. Tome II: de 1701 à 1940*, Québec, P.U.L., 1969, p. 33.

75.Antonio Drolet, «David, Claude», *D.B.C. Tome I: de l'an 1000 à 1700*, Québec, P.U.L., 1966, p. 258.

76.Marcel Trudel, *Initiation à la Nouvelle-France. Histoire et institutions*, Montréal, Holt, Rinehart et Winston Limitée, 1968, 323 pages.

77.*Ibid.*, p. 75.

78.-----, *Histoire de la Nouvelle-France III. La seigneurie des Cent-Associés I. Les événements*, Montréal, Fides, 1979, 489 pages.

79.*Ibid.*, p. 32.

80.*Ibid.*, p. 175.

- 81.-----, *Histoire de la Nouvelle-France III. La seigneurie des Cent-Associés II. La société*, Montréal, Fides, 1983, 669 pages.
- 82.*Ibid.*, pp. 283-284.
- 83.*Ibid.*, p. 284.
- 84.Jacques Mathieu, *La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord, XVIe-XVIIIe siècle*, Québec, P.U.L., 1991, 254 pages.
- 85.*Ibid.*, p. 83.
- 86.*Ibid.*, p.60.
- 87.André Durand, *Pierre-Esprit Radisson*, Montréal, Lidec, 1993, 61 pages.
- 88.*Ibid.*, pp. 60-61.
- 89.François-Xavier Garneau, *History of Canada from the time of its Discovery till the Union Year, 1840-1841*, Montréal, Printed and Published by John Lovell, 1860, 3 volumes. [Andrew Bell, traducteur].
- 90.Brook M. Taylor, *Promoters, Patriots and Partisans. Historiography in the Nineteenth Century English Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1989, p. 258.
- 91.Garneau, *History of Canada...*, pp. 257 et 377.
- 92.*Ibid.*, p 377.
- 93.*Ibid.*, p. 257.
- 94.*Ibid.*, p. 278.
95. Henry Colin Campbell, *Radisson and Groseilliers*, S.L., S.N., 1896 [?], 33 pages.
- 96.*Ibid.*, p. 32.
- 97.*Ibid.*, p. 33.
- 98.George Bryce, «The further history of Pierre Esprit Radisson», *Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada*, 2e série, 4 (1898): section 2, pp. 53-66.
- 99.*Ibid.*, pp. 58-59.
- 100.*Ibid.*, p. 66.
- 101.*Ibid.* p. 165.

- 102.*Ibid.*, pp. 54-55.
- 103.Beckles Willson, «Pierre Radisson, Bushranger»,*The Canadian Magazine*, Toronto, S.N., 1898, pp. 116-127.
- 104.*Ibid.*, p. 118.
- 105.*Ibid.*, p. 124.
- 106.*Ibid.*, pp. 118 et 122.
- 107.*Ibid.*, p. 122.
- 108.George M. Wrong, *The Rise and Fall of New France*, London, MacMillan, 1928, 2 volumes.
- 109.Berger, *op.cit.*, pp. 19 et 29.
- 110.Wrong, *op.cit.*, vol. II., p. 605.
- 111.*Ibid.*, p. 596.
- 112.*Ibid.*, p. 606.
- 113.*Ibidem.*
- 114.*Ibid.*, pp. 606-607.
- 115.Harold A. Innis, *The Fur Trade in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1970 [1930], 463 pages.
- 116.Donald Creighton, *The Empire of the St. Lawrence*, Toronto, The MacMillan Co. of Canada Limited, 1956 [1937], 441 pages.
- 117.Innis, *op.cit.*, p. 56.
- 118.*Ibid.*, p. 31.
- 119.*Ibid.*, p. 56.
- 120.*Ibid.*, p. 122.
- 121.*Ibid.*, p. 36.
- 122.Creighton, *op.cit.*, p. 13.
- 123.*Ibidem.*
- 124.Arthur Lower, *Colony to Nation*, Don Mills, Longmans Canada, 1964, 600 pages.

125. Berger, *op.cit.*, pp. 160-161.
126. Taylor, *op.cit.*, pp. 258-259.
127. J. M. S. Careless, *Canada. A Story of Challenge*, Toronto, The Macmillan Co. of Canada Limited, 1963 [1953], 444 pages.
128. William L. Morton, *The Kingdom of Canada. A General History from Earliest Times*, Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1963, 556 pages.
129. *Ibid.*, p. 64.
130. Donald Creighton, *Canada: The Heroic Beginnings*, Toronto, MacMillan of Canada, 1974, 255 pages.
131. *Ibid.*, pp. 74-75.
132. Grace Lee Nute, «Chouart des Groseilliers, Médard», *D.B.C. Tome I: de l'an 1000 à 1700*, Québec, P.U.L., 1966, pp. 228-234.
et
----- «Radisson, Pierre-Esprit», *D.B.C. Tome II: de 1701 à 1940*, Québec, P.U.L., 1969, pp. 558-563.
133. -----, «Chouart...», p.234.
134. -----, «Radisson...», p. 562.
135. C. E. Heidenreich, «Des Groseilliers, Médard Chouart», *L'Encyclopédie du Canada*, Tome I, Montréal, Éditions internationales Alain Stanké, 1987, p. 534.
et
P. N. Moogk, «Radisson, Pierre-Esprit», *L'Encyclopédie du Canada*, Tome II, Montréal, Éditions internationales Alain Stanké, 1987, pp. 1641-1642.
136. William J. Eccles, *La société canadienne sous le Régime français*, Montréal, Harvest House Ltd, 1968, 92 pages.
137. -----, *Canada Under Louis XIV, 1663-1701*, Toronto, McClelland and Stewart Ltd, 1964, 275 pages.
138. *Ibid.*, pp. 125-126.
139. *Ibid.*, p. 126.
140. Voir notamment Agnes C. Laut, *Pathfinders of the West: Being the thrilling story of the adventures of the men who discovered the great Northwest. Radisson, La Vérendrye, Lewis and Clark*. Toronto, W. Briggs, 1904, 380 pages. (il s'agit d'un panégyrique qui fait réponse aux détracteurs)

141. Radisson, Pierre-Esprit, *The Explorations of Pierre Esprit Radisson, from the original manuscript in the Bodleian Library and the British Museum*, Arthur T. Adams, éd. Minneapolis, Ross and Haines, 1961, 258 pages.
142. Arthur T Adams, «The Radisson Problem», *Minnesota History*, 15, 3 (septembre 1934), pp. 317-327.
143. Grace Lee Nute, *Caesars of the Wilderness: Médard Chouart, sieur des Groseilliers and Pierre Esprit Radisson, 1618-1670*. St-Paul, Minnessota Historical Society Press, 1978, 386 pages.
144. -----, «Radisson...», pp. 231-232.
145. Trudel, *op.cit.*, tome II, p.235.
146. Lanctôt, *op.cit.*, p. 303.
et
André Vachon, «Des Ormeaux, Dollard», *D.B.C.*, Tome I: *de l'an 1000 à 1700*, Québec, P.U.L., 1966, pp. 277-282.
147. Bruce G. Trigger, *Les Indiens, la fourrure et les Blancs: Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Montréal, Boréal, 1990, 542 pages.
148. Denys Delâge, *Le pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du nord-est 1600-1664*, Montréal, Boréal Express, 1985, 416 pages.
149. Richard White, *The Middle Ground. Indians, Empires, and Republics in the Great Lakes Region, 1650-1815*, Cambridge, C.U.P., 1991, 543 pages.
150. Pierre-Paul Charlebois, *Pierre-Esprit Radisson. Journal 1682-83. Les débuts de la Nouvelle-France*. Montréal, Stanké, 1979, 94 pages.
151. Daniel Vaillancourt, *Des récits de voyages de Pierre-Esprit Radisson: une traduction*, Thèse de M.A. (Études littéraires), Université du Québec à Montréal, 1986, 130 pages.
152. Germaine Warkentin, éd., *Canadian Exploration Literature. An Anthology*. Toronto, Oxford University Press, 1993, pp. viii-xxi et 2-26.
153. Pierre Germain, «Les Récits de voyages de Pierre-Esprit Radisson. Étude d'histoire bibliographique», *R.H.A.F.*, 34, 3 (décembre 1980), pp. 407-414.
154. Vaillancourt, *op.cit.* (voir note 151)
155. -----, «Figures de Radisson: de la cour aux bois», *R.A.Q.*, 17, 3 (1987), pp. 23-30.
156. *Ibid.*, p. 25.
157. *Ibid.*, p. 29.

158.*Ibid.*, p. 25.

159.*Ibid.*, p. 30.

160.-----, *Des récits...*, p. 47.

161.-----, «Figures de Radisson...», p. 30.

162.*Ibidem.*

163.*Ibid.*, p. 29.

164.*Ibid.*, p. 23.

165.Martin Fournier, *Pierre-Esprit Radisson. Coureur de bois et homme du monde (1652-1685)*, Nuit Blanche Éditeur, 1996, 125 pages.

166.*Ibid.*, p. 26.

167.*Ibid.*, pp. 73-74.

168.*Ibid.*, pp. 74-75.

169.*Ibid.*, p. 11.

170.*Ibid.*, p. 61.

171.*Ibid.*, p. 62.

172.*Ibid.*, p. 46.

173.*Ibid.*, p. 95.

174.*Ibid.*, p. 96.

175.*Ibid.*, p. 95.

176.*Ibid.*, p. 96.

II RADISSON-IROQUOIS ou "L'INDIANISATION" DE RADISSON

S'il est une expérience par laquelle Radisson se démarque des autres habitants de la Nouvelle-France, c'est bien celle de sa captivité. De façon générale, on s'est plu à affirmer qu'il serait grosso modo devenu, au cours de cet épisode, un «véritable indien»¹. Puis un jour, brusquement, il aurait choisi de s'extirper à sa communauté d'adoption en fuyant pour retrouver la colonie. Sa captivité serait, selon l'opinion officielle, la source de l'"indianisation" dont il a fait preuve. Sans doute est-ce là, aussi, l'impression que Radisson voulait donner, en racontant cette aventure, à son auditoire anglais.

Or, des précisions sur cette intégration de Radisson au monde autochtone seraient les bienvenues, car bien des questions restent encore, nous semble-t-il, sans réponse. Par exemple, ce processus fut-il toujours volontaire et conscient? Fut-il sincère ou prétendu? Fut-il total ou partiel, et quels en furent les degrés, les étapes: adoption du mode de vie physique (aliments, techniques, vêtements); compréhension de l'organisation sociale, de l'univers mental, du mode de pensée; sentiment d'appartenance au groupe et identification à celui-ci... Doit-on faire une distinction entre l'incorporation de Radisson à la société iroquoise telle qu'il l'a lui-même vécue (ou dit l'avoir vécue) et telle que les Iroquois la percevaient? Comment les faits saillants de cette aventure se comparent-ils aux informations dont on dispose sur le déroulement habituel des autres captivités?

Voilà quelques uns des questionnements fondamentaux qui inspireront les prochaines pages, lesquelles offrent une analyse du récit que Radisson a légué de son expérience en tant que captif. Les grandes lignes de cette narration se résument comme suit: Radisson y sera membre de deux principaux groupes, les Français installés en Nouvelle-France et les Iroquois, parfois en alternance, parfois de façon simultanée. Cette situation donnera lieu à des conflits de loyauté en raison du statut de ces groupes l'un par rapport à l'autre, statut que Radisson précise dès le début de son récit: ils sont en guerre, et donc ennemis².

La captivité de Radisson mettra à l'épreuve son identité française et même, par moments, sa volonté d'être membre du groupe des Français. Au cours de son expérience d'"iroquoïsation", l'identité française de Radisson ne disparaîtra cependant pas tout d'un trait et non plus totalement. Celle-ci prévaudra en bout de ligne lorsque Radisson choisira, en fuyant, de retourner dans la colonie -et donc de ne pas être Iroquois .

I. DÉFINITION DE L'INCORPORATION

Avant de débiter, voici une définition du processus d'indianisation, que nous avons désigné également par le terme *incorporation* à la société amérindienne.

Il faut noter tout d'abord que nous opposons l'incorporation à ce que les sociologues pourraient appeler le processus de *socialisation* et que les ethnologues désigneraient sous le terme d'*enculturation primaire*, consistant à inculquer à un individu qui ne possède pas encore de "personnalité culturelle et identitaire" pleinement définie, une culture et une identité données³. Ces phénomènes s'appliquent donc, par définition, au cas d'individus encore assez jeunes.

L'incorporation quant à elle concerne des individus qui ont acquis une identité et une culture propres au cours de leur socialisation. C'est un processus à deux volets. Il s'agit d'une part d'un cheminement individuel par lequel une personne se laisse "absorber" par un groupe qui lui est étranger, devient "l'autre" dans ses comportements et par sa pensée, au point d'adopter son identité. Par rapport à un autre terme souvent utilisé, on pourrait donc dire que l'incorporation se distingue de l'*intégration* au sens strict du terme (qui réfère surtout à l'adaptation d'un individu à un système culturel étranger, sans nécessairement que cela n'implique de sa part la perte des traits culturels et de l'identité qui lui sont propres⁴) puisqu'elle suppose une transformation de la perception de soi et des autres.

D'autre part, ce processus met en jeu une démarche "collective", au sens où les membres d'un groupe acceptent d'accueillir parmi eux un individu perçu initialement comme étranger, se l'approprient collectivement au point de le considérer comme un membre "naturel" du groupe (qui serait né en son sein)⁵.

II. MOTIVATIONS DE L'ADOPTION ET CRITÈRES DU CHOIX DES CAPTIFS

Il est généralement admis que la motivation essentielle qui guidait les Amérindiens dans leur prise de captifs consistait, à prime abord, en un désir de compenser physiquement et psychologiquement les pertes de vies humaines survenues à cause des épidémies ou sur le champ de bataille.

Deux procédés pouvaient amener un réconfort aux parents des victimes, qui se traduisaient par deux sorts très différents pour les captifs. Premièrement, la famille en deuil pouvait trouver réparation dans la satisfaction de voir un ennemi torturé et tué: le captif, dans ce cas, était exécuté avec tout l'art que possédaient, en ces circonstances, les Iroquois. On pouvait aussi décider de remplacer un être cher dont le vide se faisait encore sentir de façon assidue en lui substituant le captif, qui était admis au sein de la famille et de la communauté dans l'espoir d'en faire un membre à part entière (comme ce fut le cas, apparemment, pour Radisson).

Ce sont les femmes les plus âgées du lignage qui décidaient du sort du prisonnier lorsqu'il arrivait au village. Il semble que leur choix ait été tributaire de l'intensité de la peine qu'éprouvaient les "endeuillés" face à la perte de leur proche, de même que de la qualité de l'impression initiale que leur inspirait le captif. Peut-être Radisson fit-il bonne figure ou était-il pressenti pour combler un vide encore particulièrement strident, toujours est-il que la vieille matrone qui l'accueillit à son arrivée décida de le prendre en charge.

D'autres considérations plus «rationnelles» étaient aussi, selon D.K. Richter, mises à contribution dans le processus d'élimination ou de sélection des prisonniers. Notamment, les matrones auraient effectué leur choix de vie ou de mort en fonction de l'alternative qui serait la plus en mesure de rehausser le pouvoir temporel et spirituel de leur famille⁶. On rejoint ici une seconde motivation qui présidait parfois à la prise de captifs, Européens principalement. Les Amérindiens espéraient en effet s'en servir pour négocier la paix et créer des alliances, ou pour garantir la libération de membres de la tribu qui auraient été détenus par les Blancs⁷. Vaillancourt, s'inspirant de Trigger, a d'ailleurs suggéré que la captivité de Radisson ait pu comporter un aspect politique en ce qu'une faction iroquoise aurait espéré se servir du jeune homme pour réaliser une alliance avec les Français, par laquelle ils auraient pu agir en tant

qu'intermédiaires entre eux et les autres nations iroquoises⁸. Il est toutefois difficile de se prononcer sur la possibilité que les Iroquois aient eu en tête des projets de ce genre, car la fuite de Radisson est survenue avant l'exécution de leurs desseins, si tel était le cas.

Par rapport à ces motivations des autochtones, un profil général des captifs à qui on laissait la vie sauve peut être distingué. La captivité de Radisson ne répond, ni pour ce qui est du sexe ni pour ce qui est de l'âge, aux deux traits les plus fondamentaux de ce portrait: les femmes (sur qui on comptait pour la "repopulation" des effectifs de la tribu) étaient davantage épargnées que les hommes, de même que les enfants, jeunes de préférence, puisqu'ils étaient susceptibles d'être «acculturés plus facilement»⁹. Il est dit que l'intégration des prisonniers féminins et juvéniles était «motivée psychologiquement par leur connaissance du fait que la majorité des captifs adultes masculins étaient condamnés par leurs parents adoptifs à la torture et à la mort»¹⁰.

Radisson n'est évidemment pas une femme et, selon les dates possibles de sa naissance et de sa captivité, devait être à cette époque plus âgé que la moyenne des garçons auxquels on laissait habituellement la vie sauve (selon que l'on considère qu'il est né en 1636 ou en 1640, et selon que l'on interprète ses propres dires au sujet du moment où il fut fait prisonnier comme indiquant l'année 1651 ou 1652, Radisson peut avoir soit 11, 12, 15 ou 16 ans au moment de sa capture.)

On sait que seulement quelques adolescents mâles étaient parfois épargnés¹¹. D'autres critères doivent donc être entrés en jeu dans la décision initiale des Iroquois d'emmener Radisson avec eux et dans celle de sa famille adoptive de le prendre en charge¹². À ce propos, il est connu que les autochtones considéraient les qualités individuelles du captif potentiel, notamment lorsqu'il était susceptible de remplacer une personne en particulier: il a été avancé que le courage de Radisson, ses habiletés de chasseur¹³, ses «talents innés de diplomate» de même que sa force physique¹⁴ lui auraient valu de ne pas être tué comme les deux compagnons (dont l'âge devait être approximativement le même) qui se trouvaient avec lui au moment où il fut capturé...

III. L'EXPÉRIENCE DE RADISSON: NATURE ET LIMITES DE SON INCORPORATION

a) La captivité: première partie

Radisson a laissé un témoignage écrit de son expérience en captivité. Bien qu'il faille rester prudent et questionner la véracité de certaines des aventures qu'il relate, ce récit nous permet néanmoins de suivre avec plus de détails son "itinéraire identitaire", le statut qu'il accorde aux autochtones et la façon dont il se situe par rapport à eux.

L'entrée de Radisson dans l'univers iroquois se fit d'abord de façon forcée, bien entendu. Il devra, dans un premier temps, coopérer avec ses ravisseurs lors de leur voyage de retour. Ce seront là ses premières relations avec les Iroquois, et le «nous» que Radisson utilise dans le texte, peu après l'épisode de son enlèvement, ne marque pas une identification hâtive à toute la nation iroquoise, mais bien son intégration dans le groupe restreint des voyageurs. C'est en effet dans le cadre d'une action spécifique et partagée (expériences et activités reliées à un projet bien précis: les déplacements vers le pays iroquois) que Radisson semble d'abord s'identifier à ceux qu'il accompagne malgré lui:

«À trois heures de l'après-midi, nous arrivâmes à un rapide, où nous fûmes forcés de descendre à terre et de porter nos équipements et nos embarcations à travers un endroit dangereux. Nous ne fîmes aucune rencontre ce jour-là»¹⁵.

Certes, ce «nous» survient après que certaines étapes, destinées à marquer l'entrée de Radisson dans le groupe, aient déjà eu lieu. En effet, conformément aux mécanismes d'incorporation que les Amérindiens avaient l'habitude de mettre en branle, tout particulièrement dans le cas de leurs captifs blancs, on avait fait subir à Radisson une transformation physique qui devait rendre son apparence conforme aux standards de sa société d'accueil¹⁶.

«En ce lieu, ils me coupèrent les cheveux d'en avant et sur le haut de la tête, et relevant les mèches de cheveux, ils appliquèrent sur moi de la graisse épaisse...»¹⁷

On avait également commencé à lui apprendre, déjà, en cours de route, comment agir¹⁸ en Amérindien: l'étendue des comportements avec lesquels on cherchait à le familiariser dans le but qu'il en vienne à les adopter passait par des traits aussi variés que l'habitude de

leurs mets et modes de préparation des aliments, la connaissance de leur langue¹⁹ et de leurs chants²⁰.

Il est peut-être significatif, aussi, que ce «nous» surgisse, pour la première fois dans le texte, au sein d'une réflexion de Radisson sur le statut des vaincus et le sort qui leur est réservé, comme s'il se résignait à choisir le camp dont la situation est la meilleure dans les circonstances:

«Au crépuscule, nous arrivâmes aux Iles de Richelieu, un endroit beaucoup plus agréable pour les vainqueurs que pour les vaincus»²¹.

Plus révélateur encore, est sans doute le fait que ce «nous» s'installe et s'intensifie lorsque les Iroquois laissent à Radisson plus de liberté (ce qui sous-entend un accroissement de la familiarité entre lui et ses ravisseurs: «Je devins de plus en plus familier avec eux, tellement que j'avais la liberté de quitter la cabane, accompagné d'un ou deux»²²), qu'ils le dégagent enfin de ses liens, le poussant véritablement à prendre part à l'action. C'est d'ailleurs à ce moment qu'on lui apprendra comment se servir d'une lance et qu'on lui enseignera la meilleure méthode pour manier correctement un aviron, de sorte que le jeune homme paiera lui-même vers le pays de ses geôliers. Ici encore, l'expérience de Radisson se conforme aux processus habituels auxquels les captifs européens étaient soumis. Il n'était pas rare en effet qu'on leur fasse subir une sorte d'entraînement pour les "endurcir"²³.

Arrivé au village de ses ravisseurs agniers, il est admis malgré lui au sein d'une famille; le choix est facile, l'adoption lui évite la torture:

«La vieille femme me couvrit, et le jeune homme me prit par la main et me conduisit en dehors du groupe. La vieille femme me fit m'éloigner de ceux qui étaient prêts à me frapper. Là, je laissai les scalps de mes deux compagnons et cela me reconforta d'avoir échappé aux coups»²⁴.

On retrouve ici encore les mécanismes généraux qui agissaient lors du processus d'incorporation, que ce soit dans le cas de captifs amérindiens ou européens. Un premier consistait à créer un «choc psychologique»²⁵: la menace constante de torture ou de mort aurait agi de façon à influencer le choix initial du captif de se plier aux exigences de sa société

d'accueil²⁶. Puis, un second mécanisme (que J. Axtell a appelé «the sudden release from anxiety into a realm of affirmative possibility»²⁷), prenait la forme d'un accueil bienveillant, caractérisé par la «valorisation de l'attachement à une famille adoptive et à la tribu»²⁸ (ce qui est en fait un renforcement positif) et contribuait à ce que le captif persiste dans son choix.

Au cours d'une période d'acclimatation et de choc culturel, Radisson développera des relations au sein du groupe iroquois, principalement avec les membres de sa famille adoptive. Il deviendra semble-t-il très proche de sa mère et de ses soeurs, qui faisaient preuve de beaucoup de gentillesse à son égard (on sait d'ailleurs que la responsabilité de l'incorporation des captifs reposait principalement sur les épaules des femmes, dans un contexte où les hommes étaient de plus en plus retenus à l'extérieur soit pour la chasse, le commerce ou la guerre²⁹).

«Je couchais avec son fils qui m'avait enlevé à mes premiers gardiens, et j'eus enfin des relations avec plusieurs. Je fis tout ce que je pus pour me familiariser avec eux, encore que je ne subis aucun mal entre leurs mains (...) J'eus tous les plaisirs inimaginables, ayant en ma possession une petite arme à feu, chassant la perdrix et l'écureuil, jouant la grande partie de la journée avec mes compagnons. La vieille femme souhaita me rendre plus intime avec ses deux filles, ce qui était acceptable chez un tel peuple [Radisson parle-t-il ici d'une intimité sexuelle?] (...) Je vécus 5 semaines sans penser d'où je venais»³⁰.

Il semble à prime abord que l'accroissement du nombre de ses relations proches évoluera parallèlement avec son identification (qui paraît sincère ou du moins "sincèrement ambiguë" du fait que Radisson admet lui-même avoir eu «l'esprit troublé»³¹) au groupe entier. Il répondra d'ailleurs à sa mère qui, consciente de son trouble, le questionne sur son identité, qu'il n'est pas Français, mais bien «PANUGGA, qui est ceux de leurs nations»³².

Radisson se méritera, suite à cette déclaration, un festin d'adoption, étape qui formalise son admission au sein du groupe. C'est lors de cette cérémonie que l'on "rebaptisera" Radisson en lui attribuant le nom du fils décédé dont il prenait la place et qui, drôle de coïncidence, s'appelait "Orinha", ce qui veut dire pierre (ou plomb)³³.

À nouveau, l'expérience de Radisson semble se conformer à la marche normale de l'entreprise d'incorporation mise en oeuvre par la société d'accueil, et dont la pierre angulaire

était cette étape qui consistait en la création de liens filiatifs symboliques, par l'adoption au sein d'une famille. Ceci avait notamment pour effet de guider le captif en lui fournissant un modèle des comportements et attitudes qui lui étaient préférables d'adopter, puisqu'il est dit qu'on rappelait constamment à l'individu les qualités de la personne dont il prenait la place³⁴.

C'est suite à la mention de ce festin que Radisson appellera, pour la première fois dans son texte, les membres de sa famille adoptive par des termes de parenté (mère, père, frère et soeurs). Les ennemis des Iroquois deviendront aussi, à partir de ce moment, les siens: «Il nous fit nous regarder, de crainte qu'il s'avéra être un ennemi (...)»³⁵.

Donc, après une entrée non-volontaire au sein de la communauté des Agniers, mais dont les étapes étaient tout de même formalisées par des rites d'inclusion, et après avoir fait l'expérience de leur mode de vie, Radisson finit apparemment par considérer qu'il avait une place dans le groupe entier, pour la raison principale, selon nous, de son appartenance à une famille. Nous rejoignons ici le point de vue de Daniel Vaillancourt qui lui aussi a deviné l'importance de cette insertion familiale dans le processus d'identification de Radisson. Il affirme à ce sujet que «c'est à cause de cet espace familial qu'il [Radisson] se considère Iroquois et non «esclave» huron»³⁶. (Mais cette distinction que fait Vaillancourt entre les «esclaves hurons» et les autres captifs embrouille la situation de Radisson plus qu'elle ne l'éclaircit. Nous y reviendrons sous peu.)

Des conflits de loyauté³⁷ se manifesteront lorsque Radisson sera confronté à des occasions de fuir, de quitter ses nouvelles relations pour retrouver ses anciennes. Les loyautés qu'il privilégiera sont perceptibles dans les raisons qu'il invoque pour justifier ses choix.

Une première possibilité de s'évader lui sera donnée lors de sa rencontre avec un captif Algonquin, au cours d'une expédition de chasse. L'homme questionnera d'abord Radisson, dans la langue algonquine, sur Québec et Trois Rivières, «se voyant lui-même là-bas», nous dit Radisson. La réponse qu'il lui donne: «je dis la même chose quoique n'en eus l'intention» n'est pas claire et peut à la fois laisser entendre qu'il n'avait pas vraiment envie de s'y

retrouver, ou encore qu'il regrettait d'avoir avoué que la colonie lui manquait. La suite de leur conversation nous renseigne cependant sur les sentiments de Radisson envers les Français, puisque l'Algonquin lui demande s'il éprouve de l'amour pour eux. Prudent, Radisson lui renvoie la question et s'enquiert s'il aime les Algonquins, ce à quoi son interlocuteur lui répond «Mary». (Personne n'a encore percé la signification de cette réplique mystérieuse. Nous proposons qu'il s'agit peut-être là d'une erreur de transcription et que le mot du manuscrit serait en fait "many", traduction francisée et maladroite d'un terme qui peut vouloir dire "beaucoup". Bien entendu, reste à examiner le manuscrit original pour vérifier cette hypothèse.)

Peu importe la véracité ou non de cette proposition, on peut déduire que l'Algonquin donne une réponse affirmative à la question de Radisson qui demande s'il éprouve de l'amour pour les siens et ce, grâce aux échanges qui suivent entre les deux interlocuteurs. En effet, Radisson qui rétorque «Moi aussi pour ma propre nation» se voit répliquer «Alors prend courage, échappons-nous...»³⁸

Le plan qu'échafaude l'Algonquin permet à Radisson de fuir à condition de tuer ses trois compagnons. C'est au moment de considérer s'il passera ou non à sa mise à exécution que ses loyautés envers les Iroquois refont surface et que la confusion se manifeste.

D'un côté, ce qui le fait hésiter: d'abord sa mère, qui l'attend (des liens affectifs proches ont dû se tisser entre le jeune homme et la vieille femme), et ensuite l'obligation de commettre le meurtre de ses compagnons, lesquels, selon les dires de Radisson, ne méritent pas un tel geste puisqu'ils ne lui ont jamais fait de mal personnellement (faillir à la confiance de ses accompagnateurs lui répugne et il semble réprouber l'immoralité de l'action de tuer).

D'autre part, ce qui le convainc d'agir: Radisson, selon ce qu'il nous dit, considère que les Iroquois sont des ennemis de son pays (il se place dans le camp français), et que plusieurs de ses connaissances ont d'ailleurs été tuées par eux (appel aux relations proches qu'il entretient dans la colonie)³⁹. Tout se passe comme si, conscient qu'individuellement les trois guerriers ne lui ont pas porté préjudice et que de les tuer serait immoral, Radisson, pour se justifier, les élève au statut (abstrait) d'ennemis de son groupe "national".

Cette justification ne concerne cependant que les meurtres qu'il doit effectuer pour s'évader, et n'explique cependant pas la fuite en elle-même. Les critères qui ont joué dans la décision que Radisson a prise de partir ne découlent donc probablement pas d'une fidélité au groupe français à proprement parler; sans doute des raisons qui relevaient du contexte immédiat (de sa situation et de son statut chez les Iroquois), ont joué un rôle plus insistant sur sa prise de décision.

Un argument de l'Algonquin qui semble avoir porté est celui où devant les hésitations de Radisson, il lui demande s'il veut vivre comme les Hurons qui étaient en captivité (le terme anglais du manuscrit est "bondage" -qu'on pourrait aussi interpréter comme "fusion") ou s'il préfère avoir sa propre liberté chez les Français⁴⁰. Vaillancourt a cru y lire un aveu que Radisson vivait dans un «état d'esclave», comme les Hurons, et que c'est ce statut qui l'aurait incité à fuir⁴¹. Or, cette distinction implicite qu'il fait entre les «esclaves hurons» et le reste des captifs soulève plus d'interrogations qu'elle n'en solutionne, et appelle une mise au point sur le statut des captifs. Est-ce que les Hurons étaient majoritairement des "esclaves" comme l'insinue Vaillancourt et est-ce que d'avoir un statut similaire au leur était nécessairement péjoratif et signe d'une mise à l'écart par les Iroquois?

Au moment où Radisson était en captivité, un grand nombre de Hurons se retrouvaient en terre iroquoise, soit par ce qu'ils avaient été faits prisonniers lors des guerres entre les deux nations, soit parce qu'ils s'y étaient réfugiés volontairement après la mise à sac de leur pays. Il est vrai qu'à mesure que leur nombre s'est accru dans les rangs iroquois, ils purent plus facilement maintenir, avec leur langue et leurs traditions, une identité commune et distincte⁴². Certaines familles entières, qui se seraient rendues volontairement et furent adoptées par un segment de clan, pouvaient même vivre dans des maisons-longues séparées⁴³.

Des indices laissent croire malgré tout que bon nombre d'entre eux s'intégrèrent relativement bien à leur société d'accueil. Comme le dit Trigger, une majorité des Hurons, avec l'aide des liens créés par les contacts quotidiens et le mariage, devait avoir trouvé «gratifiant» de vivre chez les Iroquois⁴⁴. Les similarités entre le mode de vie des deux nations⁴⁵, ce que Richter a appelé les «prédispositions culturelles»⁴⁶, ne sont pas par ailleurs

sans avoir aidé à l'intégration des Hurons, ces derniers sachant parfaitement ce qui était attendu d'eux lorsqu'ils étaient pris. Au bout d'une génération, les descendants de ces réfugiés s'étaient d'ailleurs complètement fondus dans les sociétés iroquoises et en étaient même venus à oublier leurs origines étrangères⁴⁷. (Le processus qui est en jeu est alors la *socialisation ou enculturation primaire* des enfants des captifs par opposition à *l'incorporation* complète des captifs eux-mêmes.)

Il ne semble donc pas que d'être associé aux Hurons soit automatiquement un signe d'un statut inférieur tel que peuvent le suggérer les propos de Vaillancourt. C'est le terme «esclave» qui est susceptible d'induire en erreur et de porter à confusion.

Ce sont les Français de l'époque qui ont introduit cette façon de désigner les captifs, devant la brutalité avec laquelle on les traitait, mais le terme s'applique mal à la réalité des sociétés autochtones et n'a rien de commun avec le sort des esclaves tombés aux mains des Européens. Chez les Amérindiens, si on faisait exécuter les tâches "ingrates" aux captifs, c'était dans l'espoir de les intégrer éventuellement et entièrement à la communauté⁴⁸. Ce traitement peu délicat devait donc être appliqué à ceux qui étaient en captivité depuis encore peu de temps ou encore, à ceux qui avaient été adoptés et qui, comme le dit Richter, «were not measuring up»⁴⁹.

L'expérience de Radisson correspond en fait à ce que vivaient de façon plus générale l'ensemble des captifs, qu'ils soient Hurons ou autres, soumis à des pressions "iroquoisantes". Utiliser le terme «esclavage» pour décrire sa situation introduit donc des connotations péjoratives qui embrouillent l'explication de son statut véritable.

Un exemple peut être tiré d'un passage du récit de captivité sur lequel Vaillancourt se fonde pour appuyer sa position. Il s'agit d'un épisode où un vieillard, en route vers le village iroquois, "donne" à Radisson un paquet de tabac à transporter. Vaillancourt a raison lorsqu'il affirme que l'interprétation que livre Radisson de cet événement, dans sa narration, n'est pas exacte et que ce paquet n'est pas un "présent" au sens où notre ami voudrait le laisser entendre. La version de Radisson provient soit d'une mauvaise compréhension de la situation (ce qui aurait pu être vrai au moment où les événements se sont produits, mais sûrement pas après plusieurs années passées à côtoyer les autochtones, au moment où Radisson narre ses

aventures), soit, ce qui serait plus probable, de ce qu'il exprime les faits d'une façon qui le fasse bien paraître aux yeux de son auditoire anglais. Or, Vaillancourt, qui interprète l'incident comme étant le signe de l'état d'esclave dans lequel Radisson se trouve, ne fournit pas non plus une interprétation totalement juste. C'était l'habitude des Iroquois de donner une charge à transporter à leurs prisonniers au cours de leur marche vers le village⁵⁰ et l'expérience de Radisson, encore une fois, n'est pas particulière par rapport à ce cadre général. Conclure hâtivement à l'esclavage masque le fait que Radisson reçoit ce lot à transporter à un moment où son statut n'est pas encore clairement défini et dépend encore d'une foule de facteurs tels sa capacité de se déplacer ainsi chargé (les prisonniers qui fléchissaient sous le poids de leur "bagage" étaient en effet exécutés), l'impression, bonne ou mauvaise, qu'il fera sur celle qui doit décider de son sort à son arrivée au village, son comportement avant et même après son adoption,...

Cette partie de son expérience iroquoise s'accorde assez bien avec le fait que chez les autochtones, le processus d'incorporation passait également par une «période de probation»⁵¹ au cours de laquelle l'incertitude régnait sur le sort du captif et où il était appelé à prouver sa loyauté⁵². On guettait alors attentivement les faits et gestes de l'individu concerné pour déterminer s'il se conformait ou non aux règles de sa société d'accueil⁵³. Une condition d'altérité pouvait donc être maintenue et perçue même après l'adoption de l'individu et son acceptation apparente du mode de vie indien. On dit que les familles adoptives des captifs auraient même détenu sur eux un droit de vie ou de mort, au cours de cette période de test qui pouvait être relativement longue selon les circonstances (de quelques mois à plusieurs années⁵⁴), ce qui leur supposait un statut particulier et subordonné⁵⁵.

Si une chose semble certaine au sujet de la condition de Radisson au moment de sa première fuite, c'est qu'il est encore en période de «liberté surveillée»⁵⁶. Lorsque ses trois compagnons, par exemple, partent à la chasse, l'un d'eux doit demander la permission à la "mère" de Radisson pour que celui-ci puisse les accompagner. Fait à noter, les trois amis de Radisson parlent le huron, ce qui laisse supposer qu'ils seraient peut-être eux-mêmes des

captifs "assimilés", auxquels on fait cependant assez confiance pour prendre avec eux un captif encore sous surveillance...

Parmi les raisons qui ont sans doute poussé Radisson à choisir la fuite, on peut donc probablement invoquer des sentiments d'insécurité ou de subordination reliés à son état probatoire. Peut-être Radisson craignait-il de ne jamais pouvoir être pleinement libre et redoutait-il aussi de toujours avoir à répondre de ses agissements, du fait de ses origines étrangères.

b) La captivité: seconde partie

Avec sa première fuite se termine le premier épisode de sa captivité. Après avoir été intercepté, juste avant d'atteindre Trois-Rivières, commence pour Radisson un nouvel épisode auquel l'expérience des sévices corporels qu'on lui inflige en cours de route et une fois au village, donnera le ton. D'ailleurs, s'il utilise un «nous» dans sa description du voyage de retour vers le pays iroquois, celui-ci ne désigne plus le groupe de voyageurs mais, de façon plus précise, celui des captifs dont il partage l'expérience.

«À ce moment, je remarquai comment ils ligotaient leurs prisonniers, quoi qu'à mes dépens. Ils plantèrent plusieurs poteaux de la grosseur d'un bras. puis [ils] nous étendirent à une longueur, nous attachèrent aux dits poteaux, éloignés l'un de l'autre. Puis, [ils] attachèrent nos genoux, nos poignets et nos coudes (...)»⁵⁷.

Au hameau iroquois, s'ajouteront aux supplices du voyage les douleurs causées par la traditionnelle marche des prisonniers entre deux rangées d'Indiens prêts à assener à leurs victimes une pluie de coups de bâtons. Ce rituel constituera la première étape d'un épisode de torture duquel Radisson sortira vivant (bien qu'en piteux état) grâce à l'intercession miraculée des membres de sa famille adoptive. À nouveau, Radisson sera donc soumis au mécanisme du "choc psychologique" mais cette fois, avec une violence beaucoup plus aiguë que lors de son arrivée initiale au village (sa famille l'avait alors pris en charge avant que de réelles souffrances ne lui soient infligées). L'anxiété du détenu n'est plus alors attribuable à la seule menace de la torture (celle-ci est mise à exécution: il aura à souffrir le péril véritable des afflictions corporelles) mais également à celle de sa mise à mort.

«...nous arrivâmes à la place d'exécution, laquelle était à l'entrée de leur village, où peu de temps avant, j'avais passé près d'être battu à mort à {coups} de gourdins et de poings. Maintenant, je dois prévoir de n'être pas mieux traité en raison du meurtre de trois hommes, mais la peur de la mort remplace la peur des coups»⁵⁸.

Nous nous sommes demandés si le but inavoué de cette "correction", du point de vue Iroquois, n'était pas de provoquer, par la libération que lui amènerait le pardon de ses fautes et sa réintégration dans la communauté, un soulagement et une gratitude des plus intenses et, conséquemment, un engagement plus profond envers sa nouvelle identité. Radisson témoigne d'ailleurs de ce genre de sentiments euphoriques à l'occasion de son "absolution".

«La joie que je ressentis à ce moment fut incomparable, car soudainement toutes mes peines et souffrances cessèrent, ne ressentant plus la moindre douleur. Il [son père] m'enjoint d'être heureux, me fait chanter, ce a quoi je consentis de tout coeur...»⁵⁹

Or, il semble que les Iroquois, pour déterminer si les captifs étaient devenus ou non de "vrais" membres de leur nation, n'aient pas cherché à scruter les profondeurs du coeur de leurs prisonniers, mais se soient plutôt contentés d'en juger d'après les signes externes dont rendaient compte leurs agissements⁶⁰. L'épisode de torture qui est infligé à Radisson, dans cette optique, aura sans doute, plus probablement, servi d'avertissement de ce qui pourrait se produire si son comportement déviait encore une fois de ce qui était attendu de lui. Apparemment, la stratégie réussira, puisque Radisson en viendra à se professer Iroquois (bien que ne le pensant pas, selon ce qu'il avoue lui-même) et donnera suite à ses paroles par des gestes tangibles pour éviter que la menace de la torture et de la mort ne redevienne réalité.

Ainsi, Vaillancourt affirme que l'épisode de torture est la seule partie du récit où Radisson se décrit en position d'infériorité⁶¹. Or, la description que fait Radisson de la période qui suit cet événement montre au contraire qu'il ne considère pas sa situation comme étant des plus enviables, même après sa réinsertion dans la communauté. En effet, pendant un certain temps après son "acquiescement", Radisson n'est pas un membre du groupe à part entière. D'après ce qu'il laisse entendre, certaines factions de la communauté iroquoise, malgré sa réinsertion apparente, ne lui feront pas totalement confiance et il craindra même pour sa vie.

L'appui de sa propre famille ne lui apparaîtra même pas assuré, car bien que sa mère et ses soeurs lui témoigneront beaucoup d'affection, son père lui-même paraîtra douter de lui.

Sa loyauté par rapport au groupe, par conséquent, ne sera pas la même. Une dichotomie s'opérera, déjà soulignée par Vaillancourt⁶², entre les relations positives que Radisson entretiendra avec des gens qui lui sont favorables (principalement ceux de sa famille) et celles qu'il entretiendra avec d'autres Iroquois qui douteront de lui et dont il craindra les agissements.

Radisson se racontera obligé de faire bonne impression auprès de ceux qui doutent de sa loyauté, afin de préserver sa vie (pour laquelle il craint) et de fuir à la première occasion venue. Pour gagner la confiance des Iroquois et estomper les hésitations à son sujet, il aura donc, à ce qu'il dit, l'idée de manifester sa bonne volonté par des gestes concrets; sa participation aux guerres de ses "frères adoptifs" contre leurs ennemis du sud ne témoignerait pas, par conséquent, de son identification au groupe, mais plutôt d'une tactique pour y échapper éventuellement. S'il se montre, dans le récit de sa participation aux raids guerriers, en position de force et d'autorité, par le biais d'un processus narratif d'héroïsation tel que Vaillancourt le décrit⁶³, il ne faut donc pas oublier que ce qui a motivé cette participation (en supposant qu'elle ait véritablement eu lieu) est, à l'origine, un sentiment d'insécurité.

«Le désir que j'avais de me faire aimer, pour l'assurance de ma vie. fit me résoudre à m'offrir pour les servir et à prendre parti pour eux. Mais je craignis beaucoup son avis [celui de son "père"] quant à ma résolution, par peur qu'il se fut méfié de moi (...) Ce seul mot fut mon congé, ce qui me fit espérer qu'un jour je pourrais m'enfuir, ayant ainsi une si grande opportunité (...)»⁶⁴.

Radisson laisse entendre, par les propos ci-dessus, qu'il percevait cette participation comme une première étape vers la réalisation d'un plan plus large visant à gagner la confiance de son père pour que celui-ci lui permette éventuellement de se joindre à une expédition contre les Français, chose qui lui était jusqu'alors fermement défendue (il était d'ailleurs commun, durant la période de "probation", que l'on restreigne les contacts du captif avec ceux qu'il aurait pu connaître avant sa captivité⁶⁵). Il espérait semble-t-il en arriver, de cette façon, à se rapprocher éventuellement de la colonie, ce qui lui permettrait, si possible, de fuir... Les citations suivantes pourraient également être comprises en ce sens:

«...je résolu de vivre là aussi longtemps que mon père et la chance me le permettraient»⁶⁶.

et, s'adressant à son père:

«Les prisonniers et les scalps que je ramènerai, à la joie de ma mère et de mes soeurs, me feront m'engager à mon retour à lever la hache contre ceux de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal en leur déclarant mon nom, et que c'est moi qui les tue, et en cela tu sauras que je suis ton fils, digne de porter ce titre que vous me donniez quand vous m'avez adopté»⁶⁷.

Du point de vue des autochtones, la participation des captifs aux guerres de leurs frères d'adoption était souvent considérée comme un test de leur loyauté ou tout au moins comme une façon de solidifier celle-ci de par le partage des dangers d'un tel périple⁶⁸. Même après avoir accepté que son fils adoptif se joigne aux guerriers qui allaient se battre contre les nations du sud, le "père" de Radisson n'était d'ailleurs pas convaincu que le jeune homme passe cette épreuve de loyauté et redoutait apparemment qu'il ne tente de s'échapper (on peut le comprendre), comme le laisse entendre ce passage où le "commandant" de l'expédition à laquelle se joindra Radisson promet de garder un oeil sur lui: «Ce commandant (...) dit que celui qui était moi devrait être avec lui jusqu'à la fin. Si quoique ce soit devait arriver, il m'obligerait à le battre»⁶⁹. [Nous avons compris par-là: «si je devais tenter quoique ce soit pour fuir, j'aurais affaire à lui...»]

La stratégie de Radisson semble à première vue avoir porté ses fruits; les doutes au sujet de sa loyauté ont l'air de s'être dissipés suite à son retour, du moins auprès des membres de sa famille, puisqu'on lui permettra pour la première fois d'aller traiter chez les Hollandais.

Or, Radisson, au second coup d'oeil, s'est peut-être laissé prendre à son propre jeu puisqu'après être rentré en pays Iroquois, une nouvelle complicité semble être née, textuellement du moins, de l'action partagée, pour lier notre ami à sa terre d'accueil et aux gens qu'elle porte.

«Durant ce temps, nous rencontrâmes plusieurs chasseurs de notre pays; aussi, nous eûmes des nouvelles de nos amis (...) Ce voyage terminé, j'arrivai à ce village, par deux fois avec terreur et crainte, et la troisième fois, néanmoins avec joie et contentement»⁷⁰.

Avec cet attachement renouvelé, sera à nouveau exprimée, dans le récit, la confusion quant à son appartenance et ses loyautés, confusion qui se manifestera nettement lorsque Radisson, reconnu à Fort Orange comme étant Français, recevra sa deuxième chance de fuir.

Il commencera par refuser. Les raisons qu'il donne sont contradictoires et nous soupçonnons que certaines d'entre elles furent rajoutées lors de sa production des *Voyages* en fonction de son public anglais, et ne furent pas réellement considérées par lui à l'époque où les événements se produisirent. Il en est notamment ainsi de son assertion voulant qu'il ait refusé l'aide des Hollandais pour ne pas leur être redevable: Vaillancourt a déjà fait remarquer que plusieurs des propos désobligeants que Radisson tient au sujet des Hollandais émaneraient du fait qu'à l'époque où il écrit, ceux-ci sont en guerre contre les Anglais⁷¹. D'autres raisons invoquées pour justifier son refus font allusion à son désir de ne pas échapper à sa «destinée de découvrir plusieurs nations sauvages»⁷² (ces propos s'inscrivent dans le processus d'héroïsation décrit par Vaillancourt selon lequel Radisson se décrit comme un être «favorisé, privilégié» et «béné des dieux»⁷³). Radisson invoque aussi son sentiment de n'avoir pas encore assez souffert pour «mériter [sa] délivrance»⁷⁴ (pour racheter quelles fautes? serait-ce le meurtre des Iroquois?), histoire de montrer sa noblesse de caractère...

Il invoque également d'autres raisons qui sont, à notre avis, plus susceptibles d'être les véritables motivations de son refus. Sans doute difficiles à comprendre pour les Anglais de l'époque, elles sont celles-ci: Radisson, répugne à quitter sa famille qu'il a appris à aimer, de même, sans doute, qu'une possible conjointe amérindienne, tel que le laisse sous-entendre l'expression «pour passer l'hiver avec nos femmes»⁷⁵. Si tel était le cas, on retrouverait encore une fois des similitudes entre le parcours suivi par Radisson et les étapes habituelles de l'incorporation; après la création de liens symboliques par l'adoption, on escomptait en effet que d'autres liens seraient éventuellement créés par l'entremise du mariage et de la procréation, dans le but de solidifier l'enracinement dans la communauté d'adoption⁷⁶.

Quoi qu'il en soit, cette phrase qu'utilise Radisson lorsqu'il se décrit en train de quitter Fort Orange pour retourner chez les Iroquois, nous laisse deviner qu'une certaine intégration a eu lieu:

«...nous nous mêmes en chemin afin que nous puissions revoir notre village, pour passer l'hiver avec nos femmes, pour manger en paix notre sagamité, espérant que personne ne nous

dérangerait durant la saison d'hiver, s'attendant aussi à retrouver nos pères de retour à la maison»⁷⁷.

Radisson affirme par ailleurs qu'il désire attendre une «meilleure occasion» de fuir, pour ne pas avoir à faire le détour par l'Europe (passer par la Hollande et la France) avant de retourner dans la colonie. Ceci serait compatible avec l'hypothèse, avancée plus haut, suggérant qu'il ait, initialement, compté sur la permission de son père d'aller en guerre contre les Français pour se rapprocher d'eux et faciliter sa fuite. La phrase «Finalement, sans attendre le retour de mon père [qui est encore en guerre contre les Français], mettant de côté toute peur et appréhension, j'établis de me délivrer de leur emprise»⁷⁸, lorsqu'il change d'avis et décide de fuir quand même, peu de temps après son retour de Fort Orange, pourrait être interprétée en ce sens. Radisson se sauvera donc à travers bois pour retrouver les Hollandais, à qui il demandera secours.

Quant aux raisons qu'il donne, dans son texte, pour expliquer son virement de cap, elles sont pour une large part truffées des clichés typiques du discours de l'époque (il est «contre-nature» de vivre la vie des Indiens, ceux-ci sont «ennemis de Dieu et des hommes»...) ⁷⁹

Le fond de sa pensée, et ce qui fut sa motivation première à l'époque, semble être que Radisson craignait vraiment pour sa vie; il affirme d'ailleurs regretter la «bonne conduite et douceur»⁸⁰ des habitants de la Nouvelle-France (chez qui il ne craindrait pas la torture...) et redouter la vengeance des Iroquois à son égard si les Français devaient tuer l'un des leurs au cours des guerres. La clé pour comprendre les craintes de Radisson se trouve, à notre avis, dans l'incertitude qui plane sur le sort du groupe de guerriers (au nombre desquels se trouve son père adoptif) parti en expédition contre les Français et leurs alliés, et dont on est encore, contre toutes attentes, sans nouvelles.

«Toutes ces raisons me firent délibérément prendre la grave décision de me sauver chez les Flamands; puisque je ne pouvais demeurer sans danger parmi une telle nation remplie d'esprit de vengeance. Au cas où les Français et les Algonquins défont leurs troupes, alors quel dépit en concevront-ils, ils auront la volonté de se venger sur mes os (...)»⁸¹.

Ce témoignage démontre clairement que Radisson, d'une part, se considère encore comme un Français, même s'il joue le jeu de l'indianisation pour sauver sa vie. D'autre part, et surtout, il est conscient que ce statut, à l'état latent, est aussi présent dans le regard que les autochtones posent sur lui. Bruce Trigger souligne d'ailleurs qu'il arrivait que les Iroquois, pour se venger de vieilles rancunes, tentent de blesser ou de tuer les captifs hurons, même après leur adoption⁸². Il n'est pas improbable que certains d'entre eux aient été prêts à faire resurgir les origines françaises de Radisson si l'un de leurs proches devait trouver la mort dans l'expédition dont il est question.

Une chose est sûre, Radisson devait vivre une certaine peur. Il l'avoue en quelque sorte lui-même dans un commentaire, ambigu comme lui seul peut les faire, qui pourrait à ce propos témoigner ou de sa peur de fuir et d'être à nouveau intercepté dans sa course (ce qui lui vaudrait d'être à nouveau torturé et probablement tué), ou de sa peur de subir d'autres tourments physiques s'il devait rester et que les tensions à son égard ne s'enveniment :

«Entreprendre d'aller chez les Français- je fus déjà empêché, n'ai-je pas eu non plus le désir de me risquer une seconde fois. Devais-je me délecter d'être grillé comme auparavant dans de pitoyables supplices»⁸³.

D'une façon comme d'une autre, l'issue apparaissait redoutable à Radisson. Le fait qu'il ait choisi de fuir nous laisse croire qu'il a estimé que de rester l'était davantage.

Si des membres de la communauté iroquoise, pour quelque raison que ce soit, avaient désiré se débarrasser de lui, ils auraient d'ailleurs pu le faire n'importe quand et peu importe le sort des guerriers attendus. En effet, l'identité originelle des captifs n'était jamais, semble-t-il, totalement oubliée. Celle-ci pouvait refaire surface n'importe quand, peu importe si l'adoption avait eu lieu longtemps auparavant, du moment que le captif se comportait d'une façon qui ait pu déplaire aux membres de la tribu; la période de probation dont il a été question plus haut, en fait, pouvait ne jamais véritablement prendre fin⁸⁴.

Un commentaire de Radisson au sujet de sa mère adoptive (qui, d'origine huronne, était elle-même en captivité depuis quelque quarante années, période durant laquelle elle avait donné neuf enfants à son mari iroquois) corrobore d'ailleurs cet état de fait. La vieille femme,

au moment où il était question que Radisson participe aux guerres de ses frères d'adoption, a fait pression auprès de son époux pour qu'il empêche le jeune homme de se joindre aux rangs des combattants. Pour expliquer qu'elle n'ait pas réussi à influencer son mari, Radisson remarque que sa mère n'osa contester davantage puisque son père «avait le pouvoir entre ses mains», du fait que sa femme «n'était pas née dans le pays de mon père»⁸⁵.

Bien que les femmes, dans les sociétés iroquoises, se soient parfois prononcées sur les questions des interventions guerrières⁸⁶, il est vrai qu'en bout de ligne, le «pouvoir», selon la division sociale des champs d'autorité, devait reposer entre les mains du père de Radisson qui était un grand chef de guerre. Mais il est significatif que Radisson interprète l'événement comme étant une question d'origines primaires, puisque cela tend à indiquer qu'il avait conscience que les Iroquois étaient sensibles à ces facteurs d'identification, même après toute une vie de "loyaux services".

Vaillancourt suggère par ailleurs que les Amérindiens auraient tiré certains avantages du fait de "rendre comme eux" les captifs, surtout les Européens, tout en ne supprimant pas toute conscience de leur altérité, en leur conservant un statut "exotique". Ainsi, selon lui, et à propos de la participation de Radisson aux guerres des Iroquois, qu'*un Français* se soit intégré à leur société pouvait être interprété comme un signe de la supériorité culturelle des Iroquois⁸⁷. Par ailleurs, adopter un Européen pouvait être source de prestige et de distinction, comme le mentionne Vaillancourt, pour la famille qui le prenait en son sein⁸⁸ (une hypothèse plausible pourrait d'ailleurs suggérer qu'une partie des tensions que Radisson percevait à son égard était redevable à des jalousies entre diverses factions de la communauté iroquoise, suscitées par son adoption et les avantages qu'en tirait sa famille, de même que de l'autorité dont elle pouvait par conséquent s'estimer redevable).

c) L'expérience de Radisson par rapport aux variables habituelles de l'indianisation des Blancs.

Pour évaluer la réussite de l'incorporation du point de vue des Européens, il importe, dans le court terme, de différencier les comportements et les pensées. Il apparaît clair que la quasi-totalité des captifs ont, à prime abord, et sous la menace de la torture, choisi de se

conformer (tout en conservant leur identité distincte) au modèle de leur société d'accueil afin de garder leur vie sauve.

Le cas des captifs blancs démontre, selon Richter, l'importance des «prédispositions culturelles» pour que l'adoption soit efficace⁸⁹. Aucun Français, selon lui, n'est resté volontairement au milieu des Iroquois. Or, l'argument sur lequel il s'appuie, selon lequel «there is not a single documented case...»⁹⁰ d'intégration d'un captif français aux sociétés iroquoises, est d'une part contredit par le fait qu'il existe un exemple d'une telle intégration. En effet, une étude de Louis Lavallée fait mention d'un habitant originaire de La Prairie qui, après avoir subi la captivité, aurait décidé de demeurer chez les Iroquois; il aurait perdu l'usage du français et serait revenu dans la colonie pour y vendre ses droits d'héritage⁹¹.

D'autre part, l'argument de Richter ne résiste pas non plus à une réflexion dont le spectre est plus large que l'angle "national" français. En effet, on sait que certains captifs des colonies anglaises ont refusé leur "libération" (le cas d'Eunice Williams, la fille du révérend John Williams, qui malgré les pressions de son père et du reste de sa famille, refusa toujours de quitter sa communauté d'adoption, en est un exemple⁹²), ou ont, une fois libérés, fui la colonie pour retourner dans leur société d'accueil⁹³. Ces exemples "d'indianisation" des Américains nous font douter que parce que les documents restent peu bavards à ce sujet, aucun Français n'ait fini par s'intégrer aux sociétés amérindiennes, et ce d'autant plus que N.J. Heard, qui s'est penché sur la question de l'indianisation des Européens, est arrivé aux conclusions que l'origine "nationale" des captifs n'était pas un facteur déterminant de leur expérience, pas plus que leurs origines familiales ou la tribu qui les avait faits prisonniers⁹⁴.

Avec le temps, donc, il n'est pas évident que l'acceptation de l'autre ait toujours été un processus conscient, destiné à préserver sa vie. Il est probable que la création de relations affectives, favorisées par le mariage et la procréation, et peut-être aussi l'aspect plaisant de l'existence dans les sociétés autochtones (liberté associée à la vie dans les bois, à la sexualité, à l'aventure, l'égalitarisme)⁹⁵ aient fait naître une réelle confusion⁹⁶ chez les captifs quant à leur identité (la captivité de Radisson en témoigne d'ailleurs à plusieurs reprises). Certains captifs, par conséquent, au bout d'un moment à partir duquel ils auraient envisagé leur futur au sein de leur nouvelle société, en seraient venus à éprouver un réel «désir d'être accepté»⁹⁷, d'assumer

l'identité amérindienne. Avec le temps, leurs «efforts conscients» se seraient transformés en «habitudes inconscientes»⁹⁸. Il apparaît en définitive qu'un certain nombre de captifs se soient fondus dans les sociétés amérindiennes. Il est cependant difficile de rendre compte de leur existence, puisqu'ils n'ont, fort probablement, plus jamais donné signe de vie; les sociétés coloniales les ont sans doute, pour la plupart, présumé morts. Leur expérience ne signifie pas pour autant que l'entreprise d'incorporation ait été un succès; sans doute faits prisonniers à un âge précoce, pour le plus grand nombre, c'est davantage le phénomène de socialisation qui dans leur cas a dû être mis à contribution. Nous reviendrons sous peu sur cette question de l'âge des captifs.

Pour d'autres prisonniers européens cependant, un avenir à l'indienne était inconcevable: une fois relâchés, ils retrouvèrent avec joie la société coloniale⁹⁹ (citons, à titre d'exemple, les Puritains de la Nouvelle-Angleterre tels que Mary Rowlandson ou encore le Révérend John Williams mentionné plus haut, au sujet desquels une littérature de captivité abondante nous informe). Par ailleurs, le fait que ces captifs aient été libérés laisse sous-entendre que la raison d'être de leur captivité était à prime abord de négocier, comme nous avons précédemment mentionné que cela se faisait parfois, une alliance avec les Blancs, ou encore un échange pour la libération d'un autochtone détenu dans les prisons coloniales. Peut-être les efforts d'incorporation du captif à la société amérindienne n'étaient-ils pas, dans ces cas-là, aussi assidus que lorsque l'on espérait, à long terme, regonfler les effectifs de la tribu ou remplacer un être cher. Ceci pourrait donc expliquer leur perméabilité moins grande aux influences autochtones.

Quelques autres captifs, comme Radisson, ne purent même pas concevoir, encore moins que leur avenir, leur présent, au sein des communautés amérindiennes: ils ont choisi la fuite. Considérant que les pourparlers d'échange et de libération éventuelle devaient la plupart du temps atteindre les oreilles de ceux dont la captivité avait des motivations politiques, il est possible que ceux qui ont décidé de prendre la poudre d'escampette n'avaient aucun espoir d'obtenir un jour leur "rédemption". Il est aussi possible que des facteurs intrinsèques à leur situation, fort probablement un danger imminent ou des conditions de vie difficiles, aient été la

cause de leur départ précipité. Dans le cas de Radisson, le péril de rester parmi les Iroquois surpassait apparemment les risques de la fuite.

Les captifs blancs ont, en définitive, subi et intégré à des degrés divers les influences indianisantes de leurs gardiens autochtones. Devant la diversité des réactions dont ils ont pu faire preuve, doit-on conclure à l'importance des données individuelles? N.J. Heard, suite à une analyse de captivités de tout acabit, a identifié un facteur-clé qui pourrait rendre compte des variations dans le degré d'indianisation des captifs. En effet, selon lui, l'âge de l'individu au moment de sa capture constituerait l'élément déterminant de l'acceptation (ou de la non-acceptation) de l'identité indienne. Il est arrivé à déterminer un seuil critique général (correspondant à l'âge de 12 ans) en-deçà duquel les probabilités d'une indianisation poussée seraient élevées et au-dessus duquel, bien que plusieurs traits amérindiens puissent quand même être intégrés, le désir de retrouver la société blanche n'était jamais éradiqué¹⁰⁰. D'après ses calculs, portant sur un échantillon de captivités pour lesquelles on possédait l'âge de l'individu au moment où il fut fait prisonnier, de même que suffisamment d'informations sur l'expérience de celui-ci pour pouvoir juger de son «degré d'assimilation», Heard a établi que ce seuil critique, pour les garçons, se rapprochait davantage de 14 ans¹⁰¹. Les facteurs sur lesquels il s'est basé pour déterminer du degré d'indianisation sont: la connaissance des langues amérindiennes, l'acquisition d'habiletés pour les activités indiennes, les tentatives de fuite, l'attachement à des individus autochtones, la participation à la guerre contre d'autres tribus, la participation à des raids contre les Blancs, le mariage avec un membre de la tribu et enfin, l'acceptation ou le refus d'opportunités de retourner dans leurs familles blanches¹⁰².

Sans spécifier comment il répartit son pointage entre les divers critères qu'il identifie, Heard situe à 45% le degré d'indianisation de Radisson, à qui il donne l'âge de 16 ans au moment de sa capture. Comme le cas de Radisson est ambigu et contient des exemples contradictoires de chacun des points de repères qu'il utilise, il situe sans doute l'indianisation du jeune homme juste au dessous du 50% mitoyen, du fait qu'il réussira à fuir.

Alors que Heard parle de «degrés» dans l'indianisation, Martin Fournier tient pour sa part un discours moins nuancé sur «la pleine intégration» de Radisson à la culture iroquoise¹⁰³. Comme nous, il remarque que Radisson, après l'épisode de sa "recapture", de la torture qui l'accompagne et de la rédemption qui vient ensuite, tente de «s'impliquer à fond» dans sa nouvelle communauté¹⁰⁴, mais il semble croire que cette implication provient d'un désir sincère, volontaire et toujours constant de devenir Iroquois; il dépeint d'ailleurs un «jeune Radisson [qui] semblait heureux en Iroquoise». Or, nous avons vu que le processus d'incorporation de Radisson à la société iroquoise n'a rien de constant, ni de catégorique; il fluctue au rythme des altercations et des perceptions, se modifie dans l'action. S'il paraît parfois s'acclimater à ce nouveau milieu et y nouer des liens, Radisson donne en d'autres occasions l'impression de se plier aux exigences de la situation simplement parce qu'il espère pouvoir un jour en sortir en vie. Dans une perspective unifiante telle que celle de Fournier, la fuite définitive de Radisson pose problème, et l'explication qu'il nous en donne selon laquelle le jeune homme aurait «petit à petit» (alors que cela apparaît de façon plutôt soudaine dans son analyse) entendu «l'appel de l'Occident»¹⁰⁵, apparaît quelque peu insatisfaisante...

IV. CONCLUSIONS SUR L'INDIANISATION DE RADISSON

En somme, Radisson fut forcé de faire partie du groupe des Iroquois; il se soumit ensuite à l'expérience de leur mode de vie, se liant du même coup de façon toujours plus étroite avec les membres de sa famille adoptive et possiblement avec une conjointe iroquoise. Il semble qu'une distinction doive être faite entre ce groupe d'appartenance primaire et le reste de la nation. C'est d'abord et avant tout aux relations proches qu'il entretenait au sein de sa famille que Radisson fut attaché et par rapport à elles qu'il ressentit un devoir de loyauté. Radisson a sincèrement aimé les membres de sa famille adoptive (il répondra ceci aux Hollandais qui s'étonnaient de ce que ses "apparentés", qui hurlaient et appelaient pour le jeune homme aux murs de la ville, puissent l'aimer autant: «mais l'amour engendra cela, comme le dit bien le proverbe romain, "Fais comme ils font"»¹⁰⁶). Nous avons cru comprendre de cette phrase que c'est parce que Radisson a lui-même aimé certains Iroquois que ceux-ci furent en mesure de lui témoigner pareil attachement. Mais, dans la deuxième partie de sa captivité surtout, l'appartenance ne semble pas s'être étendue au-delà de cet univers domestique.

Ainsi, bien qu'il ait adopté les habitudes de vie des Iroquois, et qu'il ait développé une compréhension notable de leur mode de pensée, son identité française demeura réfractaire à l'incorporation. N'ayant pas le sentiment de faire partie du groupe et étant conscient que certains Iroquois partageaient cette opinion, aucune obligation de loyauté ne le retint auprès de la communauté prise dans sa globalité; au contraire, la menace qui au début avait poussé notre ami à basculer dans l'univers iroquois, se perpétuant et s'accentuant-même, la nécessité de préserver sa vie le poussa à fuir.

L'essentiel à retenir de cette analyse de l'expérience indianisante qu'a vécue Radisson est sans contredit l'importance de la nuance. Il est possible d'interpréter de plusieurs façons les gestes contradictoires que Radisson a posés envers sa société d'adoption, de même que les paroles, souvent elles aussi paradoxales et parfois carrément impénétrables, avec lesquelles il a raconté ses actions. L'interprétation que nous proposons n'est qu'une possibilité parmi d'autres, mais elle apporte tout de même une certitude: en permettant de constater que la réalité est infiniment complexe (et que les perceptions qu'en ont eu les protagonistes le sont tout autant), notre analyse s'éloigne du stéréotype d'un Radisson devenu «parfait Indien» sous l'influence des Iroquois. À la limite, il n'était même pas nécessaire de se pencher sur la question, puisqu'il était manifeste, de par la fuite définitive de Radisson, que son indianisation n'avait pas été complète. C'est ce qui nous fait dire que ce qui lui a valu le qualificatif "d'être indianisé", ce n'est pas tant son aventure en Iroquoisie, mais plutôt la façon dont se caractérise son expérience coloniale. C'est à celle-ci que nous allons nous attaquer dans le prochain chapitre. Peut-être ferons-nous du même coup tomber quelques autres stéréotypes, ou du moins les nuancerons-nous...

Notes:

1. André Durand, *Pierre-Esprit Radisson*, Montréal, Lidec, 1993, p. 18.

2. Daniel Vaillancourt, *Des récits de voyages de Pierre-Esprit Radisson: une traduction*, Thèse de M.A. (Études littéraires), Université du Québec à Montréal, 1986, p. 55.

Nous avons choisi, afin de faciliter la lecture des citations tirées du récit de captivité de Radisson, d'utiliser cette traduction, effectuée par Vaillancourt. Les extraits cités sont repris textuellement, tels qu'on les trouve dans l'ouvrage de Vaillancourt; seuls les soulignements sont tributaires de notre initiative.

3. Ces définitions sont inspirées des notions du cours *Éléments d'ethnologie* (ANT 1013), donné à l'automne 1995 par le professeur Guy Dubreuil.

4. *Ibidem*.

5. Cette définition de l'*incorporation* est inspirée des notions apprises lors du cours *Aire culturelle: les autochtones du Canada* (ANT 3854) donné à l'hiver 1995 par le professeur Guy Lanoue.

6. Daniel K. Richter, *The Ordeal of the Longhouse*, The University of North Carolina Press, 1992, p. 35.

7. John A. Dickinson, «La guerre iroquoise et la mortalité en Nouvelle-France, 1608-1666», *R.H.A.F.*, 36 (1), juin 1988, pp. 35 et 38.

et

Norman J. Heard, *White into Red: A Study of the Assimilation of White Persons Captured by Indians*, Metuchen, The Scarecrow Press, Inc., 1973, p. 2.

8. Daniel Vaillancourt, «Figures de Radisson: de la cour aux bois», *R.A.Q.*, VOL XVII, no 3, 1987, p. 26. (Il y cite Bruce Trigger, *Natives and Newcomers*, Kingston et Montréal, Queen's-McGill University Press, 1985, pp. 185, 227.)

9. James Axtell, *The European and the Indian. Essays in the Ethnohistory of Colonial North America*, New York, Oxford University Press, 1981, pp. 172, 175.

Philippe Jacquin, *Les Indiens blancs. Français et Indiens en Amérique du Nord (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Payot, 1987, p. 183.

June Namias, *White Captives. Gender and Ethnicity on the American Frontier*, Chapel Hill & London, The University of North Carolina Press, 1993, p. 51.

et

Richter, *op.cit.*, p. 35.

10. Bruce Trigger, *The Children of Aataentsic*, McGill-Queen's University Press, Montréal and London, 1976, p. 72.

11. Richter, *op.cit.*, p. 67.

12. Denys Delâge, *Le pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du nord-est, 1600-1664*, Montréal, Boréal Express, 1985, p. 232.
13. Donatien Frémont, *Pierre Radisson. Roi des Coureurs de bois*, Winnipeg, Éditions de la "Liberté", 1936, p. 15.
14. Martin Fournier, *Pierre-Esprit Radisson. Coureur de bois et homme du monde (1652-1685)*, Nuit blanche Éditeur, 1996, p. 28.
15. Vaillancourt, *Des récits...*, p. 67.
16. Axtell, *op.cit.*, p. 200.
17. Vaillancourt, *Des récits...*, p. 66.
18. Axtell, *op.cit.*, pp. 184 et 201.
19. Vaillancourt, *Des récits...*, p. 64.
20. *Ibid.*, p. 65.
21. *Ibid.*, p. 63.
22. *Ibid.*, p. 64.
23. Axtell, *op.cit.*, p. 200.
24. Vaillancourt, *Des récits...*, p. 70.
25. Jacquin, *op.cit.*, pp. 181-182.
26. Trigger, *op.cit.*, p. 827.
27. Axtell, *op.cit.*, p. 190.
28. Delâge, *op.cit.*, p. 232.
29. Trigger, *op.cit.*, p. 827.
30. Vaillancourt, *Des récits...*, p. 72.
31. *Ibidem.*
32. *Ibidem.*
33. *Ibid.*, p. 73.
34. Axtell, *op.cit.*, p. 188.

35. Vaillancourt, *Des récits...*, p. 75.
- 36.-----, «Figures de Radisson...», p. 28.
37. Pour une mise en lumière de ce concept et des dimensions qu'il comporte (aspect relationnel, loyautés proches (émotives), loyautés lointaines (morales), etc...), voir l'ouvrage de George P Fletcher, *Loyalty: An Essay on the Morality of Relationships*, New York, Oxford University Press, 1993, 211 pages.
38. Vaillancourt, *Des récits...*, p. 75.
39. *Ibid.*, pp. 75-76.
40. *Ibid.*, p. 75.
- 41.-----, «Figures de Radisson...», p. 26.
42. Richter, *op.cit.*, p. 73.
et
Trigger, *op.cit.*, pp. 827-829.
43. *Ibid.*, p. 829.
44. *Ibid.*, p. 836.
45. *Ibidem.*
46. Richter, *op.cit.*, p. 70.
47. Trigger, *op.cit.*, pp. 836, 840.
48. *Ibid.*, p. 830.
49. Richter, *op.cit.*, p. 69.
50. *Ibid.*, p. 66.
51. Jacquin, *op.cit.*, pp. 181-182.
52. Axtell, *op.cit.*, p. 195.
et
Delâge, *op.cit.*, p. 232.
53. Richter, *op.cit.*, p. 69.
54. *Ibidem.*
55. Delâge, *op.cit.*, p. 231.

56. Vaillancourt, «Figures de Radisson...», p. 27.

57.-----, *Des récits...*, p. 82.

58.*Ibid.*, p. 83.

59.*Ibid.*, p. 96.

60.Richter, *op.cit.*, p. 72.

61. Vaillancourt, «Figures de Radisson...», p. 26.

62.*Ibid.*, p. 28.

63.-----, *Des récits...*, pp. 38-39.

64.*Ibid.*, pp. 98-99.

65.Axtell, *op.cit.*, p. 191.

66. Vaillancourt, *Des récits...*, p. 97.

67.*Ibid.*, pp. 98-99.

68. Trigger, *op.cit.*, p. 831.

69. Vaillancourt, *Des récits...*, p. 100.

70.*Ibid.*, p. 116.

71.*Ibid.*, pp. 16-17.

72.*Ibid.*, p. 120.

73.*Ibid.*, p. 39.

74.*Ibid.*, p. 121.

75.*Ibidem.*

76.Axtell, *op.cit.*, p. 192.

et

Delâge, *op.cit.*, p. 232.

77. Vaillancourt, *Des récits...*, p. 121.

78.*Ibid.*, p. 123.

79.*Ibid.* pp. 121-122.

80. *Ibid.*, p. 122.

81. *Ibidem.*

82. Trigger, *op.cit.*, p. 830.

83. Vaillancourt, *Des récits...*, p. 122.

84. Richter, *op.cit.*, pp. 69, 72-73.

et

Trigger, *op.cit.*, p. 830

85. Vaillancourt, *Des récits...*, p. 99.

86. Trigger, *op.cit.*, p. 827.

87. Vaillancourt, «Figures de Radisson...», pp. 26-27.

88. *Ibid.*, p. 26.

89. Richter, *op.cit.*, p. 71.

90. *Ibidem.*

91. Louis Lavallée, *La Prairie en Nouvelle-France, 1647-1760. Étude d'histoire sociale*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1992, p. 22.

92. John Demos, *The Unredeemed Captive. A Family Story From Early America*, New York, Vintage Books, 1991, 315 pages.

93. Kathryn Zabelle Derounian-Stodola et James Arthur Levernier, *The Indian Captivity Narrative, 1550-1900*, New York, Twayne Publishers, 1993, pp. 5-7.

Axtell, *op.cit.*, pp. 171-176.

Heard, *op.cit.*, p. 3.

et

Jacquin, *op.cit.*, p. 183.

94. Heard, *op.cit.*, pp. 15-25, 44-48, 96-104.

95. Axtell, *op.cit.*, pp. 188-189, 206.

96. *Ibid.*, p. 206.

et

Vaillancourt, «Figures de Radisson...», pp. 25-26.

97. Axtell, *op.cit.*, p. 204.

98.*Ibidem.*

99.*Ibid.*, pp. 198-199.

100.Heard, *op.cit.*, pp. 131, 135.

101.*Ibid.*, p. 135.

102.*Ibid.*, p. 131.

103.Fournier, *op.cit.*, p. 30.

104.*Ibid.*, p. 29.

105.*Ibidem.*

106.Vaillancourt, *Des récits ...*, p.127.

III

RADISSON, EN NOUVELLE-FRANCE, UN COUREUR DE BOIS COMME LES AUTRES?

La fuite de Radisson, par laquelle il échappe à sa captivité, ne signifie pas qu'il ait rejeté totalement la société amérindienne: il en intégrera certains traits qui en côtoieront d'autres, plus typiquement européens.

Nous nous proposons, dans cette partie, de jeter plus de lumière sur la participation de Radisson à l'économie de fourrures de la Nouvelle-France, participation qui lui a souvent valu d'être associé au "type social" qu'on a appelé *coureur de bois*. Ce faisant, nous serons en mesure de déterminer dans quelle mesure il partage ou non les traits qui furent généralement attribués à la masse anonyme des hommes qui ont porté eux aussi cette étiquette. L'étude de l'épisode colonial de sa carrière nous amènera par ailleurs, de façon plus générale, à situer les activités de Radisson par rapport à l'expérience des autres colons.

I. RADISSON, UN IMMIGRANT COMME LES AUTRES?

Comparer le profil de Radisson avec celui des autres qui, comme lui, ont effectué la traversée pour tenter leur chance dans la colonie, constitue la première étape de notre démarche. Avant d'être un membre de la petite communauté transplantée, on est en effet, d'abord et avant tout, un immigrant en ces terres nouvelles.

Un «portrait-type» de l'immigrant s'est construit, au fil des ans, grâce au labeur de patients historiens, démographes et généalogistes, portrait qui, bien que se précisant sans cesse, demeure encore, malheureusement, fort élémentaire. Notre objet n'est pas ici d'en parfaire les grands traits, mais bien de voir dans quelle mesure Radisson s'insère ou non dans cette description schématique.

Le parcours de Radisson semble à première vue plutôt conforme aux principales caractéristiques généralement attribuées aux immigrants français en Nouvelle-France, en ce qui a trait notamment à l'âge et au sexe de ceux-ci. Ainsi, il s'insère grosso modo assez

confortablement dans un courant migratoire essentiellement jeune¹ et masculin², bien qu'il soit (arrivant, selon toutes probabilités, alors qu'il a entre 11 et 15 ans) relativement moins âgé que la moyenne des hommes qui ont immigré dans la colonie.

La jeunesse de Radisson lors de son arrivée nous incite à nous questionner sur les circonstances qui ont entouré sa migration et notamment sur les motivations qui furent à son origine.

Il a été affirmé que les principales raisons qui motivaient la majorité des immigrants étaient d'ordre socio-économique. On a notamment invoqué les «difficultés de [leur] existence»³, leur misère et la grande pauvreté dans laquelle ils vivaient⁴ pour expliquer leur décision de quitter leur sol ancestral (Dechêne a parlé de «migration volontaire pour raisons économiques»⁵). Celle-ci, est-il dit, avait quelque chose de «désespéré»⁶ et était inspirée par la nécessité fondamentale de survivre⁷.

Il semble qu'outre cette volonté de survie, d'autres immigrants aient voulu "mieux vivre", poursuivant l'objectif de s'élever dans la société, d'y acquérir du prestige⁸ et d'y accumuler de la propriété⁹. Peter Moogk résumait assez bien leurs intentions en identifiant leur désir d'être reconnus «as persons of property and distinction»¹⁰.

Est-il possible qu'un aussi jeune garçon ait, de son propre chef, décidé de s'embarquer pour la Nouvelle-France dans le but d'y assurer son avenir de la sorte? Il nous semble difficile d'attribuer à Radisson, compte tenu du jeune âge qu'il a au moment de son arrivée, les motivations économiques habituellement invoquées pour expliquer l'immigration en Nouvelle-France. Bien qu'il semble éventuellement s'être approprié ces objectifs de promotion sociale (notamment au contact de Groseilliers) et avoir construit sa carrière en fonction de ceux-ci, nous avons peine à concevoir que de telles ambitions aient pu pousser un garçon de onze ans à quitter sa terre natale pour des contrées aussi éloignées; il aura fallu soit qu'il se distingue assez nettement des autres jeunes de son âge, soit que des circonstances uniques l'y poussent... Nous y reviendrons.

À ces motivations d'ordre socio-économique correspond logiquement un profil social particulier du migrant-«type». Gabriel Debien a décrit la population immigrante comme étant composée en grande partie de pauvres et de mendiants¹¹. Leur misère a cependant été relativisée par d'autres auteurs. Trudel a affirmé que cette immigration était composée essentiellement (à 90%) de «petites gens»¹² dont un certain nombre jouissaient d'une aisance relative¹³, ce qui suggère que tous les migrants n'appartenaient pas à la catégorie sociale des plus démunis. Louise Dechêne, qui a décrit par exemple les portions nobles ou marchandes de la population immigrante, a spécifié que c'est le groupe des engagés qui était surtout composé des pauvres «sans indigence». Elle les qualifie comme étant peu instruits mais possédant toutefois un certain «sérieux» que l'on peut déduire du fait que l'ambition dont ils font preuve en tentant leur chance dans la colonie témoigne d'une attitude qui, croit-elle, n'est pas le propre de la «gueuserie»¹⁴.

Pour le peu qu'on en sait, divers indices nous permettent d'avancer que Radisson se conforme assez fidèlement au portrait social de l'immigrant que nous dépeignent Trudel et Dechêne. En effet, on sait notamment par Nute que son grand-père possédait une terre aux alentours d'Avignon (à Carpentras)¹⁵. Cette propriété ne suffit apparemment pas à assurer l'avenir de Pierre Esprit Radisson sénior qui, selon les archives de la ville, s'établit à Avignon vers 1607¹⁶. Nute mentionne aussi la possibilité que le Radisson ait été issu d'une longue lignée de notaires, mais cette hypothèse n'est pas encore prouvée¹⁷.

Ne connaissant pas hors de tout doute la profession de ses parents, l'origine sociale "modeste" de Radisson est accessible par le biais des activités de sa demi-soeur Marguerite qui, en Nouvelle-France, se mit au service de Jean Godefroy comme domestique¹⁸.

Le fait que Radisson sache par ailleurs lire et écrire (quoique son français écrit soit apparemment un peu rudimentaire¹⁹) permet de croire qu'il n'est pas issu des couches les plus complètement démunies de la société. Sur l'éducation de Radisson, Martin Fournier affirme qu'elle fut sans doute de courte durée, fondant son opinion sur le fait que ses connaissances religieuses semblent limitées, qu'il ne fait jamais de références à l'Antiquité et que sa langue écrite est maladroite²⁰.

Or, Radisson fait preuve, à notre avis, d'horizons remarquablement élargis, pour un membre des classes modestes de cette époque. Sa fameuse métaphore «We weare Caefars...» (dont Nute s'est inspirée pour intituler son ouvrage) donne en effet l'impression d'avoir affaire à un personnage qui possède tout de même une certaine culture. Il fait par ailleurs preuve, à quelques reprises, de connaissances relatives à d'autres pays d'Europe. Il parle notamment des barils utilisés en Espagne («& the reafon is that we found a barill broken as they ufe in Spaine») et des paysages de l'Italie, comme s'il y avait séjourné («I never faw a more incomparable country, for all I have ben in Italy; yett Italy comes fhorth of it, as I think...») ²¹. Il établit également une comparaison entre le panorama de la région des Grands Lacs et «the great vaft wilderneffes of Turkey land, as the Turques makes their pylgrimages» ²². Acquit-il ces connaissances par des voyages qu'il effectua réellement dans les pays qu'il mentionne, comme semblait le penser G.D. Scull, auteur de l'introduction de la première édition des *Voyages* de Radisson ²³? Lui furent-elles transmises par Des Groseilliers (serait-ce lui qui aurait visité ces contrées?) ou encore par les pères Jésuites que Radisson a notamment côtoyés lors de son voyage à la mission d'Onondaga? Le mystère planera sûrement encore longtemps sur la façon dont l'éducation de Radisson fut parfaite, hors des bancs des institutions officielles. Le fait demeure cependant qu'il semble posséder une perspective élargie sur le monde, qui n'est pas à négliger et par laquelle il se distingue.

Si les immigrants qui sont venus en terre coloniale étaient peu fortunés pour la plupart, ce ne sont cependant pas tous les pauvres de France qui ont effectué la traversée. Louise Dechêne, à ce sujet, faisait remarquer que les difficultés économiques qui caractérisent le XVII^e siècle ne frappaient pas sélectivement: tous étaient affectés ²⁴ (bien qu'à des degrés divers). D'autres motivations que les simples facteurs économiques doivent avoir eu un rôle à jouer dans le choix qu'ont fait certains méfortunés de remédier à leur situation difficile par une relocalisation en Nouvelle-France. Dechêne affirme d'ailleurs que des «sollicitations particulières» ont probablement été mises à contribution ²⁵.

Ainsi, il semble que la situation familiale unique de chaque migrant (l'histoire propre à chaque foyer, la micro-histoire des cas individuels) ait été un facteur déterminant dans la décision de s'établir en terre coloniale²⁶. Les réseaux de connaissances et d'apparentement en étaient un autre, ce qui cadre bien avec l'affirmation de Choquette selon laquelle le recrutement avait un «caractère personnel»²⁷. Les informations sur la Nouvelle-France transmises par un ami ou un parent qui avait effectué le grand saut jouaient apparemment bien souvent un rôle d'incitatif. Il semble que dans 53% des cas en effet, un immigrant venait rejoindre dans la colonie une connaissance ou un membre de sa famille déjà sur place²⁸.

Sous cet angle, l'expérience de Radisson se conforme assez bien à ce que l'on connaît des schèmes usuels de l'immigration, puisqu'on sait qu'il arrive probablement en Nouvelle-France pour y rejoindre sa demi-soeur Marguerite.

Les recensements de 1666, 1667 et 1681²⁹ nous apprennent par ailleurs que deux autres de ses soeurs, Élisabeth et Françoise, ont elles aussi établi domicile dans la colonie. Doit-on lire dans cette "agglomération" des membres de la famille Radisson en Nouvelle-France une stratégie familiale à long terme, sachant que les migrations de familles entières (et surtout de leur effectifs féminins) avaient ordinairement un caractère définitif³⁰?

Ou, doit-on penser que Radisson s'insère mieux dans le schéma de la migration conditionnelle des marchands issus des classes sociales intermédiaires qui, peu intéressés par le travail de la terre, selon Dechêne, retournaient en France advenant l'échec de leur aventure coloniale³¹? Il faut répondre par la négative à cette seconde proposition puisqu'à l'inverse de ces marchands qui déclaraient forfait et se repliaient dans la mère-patrie, Radisson démontre, lui, une persévérance notable et une foi puissante en ses projets, qu'il décide d'appliquer coûte que coûte, même si cela signifie recourir à une aide étrangère. Même si on ne sait pas hors de tout doute si ses intentions initiales étaient ou non de rester en Nouvelle-France une fois sa fortune faite, tout semble indiquer, à notre avis, que les stratégies de Radisson, destinées à lui apporter la richesse, impliquaient résolument les terres coloniales du nouveau continent.

Quoi qu'il en soit, il est fort probable que Radisson n'ait pas fait voile vers la Nouvelle-France seul, et ses soeurs de même après lui; il semble plus logique que Françoise et Élizabeth, qui devaient avoir respectivement environ deux ans de moins et de plus que leur frère³², aient accompagné Radisson dans son premier voyage vers la colonie. Si tel fut le cas, ce schéma migratoire ne diffère pas du comportement habituel des autres migrants qui, avant 1663, effectuent majoritairement la traversée en famille³³.

Nous serions aussi tentés d'expliquer la migration du clan des Radisson en nous inspirant d'un autre trait généralement associé aux mouvements vers la colonie. Jacques Mathieu a affirmé que plusieurs indices existaient à l'effet qu'un bon nombre de colons aient choisi de s'exiler en Nouvelle-France suite au décès de leurs parents ou du remariage de l'un d'eux³⁴. Il est alléchant en effet de soumettre l'hypothèse voulant que Radisson et ses soeurs soient venus rejoindre Marguerite dans de telles circonstances. Nute souligne que le contrat de mariage qui fut produit à l'occasion de l'union entre Marguerite et Médart Chouart DesGroseilliers ne donne pas, comme c'était la coutume de le faire lorsqu'ils étaient vivants, le lieu de résidence des parents de la mariée, Sébastien Hayet et Madelaine Hénault (alors qu'on mentionne celui des parents de l'époux); elle conclut donc, pour cette raison, à leur décès probable³⁵.

Que Sébastien Hayet ait quitté ce monde avant sa femme Madelaine est manifeste de par le remariage de celle-ci avec Pierre-Esprit Radisson, le père. Le contrat de mariage de Marguerite, qui date de 1653, informe donc sur le décès de sa mère Madelaine, qui est aussi celle de Radisson.

Pour ce qui est du père de ce dernier, divers scénarios peuvent être avancés: soit qu'encore vivant (il serait alors dans la soixantaine puisque né en 1590)³⁶, il ait choisi une nouvelle compagne (à ce moment, est-ce qu'une brouille quelconque expliquerait le départ de Radisson et probablement celui de ses deux soeurs avec lui ?), soit que son décès ait précédé celui de Madelaine et que cette dernière partie, les enfants se soient retrouvés orphelins, sans autre relation que leur demie-soeur résidant dans la colonie. Cette option apparaît plus probable et concorderait en outre avec le fait que lors de son transit en France à la sortie de sa captivité, Radisson ne semble pas y retrouver quelque parent laissé derrière. Dans ses écrits, il

ne fait d'ailleurs allusion aux membres de sa famille qu'à l'occasion de son retour en Nouvelle-France:

«I fearch diligently y^e means poffible for to end my voyage & render mefelfe neere my naturall parents and country people (...) I mean not to tell you the great joy I perceiv^d in me to fee thofe perfons that I never thought to fee more, & they in like maner wth me thought I was dead long fince»³⁷.

Peu importe ces dernières conjectures, il reste en définitive que Radisson, se fond assez aisément dans le flot des immigrants et ce, sous plusieurs aspects: sexe, âge, origine sociale et surtout pattern de migration tenant son origine d'une situation familiale particulière et organisé autour de réseaux d'apparentement ou de connaissances. Ce dernier aspect, qui met l'accent sur la situation propre à chaque immigrant et les liens qu'il entretient, est particulièrement significatif.

On en est même venu à affirmer que ces solidarités étaient plus importantes dans le processus migratoire que celles basées sur la provenance³⁸, qui ont pendant longtemps retenu l'attention des chercheurs et par lesquelles Radisson s'écartait distinctement du reste des immigrants (en effet, la région du Sud-Est de la France d'où il est originaire n'a contribué que très marginalement au courant migratoire français vers la colonie³⁹; il est un lieu commun que ce sont surtout les "pays" de la façade atlantique -dans une proportion de 67,6% au total⁴⁰- qui ont été à la source du plus grand nombre de départs vers la colonie).

Si l'on a, par le passé, été tenté d'attribuer beaucoup d'importance à la province d'origine, lui associant des traits de caractère que l'on disait "typiques" des migrants qui en étaient issus, il apparaît donc désormais que la provenance est moins importante qu'on ne l'aurait cru.

Outre les réseaux de connaissances, un autre facteur limite par ailleurs le caractère déterminant des solidarités régionales des immigrants: il s'agit de la mobilité dont ceux-ci ont fait preuve antérieurement à leur migration⁴¹. Il est admis que dans une forte proportion des cas, les immigrants qui se sont embarqués dans l'un des principaux ports qui ouvraient le continent européen sur l'Atlantique n'étaient pas issus directement de la ville portuaire ou de

ses environs immédiats, lesquels étaient le lieu d'aboutissement de migrations intérieures préalables⁴².

Cette mobilité interne comportait plusieurs niveaux. Un premier palier de migration se faisait de la campagne vers la ville⁴³. Une bonne partie des immigrants étaient en effet puisés dans le bassin des travailleurs urbains qui avaient des antécédents de mobilité et qui ne possédaient pas d'attaches à la terre⁴⁴. Un autre palier de migration se produisait dans le cadre de mouvements migratoires temporaires et structurés selon les circuits du travail saisonnier⁴⁵. Il existait une tradition de migration motivée par la recherche du travail, et on a remarqué que beaucoup de départs vers les colonies s'effectuaient dans le prolongement de ces circuits migratoires cycliques et temporaires⁴⁶.

Dans cette optique où une forte propension à la mobilité intérieure préexistait à la migration inter-continentale, Radisson et sa famille, encore une fois, ne font apparemment pas exception à la règle. En effet, alors que le père de Radisson était semble-t-il originaire d'Avignon, il a épousé une femme dont la provenance est méconnue mais dont on sait que le premier mari était originaire de Saint-Malo⁴⁷. Déjà, dans cette union, se dessine la mobilité de l'un ou l'autre des parents de Radisson (voire-même des deux). On retrouve aussi les traces de deux de ses soeurs à Paris (Marguerite dans la paroisse de Saint-Paul et Élisabeth dans celle de Saint-Nicolas du Chardonnet)⁴⁸, ce qui laisse présumer que la famille aurait possiblement fait incursion dans la capitale (qui était le lieu d'aboutissement de beaucoup de migrations intérieures) avant que certains de ses membres ne passent en Nouvelle-France.

Par conséquent, la marginalité apparente de Radisson attribuable à ses antécédents provençaux est contrebalancée, semble-t-il, par les comportements dont semblent faire preuve certains membres de sa famille et peut-être lui-même, de mobilité intérieure précédant le départ vers la colonie.

Ceci nous amène maintenant, en toute logique, à replacer dans son contexte la mobilité géographique externe de Radisson (et de ses soeurs), de même que le choix de leur destination qui s'est arrêté sur la colonie laurentienne.

On a autrefois expliqué la faiblesse de l'immigration en Nouvelle-France en prétendant que le peuple français, au XVII^e siècle, était de nature sédentaire. Dans cette perspective, ceux qui quittaient la France, peu importe vers quel endroit, tranchaient face au reste d'une nation que l'on décrivait comme essentiellement immobile. Or, des études récentes effectuées par Leslie Choquette ont allégué que les Français faisaient preuve d'un degré de mobilité tout à fait comparable à celui des habitants des autres pays d'Europe (de l'Angleterre par exemple), non seulement sur un plan intérieur, mais aussi à l'extérieur des frontières de la mère-patrie⁴⁹. Bien sûr, cet aspect de la thèse de Choquette est discutable puisqu'il est nécessaire de replacer les migrations françaises et anglaises par rapport à la population respective des deux pays. Si, toutes proportions gardées, les Français n'étaient pas aussi nombreux que les Anglais à faire preuve de mobilité, il reste qu'on ne peut tout de même pas nier l'existence d'un certain courant migratoire qui avait la France comme point d'origine.

Déplaçant par conséquent le centre de son attention du foyer d'origine de l'immigration vers ses points d'arrivée, la recherche plus actuelle en est donc venue à suggérer que c'est plus précisément dans le choix de s'établir en Nouvelle-France qu'un immigrant se distinguait du reste du flot migratoire français (et non dans le simple fait de migrer). Cette destination se serait en effet révélée fort peu populaire, les immigrants lui préférant, par ordre d'importance, d'autres pays d'Europe et les Antilles⁵⁰.

D'autres études ont démontré que quelque 30 000 Français auraient tout de même été portés par les flots de l'Atlantique jusqu'en sol colonial canadien et que 10 000 seulement seraient restés⁵¹. Ces chiffres suggèrent une nouvelle façon d'aborder le problème de la migration en Nouvelle-France. Plutôt que de considérer le seul fait de choisir la colonie laurentienne pour lieu de débarquement comme étant un signe de distinction, c'est l'acte d'y élire domicile de façon permanente, de s'y fixer, qui départagerait les uns et les autres.

Il faut cependant relativiser l'importance des retours en France en tenant compte du fait que dans bon nombre de cas, où la migration s'inscrivait dans le sillon des mouvements migratoires internes auxquels nous avons précédemment fait allusion, (notamment ceux reliés au travail) l'installation définitive dans la colonie n'était pas, à prime abord, l'objectif poursuivi. Bien des traversées devaient se faire dans un esprit essentiellement temporaire et revêtir le caractère d'une solution à court terme. Dans la continuité des mouvements cycliques saisonniers, la plupart des immigrants étaient, selon Moogk, «transients, not prospective settlers»⁵² et l'installation définitive dans la colonie devait nécessiter un changement de perspective significatif de la part des colons⁵³.

Quoiqu'il en soit, que l'on parle du faible pouvoir d'attraction de la colonie nord-américaine ou de sa capacité chancelante à retenir les immigrants, et bien que des propositions originales aient parfois été esquissées pour rendre compte de cet état de fait (on a par exemple mis en évidence le déséquilibre du marché matrimonial, invoqué le sous-développement de l'économie de fourrures et son faible besoin de main-d'oeuvre⁵⁴; on a aussi avancé que cette contrée n'inspirait pas outre mesure l'imaginaire des migrants potentiels et n'entretenait pas, notamment, le mythe des fortunes rapides⁵⁵; on a enfin pointé du doigt les idées préconçues sur la qualité douteuse des immigrants qui s'établissaient en Nouvelle-France⁵⁶) il reste que les mêmes sempiternelles raisons ont inmanquablement été invoquées à titre d'explication: rigueur du climat -hivers longs et glaciaux, courte saison végétative,...- affres estivales des assauts "maringouiniens", tourments des guerres iroquoises...

Alors, que dire de ceux qui sont restés, de ceux qui, comme les Radisson, ont bravé les éléments sur lesquels on fait généralement reposer la responsabilité du faible taux d'enracinement? Sans doute doivent-ils avoir trouvé la motivation nécessaire pour subir les "inconvenients" de la vie en Nouvelle-France, dans une certaine réussite de leur aventure coloniale. En d'autres termes, ils devaient probablement évaluer de façon positive leur expérience et le succès de leurs stratégies. Les autres, ceux qui sont retournés dans la métropole, n'ont probablement pas jugé suffisante leur progression économique ou sociale en terre coloniale.

La trajectoire de Radisson peut se comprendre dans cette perspective. Alors que l'on identifie souvent les difficultés relatives au climat, aux guerres iroquoises et à la situation économique comme étant susceptibles de décourager l'établissement définitif, ce sont curieusement, comme on pourra le voir, ces mêmes raisons qui semblent avoir joué en faveur du choix qu'il fit de rester dans la colonie, du moins pour un temps, histoire d'y tenter sa chance.

Radisson et son beau-frère, Médart Chouart DesGroseilliers, semblent en effet avoir misé sur ces éléments du cadre colonial qui, considérés en parallèle avec leurs aptitudes personnelles, firent partie de stratégies destinées à améliorer leur situation matérielle et sociale.

Il nous semble d'ailleurs que la décision prise par Radisson (et Groseilliers) de quitter la colonie (non pas pour retourner en France mais pour se rendre en Nouvelle-Angleterre), coïncide en quelque sorte avec un moment où, après avoir passé bon nombre d'années à tenter d'exécuter leurs plans, il apparaissait impossible aux deux hommes de les mettre en application dans le contexte de la Nouvelle-France.

II. RADISSON, UN COUREUR DE BOIS COMME LES AUTRES? : SES STRATÉGIES, LES FRUITS QU'ELLES ONT PORTÉS.

De façon générale, les particularités des coureurs de bois (considérés en tant que groupe), telles qu'identifiées par les historiens jusqu'à ce jour, demeurent pour le moins mal définies. Les commentaires à leur effet prennent plus souvent qu'autrement la forme de remarques vagues, qui calquent la plupart du temps les grandes lignes du discours formulé dans les sources du XVII^e siècle. La nuance, évidemment, surgit dans le cadre des analyses individuelles.

Or, l'étude du rôle joué par Radisson dans l'économie coloniale, qui vise à déterminer s'il n'était qu'un "simple" coureur de bois, est compliquée dans la mesure où il nous est évidemment impossible de répondre des motivations et de l'action individuelles de tous ceux qui participèrent à ce mouvement. À tout le moins arriverons-nous à situer Radisson par

rapport au portrait général, brossé dans l'historiographie, de cette catégorie particulière de colons et, ce qui est plus utile encore, nous rapprocherons-nous (en précisant la nature de ses activités), d'un niveau de compréhension du personnage qu'aucune simple attribution du qualificatif de coureur de bois n'aura pu engendrer.

D'autant plus que ce terme renvoie à un phénomène qui, on le sait aujourd'hui, est assez bien circonscrit dans le temps. En effet, bien que des hommes aient parcouru les bois dès les premiers temps de la colonie (pensons à Brûlé par exemple) et même si quelques commerçants sans permis étaient encore actifs au siècle suivant, c'est au cours des décennies 1670-1680 que les coureurs de bois furent particulièrement nombreux.

Dans cette optique, l'activité de Radisson et de Groseilliers se distingue en ce qu'elle précède cette période d'affluence relative des coureurs de bois dans l'Ouest. En effet, l'expédition de Radisson et de Groseilliers dans les Pays d'en Haut, en 1659-1660, survient à une époque beaucoup moins tardive (ce qui fait qu'on les a souvent identifiés comme étant parmi les premiers coureurs de bois que la Nouvelle-France ait connus) et somme toute relativement peu propice à de tels déplacements, puisqu'à cette époque, le "blocus iroquois" bat son plein. On s'entend en effet pour dire que ce n'est qu'après que la paix fut enfin rétablie, vers 1666-1667, que les Pays d'en Haut seront pris d'assaut par les coureurs de bois.

Comment expliquer cette précocité de Radisson et de son beau-frère? Étaient-ils inconscients, insensés, imprudents ou suicidaires?... Ou encore, avaient-ils une idée bien particulière derrière la tête? L'explication (du moins une suggestion de réponse) se trouve dans le contexte économique immédiat dans lequel ils manoeuvraient, tel que mis en lumière notamment par Thomas Wien⁵⁷.

Au moment où Radisson et son beau-frère se rendent dans la région des Grands Lacs, les Français sont encore peu nombreux à parcourir les bois; les deux beaux-frères sont parmi les seuls (sinon carrément les seuls) Blancs à s'y aventurer. Il est possible de formuler une hypothèse selon laquelle ce serait précisément cette exclusivité qui pousserait les deux beaux-frères à se rendre en terre autochtone, dans le cadre d'une stratégie particulière qu'ils auraient

élaborée en fonction de (ou en réponse à) la situation économique de la colonie. Dans l'éventualité d'une telle possibilité, Radisson et Groseilliers ne se distingueraient donc pas seulement des autres coureurs de bois par la précocité de leur action, mais aussi par le caractère particulier de celle-ci.

a) Le contexte économique, la stratégie.

À l'époque dont on parle, l'essentiel des fourrures qui parviennent à la colonie, outre celles du comptoir de Tadoussac, proviennent de la région des Grands Lacs. Or, l'approvisionnement se fait chancelant en raison des raids iroquois qui compliquent les déplacements et menacent la sécurité des convois. De plus, les intermédiaires autochtones qui font le voyage jusque dans la colonie ont encore des besoins limités envers les produits de traite européens.

Cette disponibilité de fourrures restreinte par le blocus et la demande réduite des autochtones pour les articles européens contrastent, dans la colonie, avec une offre de marchandises de traite mal contrôlée et subissant une pression à la hausse. Dans un contexte de libéralisation des échanges, les marchands se livrent en effet une concurrence effrénée (et dans une moindre mesure les habitants, qui taquinent le commerce des fourrures en guise d'activité parallèle au défrichage de leur terre, troquant parfois leurs grains, ainsi que des marchandises, contre des peaux) pour commercer avec les autochtones⁵⁸.

Cette situation, cette «mésarticulation» entre l'offre de marchandises européennes et la demande des Amérindiens pour celles-ci, dans un contexte de pénurie de fourrures, se traduit par des termes d'échange défavorables aux Français dans leurs activités de traite. En effet, une trop grande offre de produits européens, de même qu'une compétition trop développée, entraînent une pression à la baisse sur la valeur d'échange des marchandises de traite (et une pression parallèle à la hausse sur le prix des peaux), diminuant par conséquent le pouvoir d'achat des Européens⁵⁹.

Les Français, comme le montre Wien, effectuèrent de nombreuses tentatives pour échapper à la concurrence. Une façon consista à la contourner en quittant le cadre de la colonie pour se rendre dans l'Ouest, traiter directement avec les Amérindiens⁶⁰.

Radisson et Groseilliers semblent avoir misé sur leurs qualités individuelles (témérité, ruse, sang-froid, robustesse...), sur des habiletés essentielles, acquises lors de leurs expériences respectives (telles que la connaissance de la langue et de la psychologie des autochtones, leur adaptation au mode de vie qui prime dans les bois et sur les rivières...), de même, probablement, que sur un certain capital symbolique acquis au cours des années (surtout dans le cas de Groseilliers) et qui leur aurait valu le respect des Amérindiens, pour se glisser dans une position d'interlocuteurs privilégiés entre les peuples autochtones des Pays d'en Haut et les marchands coloniaux.

Ce faisant, ils se rapprocheront davantage des premiers "truchements" (de la trempe, par exemple, des Étienne Brûlé), ces ambassadeurs français en terres autochtones qui ne jouaient pas seulement un rôle économique et dont la présence chez les Amérindiens revêtait aussi une dimension plus politique. Profitant de leur position favorable pour développer un rapport particulier avec les alliés amérindiens, Radisson et Des Groseilliers auraient en effet revêtu, en quelque sorte, un statut diplomatique, en proposant aux autochtones la possibilité d'une alliance avec les Français, et en les incitant, de par ce fait, à mettre le cap sur la colonie lorsque des incitatifs purement commerciaux n'y seraient pas parvenus (les membres de l'alliance autochtone préféreraient en effet ne pas faire face seuls au danger iroquois et tenaient, selon leur coutume, à réitérer dans la colonie leur accord avec les Français)⁶¹.

Est-il possible que les deux beaux-frères aient eu le réflexe de faire valoir leur statut unique et exclusif auprès des marchands en proposant probablement de diriger vers eux les convois de fourrures à leur arrivée dans la colonie (grâce à l'ascendant qu'ils avaient sur les autochtones), moyennant un partage équitable des profits? Le contrat que Médard passa avec Charles LeMoyne, au retour du lac Supérieur, en 1660, rend cette proposition assez plausible⁶².

Radisson et Groseilliers ont donc possiblement misé sur un statut privilégié auprès des Amérindiens pour obtenir l'appui de certains marchands de la colonie, de façon à s'assurer l'exclusivité de la clientèle autochtone qu'on se disputait si chèrement. Ce faisant, ils ont utilisé ce qu'on pourrait appeler leur "indianisation" comme un moyen de parvenir à des fins qui relevaient plus typiquement de l'univers conceptuel européen (accroître leur prestige, réaliser des profits et grimper dans la hiérarchie sociale).

Même si le discours des historiens sur les coureurs de bois émane surtout de l'étude d'un phénomène qui se passe en des temps ultérieurs aux premiers voyages de Radisson et de Groseilliers, nous allons tout de même, dans les lignes qui vont suivre, nous servir de ce portrait général pour déterminer comment les comportements des deux beaux-frères se comparent aux stratégies de ces hommes qui ont sillonné les Pays d'en Haut à partir de 1670, pour ce qui est notamment des questions de l'attrait pour les sociétés amérindiennes et du désir d'évasion face aux contraintes de la société coloniale.

b) La stratégie versus le portrait-type du coureur de bois

On a souvent reproché aux coureurs de bois de nuire au développement harmonieux de la colonie. Missionnaires et historiens les ont accusés d'entraver le processus d'évangélisation des Amérindiens et d'avoir une mauvaise influence sur les autres colons en contribuant notamment au relâchement des moeurs⁶³. Lanctôt regrettait d'ailleurs le «libertinage» de ces coureurs de bois qui «font parade de leurs dissipations et désordres»⁶⁴.

Le reproche le plus ardent qui leur fut adressé par les historiens nationalistes québécois concerne cependant le fait que la course des bois amenait les hommes qui la pratiquaient à négliger le défrichement de la terre et sa mise en valeur. C'est dans cet esprit que Groulx qualifiera cette activité de «mal de la dispersion»⁶⁵ qui s'exerce «en rupture avec le cadre civilisé»⁶⁶ et qui n'attire que les «ratés»⁶⁷. Opposant leur mobilité à la sédentarité du mode de vie agricole, on accusera les coureurs de bois de «vagabondage» et de «désertage»⁶⁸.

Or, ces historiens ne concevaient pas que la période qu'ils étudiaient en était une de transition, comme le fait remarquer Wien, entre la colonie comptoir et la colonie de peuplement: «...les colons, les soldats et les autres, dit-il, ont fini par venir, marchandises en main (...), la colonie agricole [était] impensable sans sa diaspora commerçante»⁶⁹.

En outre, l'éloignement prolongé des coureurs de bois leur aurait permis (selon l'interprétation habituelle des sources) de se soustraire au contrôle des autorités coloniales, tant politiques qu'ecclésiastiques, dont l'exercice perdait de l'efficacité à mesure qu'on s'éloignait du centre du pouvoir et qu'on s'immergeait dans un territoire majoritairement peuplé d'Amérindiens⁷⁰. C'est par exemple Colbert qui mettait en garde Frontenac contre «des découvertes en dedans des terres si éloignées qu'elles ne peuvent jamais être habitées ni possédées par les Français»⁷¹ (où l'autorité des Français ne peut être effective). En 1670, Talon pour sa part affirmait quant à lui que la «façon de vivre» des coureurs de bois échapp[ait] à tout contrôle»⁷².

En fait, plus qu'une question de contrôle, l'inquiétude des dirigeants coloniaux avait sans doute beaucoup à voir avec "l'indépendance" des coureurs de bois (au sens de l'absence de leur dépendance) face aux cadres qui, dans un État "normal", assuraient leur maintien.

Selon plusieurs auteurs, une des principales motivations qui pouvaient donc pousser ces hommes au-delà des limites de la petite zone européenne vers des contrées "sauvages", pour reprendre les termes de l'époque, aurait été un ardent désir de se soustraire à l'autorité des dirigeants coloniaux, à la rigidité et à l'arbitraire de la structure sociale de type européen⁷³: un «besoin d'évasion»⁷⁴, un goût pour la «fuite»⁷⁵.

Bien sûr, pour un certain nombre de coureurs de bois qui ont sillonné les Pays d'en Haut au cours des années 1670-1680, «chaque voyage, comme l'a dit Dechêne, était un pas de plus vers cette émigration définitive»⁷⁶. Environ 150 à 200 de ces hommes sur un total de 668 étudiés par elle, soit approximativement 22 à 29%, auraient en effet décidé de quitter définitivement la colonie pour s'installer dans la région du Mississippi⁷⁷. Leur voix restera

cependant à tout jamais inaudible, vu que de par leur absence, ils n'ont pas laissé de traces qui énonceraient clairement leurs motivations.

Sûrement, la liberté relative dont Radisson et Groseilliers jouissaient dans les grands espaces, loin des instances du pouvoir colonial et au-delà du rayon d'action à l'intérieur duquel elles pouvaient exercer leur autorité, ne devait pas leur déplaire (comme le laissent entendre ces propos célèbres de Radisson: «We weare Cefars, being nobody to contradict us»⁷⁸.)

Par contre, Radisson et Groseilliers ne nous semblent pas avoir été du nombre de ceux pour qui la vie à l'indienne était un objectif en soi et qui voulaient fuir les contraintes de la civilisation européenne et chrétienne. En effet, ces deux "coueurs de bois" revenaient-ils toujours en terre coloniale, leur but n'étant pas, apparemment, de rester parmi les Amérindiens qu'ils visitaient. Aussi, lorsque le cadre de la colonie laurentienne leur apparaîtra trop lourd, leur réflexe ne sera pas de se retirer chez les nations autochtones qu'ils avaient l'habitude de côtoyer: ils partiront plutôt à la recherche d'autres structures de type européen qui pourraient être plus favorables à leurs projets.

P. Jacquin a mentionné que la "fuite" des coueurs de bois témoignait de leur refus de se conformer à la place et au statut que le pouvoir leur assignait, pouvant par conséquent être interprétée comme une sorte de rébellion⁷⁹.

Ce même auteur avance, précisant le type de rébellion auquel il fait référence, que le contact étroit avec les sociétés amérindiennes aurait amené les coueurs de bois à expérimenter des «valeurs [égalitaires] présentes en Europe à l'état de désir chez les dominés»⁸⁰; comme si ces hommes auraient pu en venir qu'à être à la source de pressions pour un ordre social moins hiérarchisé.

Nous abondons en partie dans le même sens, dans l'optique où nous considérons que Radisson et Groseilliers désiraient se hisser dans la hiérarchie sociale et y obtenir une autre place que celle que les structures existantes leur avaient assignée.

Il nous apparaît cependant fort peu probable que la constatation de l'égalitarisme amérindien ait amené les beaux-frères à remettre en cause l'ordre établi en lui-même; tout au

plus aurait-elle pu exacerber chez eux un certain mécontentement par rapport à l'arbitraire des décisions prises par les détenteurs de positions privilégiées (qui bien souvent, à cette époque, se concentrent dans un même petit groupe d'individus⁸¹) lorsque celles-ci ne les favorisaient pas et sans doute aussi, dans ces occasions, accroître leur insatisfaction face à leur place dans le système colonial.

Radisson et Groseilliers ne nous semblent pas contester que certains membres de la société possèdent plus que d'autres, ils veulent tout simplement faire partie du groupe des privilégiés. Leurs "escapades" en terre amérindienne nous apparaissent d'ailleurs destinées, non pas à fuir l'ordre établi dans la colonie, mais plutôt à le contourner et même à l'utiliser de façon à s'y réinsérer éventuellement dans une position qui serait pour eux plus avantageuse: ils ne partaient aux Pays d'en Haut que pour mieux revenir dans la société blanche.

Comme on vient de le voir, les beaux-frères semblent faire valoir comment leur témérité («neither was there one that had the courage to undertake what wee have done...»⁸²), de même que leurs habiletés particulières, acquises et développées au cours des expériences uniques qu'ils ont vécues (ce qu'on pourrait appeler leur "indianisation"), font en sorte qu'ils possèdent un statut particulier d'intermédiaires auprès des autochtones et ce, de façon à se présenter comme des êtres indispensables au profit des marchands auxquels ils s'adressent (et, par ricochet, à la prospérité générale).

La course des bois (la stratégie originale qu'ils semblent avoir appliquée pour échapper à la concurrence et s'assurer en quelque sorte le monopole des échanges avec les Amérindiens) représentait pour Radisson et son beau-frère une façon d'améliorer leur position dans la hiérarchie sociale.

c) **"L'indianisation", composante nécessaire de leur stratégie.**

Denys Delâge notait fort à propos que les comportements indianisés des coureurs de bois n'étaient pas nécessairement signes d'un abandon des éléments du cadre conceptuel

européen. Selon lui, en effet, les coureurs de bois ont utilisé leur compréhension du mode de pensée amérindien en fonction de «schèmes européens»⁸³.

Pour Radisson et Groseilliers, de même, en toute probabilité, que pour d'autres coureurs de bois, "l'indianisation" ou l'adaptation au mode de vie et de pensée indien, faisait donc essentiellement partie d'un plan de carrière visant à se tailler une place meilleure dans le monde des Blancs, et non, comme ce fut le cas pour certains autres, le résultat de la séduction que pouvaient exercer les plaisirs et les libertés de la vie amérindienne. Trigger tenait d'ailleurs les propos suivants au sujet des premiers hommes qui ont séjourné parmi les nations autochtones, (ces "truchements" tels que Brûlé ou Marsolet), propos que nous considérons vrais pour les coureurs de bois ultérieurs:

«Reprenant contact au moins une fois par an avec la colonie, chacun de ces hommes restait conscient des occasions d'avancement offertes par cette nouvelle société (où le rang social comptait tant) et qui finalement l'emportaient sur les attraits de la vie indienne»⁸⁴.

La vie à l'indienne ne comportait d'ailleurs pas que des "attraits". Gagner son pain de cette façon n'avait rien d'un pique-nique par un bel après-midi d'été, comme ont pu le suggérer des historiens comme Mandrou par exemple, qui a parlé de l'«appât du gain *facile*»⁸⁵ de la course des bois ou Lanctôt qui a souligné l'attrait des «profits *rapides*»⁸⁶ amassés par la course. Radisson lui même remarquait l'aisance avec laquelle certains pouvaient prétendre, se contentant de discourir sans passer à l'action, que courir les bois était agréable et accessible à tous, alors que la réalité s'avérait souvent beaucoup plus ardue (surtout à cette époque où la menace iroquoise pesait sur eux):

«What fairer baftion then a good tongue, especially when one fees his owne chimney smoak, or when we can kifs our owne wives or kiffe our neighbour's wife [Radisson se permet ici une petite pointe d'humour en passant...] wth eafe and delight? It is a ftrange thing when victualls are wanting, worke whole nights & dayes, lye downe on the bare ground, & not allwayes that hap, the breech in the watter, the feare in y^e buttocks, to have the belly empty, the wearineffe in the bones, and drowfineffe of y^e body by the bad weather that you are to fuffer, having nothing to keepe you from fuch calamity»⁸⁷.

Radisson et Des Groseilliers devaient espérer tirer éventuellement des avantages notoires de ces activités, pour endurer ainsi les facettes moins attrayantes de leur métier.

Si, dans la colonie et ailleurs, l'indianisation (non seulement au plan logistique, mais également au niveau de la création de relations privilégiées avec les Amérindiens) pouvait s'avérer un atout de taille pour négocier à la hausse son statut, c'est donc qu'elle était, en territoire autochtone, une nécessité, que ce soit pour la simple survie ou pour le succès commercial des voyages.

D'une part, dans la mesure où les rapports économiques entre Blancs et autochtones étaient modelés selon la logique amérindienne du don et du contre-don, les coureurs de bois devaient inévitablement faire usage des façons de faire des Amérindiens afin de gagner leur confiance, dans l'ultime but de tirer de ces liens des avantages commerciaux profitables.

Ainsi, conformément aux procédures habituelles des échanges, Radisson avait coutume d'entamer les relations en faisant don de cadeaux aux nations amérindiennes qu'il visitait. Ainsi, disait-il: «Amongft fuch a rowifh kind of people a guift is much, and well beftowed, and liberality much eftemed»⁸⁸.

Ayant développé une compréhension aigüe de leur mode de pensée, lui et Groseillers étaient, de plus, devenus fort efficaces dans l'utilisation de la rhétorique, telle que les autochtones y avaient recours, chaque cadeau ayant une signification particulière. Par exemple:

We deftinated 3 prefents, one for the men, one for the women, and the other for the children, to the end that they fhould remember that journey (...) The firft was a kettele, two hattchetts, and 6 knives, and a blade for a fword. The kettle was to call all nations that wesre their friends to the feaft wth was made for the remembrance of the death (...), The knives weare to fhew that the ffrench weare great and mighty, and their confederats and friends. The fword was to fignifie that we would be mafters both of peace and warrs, being willing to healpe and releive them, & to deftroy our Ennemyes wth our armes»⁸⁹.

Cette dernière citation introduit un autre aspect de l'insertion des coureurs de bois dans l'univers amérindien. Les sociétés autochtones, comme l'a fait remarquer Delâge, imposaient aux coureurs de bois la condition de participer à leurs guerres, s'ils voulaient être autorisés à prendre part aux échanges⁹⁰.

Bien que dans le discours qu'ils tiennent aux autochtones, Radisson et Groseilliers se placent généralement en position de supériorité et donnent l'impression que cette aide militaire qu'ils accordaient était donnée librement, presque dans un esprit de charité, ils n'avaient en réalité pas vraiment le choix de procéder autrement puisque les rapports économiques étaient, comme Delâge, «investis d'une logique autre, celle du politique»⁹¹.

Il ne faut donc pas prendre tous les propos de Radisson au pied de la lettre et se méfier des phrases comme la suivante, qui véhiculent l'illusion (découlant du fait que Radisson propose un récit "intéressé" de ses aventures) que les décisions qu'il prend émanent toujours de son propre chef: «I offered myfelfe wth a free will, to lett them fee how willing I was to defend them; that is the onely way to gaine the hearts of those wildmen»⁹².

Alors que cette même citation fait dire à Fournier que:

«C'est donc à partir d'une position de force fondée sur un engagement personnel et tangible (militaire) au sein des communautés amérindiennes que Radisson et Groseilliers auraient progressivement gagné de l'influence dans ces communautés et réussi à atteindre leurs objectifs commerciaux»⁹³,

il nous semble plus réaliste, considérant la nature du contexte dans lequel les beaux-frères se trouvent, de supposer que Radisson ne disposait pas vraiment de "free will"...

L'implication de Radisson et de Groseilliers dans les conflits amérindiens ne se limita pas à des promesses proférées lors de leurs allocutions, elle dut, en d'autres occasions, être poussée jusqu'à des seuils plus tangibles. Radisson, par exemple, fait le récit de participations réelles aux rituels guerriers et funèbres des autochtones, où il donne l'impression de s'identifier à ces derniers dans l'action:

«After we mourned enough for the death of our deare countrymen that where flained coming up, we take leave of each other wth promife of amitie & good correpondence (...) as for the affittance of ftrength, if the ennemy fhould make en affault»⁹⁴.

et

«...Many liked the occupation, for they filled their bellyes wth the flefh of their ennemyes. We broiled fome of it and kettles full of the reft. We bourned our comrades, (...) The greateft marke of our victory was that we had 10 heads and foure prifoners, whom we embarked in hopes to

bring them into our countrey, and there to burne them att our owne leafures for the moft fatiffaction of ou wives. We left that place of mafacre wth horrid cryes. Forgetting the death of our parents, we plagued those unfortunate. We plucked out their nailes one after another...»⁹⁵

Cet épisode où Radisson semble se fondre à un niveau très poussé au groupe autochtone, tant dans la pratique que dans son discours, ne témoigne pas, à notre avis, de son incorporation totale à leur mode de vie ou de son abandon des pratiques européennes. L'identification apparente de Radisson (le "We" qu'il utilise) s'insérerait plutôt dans le cadre d'un moment où les Amérindiens sont particulièrement en charge de la situation et se comprend donc dans la mesure où elle est un instrument privilégié, obligé, pour gagner leur confiance et se faire accepter d'eux. Jacquin remarquait d'ailleurs qu'«il ne suffisait pas de prouver que l'on était capable de vivre à l'indienne, [mais qu'] il fallait se faire reconnaître comme un membre à part entière du clan ou de la tribu»⁹⁶. Radisson connaissait bien, on s'en souvient, pour l'avoir expérimenté lors de sa captivité, la portée que pouvait avoir sur l'opinion populaire, un geste tel que celui de se joindre aux combats de la nation.

Il se pliait par ailleurs à d'autres rituels, dont il avait aussi fait l'expérience lors de sa captivité, destinés à solidifier les liens qu'il nouait avec les peuples autochtones. Comme plusieurs autres coureurs de bois, il créait des liens symboliquement en se faisant "adopter" par les chefs des nations qu'il visitait: «I tooke this man for my ffather and y^e woman for my mother, foe the children confequently brothers and fifters. They adopted me. I gave every one a gift, and they to mee»⁹⁷.

Il n'est pas improbable non plus que Radisson ait agi comme le faisaient la plupart des coureurs de bois en renforçant ces liens symboliques par la création de véritables unions lors de ses passages dans les terres autochtones. Les «our wives» qu'il glisse à quelques reprises dans son discours le laissent supposer. Rien n'indique cependant que ces "fraternisations" aient toujours été réalisées dans le but conscient d'accroître son intégration au sein du groupe de façon à établir un meilleur commerce...

Tous ces efforts pour correspondre aux normes amérindiennes, tous ces échanges de bons procédés s'expliquent enfin par le contexte où évoluent les coureurs de bois en général et Radisson plus particulièrement. En effet, les coureurs de bois sont minoritaires dans un pays résolument autochtone et dépendent donc de la bonne volonté des occupants du territoire qui permettent leur présence et leur servent de guides. D'ailleurs même en se conformant aux normes régissant les relations amérindiennes, Radisson et Groseilliers n'étaient pas toujours rassurés sur leur sort...

Ainsi, bien que Radisson tienne généralement des propos paternalistes concernant ses relations avec le Amérindiens (tels que, par exemple: «Thofe wildmen, thinking to be loft, obeyed us in every thing, telling us every foot, "Be chearfull, and difpofe of us as you will, for we are men loft"»⁹⁸ et «... being yhe mafters of their lives, and could difpofe of them as we would, as well of the peace as of the warrs...»⁹⁹), laissant entendre que son autorité est considérable¹⁰⁰, il ne faut pas conclure trop tôt à la «soumission»¹⁰¹ des autochtones.

On peut en effet entrevoir dans certains autres passages de son récit, la possibilité que lui et Groseilliers soient moins "tout-puissants" qu'il ne le laisse entendre. Par exemple, les beaux-frères croiront bon de faire un cercle de poudre à fusil autour de la cabane qu'ils occupaient, par mesure de protection¹⁰²; ils mentiront en une autre occasion sur la localisation de leurs marchandises, par peur, dira Radisson, de se faire tuer par ceux qui désiraient mettre la main sur ces provisions¹⁰³; à un autre moment, ils se retrouveront en situation précaire, n'ayant plus d'armes ni autres marchandises, et se méfieront de leurs alliés:

«...& wth out any merchandife, of fcarce having one knife betwixt us both, fo we weare in a great apprehenfion leaft that the hurrons fhould, as they have done often, when the ffathers weare in their country, kill a frenchman»¹⁰⁴.

Cette dernière partie: "kill a frenchman", sans doute ajoutée par Radisson pour susciter l'intérêt de son public Anglais et pour se mettre en valeur, fait peut-être référence au cas de Jacques Douart, tué en 1648. Dans le cas où son arrivé en Nouvelle-France daterait de 1646, Radisson, aurait été présent en sol colonial lors de cet incident; s'il est arrivé en 1651-1652, il aurait aussi pu entendre parler de cet événement qui a secoué la colonie¹⁰⁵.

Il reste que les autochtones, désireux d'obtenir des marchandises de traite, n'avaient pas avantage à briser les liens d'échange qu'ils entretenaient avec ceux qui les fournissaient en produits européens. L'alliance que Radisson, Groseilliers ou quelque'autres coureurs de bois ont conclue, reposait donc sur une sorte d'équilibre des pouvoirs. Radisson témoigne d'ailleurs de la dépendance mutuelle qu'entretenaient les Français en général et les autochtones; parlant de la menace iroquoise et des projets de l'expédition de Dollard au "Long Sault", il a ces commentaires:

« Att y^e other fide wthout doubt had notice that y^e travelers weare abroad, and would not faile to come downe wth a company, and to make a valiant deede and heroick action was to defstroy them all, and confequently make the ffrench tremble as well as the wildmen, ffor the one could not live wthout the other: the one for his commodities. the other ffor his caftors (...)¹⁰⁶

d) L'évolution de leur stratégie et le départ de 1662

Ainsi, Radisson et Groseilliers semblent avoir fait une analyse fine et perspicace du contexte économique qui prévalait, à leur époque, dans la colonie. Si leur présence dans la région des Grands Lacs témoignait sans doute initialement d'une tentative de résoudre un problème immédiat de l'économie coloniale, leur intérêt subséquent pour la Baie d'Hudson et les efforts qu'il ont déployés pour appliquer leur stratégie dans cet endroit plus propice, semblent indiquer que Radisson et Groseilliers possédaient aussi une compréhension plus large du fonctionnement du commerce des fourrures nord-américain.

En vertu de leur stratégie initiale de s'assurer l'exclusivité des relations avec les autochtones pour négocier des ententes favorables avec les marchands de la colonie, ils n'avaient pas avantage à ce que d'autres qu'eux prennent d'assaut les Pays d'en Haut. Or, comme il a été dit, la paix avec les Iroquois correspond à l'ouverture de l'Ouest à tous les braves qui en entendaient l'appel et qui manifestaient le désir de s'y aventurer. Pour Radisson et Groseilliers, cela aurait signifié la fin de leur relation privilégiée et exclusive avec les Amérindiens de ces régions, la perte de leur statut spécial d'intermédiaires: la fin d'un contexte favorable à la réalisation de leurs visées monopolistiques.

Ont-ils pressenti que le conflit iroquois tirait à sa fin? (Trudel affirme que divers indices -que de fins observateurs tels que Groseilliers et Radisson étaient probablement, selon nous, en mesure de percevoir- faisaient en sorte qu'en 1662, «On avait tout de même (...) lieu d'espérer en une paix prochaine.»¹⁰⁷)

Toujours est-il que Radisson et Groseilliers ont, en toute vraisemblance, entrevu la possibilité, suite aux discours que leur ont probablement tenus les autochtones au sujet de la "mer du Nord", d'appliquer leur stratégie à un autre endroit où les Européens n'auraient pas encore pénétré et qui serait plus propice que les Pays d'en Haut pour l'application de leur stratégie d'exclusivité: la Baie d'Hudson. D'une part, les fourrures y sont de meilleure qualité; d'autre part, la région se prête bien à l'établissement d'un comptoir (type de colonie qui sied mieux à leurs projets monopolistes); enfin, il est possible d'atteindre l'endroit par la mer ce qui éviterait les intermédiaires ainsi que les voyages longs et pénibles à travers le territoire...

En définitive, les historiens ont toujours noté, et avec raison, l'importance de la "Mer du Nord" dans les projets de Radisson et de son beau-frère des Groseilliers. Mais, le lien entre la Baie d'Hudson et la région des Pays d'en Haut n'a jamais, quant à lui, été établi et formulé clairement; si ces deux projets ont été considérés comme deux étapes distinctes de leur carrière, ils n'ont pas encore été abordés comme la résultante de l'application d'une même stratégie qui aurait consisté à s'assurer un statut d'intermédiaires privilégiés, fondé sur une exclusivité à la fois dans leurs rapports avec les Amérindiens et les entrepreneurs.

Lorsque nos deux compères se seront depuis longtemps tournés vers la Baie d'Hudson et auront concentré leurs efforts à l'établissement d'un comptoir dans cette région, les coureurs de bois "canadiens" se déploieront encore dans la région des Grands Lacs, ce qui laisse entendre que Radisson et Groseilliers n'étaient pas des coureurs de bois tout à fait comme les autres...

Mais là encore, la Nouvelle-France n'offrait pas, en 1662, les conditions requises pour que la stratégie probable des deux beaux-frères, puisse être appliquée dans cette nouvelle zone d'exploitation...

On devine en effet une concurrence entre divers groupes d'intérêt (parmi lesquels les Jésuites) concernant l'accession à la Baie d'Hudson, et les textes de Radisson nous laissent croire que lui et son beau-frère en viendront à se les aliéner (nous y reviendrons dans le prochain et dernier chapitre).

D'une part, le gouverneur d'Argenson leur fera un accueil dont ils se plaindront, au retour de leur voyage du lac Supérieur, leur imposant des amendes pour être partis sans son approbation et les obligeant à payer les taxes sur les fourrures.

D'autre part, des voyages vont s'organiser, visant à atteindre ce plan d'eau qui intrigue beaucoup, lesquels feront compétition aux projets des deux associés. Radisson témoigne d'ailleurs de l'intérêt suscité par la Baie d'Hudson dans le passage suivant de ses récits:

«For they spoke to me in this manner: "In which country have you been? From whence doe you come? For wee never faw y^e like. From whence did come fuch excellent caftors? Since your arrivall is come into our magazin very near 600,000 pounds Tournois of that filthy merchandife, which will be prized like gold in France." And them were the very words that they faid to me»¹⁰⁸.

Après la tentative avortée de Jean Bourdon d'atteindre la Baie d'Hudson par la mer, en 1657, c'est par voie de terre que s'effectueront les prochains efforts. Les Jésuites, notamment, mettront sur pied une expédition qui devait emprunter le Saguenay, ce qui vexera fort Des Groseilliers qui, selon Fournier, considérait cette voie «impropre au commerce»¹⁰⁹ et prônait les avantages, pour l'approvisionnement du comptoir commercial, de s'y rendre par bateau (Radisson ne cachera pas non plus, dans ses récits, son antipathie envers certains Jésuites intéressés par le commerce et se dressant comme concurrents potentiels).

Les deux associés ne réussiront donc pas, dans la colonie, à rallier les appuis nécessaires à leur projet d'atteindre la Baie d'Hudson par la mer, obligeant Groseilliers à se tourner vers la France pour aller chercher là quelque soutien, qui d'ailleurs leur fera faux bond.

On ne partagera pas, apparemment, leur opinion sur la meilleure façon d'atteindre la "Mer du Nord". Serait-ce, en partie, faute de moyens ou de compétence? Ces propos de Radisson, qui décrit aux Amérindiens de la Baie d'Hudson la différence qui existe sur ce plan entre les Français et les Anglais, peuvent le laisser croire:

«I faid afterwards in pefence of his people that the French were not good feamen, that they were afraid of the icebergs which they would have to pafs acrofs to bring any merchandife, befides, that their fhips were weak & incapable of refiftance in the northern feas; but as to thofe of the English, they were ftrong, herdy, & enterprifing, that they had the knowledge of all feas, & an infinite number of large & ftrong fhips which carried for them merchandifes in all weathers & without ftoppage»¹¹⁰.

Il apparaît probable que les deux compères prendront la décision de quitter la colonie lorsqu'il leur semblera impossible d'exécuter leur plan, destiné à extirper le maximum de profits du commerce des fourrures. Nous reviendrons sur les détails de ces événements dans le chapitre suivant, portant sur le clientélisme.

Après leur départ pour les colonies américaines en 1662, l'intérêt suscité par la Baie d'Hudson s'assoupira, pour un temps du moins, jusqu'à ce que les actions des deux hommes ne l'éveillent à nouveau...

III. CONCLUSION: LES RÉSULTATS DE LA STRATÉGIE EN NOUVELLE-FRANCE

Louise Dechêne a affirmé que dans la colonie, le commerce était la principale voie par laquelle réaliser sa promotion sociale¹¹¹. Trigger ajoutait par ailleurs (faisant référence aux premiers "truchements" auxquels Radisson et Groseilliers ressemblent de par le caractère "diplomatique" de leur statut particulier) qu'une carrière d'interprète auprès des Amérindiens représentait, dans le contexte colonial, une bonne opportunité d'améliorer la qualité de son statut, notamment par l'expérience et les revenus qu'elle permettait d'acquérir¹¹².

Après avoir mis au jour la spécificité possible de la stratégie de Radisson et de Groseilliers, reste à se pencher sur le degré de réussite de celle-ci en Nouvelle-France, ou plus justement sur les raisons de son échec (puisque les beaux-frères quitteront la colonie laurentienne en 1662, vraisemblablement pour mettre leur projet monopoliste en application auprès, cette fois-ci, des marchands de Nouvelle-Angleterre).

Quelques indices, bien que ténus, nous font penser que les projets stratégiques de Radisson et de Groseilliers ont connu un certain degré de succès, pour un temps du moins, et leur ont conféré un quelconque prestige social (l'activité d'explorateur était apparemment source de valorisation pour ceux qui la pratiquaient¹¹³.)

Radisson souligne en effet l'appui de la population à leur égard et «l'amour» qu'elle leur portait: «Every one knows what good services we had done to the countrey, and loved us, y^e inhabitants as well as the fouldiers»¹¹⁴. Il nous apprend aussi que Médard était capitaine des Trois-Rivières, titre et fonction qui était semble-t-il un honneur non négligeable¹¹⁵ et que l'on devait réserver aux hommes dont on respectait la valeur et l'autorité.

La traite semble donc avoir apporté à Radisson et Groseilliers une quelconque notoriété face aux autres habitants de la colonie. Quant à savoir si leur situation matérielle fut elle aussi modifiée pour le meilleur, les indices sont (encore une fois) très partiels dans le cas de Médard Chouart et muets pour ce qui est de Radisson.

Groseilliers, on le sait grâce à Trudel, avait les moyens de se payer des serviteurs¹¹⁶ et a donc dû jouir, pendant un certain temps, d'une aisance relative. Il ne semble pas cependant (ou plutôt sa femme) avoir toujours vécu dans l'opulence (Marguerite fut en effet souvent appelée à comparaître devant les tribunaux pour défendre son mari contre ses nombreux créanciers lorsque celui-ci était absent¹¹⁷).

Considérant qu'il est plus facile de tourner le dos lorsqu'il n'y a rien derrière qui nous retient, nous déduisons qu'en 1662, leur situation ne devait pas être suffisamment reluisante pour qu'ils en soient satisfaits, puisque les deux beaux-frères prendront la décision de quitter la colonie, vraisemblablement pour tenter d'aller chercher ailleurs les appuis qui leur permettraient de mettre en application leur stratégie monopoliste et ainsi arriver à de meilleurs résultats que ceux engendrés par leurs efforts en Nouvelle-France (à moins qu'ils soient aussi partis dans le but d'échapper à leurs créanciers...¹¹⁸

Le départ des deux associés doit-il nous faire conclure au manque de pertinence de leur stratégie, dans le contexte de cette société nouvelle où la possibilité d'ascension sociale dépendait surtout, nous dit Trudel, de l'initiative individuelle (de la valeur des stratégies mises en oeuvre par les individus)¹¹⁹?

Certains auteurs ont décrit la colonie comme étant un lieu propice à l'ascension sociale, caractérisé par un intense «brassage social»¹²⁰, par ce que Delâge a appelé un «certain flottement»¹²¹ propre aux sociétés en gestation, où la réussite dépendait encore du dynamisme individuel et des conditions économiques et sociales plutôt que du rang conféré par la naissance.

D'autres, comme Christophe Horguelin, ont remis en perspective cette propension à la mobilité ascendante en soulignant la permanence de l'ordre et des structures d'Ancien Régime dans les mentalités¹²². Horguelin note que les familles de basse extraction qui avaient réussi à s'élever dans la société ont fait face à des problèmes de légitimité et devaient avoir recours à des alliances, notamment avec le clergé, pour se maintenir dans leur position¹²³. Il signale par ailleurs que ce sont surtout les familles qui étaient déjà nobles ou favorisées au moment de leur départ de France, qui ont le mieux tiré leur épingle du jeu dans la colonie¹²⁴.

La position sociale de départ avait donc encore un rôle à jouer dans les destinées des colons, que ce soit la sienne propre ou celle des gens avec lesquels on pouvait s'associer ou desquels on recevait faveurs et support.

Si la stratégie de Radisson et de Groseilliers n'a pas porté les fruits qu'ils escomptaient, ce n'est donc probablement pas parce qu'elle était mal adaptée aux exigences de la traite ou par manque de dynamisme de leur part, mais plutôt en vertu de l'insuffisance des appuis qu'ils ont su rassembler autour de leur projet.

Ce manque de soutien fut interprété par Fournier comme la résultante de la trop grande intégration des deux beaux-frères à la société autochtone. Il révèle selon lui «la marginalité des coureurs de bois les mieux adaptés à la vie «sauvage» au sein de la société naissante de Nouvelle-France»¹²⁵.

Fournier considère aussi qu'en quittant la Nouvelle-France en 1662, Radisson et Groseilliers n'ont pas, comme d'autres hommes de leur trempe (tels que les Pierre Boucher et les Charles Lemoyne par exemple) profité de leur importance en Nouvelle-France (en regard de la guerre, du commerce et de l'exploration) «pour s'élever définitivement dans la société»; ils ont préféré, affirme-t-il, être fidèles à «leur indépendance et au goût de l'aventure qui les caractérisaient»¹²⁶.

Or, nous avons soutenu dans ce chapitre que Radisson et Groseilliers, bien qu'adaptés aux sociétés amérindiennes, avaient des projets ancrés dans une réalité plus typiquement européenne et qu'ils auraient misé sur leur "indianisation" (qu'ils ne percevaient donc pas comme étant susceptible de nuire à leur recherche d'appuis) pour négocier des alliances.

Par conséquent, selon notre hypothèse, loin de partir par désir d'indépendance, comme le suggère Fournier, ce serait plutôt par besoin de "dépendance" qu'ils seraient partis, au sens où ils aspiraient à se ménager la collaboration de protecteurs.

Horguelin a pour sa part fait référence au départ de Radisson et de Des Groseilliers pour illustrer la protestation que suscitait, au début des années 1660 le «système social de double poids et mesures»: les deux beaux-frères, dit-il, ont «vot[é] contre avec les pieds»¹²⁷.

Il importe de spécifier, en conformité avec ce qui a été avancé dans ce chapitre, que ce n'est pas en soi contre l'ordre social d'une double répartition des profits et des privilèges que le duo en avait, mais plus probablement contre le fait qu'ils se trouvaient du côté des laissés-pour-compte de la balance.

La révélation de la spécificité des projets probables de Radisson et de Groseilliers, qui n'étaient apparemment pas ceux de coureurs de bois "ordinaires", permet donc, comme on vient de le voir, de clarifier certaines des actions qu'ils ont posées (notamment leur départ en 1662).

Elle permet également de remettre en question le sens traditionnel qui fut donné à leur changement d'allégeance. Ce geste a habituellement été interprété par les historiens dans une

perspective nationale: les deux associés ont été identifiés comme étant des traîtres à leur patrie.

Or, cette version des événements ne tient pas compte du fait que la réalité du sentiment national, au XVII^e siècle, n'était pas de même nature que celle de nos temps contemporains. Les insuccès du plan d'action de Groseilliers et de Radisson nous semblent pouvoir s'expliquer par les alliances qu'ils ont su et voulu créer (ou celles qui se sont brisées), par les appuis qu'ils ont rassemblés ou perdus, par les réseaux de clientèle qu'ils ont fréquentés ou quittés. C'est par conséquent ce registre d'analyse, plutôt que celui qui fait intervenir une dimension nationale, qui doit pouvoir éclairer la décision qu'ils ont prise (et les autres subséquentes) de voguer vers d'autres cieux.

Le prochain chapitre sera donc consacré à remettre en question la pertinence de l'image du "Radisson-traître" par une étude des rapports de fidélité et de loyauté dans lesquels Radisson s'est engagé (ou desquels il s'est dégagé), et notamment des relations de clientèle qui ont régi les actions des deux beaux-frères en Nouvelle-France, durant la partie de leur expérience coloniale qui précède leur départ vers la Nouvelle-Angleterre. Notre recherche aboutira donc sur la mise en lumière d'une nouvelle image, celle de Radisson "le client".

Notes:

1. Les chiffres varient d'un auteur à l'autre: Leslie Choquette propose par exemple un spectre qui oscille entre la fin de l'adolescence et le début de la vingtaine (Leslie Choquette, «French and British Emigration to the North American Colonies: a Comparative View», dans Peter Benes éd. *New England/New France, 1600-1850*, Boston, Boston University, 1992, p. 57.); Marcel Trudel parle quant à lui d'un âge moyen de 23,8 ans pour l'immigration totale et de 24,7 ans plus spécifiquement pour les hommes (Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France III. La seigneurie des Cent-Associés II. La société*, Montréal, Fides, 1983, p. 46.)

2. Il fait consensus que les hommes forment la majorité des immigrants, bien que l'on arrive à des proportions qui varient de 82% (Trudel, *op.cit.*, p. 37) à 88% (d'après un calcul que nous avons effectué à partir des chiffres de Boleda: Mario Boleda, «Trente mille Français à la conquête du Saint-Laurent», *Histoire sociale*, 23, 45 (mai 1990), pp. 153-177.)

3. Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, Paris et Montréal, Plon, 1974, p. 46.

4. Gabriel Debien, «Engagés pour le Canada au XVII^e siècle vus de La Rochelle», *R.H.A.F.*, 6, 2 (sept. 1952), p. 209.

5. Louise Dechêne, *op.cit.*, p. 46.

6. Peter Moogk, «Manon Lescaut's Countrymen: Emigration from France to North America before 1763» dans P. Galloway dir., *Proceedings of the Sixteenth Annual Meeting of the French Colonial Historical Society*, Lanham, Maryland, U.P. of America, 1992, p. 216.

7. *Ibidem.*

et

Debien, *loc.cit.*, p. 211.

8. Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France III. La seigneurie des Cent-Associés I. Les événements*, Montréal, Fides, 1979, p. 7.

9. Debien, *loc.cit.*, pp. 211-212.

10. Moogk, *loc.cit.*, p. 41.

11. Debien, *loc.cit.*, p. 193.

12. Trudel, *op.cit.*, tome II, p. 32.

13. *Ibid.*, p. 34.

14. Dechêne, *op.cit.*, pp. 59-60.

15. Grace Lee Nute, *Caesars of the Wilderness: Médard Chouart, sieur des Groseillers and Pierre Esprit Radisson, 1618-1670*, St-Paul, Minnesota Historical Society Press, 1978, p. 42.

16. *Ibid.*, p. 43.

17. *Ibidem.*

18. *Ibid.*, p. 19.

19. Martin Fournier, *Pierre-Esprit Radisson. Coureur de bois et homme du monde (1652-1685)*, Nuit Blanche Éditeur, 1996, p. 17.

20. *Ibidem.*

21. Pierre-Esprit Radisson, *Voyages of Peter Esprit Radisson. Being an account of his travels and experiences among the North American Indians, from 1652 to 1684, transcribed from original manuscripts in the Bodleian Library and the British Museum*. 2e éd. G. D. Scull, éd. New-York, Burt Franklin, 1967, p. 151. [Première édition: Boston, The Prince Society, 1885].

Pour ce chapitre ainsi que pour le suivant, les citations des récits de Radisson seront extraites de cette édition anglaise de G. D. Scull. L'orthographe déficient de Radisson et les structures de phrases boiteuses n'y sont pas corrigés. La seule modification que nous avons parfois apportée aux extraits cités consiste en quelques passages soulignés pour accentuer certaines idées.

22. *Ibid.*, p. 189.

23. *Ibid.*, p. 22.

24. Dechêne, *op.cit.*, p. 46.

25. *Ibidem.*

26. Jacques Mathieu, «Mobilité et sédentarité: stratégies familiales en Nouvelle-France», *Recherches sociographiques*, 28, 2-3 (1987), pp. 217 et 226.

27. Choquette, *loc.cit.*, p. 54.

28. Jacques Mathieu, «De France à Nouvelle-France au XVII^e siècle», dans Yves Landry, J.A. Dickinson et al., dir., *Les chemins de la migration en Belgique et au Québec. XVII^e - XX^e siècles*, Beauport, Publications M.N.H., 1995, p. 197.

et

Yves Beauregard, «Famille, parenté et colonisation en Nouvelle-France», *R.H.A.F.*, 39, 3 (hiver 1986), p. 404.

29. Nute, *op.cit.*, p. 41.

30. Dechêne, *op.cit.*, p. 46.

et

Moogk, *loc.cit.*, p. 38.

31. Dechêne, *op.cit.*, p. 92.

32. Nute, *op.cit.*, p. 41.
33. Richard Harris Cole, «The French Background of Immigrants to Canada before 1700», *Cahiers de géographie du Québec*, 16, 37 (avril 1972), p. 322.
34. Mathieu, «Mobilité et sédentarité...», p. 216.
35. Nute, *op.cit.*, p. 17.
36. *Ibid.*, p. 43.
37. Radisson, *op.cit.*, p. 86.
38. Mathieu, «De France à Nouvelle-France...», p. 198.
39. Debien, *loc.cit.*, p. 206.
et
Harris Cole, *loc.cit.*, p. 35.
40. Trudel, *op.cit.*, tome II, pp. 25-27.
41. Mathieu, «De France à Nouvelle-France...», p. 197.
42. Debien, *loc.cit.*, p. 205.
43. Leslie Choquette, «Recruitment of French Emigrants to Canada, 1600-1760», dans Ida Altman et James Horn, éd., *"To Make America" European Emigration in the Early Modern Period*, Berkeley, Los Angeles, Oxford, University of California Press, 1991, p. 140.
et
Moogk, *op.cit.*, pp. 28 et 31.
44. Debien, *loc.cit.*, p. 210.
et
Moogk, *loc.cit.*, pp. 28 et 31.
45. Choquette, «French and British...», p. 56.
et
Moogk, *loc.cit.*, p. 30.
46. Choquette, «Recruitment...», p. 140.

-----, «French and British...», p. 56.

Dechêne, *op.cit.*, p. 46.
et
Moogk, *loc.cit.*, p. 39.

47. Nute, *op.cit.*, pp. 40-42.
48. *Ibid.*, p. 40.
49. Choquette, «French and British...», p. 51.
50. *Ibid.*, p. 50.
51. Boleda, *loc.cit.*, p. 154.
52. Moogk, *loc.cit.*, p. 40.
53. *Ibid.*, p. 30.
54. Boleda, *loc.cit.*, p. 176.
55. Choquette, «Recruitment...», pp. 131-32, 162.
56. Moogk, *loc.cit.*, p. 26.
57. Thomas Wien, «Le Pérou éphémère. Termes d'échange et éclatement du commerce franco-amérindien, 1645-1670», dans Sylvie Dépatie *et al.*, dir., *Habitants et marchands, 20 ans après: lectures de l'histoire des 17^e et 18^e siècles canadiens*, Montréal, McGill-Queen's University Press, à paraître.
58. *Ibid.*, pp. 5-6, 8-9, 20.
59. *Ibid.*, pp. 2, 6, 9-14.
60. *Ibid.*, p. 14.
61. Richard White, *The Middle Ground. Indians, Empires, and Republics in the Great Lakes Region, 1650-1815*, Cambridge, C.U.P., 1991, pp. 105-107.
62. Nute, *op.cit.*, p. 68.
63. Édourad Bériault, «L'épopée légendaire des coureurs de bois au XVII^e siècle», *La revue de l'Université d'Ottawa*, 1935, p. 111. Cité dans Jeanne Pomerleau, *Les coureurs de bois. La traite des fourrures avec les Amérindiens*, Ste-Foy, Éditions Dupont, 1994, p. 43.
- et
Cornelius J. Jaenen, *Friend and Foe. Aspects of French-Amerindian Cultural Contact in the Sixteenth and Seventeenth Centuries*, McClelland and Stewart Limited, 1976, pp. 108-109.
64. Gustave Lanctôt, *Histoire du Canada*, Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, vol. 2, 1963, pp. 135-136.
65. Lionel Groulx, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, tome I. *Le Régime français*, Montréal, Fides, 1960, p. 111.

66.*Ibid.*, p. 160.

67.Lionel Groulx, *La naissance d'une race*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1919, p. 190.

68.Emile Salone, *La Colonisation de la Nouvelle-France: étude sur les origines de la nation canadienne-française*, Paris, Guilmoto, 1970 [1905], p. 252.

69.Wien, *loc.cit.*, p. 17.

70.Philippe Jacquin, *Les Indiens blancs. Français et Indiens en Amérique du Nord (XVIe-XVIIIe siècle)*, Paris, Payot, 1987, p. 145.

Jaenen, *op.cit.*, p. 115.

et

Salone, *op.cit.*, pp. 115 et 145.

71.Lettre de Colbert à Frontenac, datant du 17 mai 1674 et citée dans Jacquin, *op.cit.*, p. 140.

72.Talon, cité dans Jaenen, *op.cit.*, p. 161.

73.Jaenen, *op.cit.*, p. 115.

et

Salone, *op.cit.*, p. 252.

74.Groulx, *Histoire du Canada...*, pp. 304-305.

75.Marius Barbeau, *Québec où survit l'ancienne France*, Québec, Garneau, 1937, pp. 159-160. Cité dans Pomerleau, *op.cit.*, p. 42.

76.Dechêne, *op.cit.*, p. 174.

77.*Ibid.*, pp., 221, 226.

78.Radisson, *op.cit.*, p. 198.

79.Jacquin, *op.cit.*, pp. 242-243.

80.*Ibidem.*

81.À ce sujet, voir notamment, pour le cas de la Nouvelle-France, l'article de J.F. Boshier, «Government and Private Interests in New France», *Canadian Public Administration*, 10, 2 (juin 1967), pp. 244-257.

82.Radisson, *op.cit.*, p. 174.

83.Denys Delâge, *Le pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du nord-est 1600-1664*, Montréal, Boréal Express, 1985, p. 330.

84. Bruce Trigger, *Les Indiens, la fourrure et les Blancs*, Montréal, Boréal, 1990, p. 275.
85. Robert Mandrou, «Les Français hors de France» dans *La France et les Français*, Michel François, dir., Paris, Gallimard, 1972, p. 1528.
86. Lanctôt, *op.cit.*, pp. 88-89.
87. Radisson, *op.cit.*, p. 136.
88. *Ibid.*, p. 200.
89. *Ibid.*, p. 199.
90. Delâge, *op.cit.*, p. 107.
91. Denys Delâge, «L'alliance franco-amérindienne 1660-1701», *R.A.Q.*, 19, 1 (1989), p. 6.
92. Radisson, *op.cit.*, p. 179.
93. Fournier, *op.cit.*, p. 30.
94. Radisson, *op.cit.*, p. 145.
95. *Ibid.*, pp. 183-184.
96. Jacquin, *op.cit.*, p. 55.
97. Radisson, *op.cit.*, p. 201.
98. *Ibid.*, p. 184.
99. *Ibid.*, p. 214.
100. Que Radisson et Groseilliers aient joui d'un ascendant appréciable sur les nations autochtones est, en partie, probablement vrai, puisque les tribus qu'ils visitent sont, pour la plupart, toujours sous le "choc mercantile" (ayant encore peu fréquenté les Européens). Mais cette façon qu'a Radisson de gonfler l'admiration qu'il suscitait chez les Amérindiens peut aussi être attribuable au fait qu'il tente de se "vendre" aux Anglais et a donc avantage à se montrer en position d'autorité.
101. Fournier, *op.cit.*, p. 37.
102. Radisson, *op.cit.*, p. 198.
103. *Ibid.*, p. 197.
104. *Ibid.*, p. 159.
105. Cette idée nous a été suggérée par John A. Dickinson lors d'un entretien personnel.

- 106.Radisson., *op.cit.*, pp. 232-233.
- 107.Trudel, *op.cit.*, tome I, p. 268.
- 108.Radisson, *op.cit.*, p. 241.
- 109.Fournier, *op.cit.*, p. 52.
- 110.Radisson, *op.cit.*, p. 331.
- 111.Dechène, *op.cit.*, p. 389.
- 112.Trigger, *op.cit.*, p. 275.
- 113.Lorraine Gadoury, *La noblesse en Nouvelle-France, familles et alliances*, Montréal, HMH, 1992, p. 32. Citée dans Fournier, *op.cit.*, p. 44.
- 114.Radisson, *op.cit.*, p. 176.
- 115.Gadoury, *op.cit.*, p. 45. Citée dans Fournier, *op.cit.*, p. 44.
- 116.Trudel, *op.cit.*, tome II, pp. 278 et 280.
- 117.*Ibid.*, p. 272.
- 118.Cette dernière idée nous a été suggérée par Thomas Wien lors d'une communication personnelle.
- 119.*Ibid.*, p. 625.
- 120.*Ibid.*, p. 622.
- 121.Delâge, *Le pays renversé...*, p. 327.
- 122.Christophe Horguelin, *La "Prétendue République", pouvoir et groupes sociaux au Canada (1645-1672)*, Mémoire de maîtrise (M.A.), Département d'histoire, Université de Montréal, janvier 1995, pp 115-116.
- 123.*Ibid.*, p. 28,
- 124.*Ibid.*, pp. 112 et 114.
- 125.Fournier, *op.cit.*, p. 46.
- 126.*Ibid.*, p. 45.
- 127.Horguelin, *op.cit.*, pp. 48-49.

IV RADISSON, TRAÎTRE OU CLIENT?

I. LES CHANGEMENTS D'ALLÉGEANCE, EXPLIQUÉS PAR RADISSON

Les changements d'allégeance de Radisson en ont dérouté plusieurs, au fil du temps, et nous ne parlons pas seulement, ici, des historiens!... Bien avant que les chercheurs ne s'y intéressent, Radisson lui-même, le premier, s'est vu obligé d'expliquer et de justifier sa conduite auprès de ceux dont il voulait gagner l'appui¹.

Dans le premier bloc de ses récits, celui dont la production date vraisemblablement de 1669, on peut relever certains passages où Radisson semble exposer à ses interlocuteurs anglais les raisons qui ont motivé sa décision de s'être tourné vers eux, de façon à ce qu'ils se risquent, malgré son changement d'allégeance, à lui faire confiance. Sa stratégie consiste, selon toutes apparences, à se montrer fidèle et dévoué tant et aussi longtemps que l'on reconnaît son mérite. Ainsi, fait-il reposer la faute de son exil non pas sur un manque de loyauté ou de zèle de sa part, mais sur le dos de la France qui aurait mal récompensé les bonnes intentions dont il avait fait preuve et le mérite qu'il aurait effectivement eu de "risquer sa vie" pour la colonie.

Ainsi, à plusieurs occasions, présentera-t-il le bien de sa patrie ou de sa nation comme étant à la fois la motivation et la résultante des entreprises auxquelles il a pris part en Nouvelle-France et dans lesquelles il avait un intérêt plus personnel.

Voici par exemple les propos qu'il tenait au sujet du début de son "premier" (selon ce qu'il affirme) voyage dans le Pays des Grands Lacs: «About the midle of June we began to take leave of our company and venter our lives for the common good»².

Et aussi, racontant les préparatifs pour ce qu'il nous dit être son "second" voyage dans l'Ouest: «During that time we made our propposition to the governor of Quebec that we weare willing to venture our lives for the good of the countrey...»³

Ou encore, racontant le traitement subi au retour de cette "seconde" expédition:

«...and wee very ill fatisfied for our reception, which was very bad confidering the fervice wee had don to y^e countrey, which will at another time difcourage thofe that by our example would be willing to venture their lives for y^e benefit of the countrey,...»⁴

On s'apercevra par ailleurs que sa conception du bien commun correspond assez fidèlement à ce que l'on sait sur la signification générale de cette expression au XVII^e siècle, à savoir que cela désigne le bien des projets de certaines personnes dont les intérêts sont compatibles et interdépendants. Une citation, en particulier, extraite de la relation du "second" voyage dans la région des Grands Lacs, montre que ce "pays" dont parle Radisson représente essentiellement l'agrégat de certains groupes (ou individus) avec qui il faisait affaire et de qui il entendait recevoir rétribution pour avoir mené à bien une entreprise dont tous allaient bénéficier: «We in the meane time buffie ourfelves in the good of our country, w^{ch} will recompence us badly ffor fuch toyle and labour»⁵.

On se rend compte, en effet, que ce n'est bien entendu pas du pays entier qu'il attend récompense, mais de quelques individus, et plus spécifiquement du gouverneur (qui ne comblera pas ses attentes), comme le montre cette citation:

The governour, feeing us come back with a confiderable fumme for our own particular [fhare], and feeing that his time was expired and that he was to goe away, made ufe of that excufe to doe us wrong & to enrich himfelfe with the goods that wee had fo dearly bought, and by our meanes wee made the country to fubfift, that without us had beene, I beleeeve, oftentimes quite undone and ruined...»⁶

Si le registre du discours auto-justificateur des récits de 1669 tourne autour de la notion de bien du pays, Radisson y évite par ailleurs d'invoquer le devoir de servir le roi. On constate en effet que ses propos relatifs au souverain français ne démontrent pas trop de déférence. Il se moque par exemple, en un certain endroit, de l'admiration du peuple français envers Louis XIV, comparant son attitude avec celle des nations autochtones avec qui lui et Groseilliers ont traité:

«There came above foure hundred perfons to fee us goe away from that place, w^{ch} admired more our actions [than] the fools of Paris to fee enter their King and y^e Infanta of Spaine, his fpoufe; for they cry out, "God fave the King and Queene!"»⁷

En une autre occasion, Radisson tiendra même des propos assez cyniques au sujet de la supposée nature divine du roi-soleil qui devait, en théorie, défendre les intérêts de Dieu sur terre, mais dont les préoccupations relevaient en réalité beaucoup plus des intérêts de ce monde:

«...I fhould make my return to the North of Canada, pending the negotiations at Court for the return to me of every fourth beaver skin that the very Christian King took for the cuftoms duty, which had been promiffed do me...»⁸

Ces propos "acides" sur la monarchie française se comprennent dans la mesure où le récit que fait Radisson de ses voyages s'adresse à un public anglais: on concevrait mal qu'il y fasse l'éloge du roi de France, puisque cela risquerait de troubler la confiance que pourraient lui porter ses nouveaux associés. Il est en effet probable que les Anglais auraient pu redouter d'un individu ayant changé l'objet de ses loyautés, qu'il renouvelle l'expérience à leur endroit. Radisson se voyait par conséquent, comme il le fut esquissé plus haut, dans l'obligation de se montrer digne de confiance et loyal, malgré son changement d'allégeance.

C'est dans cette optique que ses propos envers le roi de France interviennent. Ceux-ci ne sont pas, croyons-nous, gratuitement défavorables. Plutôt, le discours de Radisson reproche au souverain français (ainsi qu'à ses agents) d'avoir lui-même manqué à ses obligations et à sa parole, de sorte qu'il se décharge ainsi de la responsabilité de son changement d'allégeance, la faisant reposer sur d'autres épaules. Il propose aussi du même coup que sa propre loyauté est indéfectible, tant et aussi longtemps que celle de ses partenaires l'est elle aussi...

En 1683, lorsqu'il retourna au service des Anglais après avoir oeuvré quelques temps au nom du roi de France, Radisson devra à nouveau tenter de limiter les reproches que sa conduite pourrait lui occasionner. Il semble en effet qu'il ait alors fait face à des accusations de "versatilité"⁹. La stratégie qu'il mettra en action sera assez ressemblante à celle utilisée lors de sa première entreprise de justification, en 1669: elle consistera encore une fois à faire porter par d'autres la responsabilité de son départ. Il avancera pour sa défense que lui et Groseilliers

avaient une «just cause of dissatisfaction which both of us had, to make us retire into France»¹⁰.

Mais un élément additionnel sera utilisé par Radisson, pour qui il était absolument impératif de rétablir sa situation en Angleterre, étant donné que la France, le considérant maintenant comme un traître, ne pouvait plus désormais être envisagée par lui comme une option. L'enjeu n'était plus seulement, cette fois, de se montrer fiable malgré qu'il soit passé du service de la France à celui de l'Angleterre, mais bien de prouver sa loyauté aux Anglais malgré son bref retour sous les auspices français. Radisson ne pouvait plus se limiter à critiquer le roi de France, sa stratégie devait donc aussi montrer son attachement pour les Anglais et leur monarque.

Racontant par exemple en quels termes il avait expliqué à son neveu Jean-Baptiste Chouart (le fils de Groseilliers) la raison pour laquelle il revenait à la Baie d'Hudson à l'emploi des Anglais alors que l'année précédente ils avaient ensemble établi un fort au nom du roi de France, Radisson fera cette remarque:

«...we preferred the goodnefs & kindnefs of a clement & eafy king, in following our inclinations which are to ferve people of heart & honour in preference to the offers that the King of France caufed to be made to us by his minifters to oblige us to work indirectly for his glory»¹¹.

On remarque donc que Radisson, dans les récits de 1685, se fera de façon générale beaucoup plus tendre envers le roi d'Angleterre qu'envers son homologue français. Faire son éloge constituera une stratégie discursive visant à gagner ou conserver l'appui des Anglais, de la même façon que les commentaires acrimonieux qu'il avait au sujet de la monarchie française servaient probablement aussi à aider sa propre cause.

Il invoquera par exemple le nom du roi anglais et la grandeur de celui-ci pour justifier sa colère envers le jeune Gillam, pilote à l'emploi de la Nouvelle-Angleterre qui se trouvait illégalement à la Baie d'Hudson en 1682 et qui avait parlé en mal du souverain anglais:

«...difcourfing of the priviledges of new England, he had the confidence to fpeak flightly of the beft of Kings, wherupon I called him pittiful Dogg for talking after that manner, & told him that for my part, having had the honour to have ben in his majefty's fervis, I would pray for his majefty as long as I lived»¹².

Radisson s'emploiera aussi à montrer que ce n'est qu'à contre-cœur qu'il retourna pour un temps au service des intérêts français, ayant développé un attachement profond pour l'Angleterre en général et quelques Anglais en particulier:

«...this unkinde ufage made us at laft take a refolution, though with very great reluctancy, to return back into France; for in the maine it is well knowne that I have a greater inclination for the Intereft of England than for that of ffrance, being marry'd at London unto an Hon^{ble} familly, whos alliance had alfo the deeper ingadged me in the Intereft of the Nation. Morover, all my friends know the tender love I had for my wife, and that I declared unto them how much I was troubled in being reduced to the neceffity of leaving her»¹³.

Radisson ne semble pas avoir hésité à utiliser les liens proches qu'il a effectivement développés en Angleterre pour y ancrer l'impression de sa fidélité à la nation entière et maximiser ainsi ses chances d'obtenir ou de garder une position avantageuse.

Dans son discours, il se montre, comme on peut le voir, très habile lorsqu'il s'agit d'utiliser à son avantage la rhétorique "unificatrice" ("nationale"), étant même capable de l'adapter savamment au contexte et selon le besoin. On l'imagine d'ailleurs facilement en train de tenir aux Français, lorsqu'il tentait de les séduire, un discours à peu près similaire et tout aussi convaincant, invoquant probablement l'amour de sa terre natale, de sa patrie, les liens de famille qui le liaient à la Nouvelle-France et à sa métropole, son désir de servir le roi-soleil...

De fait, des preuves subsistent, quoique rarissimes, d'une utilisation par Radisson de semblables stratégies rhétoriques lors de son bref retour dans le camp français. On les trouve en effet dans le peu de documents dont on dispose, qui rendent compte des adresses qu'il a faites aux Français, et dont Grace Lee Nute a publié l'essentiel dans son livre *Caesars of the Wilderness*.

Par exemple, dans une lettre que Radisson écrivait à l'abbé Claude Bernou, «De la grenade le I Janvier 1678»¹⁴ (à l'époque de son service dans la marine) on peut lire ceci:

«Mais ils [les ennemis vaincus] eprouve que le francois victorieux est clement plus que nation de monde et sest marque de gloire pour ces peuples qui on lhonneur destre nos subgets du plus clement et du plus invinsible et heureux Roy du monde que dieu benise de plusieurs millier de victoire ce sont mes voeux pour une gloire imortelle que je luy souete [...] Je vit tomber la bombe et eus lhonneur de crier le premier vive le Roy»¹⁵.

Une autre correspondance¹⁶, rédigée par Radisson en 1683 (probablement juste avant son deuxième "passage aux Anglais") et s'adressant au Marquis de Bellerocche, livre pour sa part ces propos très mielleux:

«...Que le dernier voyage que mon frère et moy venions de faire estoit une preuve de nostre zèle, fidélité et expérience. Que je supplie Sa Majesté d'avoir pitié de ma famille pour prouver ma fidélité à Dieu et ay celle, le priant le reste de mes jours qu'il la comble de ses bénédictions»¹⁷.

II. L'EXPLICATION TRADITIONNELLE DES HISTORIENS

Radisson a donc invoqué des motifs supérieurs (de patrie, de nation, de service du roi ou du bien commun) pour justifier des actions motivées surtout par l'intérêt personnel. Ce faisant, il a reproduit les stratégies adoptées par les membres d'une certaine élite qui faisait usage de symboles "nationaux", ou "unificateurs", pour promouvoir ses plans de carrière¹⁸. Probablement, se devait-il d'imiter les attitudes des groupes par lesquels il tentait de se faire accepter ou qu'il avait réussi à fréquenter.

Lorsque ce fut au tour des historiens (à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e) d'expliquer ses "traversées" entre la France et l'Angleterre, ceux-ci, peut-être influencés par la relative abondance des termes à connotation "nationale" dans le discours auto-justificateur qu'il livrait, ont conclu que les actions de ce dernier faisaient de lui un traître. C'est cette image qui s'est imposée par la suite et la perspective nationale a organisé les réflexions subséquentes à son sujet.

Or, personne jusqu'à ce jour ne semble avoir tenu compte du fait, pourtant assez évident, que les notions de patrie, de nation ou de bien commun, au XVII^e siècle, avaient un sens fort différent de celui qui leur fût prêté en des temps plus actuels¹⁹. De même, ces notions appelaient-elles des comportements spécifiques ainsi que des normes particulières par rapport auxquelles évaluer ces comportements.

En effet, si l'idée d'une quelconque entité nationale commençait (à peine) à prendre forme au sein d'une certaine élite intellectuelle, elle ne se matérialisait pas encore dans la conduite des sujets du roi. Même les comportements de l'élite dirigeante marquaient un décalage avec les idées naissantes formulées par l'élite pensante. Le roi était d'ailleurs le premier à se jouer des principes nationaux lorsqu'il prenait épouse à l'extérieur des frontières françaises par exemple, ou lorsqu'il utilisait pour son propre bien des impôts qu'il avait collectés au nom du bien public... De plus, suivant l'exemple de leur souverain, plusieurs agents du gouvernement adoptaient une conduite du même type, en cette ère où affaires privées et publiques se confondaient souvent.

«Être Français», à cette époque, se résumait en fait à avoir pour roi le roi de France et à lui vouer une fidélité entière et aveugle, face à l'altérité d'un "autre" attaché à un roi qui n'était pas français²⁰.

Certes, il n'est pas surprenant qu'on ait rondement conclu à la fourberie de Radisson "le traître", en comparant les serments qu'il prêtait tantôt au roi de France, tantôt au roi d'Angleterre, d'une façon qui semblait sincère à chaque fois.

Mais entre les obligations lointaines de loyauté que les sujets devaient à leur monarque et la réalité de leur existence, il y avait place pour toute une foule de loyautés intermédiaires qui étaient régies et organisées par leur propre système de normes.

Diverses formes d'échelles de loyautés s'interposaient en effet entre le roi et ses sujets. Sous Louis XIV principalement, il existait entre autres des liens de clientélisme, fondés sur la distribution et l'obtention de privilèges. Notamment pour prévenir que ne se produisent d'autres révoltes comme celle de la Fronde²¹, il est dit que le "roi-soleil" aurait entrepris de «domestiquer» la noblesse en faisant de lui et de sa cour le centre de la redistribution de faveurs, qui prenaient la forme de «multiples charges et services, sources d'honneurs et de profits»²².

Le roi, en se posant comme le plus grand des patrons, ouvrait ainsi la porte à la formation de toute une cascade de réseaux de protectionnat, ses bénéficiaires jouant à leur tour le rôle de patrons envers d'autres clients situés plus bas dans l'échelle, et ainsi de suite²³...

Le service immédiat de son patron, dans l'enchevêtrement des réseaux de clientèle, devait sans doute accaparer, bien souvent et pour plusieurs, l'avant-plan des priorités. S'insérant dans une relation plus tangible et moins éloignée, les devoirs à accomplir envers son patron devaient constituer une obligation de loyauté plus pressante que celle que le roi exigeait.

Il nous est apparu que les conflits qui ont amené Radisson à voyager entre plusieurs espaces nationaux seraient éminemment de l'ordre de ceux qui opposaient les patrons à leurs clients ou les clients entre eux. La dimension "nationale" des changements d'allégeance aurait essentiellement été greffée au problème par l'action des historiens qui semblent avoir interprété le texte des récits à la lumière des concepts nationaux de leur temps, en en projetant la signification à travers le temps historique, jusqu'au XVII^e siècle. Toute une partie du discours de Radisson et des activités qu'il relate fut dès lors obscurcie par les interprétations nationales qu'on en a donné.

Les prochaines lignes proposeront donc une nouvelle façon d'aborder le problème des méandres radissonniens, un angle d'approche différent par lequel questionner et interpréter les textes, cette dernière partie de notre mémoire participant donc à l'élaboration d'une nouvelle image de Radisson: celle du *client*.

III. UN NOUVEL ANGLE D'APPROCHE: LE CLIENTÉLISME

Dans le cadre des systèmes de clientèle, les faits et gestes de Radisson prennent une signification nouvelle et gagnent à être situés. Nous irons même jusqu'à proposer que le système de patronage, plus que toute théorie "nationale", constitue une clé pour la compréhension des comportements de Radisson.

En effet, nous semble-t-il que les fréquentations concrètes que Radisson a entretenues et les engagements qui en ont résulté, s'ils faisaient parfois intervenir, au niveau du discours, des notions "nationales" (au sens qu'elles pouvaient prendre au XVII^e siècle), demeuraient

régis, dans les faits, par une autre logique, qui est celle de l'organisation, de la distribution et de l'utilisation du pouvoir: le clientélisme.

Grace Lee Nute et Martin Fournier après elle, ont reconnu l'importance des conflits de clientèle dans le cadre du second passage de Radisson aux Anglais, mais n'ont pas vraiment poussé l'analyse plus à fond dans cette voie pour ce qui est du reste de sa carrière.

Nous allons, plus loin dans ce chapitre, nous pencher de façon plus spécifique sur le problème du premier changement d'allégeance de Radisson et de son acolyte, Médard Chouart Des Groseilliers, dans l'espoir de vérifier si un conflit de clientèle pourrait être à son origine. Ceci permettrait de préciser la nature du "mauvais traitement" que leur auraient fait subir les autorités françaises et auquel on a déjà imputé le départ pour l'Angleterre des deux associés.

Pour ce faire, nous mettrons à contribution les connaissances actuelles sur le fonctionnement des réseaux de patronage dans la France du XVII^e siècle, de façon à extraire des textes pondus par Radisson, les passages les plus significatifs.

a) Liens qui unissent Radisson et Groseilliers.

Mais avant toute chose, préciser les liens de clientèle dans lesquels Radisson s'est investi au cours de sa carrière (ou desquels il s'est détaché, selon le cas) exige d'établir quels furent ses interlocuteurs ainsi que la nature de leurs rapports. Le lien le plus évident, celui qui saute à l'esprit, est bien entendu celui que Radisson a développé avec son beau-frère Médard Chouart, dit Des Groseilliers.

Martin Fournier avance que les rapports familiaux n'étaient pas le seul type d'attachement qui unissait les deux hommes. Selon lui, Radisson était aussi lié à Des Groseilliers «par d'indéniables liens de «clientèle», c'est-à-dire que (...) Radisson s'était lié à Des Groseilliers par un engagement de fidélité totale à sa personne»²⁴. Fournier, pour appuyer sa pensée, invoque deux citations qui, à notre avis, ont plutôt l'effet de contredire ses propos. Dans le premier extrait, Radisson raconte comment lui et Groseilliers sont solidaires lors de leurs expéditions («We encouraged one another, both willing to live & die wth one another; & y' [is] the leaft we could doe, being brothers»²⁵.) Le second rapporte les paroles de Groseil-

liers, qui affirmait dans un mémoire de 1684, être «obligé de dire la vérité pour ce qui regarde ma conquête et celle de mon frère, qui est la même chose, courant tous les deux le mesme hazard dans les pais Sauvages»²⁶.

Bien que Fournier décrive lui-même les relations de clientèle comme étant «des liens verticaux»²⁷ (ce que nous pourrions aussi appeler des liens hiérarchiques), il ne semble pas conscient du paradoxe intrinsèque à ses propos, lesquels s'appuient sur une description de liens qui nous semblent davantage horizontaux (à cette étape de la relation qu'entretiennent les beaux-frères).

Dans leurs expéditions, sur le terrain, Radisson et Groseilliers se soutiennent l'un l'autre bien plus comme des coéquipiers pourraient le faire que comme un patron et son client. Le terme, inspiré aux deux hommes par la complicité qui les lie, et qui qualifie de façon générale leur relation, n'est-il pas, d'ailleurs, "brother"?

Leur union dans l'action de leurs expéditions et le lien puissant de solidarité qui s'installe alors entre les deux hommes (prêts à se soutenir jusqu'à la mort, ce qui aux yeux de Radisson, constitue une preuve minimale de leur loyauté: «...being the leaft we could doe...»²⁸) n'empêchent pas cependant qu'en dehors des bois, Groseilliers paraît être le "leader" de l'équipe.

Leur relation, pour ce qui est des affaires, ne semble pas, en effet, toujours symétrique. Ainsi, Médard, qui caresse le dessein d'aller «découvrir» les pays dont lui ont parlé les Amérindiens dans ses voyages précédents (pour en tirer profit en regard de la traite sans doute), choisit Radisson comme compagnon dans ses expéditions: il lui propose de se joindre à ses projets, ce à quoi le jeune homme répond avec enthousiasme: «He plainly told me his minde. I knowing it longed to fee myfelfe in a boat»²⁹.

Cette association sous-entend que leur relation d'affaires se fonde, semble-t-il, sur la confiance que Groseilliers porte à son beau-frère quant à ses capacités et à sa loyauté:

«So my brother feeing me back from thofe 2 dangerous voyages, fo much by the cruelties of the barbans as for the difficulties of the wayes, for this reason he thought I was fitter and more faithfull [probablement qu'un autre homme qu'il aurait pu choisir -son compagnon des voyages précédents?-] for the difcovery that he was to make»³⁰.

On devine donc que Groseilliers est en position de commande: l'idée du projet est initialement la sienne et c'est lui qui permet à Radisson de l'accompagner.

Radisson ne tardera pas, cependant, à embrasser les objectifs de son beau-frère. Leur relation en deviendra une d'intérêts partagés (par exemple: «My Brother and I weare of one minde»³¹ et «Wee fee ourfelves frustrated of our hopes»³²).

Peut-être cette fusion de leurs projets individuels en une seule et même volonté y est-elle pour quelque chose, peut-être aussi est-ce à cause des expériences partagées au cours de leurs périples, toujours est-il qu'un changement se produira dans la nature de leur relation, telle que Radisson la décrit dans ses récits. En effet, ses propos donnent l'impression que leurs liens, asymétriques au départ en termes d'autorité et de pouvoir, ont évolué vers plus d'égalité.

La plupart du temps, il dépeint par exemple des situations où le statut des beaux-frères par rapport aux autochtones est à peu près similaire, où ils sont aussi éloquents l'un que l'autre dans les discours qu'ils leur livrent, où les deux prennent ensemble des décisions importantes concernant l'expédition et la traite, etc.

Enfin, vers la fin du quatrième récit, l'asymétrie du départ est désormais inversée sous la plume de Radisson, qui place Groseilliers dans une position de dépendance: la relation paraît désormais fondée sur la nécessité de Radisson: «I was to goe away with him to y^e rendezvous, being he could not do anything without me»³³.

Il faut cependant garder en mémoire que l'image ainsi dépeinte par Radisson est d'abord et avant tout celle qu'il veut que les Anglais se fassent de sa relation avec Groseilliers. N'oublions pas le contexte dans lequel il écrit: incertain de revoir un jour son "frère"³⁴, Radisson se voit dans l'obligation de convaincre les autorités de la Compagnie de la Baie d'Hudson de ses compétences en se montrant autant, sinon plus qualifié que Médard. Il doit tenter de se distancier de son beau-frère, de façon à montrer que le projet qu'ils proposent est tout aussi faisable sans la présence de Groseilliers qu'avec lui.

Nous ne partageons donc pas l'opinion de Fournier, qui amplifie le rôle joué par l'attachement que Radisson éprouvait envers Groseilliers dans sa démarche de rédiger (ou raconter) ses voyages. Fournier considère en effet que

«les émotions qu'il [Radisson] ressent au moment de rédiger leur histoire plus ou moins commune (...) [furent] aussi déterminantes sur la nature et les caractéristiques de ce texte que les rapports et les intérêts socio-économiques qui existent entre Radisson et ses interlocuteurs»³⁵.

Enfin, malgré le fait que Radisson puisse tenter de gonfler sa propre importance et son "indispensabilité", les actions de son beau-frère auxquelles il fait allusion parlent d'elles-mêmes et laissent transparaître que Groseilliers jouissait en fait d'un degré considérable d'autonomie et d'autorité (à sa sortie de prison, il part seul en France pour demander réparation, les initiatives importantes, dont la décision de se rendre en Nouvelle-Angleterre, émanent de lui et non de Radisson, etc.) et que son statut, par rapport aux instances du pouvoir du moins, était réellement différent de celui de Radisson (il est capitaine de Trois-Rivières, il est le seul à être emprisonné au retour de leur voyage au lac Supérieur alors que supposément ils ont tous deux désobéi aux ordres du gouverneur, etc.) Le rôle «subalterne» de Radisson a par ailleurs déjà été relevé par Trudel, qui s'est penché avant nous sur la question³⁶.

Si, lors de leurs premières expéditions, les beaux-frères ont partagé une même vision de leurs objectifs et été unis dans leurs aventures, bien que Groseilliers ait apparemment eu une position de commande, le deuxième bloc de récits (celui des voyages de 1682 et 1683 à la baie d'Hudson) fait état d'une distanciation entre les deux hommes. Sur papier, la contraction symbolique de l'écart entre nos partenaires, qui s'opérait dans l'utilisation du terme «brother», n'est plus: désormais, c'est l'usage de «brother in law» qui est prépondérant.

Une distance semble s'être immiscée entre eux sur le terrain également. Avant de partir, par exemple, les deux hommes passeront séparément des contrats avec Charles Aubert de la Chenaye. À la Baie d'Hudson, bien que s'appuyant mutuellement, Groseilliers et Radisson oeuvreront moins souvent de concert, chacun se dépensant dans un domaine particulier (la diplomatie pour Radisson, la traite et le ravitaillement pour Groseilliers). Radisson laisse même transparaître la possibilité que des désaccords aient pris naissance entre

les deux aventuriers, notamment sur la façon dont il a agi envers les Anglais, façon que Groseilliers (et les autres membres du groupe de Français d'ailleurs) auraient trouvée trop clémente et imprudente. De plus, en 1683, Radisson retournera seul au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Il reste que malgré une indépendance relative, le lien qui unissait Radisson et Des Groseilliers, qu'il ait ou non été celui d'une fidélité hiérarchique ou d'une autre plus égalitaire, demeure fondamental pour expliquer, en partie, le départ vers la Nouvelle-Angleterre des deux beaux-frères en 1662. La confiance, l'amitié et le respect que Radisson ressentait probablement pour Des Groseilliers, l'auront sans doute encouragé à accepter et appuyer une idée (celle de proposer leurs services à Boston) qui émanait à priori de l'initiative de son associé et ne faisait pas l'unanimité parmi les membres de leur équipage:

«My Brother told me that wee had ftore of merchandize that would bring much profit to y^e french habitations that are in y^e Cadis. I, who was defirous of nothing but new things, made no scruple (...) And in that place my Brother told me of his defigne to come and fee new England, which our fervants heard, and grumbled end laboured underhand againft us, for which our lives were in very great danger»³⁷.

Une autre partie de l'explication du premier changement d'allégeance se trouve par ailleurs dans les relations que Radisson et Groseilliers ont entretenues, séparément ou conjointement envers un tiers parti. Un conflit quelconque doit, en toute probabilité, avoir été à la source de l'idée, proposée par Groseilliers et acceptée par Radisson, de quitter la Nouvelle-France. Il importe d'en préciser la nature ainsi que les causes. L'étude des relations de clientèle dans lesquelles notre duo s'était engagé, de même que celle de la tournure qu'elles ont prise, constitue à cet effet une clé pour une meilleure compréhension de leur départ en 1662 (comme pour leurs changements d'allégeance subséquents).

b) Le clientélisme au XVII^e siècle.

Sharon Kettering, dans son livre sur le patronage en France au XVII^e siècle, a décrit le clientélisme comme étant une façon mise en oeuvre pour organiser les relations de pouvoir, dont la distribution n'était pas encore complètement institutionnalisée dans la société de l'époque³⁸. Ce mode d'organisation sociale agençait surtout, dit-elle, les relations entre les membres de l'élite ou des individus qui entraient en rapport avec eux³⁹. Plusieurs niveaux de répartition du pouvoir (plusieurs niveaux de patronage) subdivisaient cette élite: local, provincial, national puis royal⁴⁰.

Ces échelles de clientèle, caractéristiques, affirme Kettering, de l'organisation sociale de la France du XVII^e siècle, avaient pour principe fondamental de leur fonctionnement ce qu'elle appelle «l'art de l'*obligation*»⁴¹. Selon ce principe, les clients devaient loyauté, humilité, service, et obéissance à leurs patrons, de façon totale et éternelle, *en échange* des faveurs, de la protection et de la gratitude que ces derniers leur accordaient⁴².

Dérivé de la féodalité⁴³, le lien entre patrons et clients s'exprimait, dans le discours, par un langage très spécifique, presque codé affirme Kettering, qui faisait systématiquement usage de termes dont les principaux sont: estime, affection, amitié, zèle, loyauté, honneur, service, faveurs, grâces, bonté, bons offices, gentillesse et bienfaits⁴⁴. La présence, dans le discours, de locutions de ce type, donne un indice presque infallible, selon Kettering, qu'une relation de clientèle est en jeu.

Or, il se trouve que les récits de Radisson, de même que d'autres sources dont on sait qu'elles émanent de sa personne (publiées dans l'ouvrage de Nute), sont truffés de telles pratiques discursives. Plusieurs des extraits cités précédemment permettent de le constater, tels que:

«...we preferred the goodnefs & kindnefs of a clement & eafy king, in following our inclinations which are to ferve people of heart & honour in preference to the offers that the King of France caufed to be made to us by his minifters to oblige us to work indirectly for his glory»⁴⁵.

et

«...Que le dernier voyage que mon frère et moy venions de faire estoit une preuve de nostre zèle, fidélité et expérience. Que je supplie Sa Majesté d'avoir pitié de ma famille pour prouver ma fidélité à Dieu et ay celle, le priant le reste de mes jours qu'il la comble de ses bénédictions»⁴⁶.

Ces nouveaux extraits en donnent aussi un aperçu:

* Dans une lettre de Radisson à Claude Bernou (1^{er} janvier 1678):

«L'honneur que vous m'avez fait Me Commandant de vous escrire les particularitez de nostre voiage me fait prendre la hardiesse de vous adresser ces lignes (...) vostre bonté me pardonnera comme elle a esté à me rendre tous les bons offices que juste peu prétendre d'un perre continué cette charité (...) et obligeres le plus sensible de tous les hommes a reconnoistre vos faveurs (...) J'espère qu'il me continura ses bontez par bontes de vous autres nobles ames mes patrons(...) je suis comme a vous très humble et oblige serviteur»⁴⁷.

* S'adressant aux autorités de la Compagnie de la Baie d'Hudson, suite à son retour définitif en terre anglaise, au sujet de son voyage de 1684 à la Baie:

«...I would feek all occafions of giving proof of my zeal & inviolable fidelity for the service of the King, of all of which His Majefty and His Royal Highnefs appeared fatisfied, & did me the favour of honouring me with fome evidences of their fatisfaction upon my return, & of giving me fome marks of their protection»⁴⁸.

Le lien indéfectible et la fidélité totale exprimés dans le langage du clientélisme étaient davantage, souligne Kettering, l'incarnation d'un idéal (féodal) que le reflet de la réalité⁴⁹. En effet, alors que le discours faisait état de relations personnelles, continues, réciproques et émotionnelles, la véritable nature du lien patron-client aurait eu tendance à se faire moins engagée sur le plan des sentiments, plus pratique, matérialiste, conflictuelle et de courte durée⁵⁰.

Dans leur forme tangible, les relations de clientèle auraient donc été caractérisées, selon Kettering, par un opportunisme qui faisait violence aux déclarations de fidélité éternelle⁵¹.

Beaucoup de clients pratiquaient, semble-t-il, ce qu'elle appelle le «clientele-hopping»⁵². Ceux-ci auraient en effet "magasiné" les patrons, étant constamment à la recherche du meilleur offrant et de celui dont le service conviendrait le mieux à leurs intérêts personnels. Car même si la théorie voulait que la raison d'être des clientèles soit de réaliser les objectifs de carrière *du patron*⁵³, la réalité voulait apparemment que les clients tendent à s'associer aux intérêts d'un patron dans la mesure où ceux-ci étaient compatibles aux leurs. Sans doute les patrons choisissaient-ils leurs clients sur le même mode.

Cette nécessité que les intérêts des deux parties soient conciliables et fassent bon ménage, cette union d'intérêts, est exprimée et mise en image par Radisson, qui parlera des «feverall Interefts which I efpouf'd»⁵⁴.

Un exemple de "contrat de mariage" entre les intérêts d'un patron et de ses clients est disponible dans le passage des récits qui concerne le retour des deux beaux-frères en France. Décrit par Radisson, qui le dépouille de toute dimension "nationale" (il est logique que s'adressant aux Anglais, il ne professe pas sa joie, si tel était le cas, de retrouver sa "patrie"...) et le réduit à sa plus simple expression de clientèle, ce retour au bercail prend des allures de transactions d'affaires, où chacun des partis est conscient de ce que l'autre peut faire pour lui et accepte par conséquent les conditions de la réciprocité qui doit fonder leur relation:

«...at laft wee accepted the offer that was made unto us, of paying us 400 Lewi-Dors redy money, of difcharging all our Debts, and to give us good Employments. Thefe conditions being agreed upon, we paffed over into france in Xber, 1674»⁵⁵.

et

«Colbert (...) having heard our defence, and obferv'd what wee faid unto him of our difcoverys in the Northern parts of America, and of the acquaintance wee had with the Natives, how fit wee might be for his purpos. hee foon affur'd us of his favor & protection (...) upon the condition that wee fhould employ our care & induftry for the advancement & increas of the comers of the Beaver Trade in the Franch Collonies in Canada»⁵⁶.

Aux dires de Kettering,

«Clients not infrequently changed patrons when it was to their material advantage to do so. The intensity of emotional loyalty varied with the relationships and was tempered by material interests»⁵⁷. (Ce qui vaut aussi pour les patrons.)

Cet aspect des relations de clientèle était générateur de conflit: la transition d'une loyauté à une autre (dans le contexte de loyautés sérielles décrit plus haut) devait se faire en des circonstances appropriées (ce que Kettering appelle un bon «timing») sinon, le parti abandonné pouvait se plaindre d'avoir été trahi⁵⁸...

Souvent, c'est la fin abrupte de la réciprocité qui marquait un terme à la relation de patronage et la loyauté du fautif, accusé en outre d'ingratitude, était remise en question⁵⁹.

La nécessaire réciprocité des échanges entre patrons et clients et la quête généralisée de l'intérêt personnel faisaient en sorte que les relations de clientèle étaient soumises à une évaluation constante par leurs protagonistes. Or, les relations entre patrons et clients n'étaient régies ou sanctionnées par aucun contrat explicite, ce qui laissait apparemment la porte ouverte à des problèmes de communication ou à l'hypocrisie⁶⁰. Le haut degré de subjectivité impliqué dans ce processus aurait donc lui aussi donné lieu à l'incompréhension entre patrons et clients, à la désillusion de l'un ou l'autre des deux partis et, conséquemment, au conflit⁶¹.

Dans le langage du clientélisme, les notions qui se rapportaient généralement aux conflits entre patrons et clients, tournaient autour des concepts de trahison, de déloyauté et d'ingratitude⁶². Aborder sous l'angle du clientélisme les brouilles ayant ponctué la carrière de Radisson, permet de mieux concevoir comment, la plupart du temps, autant lui que les diverses instances de pouvoir dont il avait quitté le service, criaient respectivement à l'ingratitude ou à la trahison. (La perspective "nationale" ne permettant pas cette nuance, puisqu'une trahison envers la patrie est ordinairement à sens unique...)

On peut d'ailleurs observer dans les récits de Radisson la formulation de telles accusations. Les passages suivants sont tirés de la narration qu'il fera, selon toutes apparences dans un même élan, des voyages qu'il effectua à la Baie d'Hudson en 1682 et 1683. On y constate qu'à la fois lui et les membres de la Compagnie ont des reproches mutuels à se faire, qui font appel à des notions relatives à l'idéal des relations de clientèle: Radisson est accusé de versatilité (de n'avoir pas fait preuve d'une fidélité impérissable) et lui, les accuse d'être la cause de son départ pour n'avoir pas récompensé ses services à leur juste valeur (pour n'avoir

pas respecté l'obligation de réciprocité) et même pour avoir préféré dispenser leurs faveurs à d'autres clients.

«In the first place, I think myself oblig'd to vindicat myself from the imputation of inconstancy for acting in this voyage [1682] against the English Interest, and in the year 1683 against the French Interest, for which, if I could not give a very good account, I might justly lye under the sentence of capriciousness and inconstancy. But (...) the just cause of dissatisfaction which both of us had, to make us retire into France. I have no cause to believe that I in the least deserve to be taxed with lightness...»⁶³

et

«... finding that all our advice was flighted and rejected, and the Council of other persons imbrac'd and made use of (...) and that on all occasions we were look'd upon as useless persons, that deserved neither reward nor encouragement, this unkinde usage made us at last take a resolution (...) to return back into France;...»⁶⁴

Au sujet du service qu'il offrit à la France et du traitement qu'on lui avait réservé, Radisson formule ces commentaires (lourds de reproches) à son neveu Jean-Baptiste Chouart, lorsqu'il tente de lui expliquer pourquoi il est retourné à l'emploi des Anglais:

«It is within your recollection, without doubt, of having heard your father relate how many pains & fatigues we have had in serving France several years. You have also been informed by him that the recompense we had reason to hope for from her was black ingratitude (...) having reduced us to the necessity of seeking to serve elsewhere...»⁶⁵

Si, pour toutes les raisons évoquées plus haut, les «loyalty switches» étaient pratique courante à cette époque, Radisson et Groseilliers ne furent sûrement pas les seuls ou les premiers à passer d'un réseau de clientèle à un autre.

On devine par exemple, en lisant les "Voyages" de Radisson, qu'un conflit de clientèle a provoqué son retrait du service de la compagnie anglaise après quelque dix années à son emploi. Certaines des citations faites antérieurement le laissent entendre (telles que: «...the just cause of dissatisfaction which both of us had, to make us retire into France...»⁶⁶) de même que celle-ci, tout aussi explicite: «I suspected Capt Guillem (...) of being of the Faction of those which were the cause that I deserted the English Interest»⁶⁷.

On devine aussi que l'offre probable du père Albanel (qui séjourna en Angleterre à la suite de son voyage à la Baie d'Hudson en 1674⁶⁸) et apparemment celle de Colbert lui-même

(selon ce que suggèrent les propos de Radisson), de s'insérer dans leur réseau de favoritisme, a sans doute eu sa part de responsabilité dans la décision des beaux-frères de quitter l'Angleterre.

«At the time my Brother-in Law and I were diffatisfy'd with the Hudfon's Bay Company, wee were feverall times invited my the late Monfieur Colbert to return back for france, with large promifes that wee fhould bee very kindly entertain'd»⁶⁹.

Quant au retour de Radisson au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1683, Grace Lee Nute a proposé formellement que l'explication se trouverait dans les conflits qui, à l'époque, opposaient la clientèle des Jésuites et celle des Récollets, de même que dans les mauvais choix de patrons effectués par Radisson et Groseilliers⁷⁰.

Certes des recherches auraient intérêt à être effectuées pour clarifier les chassés-croisés que Radisson effectua entre la France et l'Angleterre suite à sa "défection" de 1662, et ce, même pour ce qui touche les conclusions de Nute qui mériteraient à être critiquées ou nuancées sur plusieurs points. Cependant, l'évidence demeure, même si certains détails nous échappent, que l'évolution de leurs relations de clientèle a donné le ton aux actions de Radisson et de Des Groseilliers. La seule chose qui les différencie apparemment des autres clients du XVII^e siècle, est que leur mobilité entre les cercles de favoritisme leur fit outrepasser des frontières "nationales". Les transgressions étatiques de Radisson et de son beau-frère sont par ailleurs très évidentes puisque l'un des principaux intéressés a légué à la postérité un aveu écrit de ses actes. Peut-être une recension orientée du corpus littéraire portant sur cette époque ou des sources qui l'ont inspiré permettrait-elle cependant de découvrir d'autres cas du même acabit qui viendraient relativiser l'unicité de leur démarche.

IV. LA COMPOSANTE CLIENTÉLISTE DU DÉPART DE 1662.

Le but de la partie précédente consistait essentiellement à mettre en évidence que des relations de clientèle ont vraisemblablement marqué le cheminement de Radisson, tout au long de sa carrière. Elle devait aussi servir à justifier la pertinence de la partie suivante (qui tentera de voir dans quelle mesure un conflit de clientèle peut avoir eu un rôle à jouer dans le

changement d'allégeance initial de Radisson et de Groseilliers) puisqu'il nous apparaît probable que leur premier départ (sans doute le plus significatif, puisqu'ils n'en avaient pas encore l'habitude...) n'ait pas fait exception à cette règle. Faire parler les textes sur les relations de clientèle des deux hommes pourra par conséquent jeter une lumière nouvelle sur leur conduite.

a) L'incontournable chronologie...

L'identification précise des protagonistes auxquels Radisson et Groseilliers furent liés avant leur "défection" en 1662 est compliquée par l'entreprise de construction narrative à laquelle Radisson s'adonne dans le premier bloc de ses récits, produit en 1669.

Radisson y élabore en effet une trame événementielle fictive, au sens où elle est composée de faits qui se sont, pour la plupart, réellement produits, mais que Radisson n'a pas tous expérimentés de première main ou dans l'ordre qu'il les relate. Ainsi, certaines des aventures auxquelles il fait allusion -on fait ici référence au cas du voyage au lac Michigan- ne seraient pas les siennes, mais un collage de voyages effectués par Groseilliers en 1644-1646 (alors qu'il oeuvrait à titre de donné, au service des Jésuites) et en 1654-1656 (alors qu'il était mandaté par le gouverneur Lauson)⁷¹.

Radisson doit donc rendre compte d'une période approximative de 10 ans, qui s'échelonne du début de sa captivité (1652) jusqu'au jour de son départ pour la Nouvelle-Angleterre (1662). Or, il se doit d'inclure dans cet intervalle, le fameux voyage au lac Michigan (dont on vient de parler et auquel il n'a pas réellement pris part), créant ainsi une trame événementielle autre que la trame réelle.

Il en résulte aussi, et par conséquent, l'existence de deux trames chronologiques, dont l'une est distorsionnée, remodelée selon les constructions narratives de Radisson, et dont l'autre correspond au déroulement réel des événements, tels qu'on sait par un recoupement de

toutes les sources disponibles, qu'ils se sont véritablement produits (voir les tableaux #1 et #2 à la page suivante).

Or, il est nécessaire de démêler ces versions des faits, la réelle et celle construite par Radisson, tout en établissant des liens entre elles, si l'on veut arriver à identifier clairement, dans ce que Radisson raconte, qui sont les protagonistes en jeu et quels sont les événements déterminants.

Les premiers historiens qui se sont penchés sur les textes de Radisson, devant le caractère flou et ambigu des références chronologiques, ont d'abord eu le réflexe de s'appuyer, en prenant pour acquis qu'il respectait le déroulement chronologique réel, sur les indices fournis par les autres sources dont ils disposaient. Cette approche a donné lieu à de nombreux débats (sur lesquels on a glissé un mot dans le premier chapitre) qui portaient sur la datation des événements qui ont ponctué la carrière de Radisson ainsi que sur l'authenticité de certains d'entre eux, celui au lac Michigan notamment ainsi que l'épisode de l'exploration des rives de la Baie d'Hudson.

Avec le temps, les recherches ont imposé comme conclusion la tromperie que Radisson aurait mise en oeuvre en racontant ses voyages. Or, malgré cette constatation, on a continué à se fier sur les dates connues de certains événements pour interpréter la chronologie, fort vague, proposée par Radisson.

En effet, même Martin Fournier, qui aborde et décrit l'entreprise narrative de Radisson comme en étant une de construction, semble supposer que les références qui touchent des événements qui se sont réellement produits, demeurent redevables à la chronologie réelle. Ainsi, il affirme que Radisson «situe lui-même le début de son association avec Des Groseilliers au printemps de 1658, après son retour d'Onondaga»⁷².

TABLEAU #1

<u>TRAMES RÉELLES</u> Durée approx. : 10 ans (1652-1662)		
ÉVÉNEMENT	CHRONOLOGIE APPROX.	DURÉE APPROX.
Captivité	De: Printemps 1652 À: Printemps 1654	2 ans
Voyage à Onondaga	De: Juillet 1657 À: Août 1658	1 an
Voyage aux Pays d'en Haut	De: Été 1659 À: Août 1660	1 an

Durée totale	10 ans
Périodes d'activité	4 ans
Périodes de "repos"	6 ans

TABLEAU #2

<u>TRAMES FICTIVES (CONSTRUITES)</u> Durée approx. : 10 ans (1652-1662)		
ÉVÉNEMENT	CHRONOLOGIE APPROX.	DURÉE APPROX.
Captivité	De: Printemps 1652 À: Printemps 1654	2 ans
Voyage à Onondaga	De: Juin 1654 À: fin avril 1655	1 an
Voyage #1: au lac Michigan	De: Juin 1655 À: Août 1658	3 ans
Voyage # 2: au lac Supérieur	De: Été 1659 À: Août 1660	1 an

Durée totale	10 ans
Périodes d'activité	7 ans
Périodes de "repos"	3 ans

Il est vrai, Radisson affirme que c'est après son retour de la mission jésuite qu'il entreprend de voyager avec son beau-frère; les extraits sur lesquels nous nous appuyons pour fonder notre opinion sont d'ailleurs les mêmes que cite Fournier⁷³:

«A month after, my brother and I refolves to travell and fee countreys»⁷⁴.

et

«So my brother feeing me back from thofe 2 dangerous voyages (...) thought I was fitter and more faithfull for the difcovery that he was to make»⁷⁵.

Or, dans ces passages, on remarquera que Radisson ne fournit pas de datation précise. La seule date qu'il énonce clairement est celle de son retour en Nouvelle-France, après sa captivité, qu'il nous dit être à la fin du mois de mai 1654. La suite n'est composée que de références chronologiques floues qui ont pour objet de marquer la progression du temps et de situer sans précision le lecteur. Rien n'indique, dans le texte, que son retour d'Onondaga se produit en 1658. Seules les connaissances actuelles tirées des autres sources peuvent permettre à Fournier d'arriver à ses conclusions. Les dates (fictives) proposées par Fournier dans le cadre de l'interprétation qu'il fait de la construction narrative opérée par Radisson prennent donc (à tort selon nous) comme point de départ une référence chronologique réelle. Elles sont:

* Voyage au lac Michigan : juin 1659 à août 1661;

* voyage au lac Supérieur: août 1662 à août 1664 (alors qu'on sait qu'il a eu lieu en 1659-1660);

* atteinte du détroit d'Hudson pour le compte de la Nouvelle-Angleterre: en 1667 (alors qu'on sait qu'ils s'y rendent à l'été de 1663 atteignent l'Angleterre en 1665...) ⁷⁶

Pourquoi croire que la chronologie de Radisson respecte les dates réelles pour ce qui est de ses premières aventures, et admettre qu'elle leur fasse violence par la suite? Tout se passe comme si Fournier considérait que la construction narrative ne débute dans le récit qu'avec l'histoire du voyage au lac Michigan, qui viendrait bouleverser la chronologie véritable.

Nous sommes d'avis que c'est l'ensemble des narrations qui doit être considéré comme un construit, dont les limites temporelles sont tout de même fixées de façon relativement précise. En effet, Radisson n'a pas énormément de latitude lorsqu'il s'agit d'indiquer le moment où son histoire débute: étant donné qu'il doit insérer, pour que ce soit plausible, un voyage de trois ans dans une trame réelle déjà bien remplie, il pourrait décider de faire débiter ses aventures quelques années plus tôt qu'en réalité, mais la logique lui impose de ne pas en reporter le début à une date trop reculée, compte tenu du jeune âge que cela lui ferait...

Il a encore moins de latitude, croyons-nous, pour ce qui est de la limite finale de ses péripéties puisque, fort probablement, les Anglais à qui il s'adresse doivent être informés des activités de Radisson dans leurs colonies, du moins pour ce qui est du moment où il y est débarqué et de celui où il les a quittées, en 1665, pour se rendre à Londres.

Ces deux limites fixeraient donc à plus ou moins dix ans la période dont dispose Radisson pour construire ses aventures (on parle toujours du premier bloc de récits, produit en 1669).

Supposant que les Anglais n'étaient pas au fait, dans ses moindres détails, de la trame chronologique et événementielle ayant ponctué la vie de la colonie française, mais qu'ils en avaient probablement une idée générale, il est concevable que Radisson ait bénéficié d'une marge de manoeuvre dans sa narration. En d'autres termes, tout se passe comme si il ne s'était pas senti obligé, la plupart du temps, de respecter avec précision la datation des événements, mais plutôt leur ordre relatif dans la progression du temps. En effet, en respectant grosso modo la séquence dans laquelle ils se sont véritablement produits, Radisson fait de temps à autres allusion à des faits précis (paix avec les Iroquois, premières démarches des Jésuites pour mettre sur pied la mission d'Onondaga, retour de voyage de Des Groseilliers,...), histoire de situer ses interlocuteurs (ou serait-ce de les confondre?), de marquer la progression du temps et de produire un récit vraisemblable.

Il se permet cependant de bousculer la chronologie réelle des événements pour faire face au problème narratif des récits fictifs. La stratégie employée par lui consiste à comprimer les périodes où il s'est trouvé au "repos" (dont l'activité n'est pas rapportée), entre deux

voyages (se référer aux tableaux ci-dessus). Ces périodes sont essentiellement: les trois ans qui séparent son retour de captivité et son départ pour la mission jésuite à Onondaga; un épisode d'approximativement 15 mois situé entre son retour de la dite mission et son départ vers le pays des Grands Lacs; les quelque 20 mois qui se sont écoulés depuis son retour de ce voyage et son départ pour la Nouvelle-Angleterre.

Ce détour, ce passage qui discutait des pirouettes narratives exécutées par Radisson, avait pour objectif de rendre plus claire l'analyse qui suivra, laquelle portera sur ce que les récits révèlent des relations de clientèle que leur auteur a entretenues avant de quitter la Nouvelle-France pour les colonies anglaises.

Notre stratégie consiste à tenter d'extraire un maximum de sens de tous les passages susceptibles de livrer quelques informations sur les personnages qui agissent potentiellement à titre de patrons auprès de Radisson et de Groseilliers. Ces passages, la plupart du temps, touchent de près l'une ou l'autre des expéditions auxquelles Radisson fait allusion.

b) "Premier voyage": au lac Michigan

L'impression qui se dégage des textes de Radisson, lorsqu'on se met à la place du profane qui n'aurait pas connaissance des dates véritables auxquelles ont eu lieu les voyages, est que ceux-ci se sont succédés à un rythme rapide. En lisant les récits de cette façon, on a en effet l'impression que ce "premier" voyage que Radisson a fait avec Groseilliers dans la région des Grands Lacs se produisit pour ainsi dire immédiatement après ses aventures à la mission jésuite d'Onondaga (lesquelles auraient suivi de près sa captivité).

Il importe de tenir compte des constructions narratives que Radisson effectue dans sa relation de cette expédition pour identifier clairement à quels personnages et à quels événements (circonscrits dans le temps) réfèrent chacune des principales parties de son récit. Nous avons identifié, comme parties les plus significatives, le récit du départ et celui du

retour, puisque c'est là que sont esquissées les relations que Radisson et Groseilliers entretiennent avec les instances du pouvoir dans la colonie.

Voici, de façon schématique, la narration que fait Radisson des circonstances qui auraient entouré le départ de ce premier voyage effectué avec Groseilliers.

Il raconte qu'au moment où des flotilles amérindiennes s'apprêtaient à retourner dans leur pays, le gouverneur et les Jésuites ont décidé d'envoyer des hommes avec eux pour les inciter à revenir dans la colonie l'année suivante.

«There weare feverall companies of wild men Expected from feverall places (...) We foone fee the performance of thofe people, ffor a company came to the 3 rivers where we weare (...) Many goes and comes to Quebecq for to know the refolution of m^r Governor, who together wth the ffathers thought fitt to fend a company of ffrench to bring backe, if poffible, thofe wildmen the next yeare, or others, being that it is the beft manna of the countrey by w^{ch} the inhabitants doe fubfift (...)»⁷⁷

Il affirme aussi que beaucoup de volontaires se sont proposés, en raison des gains potentiels que faisait miroiter un tel projet («As foone as the refolution was made, many undertakes the voyage; for where that there is lucre, there are people enough to be had»⁷⁸) mais raconte cependant que seulement «the beft and ableft men for that bufineffe weare chofen»⁷⁹. Un groupe sélect de colons aurait donc obtenu de partir, accompagné de deux Jésuites.

Ceci laisse supposer que des manoeuvres de lobbying ont sûrement dû être mises en oeuvre par les différents postulants pour mousser leur candidature et attirer vers eux les faveurs.

Les récits dépeignent par conséquent Radisson et Groseilliers engagés dans une relation de sollicitation auprès du pouvoir décisionnel, qui résulta en l'octroi d'une position avantageuse pour les deux aventuriers: le privilège de faire partie du groupe qui participera à l'expédition.

Or, il est chose admise, aujourd'hui, que la narration de ce "premier" voyage est constituée, dans sa plus grande partie, des aventures de Groseilliers (principalement par celles de son voyage de 1654-1656). On pourrait donc légitimement supposer que cette description, faite par Radisson, de la façon dont furent choisis les candidats au moment du départ, s'applique à Groseilliers et au compagnon anonyme qui l'accompagna.

Toutefois, on sait qu'en 1654-56, Groseilliers et son partenaire, dont le nom n'est pas connu, furent les *deux seuls* candidats à qui le gouverneur de l'époque (Lauson), accorda le droit exclusif de parcourir les contrées de l'ouest.

Les propos de Radisson, qui parle d'un *groupe* de colons accompagnés de missionnaires, ne décrivent donc pas le départ réel de Groseilliers et de son compagnon lors du voyage de 1654. Réfèrent-ils alors à d'autres événements qui se seraient véritablement produits (bien que déplacés chronologiquement) ou sont-ils le résultat de l'imagination fertile de Radisson?

Des deux hypothèses, la première semble la plus plausible. En effet, les événements que Radisson utilise pour marquer le départ du "collage" que constitue son récit, ne semblent pas pour autant inventés. Selon une idée avancée par Nute, il incorporerait probablement dans cette partie de son histoire, les éléments d'une autre expédition, qui aurait eu lieu en 1656⁸⁰.

Ainsi, Radisson poursuit son récit en racontant comment le groupe dont lui et Groseilliers faisaient supposément partie, composé de deux missionnaires et d'une trentaine d'autres Français, fut aux prises avec des bandes d'Iroquois hostiles (ce qui aurait, dit-il, découragé les voyageurs, les incitant à faire demi-tour alors que seul lui et Groseilliers auraient poursuivi leur route).

Nute démontre comment ce récit ressemble presque en tous points à un autre, que l'on peut lire dans les Relations des Jésuites et faisant référence à une expédition qui aurait eu lieu en 1656-1657 (on se référera à son ouvrage pour les détails de son analyse⁸¹).

En conformité avec l'opinion de Nute selon laquelle Radisson se fait généralement vague et évasif lorsqu'il raconte des événements dont il n'a pas fait lui-même l'expérience⁸²,

nous sommes d'avis que Radisson doit fort probablement avoir pris part à l'expédition en question, considérant que le récit qu'il en fait est vif, clair et vraisemblable.

Si cela était vrai, si Radisson a bel et bien fait partie des membres de cette expédition avortée, on pourrait conclure qu'il ne se trouvait pas, dans ce voyage de 1656-1657, en position de commande et d'autorité (malgré ce qu'il aime laisser entendre). Ses propos trahissent le fait que les Jésuites avaient, fort à penser, les commandes de l'expédition. Radisson affirme en effet que: «Two ffathers weare chofen to conduct that company...»⁸³

Un autre commentaire de Radisson, bien qu'il soit quelque peu obscur, a tout de même l'air de suggérer qu'il ne se plaignait pas de la présence des Jésuites, étant conscient des avantages mutuels que pouvaient s'apporter traite et volonté de conversion:

«We no fooner heard their defigne, but faw the effects of the bufineffe, w^{ch} effected in us much gladneffe for the pleafure we could doe to one another...»⁸⁴

Plus loin dans son récit, Radisson affirme s'être éventuellement soustrait à l'autorité des Jésuites lorsque ses compétences le départagèrent du lot des autres membres de l'expédition. Comme on l'a dit plus haut, il raconte comment face aux rigueurs du voyage, les autres Français, moins expérimentés, décidèrent de revenir sur leurs pas alors que lui et Groseilliers (selon ce qu'il affirme), après un entretien (que l'on devine vif) avec les Jésuites, continuèrent leur route:

«The ffrench feeing that they weare not able to undergo fuch a voyage, they confult together & for conclusion refolved to give an end to fuch labours & dangers; moreover, found themfelves incapable to follow the wildmen who went wth all the fpeed poffible night & day for the feare that they weare in. The ffathers (...) bid us doe as the ref. We kept ftill our refolution, & knowing more tricks then they, would not goe back, w^{ch} fhould be but diffainful and prejudiciall. We told them fo plainly v^t we would finifh that voyage or die in the way. (...) After a long arguing, every one had the liberty to goe backwards or forwards, if any had the courage to venter himfelfe wth us. Seeing the great difficulties, all wth one confent went back againe, and we went on»⁸⁵.

Comme l'a remarqué Nute, la version donnée dans les Relations des Jésuites corrobore en partie les propos de Radisson puisqu'on y affirme bel et bien que la majorité du groupe choisit à un certain moment de retourner à Trois-Rivières alors que trois des Français

poursuivirent leur route. Cependant, on y déclare aussi (ce que souligne Nute) que les téméraires durent éventuellement rebrousser chemin à leur tour après un affrontement armé avec les Iroquois⁸⁶.

Il semble donc honnête de supposer que Radisson n'a pas poursuivi sa route autrement que dans ses récits, pour des raisons narratives évidentes: permettre d'introduire, à partir du moment où il affirme que Groseilliers et lui font désormais équipe seuls, la portion de son histoire qui utilise comme matière première, les expériences de son beau-frère.

Logiquement, il est donc possible de croire que les propos que Radisson tient par la suite nous informent sur les relations de clientèle de Groseilliers. Dans cette optique, la description qu'il fait de ce qu'il dit être le moment où lui et son beau-frère sont revenus de leur voyage, est fort probablement inspirée du retour de l'expédition de 1654-1656, à laquelle Groseilliers prenait part (avec son compagnon anonyme) sous les ordres du gouverneur Lauson⁸⁷.

Ce n'est pas la première fois que les privilèges accordés par Lauson à Groseilliers sont soulignés, mais l'extrait suivant des récits confirmera par la bouche même de Radisson qu'une relation privilégiée (de clientèle?) existait entre les deux hommes:

«I give you leave if thofe of mont Royall weare not overjoyed to see us arrived where they affirme us the pitifull conditions that the country was (...) We came to Quebecq, where we are faluted wth the thundering of the guns & batteryes of the fort (...) We weare well traited for 5 dayes. The Governor made guifts & fent 2 Brigantins to bring us to the 3 rivers...»⁸⁸

Les "cadeaux" mentionnés par Radisson font sans doute référence à la parcelle de terre que Médard a reçue peu après son retour⁸⁹, probablement en échange de services rendus.

c) Conclusion préliminaire

Après analyse, il est donc possible d'extraire des récits de Radisson concernant cette "première" expédition, quelques informations au sujet du lien qui l'unissait à Groseilliers de

même que sur les relations de clientèle qu'ils entretenaient en Nouvelle-France à l'époque où ils tentaient d'y faire leur fortune.

D'abord, un examen des récits, corrélés avec la séquence réelle des événements, confirme ce que l'on savait déjà: Radisson et Médard agissent séparément, bien qu'il leur ait techniquement été possible de faire équipe (en dépit de ce que Radisson veut laisser entendre). En effet, même si Radisson revient de captivité assez tôt (au printemps de 1654) pour partir avec son nouveau beau-frère (à l'été de 1654), c'est avec un autre compagnon (qu'il connaît sans doute depuis plus longtemps ou possédant plus d'expérience que le jeune Radisson, lequel par ailleurs n'a probablement pas envie de repartir aussi tôt après son aventure chez les Iroquois...) que Groseilliers accomplira son périple.

Aussi, peu après que son beau-frère ne soit revenu de son expédition (en août 1656), Radisson s'embarque (en septembre de cette même année) selon toute probabilité, pour un voyage dirigé par les Jésuites, ayant pour but de raccompagner les Amérindiens descendus avec Des Groseilliers. Fort possiblement, ce dernier ne participe pas à cette expédition, non pas parce qu'il se trouve dans la colonie en juillet de 1657, comme le dit Nute⁹⁰ (les voyageurs ayant viré de bord, il aurait pu retrouver la colonie avant cette date), mais plutôt parce qu'il nous semble logique et naturel qu'après un voyage de deux ans, il n'ait pas désiré se réembarquer immédiatement pour d'autres aventures.

Puis Radisson, à nouveau, repartira seul (sans Groseilliers) vers le pays des Iroquois lors de son voyage à la mission d'Onondaga.

Non seulement Radisson et Groseilliers agissent-ils séparément, mais leurs supérieurs immédiats ne semblent pas non plus être les mêmes. Alors que l'expédition de Groseilliers relève de la permission exclusive du gouverneur Lauson, les expériences que Radisson vit de son côté le placent pour sa part sous l'autorité plus directe des Jésuites. Ce sont en effet, comme on l'a vu, deux pères qui dirigent l'expédition de 1656 à laquelle Radisson donne l'impression de prendre part. Le jeune homme ne se gênera pas pour leur tenir tête lorsqu'ils lui demanderont de virer de bord, mais les frictions qui ont pu être occasionnées par cet

incident ne semblent pas avoir été permanentes puisque Radisson repartira en 1657 pour un autre voyage commandé par les Jésuites.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que Radisson et Groseilliers, chacun de leur côté et à quelques dix années d'intervalle, débiteront tous deux leur carrière dans l'entourage des pères de la compagnie de Jésus. Radisson affirmera d'ailleurs que les Jésuites étaient charitables à tous ceux qui se trouvaient dans le besoin, et ce, surtout «to thofe that are worthy or induftrious [...] in their way of honefty. This is the truth (...) for this realy I know mefelfe by experience. I hope I offend non to tell y^e truth»⁹¹. Était-ce là une façon de dire qu'ils étaient prêts à aider, tout particulièrement, ceux dont le travail pouvait leur bénéficier?...

Quant aux faveurs accordées par Lauson à Groseilliers, elles ne signifient pas que ce dernier ait délaissé pour autant ses liens avec les membres de la communauté missionnaire. Au contraire, on peut lire dans Nute que Médard demeurera très proche de certains Jésuites, notamment de ceux qui étaient actifs dans le domaine de l'exploration. C'est par exemple le père Garreau qui baptisera son fils en juillet de 1654; c'est aussi au père Druillettes que le voyageur racontera les détails de son expédition à son retour en août 1656⁹²...

Il est dit par ailleurs que le gouverneur Lauson aurait été favorable aux Jésuites à qui il donnait son appui⁹³. Dans cette optique, bien qu'ayant eu des supérieurs immédiats différents, Radisson et Groseilliers auraient tout de même évolué en territoire "commun". L'affirmation de Radisson qui laisse entendre que l'expédition de 1656 avait vu le jour suite à l'initiative conjointe du gouverneur et des Jésuites n'est donc pas invraisemblable. Considérant que Lauson a quitté la Nouvelle-France en septembre de cette même année⁹⁴ (soit au cours du mois où l'expédition se met en route), ce serait cependant une des dernières interventions du gouverneur.

En outre, dans un contexte d'intérêt croissant pour la Mer du Nord (comme le suggèrent par exemple la tentative effectuée en 1657 par Jean Bourdon d'atteindre la Baie d'Hudson par la mer, ou encore le mémoire du Jésuite Druillettes, en 1658, portant sur les routes pouvant conduire à ce plan d'eau), Groseilliers et Radisson n'étaient pas les seuls sollicitants à se disputer et obtenir le soutien des puissants dans leurs projets de traite. Nute soulignait d'ailleurs le nombre élevé de candidats éligibles à de telles entreprises, contenu dans le bassin de population de la petite colonie laurentienne⁹⁵.

Sachant cela, et dans la mesure où «There was a great deal of graft and jealousy in the fur trade»⁹⁶, plusieurs questions se dressent: dans quelle position le départ de Lauson, cet homme favorable à Groseilliers, a-t-il laissé son protégé? Quel sera l'impact des relations respectives que Radisson et Groseilliers entretenaient avec les Jésuites (et comment évolueront ces relations) lorsqu'ils seront en présence d'un gouverneur, Voyer d'Argenson, moins bien disposé que Lauson envers les religieux? Est-ce dans ce contexte de compétition croissante que Radisson et Groseilliers uniront pour la première fois leurs efforts pour atteindre la Baie d'Hudson?

Voyons si les propos de Radisson concernant le "deuxième" voyage au pays des Grands Lacs peuvent répondre à ces questions ou s'ils en soulèvent de nouvelles.

d) "Deuxième voyage": au lac Supérieur

Le récit du voyage au lac Supérieur et des événements qui l'entourent n'est pas exempt lui non plus de supercherie narratives. Il n'a, sur ce plan, rien à envier à celui du "premier" voyage dont Radisson raconte l'histoire. D'une part, on le sait déjà, Radisson inclut dans sa narration un épisode fictif qui raconte comment il serait parvenu jusqu'à la Baie d'Hudson. D'autre part, Nute a décelé qu'il faisait aussi mention d'un incident qui en rappelle étrangement un autre s'étant produit lors de l'expédition des pères Druillettes et Dablon qui, en 1661, ont tenté d'atteindre la Baie d'Hudson par le Saguenay⁹⁷.

Il s'agit d'une anecdote selon laquelle un compagnon qui aurait initialement, selon les dires de Radisson, fait partie de l'expédition, se serait vu obligé de retourner sur ses pas, en

raison d'un mauvais rêve qui l'aurait fait crier dans son sommeil, ce qui constituait un mauvais présage aux yeux des Amérindiens avec qui les explorateurs faisaient le voyage. Nute a détecté dans les sources la mention d'un incident similaire qui serait arrivé au père Albanel lors de l'expédition de 1661. La ressemblance entre les deux histoires fait se demander à Nute si Radisson n'aurait pas participé à ce voyage et repris ensuite l'anecdote pour meubler son récit⁹⁸.

Dans sa version des faits, Radisson affirme que la rumeur des découvertes que lui et Groseilliers avaient faites (ou presque faites) lors de leur premier voyage s'était ébruitée durant l'hiver suivant leur retour. Les Jésuites, intrigués par l'affaire et désireux d'en tirer profit, lui auraient donc fait des avances dans le but qu'il se joigne à une expédition par la route du Saguenay dont ils caressaient le projet, ainsi que pour obtenir de lui qu'il convainque Groseilliers de renoncer à ses propres plans. Voici en quels mots il expose la situation (dans ce passage, on devine l'enjeu économique de la proposition des Jésuites, qui veulent devenir «masters of that trade»):

«...the ffather Jefuits weare defirous to find a way how they might gett downe the caftors from the bay of y^e north by the Sacgnes, and fo make themfelves mafters of that trade. They refolved to make a tryall as foone as the ice would permitt them. So to discover our intentions they weare very earneft wth me to ingage myfelfe in that voyage, to y^e end that my brother would give over his, w^{ch} I uterly denied them...»⁹⁹

Radisson poursuit en racontant que les pères Jésuites tentèrent malgré tout leur chance, accompagnés d'un groupe de Français (dont faisait partie Michel Leneuf de la Vallière, fils du gouverneur de Trois-Rivières, alors Jacques Leneuf de la Poterie) et d'autochtones: «Nevertheleffe y^e ffathers are gone wth the Governor's fon of the three Rivers and 6 other ffrench and 12 wildmen»¹⁰⁰.

Cette description de la composition du groupe, et particulièrement la mention de la présence du fils du gouverneur, nous permet de conclure que Radisson décrit bien là l'expédition de 1661. Trudel donne en effet un compte rendu précis des colons qui ont participé à ce voyage et son relevé correspond au portrait brossé par Radisson¹⁰¹.

Or, cette expédition des Jésuites par le Saguenay a eu lieu en 1661, comme on l'a déjà dit, soit *après* le voyage effectué par Radisson et Groseilliers au lac Supérieur en 1659-1660. Il faut donc que ce soit ce dernier voyage, et non un hypothétique "premier" périple, qui ait piqué la curiosité des Jésuites et suscité un engouement accru pour la Baie d'Hudson. Cela implique aussi, par conséquent, que le projet d'expédition que les Jésuites voulaient apparemment voir Médard abandonner n'était pas le voyage du lac Supérieur, mais celui pour lequel Groseilliers était vraisemblablement allé chercher des appuis en France, et qui visait à atteindre la Baie d'Hudson par voie de mer.

Bien que les données chronologiques énoncées ci-haut concernant la date respective de ces trois voyages (celui de Radisson et Groseilliers en 1659-1660, celui des Jésuites en 1661 et celui que Groseilliers prévoyait pour 1662) ne soient pas des informations nouvelles, il nous semble qu'elles n'avaient jamais été utilisées pour démêler, dans le détail, les propos de Radisson, et qu'une confusion régnait encore, par conséquent, quant à l'identification correcte des événements qu'il commente parfois assez vertement dans ses récits. En effet, même Grace Lee Nute, qui la première a noté les insertions, faites par Radisson, de récits chronologiquement déplacés, ne semble pas toujours tenir compte de ce fait.

Rattacher le discours de Radisson aux événements réels (une fois replacés dans leur contexte) auxquels il fait allusion permet par exemple d'expliquer pourquoi la proposition des Jésuites de se joindre à leur expédition ne s'adresse qu'à Radisson et non à Groseilliers: ce dernier est alors en France, où il demande réparation pour les taxes qu'on leur a imposées à leur retour en 1660¹⁰².

On peut aisément imaginer les avantages que Radisson pouvait trouver à faire croire aux Anglais que lui seul avait été l'objet des avances des Jésuites alors que Groseilliers n'était pas absent de la colonie. En premier lieu, son importance risquait d'en être rehaussée puisque d'une part, il donnait à penser que les pères missionnaires préféraient avoir recours à ses services plutôt qu'à ceux de son beau-frère. D'autre part, par rapport à ce dernier, les propos de Radisson suggèrent, comme il le fut dit plus tôt, qu'il occupait une position

"d'indispensabilité" au sein du duo, puisqu'il sous-entend que Groseilliers laisserait tomber ses projets s'il n'était pas disposé à l'accompagner.

En second lieu, cette petite anecdote, déplacée chronologiquement par Radisson, n'est pas sans mettre en valeur son jugement et le faire passer pour un joyau de perspicacité. Ce qui le motive, selon ses dires, à refuser la proposition des Jésuites, c'est la connaissance qu'il a du caractère impropre de la route qu'ils désirent emprunter:

«...I utterly denied them, knowing that they could never bring it about, becaufe I heard y^e wild men fay that although the way be eafy, the wildmen that are feed att their doors would have hindred them, becaufe they make a livelyhood of that trade»¹⁰³.

La façon dont Radisson narre les événements laisse entendre que les Jésuites, avant même que les deux associés ne partent pour leur voyage au lac Supérieur, se trouvaient en quelque sorte dans le camp adverse. Ils cesseraient d'appuyer les projets de nos deux hommes (essayant même de semer la division entre eux), qui préféreraient offrir leurs services au gouverneur:

«During that time, we made our propofition to the governor of Quebec that we weare to venture our lives for the good of y^e country, and goe to travell to the remotest countreys wth 2 hurrons that made their efcape from the Iroquoits»¹⁰⁴.

Il est apparemment vrai que notre duo sollicita l'appui du gouverneur à la veille du voyage de 1659 (nous reviendrons sur les détails de leurs relations plus loin), mais on s'explique mal, si leurs liens avec les Jésuites étaient vraiment coupés -ou du moins en mauvaise condition-, comment Radisson et Groseilliers, face au refus de D'Argenson de satisfaire leur requête, auraient pu solliciter l'aide des pères missionnaires afin qu'ils intercèdent en leur faveur auprès du gouverneur récalcitrant: «We defired the ffathers to fpeake to him about it»¹⁰⁵.

Cette incongruité dans les récits de Radisson s'éclaircit lorsqu'on tient compte du fait, déjà mentionné, que la coupure dont nous devinons l'existence entre les deux beaux-frères et les Jésuites ne se produit qu'après le voyage de 1659-1660. Radisson et Groseilliers sont donc encore en position, avant leur départ, d'implorer l'aide des Jésuites, bien que les signes avant-coureurs de la mésentente future entre les deux explorateurs et les membres de l'ordre

religieux soient présents dès cette époque, comme en témoignent ces propos de Radisson qui commente les fruits portés (le peu de fruits) par le plaidoyer des Jésuites:

«Our adreffes were flight becaufe of the flame was putt upon them the yeare before of their retourne [?], befids, they flayed for an opportunity to goe there themfelves...»¹⁰⁶

Ainsi, l'intervention des Jésuites ne réussit pas à aider la cause de Radisson et de Groseilliers d'une part, semble-t-il, parce qu'ils n'étaient pas en position de pouvoir, comme en rend compte la première partie de la citation de Radisson. Ses propos y sont assez obscurs; il y parle toutefois de la "honte" infligée aux Jésuites, et on pourrait se demander si celle-ci ne serait pas reliée aux murmures suscités par leur implication dans les affaires temporelles et commerciales de la colonie¹⁰⁷. D'autre part, et peut-être surtout, le plaidoyer des Jésuites suscite peu de résultats positifs parce qu'ils avaient l'intention, comme le montre la seconde partie de la citation, d'effectuer leur propre voyage (probablement celui de 1661) afin de se rendre «masters of that trade», comme l'a dit ailleurs Radisson.

Ainsi, avant même qu'ils n'effectuent leur voyage dans l'Ouest, nos deux hommes et les Jésuites agissaient comme s'ils avaient des intérêts séparés, voire même compétitifs. Les propositions faites à Radisson en 1661 seraient-elles l'expression d'une tentative, de la part des Jésuites, de les faire revenir, lui et Groseilliers, à leur service? Si oui, elles n'ont pas réussi et nous soupçonnons qu'une divergence fondamentale d'opinion est à la source du conflit que nous pressentons entre les deux partis.

Lorsque Groseilliers se trouve en France, il y est à la quête de réparations financières pour le voyage qu'il vient d'accomplir, mais il est aussi à la recherche d'appuis pour un nouveau voyage vers la Baie d'Hudson qui lui, emprunterait une route maritime. Nute a d'ailleurs montré comment Médard s'affairait à préparer, à son retour de la mère patrie, une telle embarquée¹⁰⁸.

Le fait que les Jésuites aient cherché à enrôler Radisson pour une expédition empruntant le cours du Saguenay, avant même que Groseilliers ne revienne de France, donne

à croire que les pères de la compagnie de Jésus et leur ancien serviteur n'étaient pas nécessairement du même avis quant à la meilleure route pour atteindre la tant convoitée Baie d'Hudson.

Peut-être, suite à l'échec de Bourdon en 1657, n'était-on pas convaincu de la faisabilité d'un projet de ce type, ce qui aurait pu inciter nos deux aventuriers à aller chercher ailleurs le soutien qui leur manquait.

Dans la petite colonie, si l'appui des Jésuites face aux projets de Radisson et de Groseilliers vint à faiblir, celui du gouverneur, qu'ils sollicitèrent, ne semble pas avoir fait meilleure figure. À la veille de leur départ vers le lac Supérieur, les deux associés ont en effet, selon toute vraisemblance, imploré les faveurs de Voyer d'Argenson. Selon le récit que fait Radisson de leurs discussions, le gouverneur aurait accepté de parrainer leur voyage à la condition que lui et Groseilliers ne soient accompagnés de deux de ses "serviteurs" (probablement en voulant dire, à notre sens, deux "hommes qui oeuvraient à son service", donc deux clients) et qu'ils ne partagent la moitié des profits.

Alors que la colère des deux aventuriers face à cette proposition ait probablement beaucoup eu à voir, dans la réalité, avec cette fameuse "moitié", Radisson semble s'offusquer davantage, dans son texte, de la question des compagnons de voyage qui leur sont imposés et ce, relativement à deux points particuliers.

D'une part, il fait référence à l'inexpérience de ces hommes. Radisson appréhende-t-il que ces partenaires non désirés (d'abord, quels pourraient-ils être?), qu'il considère selon toute évidence inaptes à les accompagner, ne risquent de compromettre le succès de leur voyage?

Ou encore, s'indigne-t-il du fait que par leurs rapports privilégiés avec le gouverneur, des hommes dont les capacités seules n'auraient pas suffi à leur obtenir de participer à un tel projet, parviennent à s'immiscer dans une entreprise pour laquelle il se considère mieux qualifié? Cette attitude, si tel était le cas, se conformerait aux usages du temps selon lesquels, si l'on en juge par les propos de Sharon Kettering, la principale faute qui pouvait susciter des accusations de corruption, en cette ère où affaires publiques (l'intérêt de la couronne) et privées (celui des agents de la couronne) étaient souvent impossibles à différencier, consistait

en l'usage abusif du pouvoir dans le but de permettre la promotion d'individus incompetents ou inferieurs¹⁰⁹.

Mais il y a plus, Radisson s'offusque d'autre part du statut inferieur des deux partenaires imposes. Son discours semble indiquer que l'experience et les competences attribuent aux individus qui les possedent une superiorite de statut sur les autres qui en sont depourvus.

«...besides that the governor should compare 2 of his servants to us, that have ventured our lives fo many years and maintained the countrey with our generofity in y^e prefence of all, neither was there one that had the courage to undertake what wee have done. We made the governor a flight anfwer, and tould him for our part we knewed what we weare, Discoverers before governors. If the wild men came downe, the way for them as for us, and that we should be glad to have the honour of his company. but not that of his fervents. and that we weare both mafters and fervants»¹¹⁰.

Ainsi, bien que Radisson semble accorder de la legitimite au statut social traditionnellement determine (a "incapacite" egale, il tolere la presence du gouverneur et non celle des serviteurs), il introduit par ses paroles une autre echelle de classification que celle fondee sur la naissance, liee aux capacites individuelles de chacun et aux realisations qui y sont associees.

Il faut garder en memoire que Radisson ecrit (ou dicte) ces lignes a un moment ou il tente de se tailler une place dans une societe (la societe anglaise) ou il n'est qu'un etranger sans fortune et sans attaches. La meilleure facon pour lui d'etablir des liens (de clientele) solides consiste selon nous a miser sur ce qu'il a d'exotique et d'unique a offrir: ses competences, son experience. Se faire valoir, mettre en evidence ses exploits, etait selon Kettering, une des principales strategies utilisees (en plus de compter sur des liens de famille et sur des recommandations d'un autre protecteur) pour attirer l'attention d'eventuels patrons¹¹¹. Elle devait etre, croyons nous, "la" strategie a mettre de l'avant lorsque les qualites individuelles et l'experience que l'on possedait constituaient la ressource de base dont on disposait pour accrocher l'interet des patrons que l'on courtisait.

Si Radisson visait l'obtention d'une meilleure position dans l'échelle sociale, et s'il faisait valoir ses compétences pour y parvenir, l'aspect matériel de ses aspirations se traduisait, concrètement et en bout de ligne, par l'acquisition de sommes monétaires considérables: faire fortune¹¹²...

On s'aperçoit bien, d'ailleurs, par les commentaires qu'il a concernant le traitement qui leur sera réservé à leur retour de voyage en 1660, que ce qui préoccupait réellement les deux associés était véritablement la question du partage des profits. Le mécontentement exprimé par Radisson à l'endroit du gouverneur touche essentiellement des questions financières, et Martin Fournier ne se trompe pas lorsqu'il souligne cet état de fait. Il affirme d'ailleurs:

«Des Groseilliers a sûrement beaucoup parlé d'argent à son retour du lac Supérieur, la série de chiffres impressionnants mais incohérents cités par Radisson témoigne d'une sorte de fièvre autour des sommes considérables qui étaient en jeu»¹¹³.

Mais ces accusations que Radisson professe ressemblent fort aux cris outragés, décrits par Kettering, à ces reproches d'ingratitude et de trahison que lançaient les partis qui, dans une relation de clientèle, se sentaient lésés... En voici quelques exemples:

«The Governor, feeing us come back with a confiderable fumme for our own particular [fhare -ajout de l'éditeur-] [et l'autre part, était-elle destinée à ceux vers qui Radisson et Groseilliers devaient diriger les Autochtones et leurs fourrures (dans l'optique de la stratégie exclusiviste décrite au précédent chapitre) ou Radisson désigne-t-il aussi par cette expression le petit commerce que plusieurs habitants réussissaient sans doute à effectuer "par la bande" avec les Amérindiens qui étaient accompagnés par les beaux-frères] and feeing that his time was expired and that he was to goe away, made ufe of that excufe to doe us wrong & to enrich himfelfe with the goods that wee had fo dearly bought, and by our meanes wee made the country to fubfift...»¹¹⁴

et

«Was he not a tyrant [terme qui marque un abus de pouvoir] to deal fo with us, after we had so hazarded our lives, & having brought (...) between 40 and 50,000 piftolls?»¹¹⁵

ou

«...and wee very ill fatisfied for our reception, which was very bad confidering the fervice wee had done to y^e countrey...»¹¹⁶

En lisant ces lignes, on constate que Radisson est outré qu'après le bien que ses efforts, ainsi que ceux de Groseilliers, ont apporté à "la colonie", on les traite avec si peu

d'égards. Or, ne réagit-il pas, dans son texte, comme s'il avait eu, à l'époque, des attentes spécifiques quant au traitement qui devait leur être accordé, et que celles-ci n'avaient pas été comblées? En effet, les propos qu'il tient semblent indiquer que lui et Groseilliers avaient des raisons de prévoir qu'on leur offrirait une quelconque récompense pour leur "service à la colonie". Or, qui dans cette colonie avait le pouvoir de reconnaître les mérites des deux hommes et qui est la cible des reproches de Radisson?... Le gouverneur.

Doit-on en déduire que Radisson et Groseilliers auraient conclu une quelconque alliance clientéliste avec le gouverneur avant leur départ, et que celui-ci n'aurait pas respecté, aux yeux des deux associés, l'obligation de réciprocité qui en résultait? Quelles pistes les récits de Radisson peuvent-ils fournir pour répondre à cette question?

D'abord, le «Discoverers before Governors», cet affront verbal par lequel Radisson et Groseilliers répondront aux exigences de D'Argenson et couperont court aux pourparlers qu'ils avaient avec lui dans le but de raccompagner dans leur pays deux autochtones qui les attendaient, ne sera pas immédiatement suivi d'une désobéissance effective, si l'on en juge d'après les propos de Radisson.

Dans sa version, il affirme en effet que lui et son beau-frère ne quittèrent la colonie pour les Grands Lacs que lorsqu'une nouvelle occasion se présenta. Cette occasion, l'arrivée à Trois-Rivières d'un autre groupe d'Amérindiens qui remontaient chez eux, fut signalée au gouverneur par les deux associés. Mais, raconte Radisson, celui-ci leur ordonna d'attendre le retour de l'expédition des Jésuites...

Nous n'avons pas connaissance que les Jésuites aient été engagés dans un voyage à l'époque où Radisson et Groseilliers s'appêtaient à partir (en 1659). Par conséquent, Radisson réfère sûrement à l'expédition de 1661 par le Saguenay, en conformité avec la trame fictive qu'il a établie pour cette portion du récit et qui fait croire que les pères partirent en voyage avant que lui et son beau-frère ne plient bagage.

Le gouverneur ordonna-t-il vraiment à Radisson et Groseilliers de retarder leur départ? Si oui, en prétendant que d'Argenson agit ainsi parce qu'il préférait connaître le

résultat des efforts déployés par les missionnaires, Radisson cache la véritable raison pour laquelle celui-ci les enjoignit de reporter leur voyage (peut-être demeurera-t-elle à jamais un mystère). Il reste qu'en partant sans avoir reçu l'approbation du dignitaire, les deux beaux-frères ne reçurent pas d'accord formel à leur projet, ce qui laissait place à une certaine latitude dans l'interprétation des conditions de la collaboration. Cette possibilité expliquerait peut-être la confusion qui entourait leur retour et les reproches mutuels qui furent échangés: Radisson et Groseilliers ayant de bonnes raisons d'espérer que le gouverneur reconnaîtrait le bien fondé de leur initiative, et celui-ci se sentant lésé puisqu'ils avaient désobéi à ses commandements...

Le texte de Radisson laisse cependant entendre qu'un accord tacite leur aurait été donné par le gouverneur alors en poste à Trois-Rivières, Jacques Leneuf de La Poterie. Si la portion du récit qui y fait allusion est véridique, en effet, celui-ci, mis au courant de leur intention de partir bien que d'Argenson les ait sommés d'attendre, aurait eu le réflexe de leur interdire toute action, de peur de faire l'objet des reproches de son homologue à Québec. Or, Radisson et Groseilliers semblent avoir apaisé ses craintes en lui disant qu'ils prenaient sur eux la responsabilité de leurs actes et qu'il ne subirait pas de reproches (probablement ceux du gouverneur d'Argenson) par leur faute.

«The governor of that place [Trois-Rivières] defends us to goe. We tould him that the offense was pardonable becaufe it was in every one's intereft; nevertheleffe we knewed what we weare to doe ["ils savaient ce qu'ils avaient à faire"... comme s'ils s'étaient déjà entendus (avec d'Argenson?) sur ce point...], and that he fhould not be blamed for us»¹¹⁷.

Les deux compères filèrent en douce, on le sait, et selon toutes apparences, le gouverneur des Trois-Rivières ne les en empêcha pas, fermant probablement les yeux sur leur geste.

Les relations troubles qui ont prévalu entre d'Argenson et les deux associés au retour de leur voyage, et le mauvais traitement que ce jeune gouverneur leur fit subir, occupent une place importante dans les récits de Radisson, si bien que l'influence de ce conflit sur la décision qu'ils prirent de s'exiler fut amplifiée hors des proportions véritables qui devraient, selon nous, lui être attribuées.

Le peu d'égards avec lequel on accueillit les beaux-frères en 1660, fut en effet invoqué, comme on l'a mentionné dans le premier chapitre, pour expliquer leur "trahison". Martin Fournier a même suggéré qu'un conflit de personnalité, une mésentente fondamentale entre Groseilliers et le jeune gouverneur aurait initié le mouvement de l'explorateur vers la Nouvelle-Angleterre:

«Curieusement, dit-il, ce ne sont pas ces multiples conditions défavorables qui semblent avoir provoqué le départ de Radisson et de Des Groseilliers (...) Ce qui semble par contre essentiel, dit-il, c'est la colère de Des Groseilliers contre le jeune gouverneur qui lui a volé son argent (...) Il ne restait qu'un seul obstacle sur la longue route du profit qu'il avait parcourue: ce jeune freluquet de gouverneur qui lui extorquait son argent et se serait même permis de le jeter en prison»¹¹⁸.

Or, des bémols à ces interprétations s'imposent. Certes, les tensions entre les deux associés et le représentant du roi ont dû faire beaucoup de vagues... dont les ondes de choc se sont d'ailleurs fait sentir jusque dans la mère patrie. Groseilliers a en effet senti le besoin d'aller y demander réparations. Radisson mentionne ce voyage de Groseilliers en France, mais passe très rapidement, dans ses récits, sur cette période de leurs activités, ce qui donne l'impression que peu de temps s'écoule entre leur retour du lac Supérieur et leur départ pour la Nouvelle-Angleterre.

Groseilliers a été parti approximativement dix mois. Au cours de son séjour en France, Trudel affirme que Médard aurait obtenu gain de cause, le 22 mars 1661, dans son adresse au Conseil du roi¹¹⁹. Pourquoi, si on lui a donné raison, le conflit avec d'Argenson aurait-il été à l'origine de sa "désertion"? Le gouverneur en question ne devait-il pas, de plus, quitter son poste peu de temps après et céder sa place à Du Bois d'Avaugour? Un an s'écoule par ailleurs entre le retour de Groseilliers en Nouvelle-France et son départ pour la Nouvelle-Angleterre en 1662, ce qui laisse selon nous suffisamment de temps à la poussière, soulevée par les événements de 1660, de retomber.

Selon toute vraisemblance, les deux beaux-frères ne se seraient pas exilés sur un coup de tête, provoqué par les frustrations nées de l'affaire d'Argenson. Il nous apparaît plus probable que l'élément déclencheur qui ait motivé leur passage en Nouvelle-Angleterre soit

relié aux projets que Groseilliers et Radisson chérissaient juste avant leur défection au sujet d'un voyage à la Baie d'Hudson par la mer.

On sait que Groseilliers avait pris des engagements avec un marchand de La Rochelle (probablement Arnauld Péré, selon Nute¹²⁰) lors de son séjour en France, relativement à une telle entreprise. Dans la colonie, il passa ensuite l'hiver à se préparer pour le voyage, jusqu'au jour où un Jésuite débarquant de France annonça aux deux hommes qu'ils n'obtiendraient pas ce qu'ils attendaient («that we should not find what wee thought to find...»¹²¹) Parlait-il du navire équipé que devait envoyer Péré? Apparemment pas, puisque Nute affirme que le marchand poursuivit la femme de Médard, Marguerite, pour obtenir le paiement (en l'absence de Groseilliers) de ses marchandises¹²².

Est-il possible que Médard, en France, ait cherché à retourner sous les bonnes grâces des pères missionnaires et à s'assurer leur soutien pour son projet de voyage à la Baie d'Hudson? Dans cette éventualité, l'avis du messager jésuite lui communiquerait une réponse négative. Le discours de l'envoyé spécial est en effet plutôt défavorable et sentencieux. Il reprochera aux beaux-frères «that it was not well done to diftroy in that manner a Country, and to wrong fo many Inhabitants»¹²³. Ce même Jésuite semoncera par ailleurs Radisson, lui disant qu'il devrait se séparer de son acolyte parce que ses projets étaient «pernicieux»¹²⁴.

Nute, pour préciser la nature de ces fameux plans si répréhensibles, a émis l'opinion qu'il s'agissait de l'idée d'aller vendre leurs fourrures aux Anglais de la Nouvelle-Angleterre «in order to anticipate the French in the trade and conquest of the West»¹²⁵. Elle s'appuie notamment sur des écrits, datant de 1664, du père Paul Ragueneau.

Elle ne semble pas cependant remarquer (en tout cas, elle ne le met pas en évidence) que Groseilliers, durant les entretiens qu'il a eus en France, doit sûrement avoir dévoilé ses intentions, puisque d'après les propos du prêtre qui leur transmet les nouvelles de la mère-patrie, et d'après les écrits-mêmes du père Ragueneau, les Jésuites étaient au courant, *avant qu'il ne le mette à exécution*, du plan "B" que l'aventurier gardait dans sa manche au cas où il ne réussirait pas à se ménager d'appuis pour le voyage qu'il voulait tenter par la mer jusqu'à

la Baie d'Hudson (d'où les avertissements que le Jésuite leur sert lorsqu'il leur apprend que le plan "A" ne fonctionne pas...)

Médard, en France, aurait-il donc eu recours à la menace, dans ses négociations, afin de donner plus de poids à ses arguments? Et qui furent ses interlocuteurs dans la métropole, outre le marchand Péré? S'est-il vraiment entretenu avec les supérieurs de la congrégation, leur révélant les actions qu'il entendait poser dans le cas où personne ne répondrait à son appel, ou s'est-il plutôt adressé à quelqu'émissaire du pouvoir politique qui aurait par la suite informé les Jésuites afin qu'ils tentent de raisonner leur ancien collaborateur?

V. DES RÉSULTATS TOUT EN QUESTIONS

L'analyse des récits de Radisson soulève encore une fois plus de questions (de pistes de recherche?) qu'elle ne donne de réponses formelles. Bien qu'il n'ait engendré que peu de certitudes, l'exercice auquel nous nous sommes livrés, qui consistait à ressasser des faits connus en les interprétant et en les reformulant selon un angle d'approche bien spécifique, celui du clientélisme, aura à tout le moins contribué à faire parler les sources davantage (ou du moins autrement) qu'elles ne l'avaient fait jusqu'à présent.

Toutes les nouvelles interrogations soulevées doivent, selon nous, être considérées comme un "bon présage" et sont porteuses d'espérance. En effet, elles indiquent que l'angle d'approche adopté constitue un outil pertinent pour extraire des récits de Radisson des pièces de puzzle encore inutilisées, qui éventuellement, avec le concours de sources additionnelles, mises à contribution par d'autres recherches, pourront boucher quelques trous du casse-tête que constitue l'épopée radissonnienne.

On peut donc se permettre de penser que les conventions du clientélisme ont régi les actions (ou du moins leur ont donné le ton) de Radisson et de son beau-frère Médard Chouart Des Groseilliers. Les nombreuses allusions aux liens de patronage (et le type de langage par

lequel elles sont exprimées) qui ponctuent le discours de Radisson, de même que bon nombre des actions qu'il relate, laissent entendre que la carrière des deux associés fut orientée par le phénomène du clientélisme et indiquent qu'il faille chercher dans les relations de clientèle que les deux partenaires ont entretenues (ou tenté d'établir), une partie de l'explication de leur "défection" en 1662.

Une autre impression nette se dégage de cette partie, celle que Groseilliers et Radisson n'ont quitté le service de la France et de sa colonie qu'après avoir tâté toutes les alternatives possibles. Lorsque l'appui des Jésuites faiblira, ils s'adresseront sans plus de succès au gouverneur d'Argenson. Et quand leurs options en Nouvelle-France se réduiront à fort peu, Groseilliers tentera de rétablir leur situation en s'adressant à un niveau décisionnel (et "patronier") supérieur dans la métropole.

De retour dans la colonie, alors qu'ils étaient en route pour rencontrer le bateau qu'ils attendaient du partenaire rochelais, Groseilliers n'écrivit la nouvelle de leur départ au gouverneur d'Avaugour qu'une fois en route, ce qui laisse présumer qu'il sentait qu'il ne pouvait compter sur l'appui du nouveau dignitaire ou lui faire confiance.

Pour ce qui est des Jésuites, Radisson exerce un tri entre les membres de l'ordre, assurant d'une part que certains avaient des intentions louables, et se faisant plus acerbe envers d'autres ayant apparemment été motivés par des raisons moins spirituelles et qui semblaient vouloir agir seuls¹²⁶.

Bien qu'ils puissent donc être demeurés en bons termes avec certains d'entre eux (Groseilliers empruntera d'ailleurs au père Allouez une somme de 500 livres avant de partir en 1662 pour le voyage qu'il prévoyait par la mer¹²⁷, et avertit le père Lalemant qu'il profitait de la nuit pour s'éclipser¹²⁸) là aussi, les possibilités de protectorat semblent avoir été minces. Que pouvaient en effet quelques individus encore favorables aux beaux-frères, contre la volonté de leurs supérieurs en France?

Ce n'est donc vraisemblablement que lorsque toutes les avenues leur seront fermées, que tous les réseaux de clientèle leur apparaîtront impénétrables et qu'aucun protecteur

potentiel ne se présentera à l'horizon, que les deux associés mettront à exécution de se rendre en Nouvelle-Angleterre. Ce geste par lequel ils se distinguent, à prime abord, du paysage colonial et français au XVII^e siècle, est replacé, sous l'optique clientéliste, dans une perspective plus juste et tempérée. Dépouillé d'une partie de ses connotations "nationales", leur départ s'insère et se comprend dans le cadre de conventions et de pratiques qui définissaient le contexte dans lequel Radisson et Groseilliers ont évolué.

Notes

1. Radisson savait d'ailleurs par expérience qu'il était parfois difficile de donner sa confiance à quelqu'un dont on savait qu'il avait déjà manqué de fidélité ou de loyauté. Il avait par exemple ces propos au sujet du degré de fiabilité qu'on pouvait accorder aux paroles des Iroquois: «After I found fo much treachery in them I could but truft litle in their words or promiffes...» (Pierre-Esprit Radisson, *Voyages of Peter Esprit Radisson. Being an account of his travels and experiences among the North American Indians, from 1652 to 1684, transcribed from original manuscripts in the Bodleian Library and the British Museum*, 2e éd., G. D. Scull, éd., New-York, Burt Franklin, 1967, p. 108. [Première édition: Boston, The Prince Society, 1885].)

Il parlait aussi en ces termes de la façon dont ses partenaires en Nouvelle-Angleterre les avaient traités, lui et Groseilliers:

«...but we were betrayed by our own Party... Thofe of new England in generall made profers unto us of what fhup wee would if wee would goe on in our Defignes; but wee abfwered them that a fcalded cat fears y^e water though it be cold.»(Radisson, *op.cit.*, p. 244.)

2. *Ibid.*, p. 136.

3. *Ibid.*, p. 174.

4. *Ibid.*, p. 236.

5. *Ibid.*, p. 231.

6. *Ibid.*, p. 240.

7. *Ibid.*, p. 198.

8. *Ibid.*, p. 315.

9. *Ibid.*, p. 249.

10. *Ibidem.*

11. *Ibid.*, p. 328.

12. *Ibid.*, p. 284.

13. *Ibid.*, pp. 250-251.

14.-----, «Pierre Esprit Radisson to [Claude Bernou], January 1, 1678», dans Grace Lee Nute, *Caesars of the Wilderness: Médard Chouart, sieur des Groseillers and Pierre Esprit Radisson, 1618-1670*, St-Paul, Minnesota Historical Society Press, 1978, p. 303. [Reproduction d'un document situé à : Paris. Bibliothèque Nationale, *Collection Calirambault*, 1016, 376, 377.]

15. *Ibid.*, p. 307.

16.-----, «Radisson to M. le Marquis de Belleroche, at Paris, December, 1683», dans Grace Lee Nute, *Caesars of the Wilderness: Médard Chouart, sieur des Groseillers and Pierre Esprit Radisson, 1618-1670*, St-Paul, Minnesota Historical Society Press, 1978, pp. 320-321. [Reproduction d'un document situé à : Paris. Bibliothèque Nationale, *Papiers de Pierre Margry*, 9284, ff. 61, 62.]

17. *Ibid.*, p. 320.

18. Anthony J. Fletcher, «Honour, Reputation and Local Officeholding in Elizabethan and Stuart England», dans A.J. Fletcher et John Stevenson, *Order and Disorder in Early Modern England*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, p. 103.

19. Pour une meilleure idée des représentations "identitaires" ou "nationales" françaises au XVII^e siècle, les lectures suivantes peuvent notamment être consultées:

* Maurice Agulhon, «Le centre et la périphérie», dans Pierre Nora, dir., *Les lieux de mémoire*. Volume III: *La France*. Tome I, Paris, Éditions Gallimard, 1986, pp. 825-849.

* Colette Beaune, *Naissance de la nation France*. Troisième livre: *Le roi, la France et les Français*, Paris, Éditions Gallimard, 1985, pp. 317-475.

* Alain Boureau, «Le roi», dans Pierre Nora, dir., *Les lieux de mémoire*. Volume III: *La France*. Tome III, Paris, Éditions Gallimard, 1986, pp. 785-817.

* Philippe Contamine, «Mourir pour la Patrie», dans Pierre Nora, dir., *Les lieux de mémoire*. Volume II: *La Nation*. Tome III, Paris, Éditions Gallimard, 1986, pp. 11-43.

* Alain Corbin, «Paris-Province», dans Pierre Nora, dir., *Les lieux de mémoire*. Volume III: *La France*. Tome I, Paris, Éditions Gallimard, 1986, pp. 777-823.

* Alphonse Dupront, «Du sentiment national», dans Michel François, dir., *La France et les Français*, Paris, Éditions Gallimard, 1972, pp. 1423-1474.

* Alain Guéry, «L'État. L'outil du bien commun», dans Pierre Nora, dir., *Les lieux de mémoire*. Volume III: *La France*. Tome III, Paris, Éditions Gallimard, 1986, pp. 819-867.

* Emmanuel LeRoy Ladurie, «Nord-Sud», dans Pierre Nora, dir., *Les lieux de mémoire*. Volume II: *La Nation*. Tome II, Paris, Éditions Gallimard, 1986, pp. 117-140.

* Roland Mousnier, «L'unité monarchique», dans Michel François, dir., *La France et les Français*, Paris, Éditions Gallimard, 1972, pp. 1022-1065.

* Jacques Revel, «La cour», dans Pierre Nora, dir., *Les lieux de mémoire*. Volume III: *La France*. Tome II, Paris, Éditions Gallimard, 1986, pp. 129-193.

* V. L. Tapié, «Comment les Français du XVII^e siècle voyaient la Patrie», *Le XVII^e siècle*, 25-26 (1955), pp. 37-58.

20. Roland Mousnier, «L'unité monarchique», dans Michel François, dir. *La France et les Français*, Paris, Éditions Gallimard, 1972, p. 1064.

21. *Ibidem*.

22. François Lebrun, *L'Europe et le monde, XV^e, XVII^e, XVIII^e siècle*. Paris, Armand Colin, 1987, pp. 166, 168.

23. Sharon Kettering, *Patrons, Brokers, and Clients in Seventeenth-Century France*, Oxford, Oxford University Press, 1986, p. 141.

24. Martin Fournier, *Pierre-Esprit Radisson. Coureur de bois et homme du monde (162-1685)*, Nuit Blanche Éditeur, 1996, p. 92.

25. Pierre-Esprit Radisson, cité dans Fournier, *op.cit.*, p. 142.

26. Médard Chouart, cité dans Fournier, *op.cit.*, p. 92.

27. Fournier, *op.cit.*, p. 92.

28. Radisson, *Voyages...*, p. 142.

29. *Ibid.*, pp. 134-135.

30. *Ibid.*, p. 134.

31. *Ibid.*, p. 174.

32. *Ibid.*, p. 242.

33. *Ibidem.*

34. Il ne sait toujours pas si Groseilliers a pu continuer sa route à la Baie d'Hudson ou si la tempête qui a forcé son propre bateau à virer de bord a eu raison de celui de son associé:

«but wee came back fafe, God be thanked; and y^e other one I hope. is gone on his voyage. God be with him. I hope to embarke myselfe by y^e helpe of God this fourth yeare, & befeech him to grant me better succeffe then I have had hitherto...»(Radisson, *Voyages...*, p. 245.)

35. Fournier, *op.cit.*, p. 75.

36. Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France III. La seigneurie des Cent-Associés II. La société*, Montréal, Fides, 1983, p. 234.

37. Radisson, *Voyages...*, p. 242.

38. Kettering, *op.cit.*, pp. 72-73.

39. *Ibid.*, p. 11.

40. *Ibid.*, p. 97.

41. *Ibid.*, pp. 3-4.

42. *Ibid.*, pp. 3, 12-13.

43. *Ibid.*, p. 207.

44. *Ibid.*, pp. 10, 12, 15.

45. Radisson, *Voyages...*, p. 328.
- 46.-----, «Radisson to M. le Marquis de Belleruche...», p. 320.
- 47.-----, «Pierre Esprit Radisson to [Claude Bernou]...», pp. 303, 307 et 308.
- 48.-----, *Voyages...*, p. 319.
49. Kettering, *op.cit.*, p. 22.
50. *Ibid.*, pp. 13, 21, 209 et 213.
51. *Ibid.*, p. 21.
52. *Ibid.*, p. 21.
53. *Ibid.*, pp. 19, 28 et 69.
54. Radisson, *Voyages...*, p. 251.
55. *Ibidem.*
56. *Ibidem.*
57. Kettering, *op. cit.*, p. 21.
58. *Ibid.*, p. 28.
59. *Ibidem.*
60. *Ibid.*, p. 186.
61. *Ibid.*, p. 27.
62. *Ibidem.*
63. Radisson, *Voyages...*, p. 250.
64. *Ibidem.*
65. *Ibid.*, p. 327.
66. *Ibid.*, p. 250.
67. *Ibid.*, p. 270.
68. Nute, *op.cit.*, pp. 151-152.
69. Radisson, *Voyages...*, p. 252.

70. Pour plus de détails, voir Nute, *op.cit.*, pp. 154-211.

71. Fournier, *op.cit.*, pp. 69-73.

72. *Ibid.*, p. 70.

73. *Ibidem.*

74. Radisson, *Voyages...*, p. 135.

75. *Ibidem.*

76. Fournier, *op.cit.*, p. 70.

77. Radisson, *Voyages...*, p. 135.

78. *Ibidem.*

79. *Ibidem.*

80. Nute, *op.cit.*, p. 30.

81. *Ibid.*, p. 32.

82. *Ibid.*, p. 30.

83. Radisson, *Voyages...*, p. 136.

84. *Ibid.*, p. 136.

85. *Ibid.*, p. 141.

86. Nute, *op.cit.*, p. 32.

87. La chronologie implicite de Radisson donne à penser que le départ de ce "premier" voyage (au lac Michigan) se fait sous le gouvernement de Lauson et que le retour a lieu sous le règne de Voyer d'Argenson. Les propos par lesquels il décrit ce retour dans la colonie laisseraient alors sur l'impression que les deux explorateurs entretenaient des rapports favorables avec ce jeune gouverneur. Or, sachant que cette partie du récit est inspirée de l'expérience de Groseilliers en 1656, il est clair que ce qu'on peut y lire s'applique aux relations qui unissaient Groseilliers à Lauson.

88. Radisson, *Voyages...*, pp. 169-170.

89. Nute, *op.cit.*, p. 24.

90. *Ibid.*, pp. 31 et 56.

91. Radisson, *Voyages...*, p. 175.

92.Nute, *op.cit.*, p. 16.

93.J. Monet, «Lauson, Jean de (père)», *Dictionnaire biographique du Canada*. Tome I: *de l'an 1000 à 1700*, Québec, P.U.L., 1966, p. 439.

94.*Ibid.*, p. 440.

95.Nute, *op.cit.*, pp. 24-25.

96.*Ibid.*, p. 22.

97.*Ibid.*, p. 59.

98.*Ibidem.*

99.Radisson, *Voyages...*, p. 173.

100.*Ibidem.*

101.Trudel, *op.cit.*, tome II, p. 242.

102.*Ibid.*, p. 237.

103.Radisson, *Voyages...*, p. 173.

104.*Ibid.*, p. 174.

105.*Ibidem.*

106.*Ibidem.*

107.Suggestion qui me fut faite par Thomas Wien lors d'un entretien personnel.

108.Nute, *op.cit.*, pp. 80-81.

109.Kettering, *op.cit.*, pp. 192-193, 203.

110.Radisson, *Voyages...*, p. 174.

111.Kettering, *op.cit.*, p. 39.

112.Fournier, *op.cit.*, pp. 50-51.

113.*Ibid.*, p. 50.

114.Radisson, *Voyages...*, p. 240.

115.*Ibid.*, p. 241.

116. *Ibid.*, p. 236.
117. *Ibid.*, p. 175.
118. Fournier, *op.cit.*, pp. 50-51.
119. Trudel, *op.cit.*, tome I, p. 284.
120. Nute, *op.cit.*, p. 78.
121. Radisson, *Voyages...*, p. 242.
122. Nute, *op.cit.*, p. 84.
123. Radisson, *Voyages...*, p. 242.
124. *Ibidem.*
125. Nute, *op.cit.*, p. 83.
126. Radisson, *Voyages...*, p. 240.
127. Nute, *op.cit.*, p. 82.
128. Trudel, *op.cit.*, tome II, p. 237.

CONCLUSION

C'est grâce à Radisson "l'auteur" que ce mémoire fut rendu possible. Son discours est, en lui-même, une stratégie mise en oeuvre auprès de ses protecteurs anglais pour améliorer sa situation d'une façon ou d'une autre, soit en promouvant ses intérêts ou en justifiant ses comportements et ses compétences.

Dans le cadre de cette entreprise, Radisson fait preuve de beaucoup d'habileté et de flexibilité lorsqu'il utilise des registres qui appartiennent aux groupes auxquels il s'adresse. Il démontre aussi une grande capacité de moduler ses propos en fonction du contexte dans lequel il produit ses récits.

Ainsi, par exemple, pour rassurer ses interlocuteurs anglais quant à la confiance qu'ils pouvaient lui accorder malgré ses changements d'allégeance, il s'appuiera sur certains aspects de l'idéologie dominante en Angleterre à cette époque (qui ne sont pas sans rappeler les codes du clientélisme tels que décrits par Kettering) mettant l'accent sur l'obligation de «réciprocité» («basée, selon Reay, sur un pouvoir inégal»¹) qui devait lier les couches supérieures et inférieures de la hiérarchie sociale. Il s'emploiera à montrer que ses comportements ont toujours été fidèles à cet idéal (hérité de la féodalité) et aux normes des relations de clientèle, ne rompant son service que lorsque la réciprocité obligatoire arrêta d'être observée par ses patrons qui cessaient de le récompenser correctement.

Pour renforcer son image d'un homme fidèle et loyal, il s'accaparera même, plus spécifiquement, un langage² associé à priori aux membres de la noblesse³, (mais aussi à la bourgeoisie -car même si peu de gens d'affaires avaient un accès réel aux classes nobles, ils étaient néanmoins fortement influencés par les comportements de cette élite qu'ils voulaient imiter⁴), manipulant habilement les codes d'un idéal chevaleresque fondé sur l'honneur. Ce faisant, il adoptera un comportement typique de ceux qui désiraient accéder aux statuts supérieurs de l'échelle sociale⁵.

Radisson, en effet, fera valoir à plusieurs reprises qu'il agissait en homme d'honneur, mettant l'accent sur la vertu dont il faisait preuve (pour ceux à qui la naissance ne garantissait pas automatiquement la condition honorable, un comportement vertueux était le seul autre moyen de se prévaloir de cette qualité...⁶) Il s'emploiera à démontrer qu'il possédait les traits de caractère de l'honorabilité (soulignant par exemple sa politesse, même envers ses ennemis,

son civisme, son honnêteté et son désir de toujours tenir parole...) lesquels lui donnaient droit, en tant qu'homme d'honneur, d'attendre qu'on le traite avec les égards correspondant à sa situation⁷.

Tout en utilisant de telles notions à son avantage, il tiendra aussi un discours plus adapté aux nouvelles idées sur la notion d'intérêt, qui commençaient à poindre en Angleterre à cette époque. Selon ces courants de pensée novateurs, affirme J.A.W. Gunn, «each man's legitimate concern for his own safety and property was the proper starting point for any search for the public good⁸». Radisson fera donc valoir, selon ces idées plus "modernes", comment ses actions étaient posées dans «l'intérêt de l'Angleterre»⁹.

Par ce langage, les récits de Radisson se conformeront à une tendance qui gouvernait la majeure partie de la littérature à cette période, et qui consistait à faire de plus en plus appel au concept d'intérêt, sans pour autant évincer de leur discours des notions traditionnelles¹⁰.

D'un point de vue encore plus avant-gardiste (et qui s'appliquait mieux à la réalité des liens de clientèle qu'à leur idéal), il ne manquera pas non plus de glisser en douce que lui-même avait ses propres intérêts personnels¹¹ et qu'il espérait ultimement qu'ils ne soient pas négligés. Peut-être Radisson visait-il par ce discours à fournir aux Anglais quelques assurances sur sa loyauté, tout en leur fournissant le mode d'emploi pour que celle-ci leur soit constante... Il est dit en effet qu'on appréciait la prévisibilité que la notion d'intérêt apportait au comportement humain, considérant qu'il était légitime et logique de prédire que chaque homme, en toutes circonstances, agirait toujours pour le bien de ses intérêts¹²: les actionnaires de la compagnie de la Baie d'Hudson étaient donc avertis de ce qu'ils devaient faire pour s'assurer que Radisson reste à leur service...

Ainsi, pour prouver qu'il pouvait par lui-même (n'étant pas sûr si son beau-frère avait péri dans son expédition vers la Baie d'Hudson) mener à bien les projets uniques qu'il leur exposait, et pour garder les appuis de ses protecteurs Anglais, Radisson, en 1669, prit la parole et produisit ses récits de voyage. C'est dans ce cadre qu'il fit intervenir la figure du "Radisson-Indien", non pas pour montrer son intégration totale au mode de vie autochtone

(évidemment, puisqu'il se trouvait en sol anglais en train de raconter ses histoires...), mais sans doute pour démontrer sa capacité d'adaptation et signifier qu'il était suffisamment habile pour faire carrière à l'européenne, en manipulant les comportements et la pensée autochtones de façon à se faire accepter des Amérindiens et nouer avec eux des relations privilégiées (et profitables au commerce).

Cette capacité d'utiliser à son avantage les codes culturels des groupes auxquels il s'adressait et de s'adapter à leurs modèles fut d'ailleurs nécessaire à Radisson-"l'auteur" pour rassurer ses interlocuteurs anglais quant à la confiance qu'ils pouvaient lui accorder. En effet, se montra-t-il capable, comme il vient de l'être dit, de détecter et de comprendre les diverses influences qui agissaient dans la société anglaise de cette époque, probablement de façon à se ménager le plus grand spectre d'appuis, à la fois chez les agents sociaux les plus conventionnels que chez les plus progressistes.

Mais si son discours témoigne d'une grande capacité d'adaptation, que penser de ses comportements, qui eux suggèrent que Radisson n'était pas aussi flexible qu'il aimait le laisser entendre? On revient ici à une question laissée en suspens: si Radisson possédait les facultés d'adaptation qu'on lui a généralement imputées (et que lui-même aimait faire valoir), pourquoi a-t-il effectué autant de volte-faces? En corollaire, une autre interrogation se pose: qu'est-ce qui l'a enfin incité à se fixer définitivement en Angleterre?

Dans une optique qui s'inspire de la théorie des migrations adaptatives, théorie à laquelle Louise Dechêne fait référence pour expliquer les comportements des immigrants en Nouvelle-France¹³, on pourrait supposer que Radisson était mal adapté aux conditions françaises, et qu'il se conformait davantage aux caractéristiques de la société anglaise. Cette théorie, telle que présentée dans un article paru en 1954 et élaborée par Corrado Gini¹⁴, soumet en effet l'hypothèse que les hommes et les femmes mal adaptés à leur milieu d'origine auront tendance à quitter celui-ci pour un autre, correspondant mieux à leur profil. Ainsi l'auteur considère-t-il que la propension à migrer est plus marquée chez les individus «qui

s'éloignent de la norme» de leur environnement d'origine, justement parce qu'étant «différents», ils s'y «sentent moins chez eux»¹⁵.

Nous allons, dans les prochaines lignes, nous inspirer de ces propositions théoriques pour structurer une réflexion, une suite de questions et de réponses sur le cheminement de Radisson. Notre point de départ sera l'interrogation suivante: à la lumière des présupposés théoriques de Gini, doit-on conclure que c'est l'image d'un "Radisson-anglais" qui, de toutes les représentations possibles du personnage, correspondrait le mieux à la nature réelle de l'individu?

Certes, certains aspects du modèle anglais peuvent, au premier abord, sembler compatibles avec la personnalité de Radisson. Par exemple, les qualités bourgeoises et progressistes qu'une tradition marxiste a généralement attribuées à la société anglaise (les opposant à un féodalisme français rétrograde¹⁶) ou encore le portrait, brossé par les historiens Whig, d'une société où régnaient les libertés constitutionnelles et religieuses (par opposition à un absolutisme français réactionnaire¹⁷), pourraient donner envie d'établir des liens faciles et d'y voir l'explication du destin anglais de Radisson... On a dit à son sujet que l'indépendance qui le caractérisait, entre autres éléments, faisait de lui un être foncièrement «moderne»¹⁸. L'individualisme reconnu des Anglais¹⁹, la "précocité" économique qu'on leur a imputée, le prétendu "entrepreneurship" protestant et la nature contractuelle²⁰ de leur société correspondaient-ils mieux au caractère de Radisson que les caractéristiques de la société française ne le pouvaient? Et à la base, la Manche, aux temps qui nous intéressent, séparait-elle d'ailleurs deux mondes si différents?

Le fait est que l'Angleterre dont Radisson fait l'expérience était, sous plusieurs aspects, assez ressemblante à la société française de la même époque. La période de la Restauration en Angleterre marque en effet une recrudescence de l'absolutisme²¹ qui, dit-on, était «all the more formidable because they had Louis XIV's government before them as an example»²². Cette période est en effet marquée par l'influence du monde français sur la société anglaise et des liens très forts auraient d'ailleurs uni les classes supérieures des deux pays²³. La cour

francophile du roi Charles II, par exemple (on y aurait trouvé en permanence une foule de visiteurs et d'exilés français, on y aurait parlé la langue de Molière, on y aurait suivi les modes parisiennes...) se voulait dit-on, une réplique de celle du roi-soleil²⁴.

De plus, pour ce qui est du potentiel "démocratique" du système politique anglais à cette époque, bien que les pouvoirs de la couronne aient été, en théorie, tempérés par le Parlement, celui-ci, en réalité, comptait plusieurs dépendants du roi²⁵. Dans la pratique, le souverain pouvait donc manipuler le Parlement par le biais du patronage (la couronne détenait le droit de nommer les individus aux postes publics) ce qui lui permettait non seulement de le «contourner» mais aussi de le «dompter»²⁶. L'Angleterre et la France n'étaient donc pas catégoriquement différentes et se ressemblaient même sur certains points.

Par ailleurs, les comportements de Radisson que nous avons rapportés, décrits ou mis au jour dans ce mémoire, replacés dans leur cadre contextuel, ne dépeignent pas l'homme comme étant fondamentalement marginal par rapport au reste des Français. Toujours dans l'optique de la théorie des migrations adaptatives, on ne saurait le qualifier de «mal adapté» à son milieu d'origine.

Comme la plupart des coureurs de bois, il misera en effet sur ses connaissances du mode de vie et de pensée des Amérindiens pour améliorer sa situation financière et sociale, se démarquant apparemment surtout par la témérité, la perspicacité et la précocité d'une stratégie qui consistait à éviter la concurrence de la colonie en se prévalant d'un statut d'intermédiaires exclusifs.

Lui et son beau-frère semblent en outre avoir espéré que cette stratégie unique leur permettrait de se ménager l'appui des puissants, dans la mesure où Radisson et Groseilliers ont apparemment participé, comme c'était chose courante à cette époque, au phénomène du clientélisme.

C'est, nous semble-t-il, dans la poursuite de cette tactique, (qui consistait donc à miser sur ses relations privilégiées avec les Amérindiens pour se faire valoir comme "l'Homme" de la

situation, indispensable au succès de ceux dont il sollicitait les faveurs) que la mobilité de Radisson (entre diverses loyautés) tout comme son destin anglais peuvent se comprendre.

Initialement, les projets de Radisson et Groseilliers semblent avoir retenu, en Angleterre, l'attention d'oreilles plus favorables qu'en France ou en Nouvelle-France. Pourrait-on, dans cette optique et en regard de la théorie de Gini énoncée plus haut, formuler le problème autrement en proposant que peut-être était-ce les stratégies de Radisson et de son beau-frère (et non les deux hommes en eux-mêmes) qui étaient mieux adaptées au contexte Anglais?...

C'est d'ailleurs ce que semble penser Fournier, qui souligne qu'en raison d'une mésarticulation fondamentale entre l'économie de la France et les impératifs du développement de ses colonies²⁷, l'Angleterre constituait un sol plus fertile à la réalisation des projets de Radisson et de Groseilliers d'établir un poste de traite à la Baie d'Hudson²⁸.

Fournier élabore une vision dichotomique stricte des relations que Radisson a pu entretenir avec la France et l'Angleterre, opposant une société française rébarbative et fermée à ses projets, à un monde anglais qui aurait traité l'explorateur avec un respect et une confiance soutenus²⁹. Ainsi, affirme-t-il:

«Il faut donc parler d'une animosité ou d'une incompatibilité persistante entre Radisson, Des Groseilliers et la France, tout comme il convient d'évoquer une complémentarité et des affinités naturelles entre ceux-ci et l'Angleterre»³⁰.

Aussi, continue-t-il encore:

«il est probable que l'attitude respectueuse que les Anglais ont adoptée dès le début à l'égard des deux aventuriers, puis maintenue par la suite, ait influé à long terme sur le sentiment de pleine appartenance de Radisson à la communauté anglaise»³¹.

Il faut cependant se garder de trop généraliser l'aspect positif de l'expérience anglaise de Radisson. En effet, il n'est pas certain que tous les Anglais furent toujours aussi bien disposés... Rappelons-nous seulement que Radisson et Groseilliers avaient quitté les auspices anglais pour retourner au service de la France en 1674 parce que leur situation au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson ne les satisfaisait pas, étant apparemment délaissés par

leurs patrons qui leur préféraient d'autres clients. Leur départ correspondait de plus à une période de méfiance des Anglais envers la France (et les Français) et notamment de peurs du «papisme»³². Peut-être cette conjoncture générale, où l'on en vint même à poursuivre les catholiques ou ceux qui étaient soupçonnés de l'être (Radisson et Groseilliers furent-ils affectés par les troubles?), incita-t-elle les deux beaux-frères à traverser la Manche.

Les récits que fit Radisson de ses voyages à la Baie d'Hudson en 1682 et 1683, qui avaient la mission de justifier ses actions et de rétablir sa situation, perturbée par les attaques de ses détracteurs, démontrent par ailleurs que les relations de Radisson avec les Anglais (certains Anglais) ne furent pas, non plus, constamment au beau fixe après son retour à leur emploi...

Le procès qu'il intenta contre les dirigeants de la Compagnie de la Baie d'Hudson (auquel fait référence Fournier pour illustrer l'intégration poussée de Radisson à la société anglaise³³) ne témoigne-t-il pas du fait que les Anglais ne furent pas toujours aussi respectueux des intérêts de leur employé que les commentaires de Fournier ne le laissent entendre?

Il apparaît donc erroné d'expliquer le destin anglais de Radisson par une hypothétique relation de perpétuelle confiance et d'harmonie renouvelée. Au contraire, il est possible d'entrevoir que Radisson aurait eu, à plus d'une reprise, des motifs de quitter le service anglais.

Il n'est pas de notre devoir de faire l'examen minutieux de l'expérience anglaise de Radisson. Mais, dans la mesure où il semble prudent, à la lumière de ce qui vient d'être dit plus haut, de relativiser la radicalité des différences qui existaient entre les rapports entretenus par Radisson avec les Anglais et ceux qu'il cultiva avec les Français, ne serait-il pas plus juste de nuancer à nouveau la formulation du problème: plutôt que de se demander quelles ressemblances l'ont attiré chez les Anglais, ne devrait-on pas chercher à savoir pourquoi Radisson, en conformité avec les comportements précédents dont il avait fait preuve, n'a pas quitté le service de la Compagnie de la Baie d'Hudson quand les conditions de ses rapports avec elle se sont dégradées à nouveau?

La réponse se trouve d'une part, croyons nous, dans les liens proches d'amitié, d'amour et de famille que Radisson a développés en terre anglaise. Ceux-ci, sans doute, doivent avoir contribué à l'y fixer et ne devraient pas être réduits à une simple tactique de sa part pour solidifier sa position (l'intérêt, apparemment, n'empêchait pas qu'une émotion sincère ne se forme³⁴).

D'autre part, et plus pertinemment pour notre sujet, les caractéristiques inhérentes aux relations de clientèle et à la stratégie particulière de Radisson semblent aussi y être pour quelque chose. Il est dit en effet que la durabilité de l'attachement qui pouvait lier un client à son patron était souvent fonction de la dépendance qu'il éprouvait envers ce dernier, un degré de dépendance élevé ayant tendance à prolonger la durée des associations, en obligeant le client à faire plus de concessions ou à s'ajuster aux exigences de son patron même lorsque celles-ci ne correspondaient pas tout à fait à ses intérêts personnels³⁵.

À l'inverse, il aurait davantage été possible aux clients de faire preuve d'intransigeance lorsque ceux-ci possédaient plus de cartes en main leur permettant de jouir d'une relative indépendance et d'un niveau de pouvoir plus grand face à leurs patrons. Ce type de rapport aurait par conséquent été caractérisé par des alliances de plus courte durée.

Or, Radisson, dans ses procédés clientélistes, s'est toujours présenté, nous semble-t-il, à ceux dont il sollicitait l'appui, comme un être unique et indispensable à leur prospérité, comme une "occasion d'affaire" (histoire de renverser la tendance à la dépendance des clients envers leurs patrons).

Et de fait, pendant un certain temps du moins, avant que d'autres explorateurs et commerçants ne se "fassent la main" en territoire hudsonien, lui et Groseilliers sont sans doute apparus comme des valeurs sûres aux yeux de ceux qu'intéressaient des entreprises de cette envergure.

De plus, l'indépendance relative de Radisson et de Groseilliers par rapport à leurs employeurs fut amplifiée par la "demande" relativement forte qui existait pour leur service. Pendant la majeure partie de leur carrière, ils ont en effet eu le choix de quitter l'emploi de tel ou tel parti pour s'associer à tel ou tel autre, étant sollicités en sourdine par des intérêts compétiteurs. Alors qu'ils se trouvaient à l'emploi de la compagnie hudsonienne, Radisson et

Groseilliers furent par exemple approchés par Colbert lui-même pour qu'ils retournent en France. Puis, après leur voyage à la Baie d'Hudson pour le compte d'intérêts français, l'Angleterre se posa de nouveau comme une option pour Radisson (Groseilliers choisissant de rester en Nouvelle-France), qui saisit l'occasion de se faire valoir comme le seul homme capable de rétablir l'hégémonie anglaise à la Baie.

Radisson et Groseilliers ont donc pu se permettre d'exiger davantage de leurs associations et d'y mettre fin parce que d'autres perspectives d'emploi plus alléchantes se dessinaient à l'horizon.

Pour répondre à la question qui demande pourquoi Radisson ne quitta pas une seconde fois le service de la Compagnie de la Baie d'Hudson lorsque les termes de cette association lui parurent moins favorables, on peut par conséquent proposer que la perte d'une position exclusive et l'absence d'alternatives (et par conséquent la position de dépendance accrue de Radisson face à ses employeurs anglais) ait été un facteur ayant contribué à sa sédentarité. En effet, avec les années, d'autres agents de la Compagnie ont, selon ce que suggèrent ses récits, développé des liens avec les autochtones et Radisson ne pouvait plus se prévaloir d'être le seul à posséder l'expérience de la traite. D'autres seront semble-t-il pressentis comme étant aptes à combler son poste et ses avis seront discutés. Dans le récit de son voyage de 1683 à la Baie d'Hudson, il cherche d'ailleurs constamment à montrer comment il est de meilleur jugement que les autres agents de la Compagnie, notamment par rapport au gouverneur, qui était sans doute d'une faction opposée à la sienne.

D'autre part, suite à son deuxième passage aux Anglais, Radisson ne peut sans doute plus considérer la possibilité d'un autre exil en France (où sa tête est mise à prix) comme une option potentielle pour remédier au problème de la perte d'intérêt des Anglais envers sa personne et ses services. Les liens de famille aidant, il concevra probablement son avenir en sol anglais, d'où son recours à de nouvelles stratégies qui se pratiquent dans le cadre de sa terre d'adoption: la production du récit auto-justificateur de ses deux derniers voyages à la Baie et les poursuites judiciaires qu'il intenta.

Cette incursion jusqu'aux dernières aventures connues de Radisson en Angleterre avait pour but de tester sommairement la pertinence de l'angle d'approche clientéliste que nous avons proposé, qui permet non seulement d'éclairer le premier changement d'allégeance de Radisson (ainsi qu'on a pu le voir dans ce mémoire), mais aussi, comme il vient de l'être esquissé brièvement, une bonne partie de ses comportements subséquents.

La plupart des faits mentionnés dans ce travail étaient connus et certains avaient même déjà été exposés en des termes voisins des nôtres (par exemple, l'entreprise promotionnelle que constituaient les *Voyages*, les liens que Radisson et Groseilliers ont entretenus avec les jésuites,...).

La question du rôle des relations de clientèle dans la carrière de Radisson avait aussi déjà été abordée de façon assez poussée par Grace Lee Nute, surtout pour ce qui est du second passage de Radisson aux Anglais (quoique sa version appelle certaines critiques et bénéficierait à être précisée...). Cette piste de recherche n'avait cependant pas été exploitée par la suite (c'est surtout l'angle national qui a retenu l'attention et organisé la recherche) ou à peine fut-elle effleurée par d'autres auteurs plus récents tels que Martin Fournier.

La figure d'un "Radisson-client" (avec des expériences et des habiletés spécifiques, et possédant une stratégie exclusiviste), que nous proposons pour éclairer les réflexions futures sur le cas de Radisson, comporte de plus un avantage notable par rapport à l'angle national qui a imposé l'image du traître. En effet, plutôt que d'étudier les loyautés de Radisson en relation avec un quelconque groupe "national", vague et, qui plus est, défini selon des critères projetés dans une époque où ils ne s'appliquent pas (ce qui s'est avéré plutôt stérile, en limitant les possibilités de questionnement des textes) l'approche clientéliste oblige de poursuivre les recherches vers les avenues plus concrètes que constituent les relations entretenues par Radisson avec des individus et des groupes spécifiques, pouvant être identifiés. Le principal but de notre mémoire aura donc été de dépoussiérer une piste de recherche qui avait été négligée et de révéler qu'il était encore possible, en poursuivant les travaux dans cette voie, de susciter au sujet des aventures de Radisson et à partir des textes qu'il a produits, de nouvelles questions (et espérons-le, des réponses).

Nous qui voulions effectuer le parcours inverse des processus réducteurs que nous avons identifiés dans l'historiographie en cherchant à mieux contextualiser les images auxquelles ces processus avait donné naissance, aboutissons en terme de notre analyse, sur le constat qu'une meilleure compréhension des comportements de Radisson passe par l'analyse précise des relations établies par lui dans le cadre de ce contexte plus général. Questionnés sous cet angle, en parallèle avec les apports de sources additionnelles, les textes des *Voyages* se feront, nous en sommes convaincus, encore plus bavards, et livreront de nouveaux secrets sur leur auteur, peut-être même sous la supervision céleste de Radisson lui-même, qui sait...

Notes:

1. Barry Reay, éd., *Popular Culture in Seventeenth-Century England*, London, Croom Helm, 1985, p. 19.
2. Pour plus de précisions sur ce langage, voir le deuxième chapitre (intitulé «Country-Genteel Prose») de l'ouvrage de Carey McIntosh, *Common and Courtly Language. The Stylistics of Social Class in 18th-Century English Literature*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, pp. 69-101.
3. Anthony Fletcher et John Stevenson, *Order and Disorder in Early Modern England*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, p. 94.
4. Lawrence et Jeanne C. Stone, *An Open Elite? England 1540-1880*, Oxford, Clarendon Press, 1984, p. 410.
5. Fletcher, *op.cit.*, p. 94.
et
McIntosh, *op.cit.*, p. 99.
6. Fletcher, *op.cit.*, p. 93.
7. Au sujet de la conception de l'honneur comme étant un droit, voir l'ouvrage de Frank H Stewart, *Honor*, Chicago & London, The University of Chicago Press, 1994, 175 pages.
8. J.A.W. Gunn, *Politics and the Public Interest in the Seventeenth Century*, London, Routledge & Kegan Paul, 1969, p. xi.
9. *Ibid.*, p. 36.
10. *Ibid.*, p. 59.
11. *Ibidem.*
12. *Ibid.*, pp. 43-44 et 160-161.
et
Albert O. Hirschman, *Les passions et les intérêts. Justifications politiques du capitalisme avant son apogée*, Paris, Presses Universitaires de France, 1980, p. 48.
13. Louise Dechêne, *Habitants et Marchands de Montréal au XVIIe siècle*, Paris et Montréal, Librairie Plon, 1974, p. 188.
14. Corrado Gini, «La théorie des migrations adaptatives», *Études européennes de population*, Paris, Éditions de l'Institut national d'études démographiques, 1954, pp. 422-432.
15. *Ibid.*, p. 425.

16.J.R. Jones, *Britain and Europe in The Seventeenth Century*, New-York, W. W. Norton & Company. INC., 1966, p. 27.

17.*Ibid.*, p. 1.

18.Martin Fournier, *Pierre-Esprit Radisson. Coureur de bois et homme du monde (1652-1685)*, Nuit Blanche Éditeur, 1996, p. 91.

19.Pour une analyse de l'aspect fondamentalement unique de la société anglaise, voir l'ouvrage de Alan Macfarlane, *The Origins of English Individualism. The Family, Property and Social Transition*, Oxford, Blackwell, 1978, 216 pages.

20.Keith Wrightson, *English Society, 1580-1680*, London, Hutchison, 1982, p. 223.

21.Lesley M. Smith, éd., *The Making of Britain. The Age of Expansion*, London, Macmillan Education Ltd, 1986, p. 77.

22.Jones, *op.cit.*, p. 28.

23.*Ibid.*, p. 67.

24.*Ibidem.*

et

voir aussi K.H.D. Haley, *Politics in the Reign of Charles II*, Oxford, Basil Blackwell, Ltd., 1985, 87 pages.

25.Haley, *op.cit.*, p. 21.

26.Smith, *op.cit.*, pp. 77-78.

27.Fournier, *op.cit.*, pp. 87-88.

28.*Ibid.*, pp. 89-90.

29.*Ibid.*, p. 91.

30.*Ibid.*, p. 92.

31.*Ibid.*, p. 90.

32.Jones, *op.cit.*, pp. 66, 78.

Smith, *op.cit.*, p. 79.

et

Paul Seaward, *The Restoration, 1660-1688*, London, Macmillan Education Ltd, 1991, p. 146.

33.Fournier, *op.cit.*, p. 96.

34. Voir à ce propos l'ouvrage suivant: Hans Medick et David Warren Sabean, *Interest and Emotion. Essays on the Study of Family and Kingship*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984, 417 pages.

35. Sharon Kettering, *Patrons, Brokers, and Clients in Seventeenth-Century France*, Oxford, Oxford University Press, 1986, pp. 25-27.

et

Wrightson, *op.cit.*, p. 61.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES:

Principales sources:

Les récits en entier...

Radisson, Pierre-Esprit. *Voyages of Peter Esprit Radisson. Being an account of his travels and experiences among the North American Indians, from 1652 to 1684, transcribed from original manuscripts in the Bodleian Library and the British Museum.* 2e éd. G. D. Scull, éd. New-York, Burt Franklin, 1967. 385 pages. [Première édition: Boston, The Prince Society, 1885].

Les récits en partie...

Brymner, Douglas. «Relations des voyages de Pierre Esprit Radisson dans les années 1682, 3 et 4». *Rapport sur les archives canadiennes*, Ottawa, 1886, pp. 1-83.

Radisson, Pierre-Esprit. *Journal 1682-83. Les débuts de la Nouvelle-France.* Montréal, Stanké, 1979. 94 pages. [Traduction de Pierre-Paul Charlebois.]

Vaillancourt, Daniel. *Des récits de voyages de Pierre-Esprit Radisson: une traduction.* Thèse de M.A. (Études littéraires), Université du Québec à Montréal, 1986. 130 pages. [Contient une traduction du premier récit.]

Warkentin, Germaine, éd. *Canadian Exploration Literature. An Anthology.* Toronto, Oxford University Press, 1993. Pp. viii-xxi et 2-26. [Édition critique du troisième récit.]

Autres sources:

Chouart des Groseilliers, Médard. «Des Groseilliers'Petition [January, 1684]» dans Grace Lee Nute. *Caesars of the Wilderness: Médard Chouart, sieur des Groseillers and Pierre Esprit Radisson, 1618-1670*, St-Paul, Minnesota Historical Society Press, 1978. Pp. 322-324. [Reproduction d'un document localisé à: Paris. Archives des Colonies, C¹¹. Vol. 6, F. 203, 451.]

Gorst, Thomas. «Extract of M^r Thomas Gorst's Journall in the Voyage to Hudsons Bay begun the 31th day of May 1670» dans Grace Lee Nute. *Caesars of the Wilderness: Médard Chouart, sieur des Groseillers and Pierre Esprit Radisson, 1618-1670*, St-Paul, Minnesota Historical Society Press, 1978. Pp, 286-292. [Reproduction du document : "Gorst's Journal to Hudson's Bay in 1670, n^o II", Londres, Guildhall Library.]

Lafortune, Hélène et Normand Robert, dirs. *PARCHEMIN, banque de données notariales (1635-1765)*. Montréal, Archiv-histo, 1993. Greffes des notaires suivants:

Montréal:

Adhémar, dit Saint-Martin, A.;
Basset dit Deslauriers, B.

Québec:

Audouart dit Saint-Germain, G;
Duquet de Lachesnaye, P.;
Lecoustre, C.;
Rageot, G.

Trois-Rivières:

Ameau dit Saint-Sévérin, S.;
Herlin, C.;
Latouche, J. de ;
Laurent du Portail, L.;
Pottier, J.-B.

Radisson, Pierre-Esprit. «Pierre Esprit Radisson to [Claude Bernou], January 1, 1678» dans Grace Lee Nute. *Caesars of the Wilderness: Médard Chouart, sieur des Groseillers and Pierre Esprit Radisson, 1618-1670*, St-Paul, Minnesota Historical Society Press, 1978. Pp. 303-308. [Reproduction d'un document situé à : Paris. Bibliothèque Nationale, *Collection Clairambault*, 1016, 376, 377.]

Radisson, Pierre-Esprit. «Radisson's Petition of 1681» dans Grace Lee Nute. *Caesars of the Wilderness: Médard Chouart, sieur des Groseillers and Pierre Esprit Radisson, 1618-1670*, St-Paul, Minnesota Historical Society Press, 1978. Pp. 315-317. [Reproduction d'un document situé à : Paris. Bibliothèque Nationale, *Collection Clairambault*, 1016, ff. 647, 648.]

Radisson, Pierre-Esprit. «Radisson to M. le Marquis de Belleruche, at Paris, December, 1683» dans Grace Lee Nute. *Caesars of the Wilderness: Médard Chouart, sieur des Groseillers and Pierre Esprit Radisson, 1618-1670*, St-Paul, Minnesota Historical Society Press, 1978. Pp. 320-321. [Reproduction d'un document situé à : Paris. Bibliothèque Nationale, *Papiers de Pierre Margry*, 9284, ff. 61, 62.]

Radisson, Pierre-Esprit. «M^r Radisson's Affidavit made before Sir Rob^t Jeffery the 23^d August 1697. Left with Y^e English Commiss^{rs} the 5th June 1699.» dans Grace Lee Nute. *Caesars of the Wilderness: Médard Chouart, sieur des Groseillers and Pierre Esprit Radisson, 1618-1670*, St-Paul, Minnesota Historical Society Press, 1978. Pp. 344-346. [Reproduction d'un document localisé à: Londres. Public Record Office, *America and West Indies Series*, Vol. 539.]

Radisson, Pierre-Esprit. «Radisson's Will» dans Grace Lee Nute. *Caesars of the Wilderness: Médard Chouart, sieur des Groseillers and Pierre Esprit Radisson, 1618-1670*, St-Paul, Minnesota Historical Society Press, 1978. Pp. 356-357. [Reproduction d'un document situé à: Londres. Somerset House, No 167. Classé sous "R" pour l'année 1710.]

Rosa, Pierre et Josée Tassé, conception et réalisation. *Registre de la population du Québec ancien*. Montréal, Programme de recherche en démographie historique. Sur support informatique.

PRINCIPAUX INSTRUMENTS DE RECHERCHE:

Ouvrages de référence.

Brown, George W. *et al.*, éd. *Dictionnaire biographique du Canada*. Québec, Les Presses de l'Université Laval (P.U.L.), volumes I et II, 1966, 1969.

L'Encyclopédie du Canada. Montréal, Éditions internationales Alain Stanké, 1987. 3 volumes.

Sturtevant, William C., éd gén. *Handbook of North American Indians*. Washington, D.C., Smithsonian Institution, 1978-. [Volume IV: Wilcomb E. Washburn, éd. *History of Indian-White Relations*, 1988. 838 pages. Volume XV: Bruce G. Trigger, éd. *Northeast*, 1978. 924 pages.]

Répertoires bibliographiques et guides de recherche.

America: History and Life. Santa Barbara, Calif., ABC-CLIO. Base de données: 1964 - .
CD-ROM: 1987 - .

Amérique française: histoire et civilisation. Banque de ressources documentaires. Montréal,
Centre de recherche Lionel-Groulx, Société SDM et AUPELF-UREF, 1995 - . Sur CD-
ROM.

Arts & Humanities Citation Index. Philadelphie, Institute for Scientific Information, 1976 - .

Feit, H.A. et José Mailhot. «Bibliographie ethnologique». *Recherches amérindiennes au Québec (R.A.Q.)*, 11, 3 (1982), pp. 4-42.

Jaenen, Cornelius J. «Canada during the French Regime» dans D.A. Muise, éd. *A Reader's Guide to Canadian History*. Tome I: *Beginnings to Confederation*, Toronto, University of Toronto Press, 1982. Pp. 3-44.

Messier, Jean-Jacques. *Bibliographie relative à la Nouvelle-France*. Montréal, l'Aurore, Éditions Univers, 1979. 198 pages.

Wien, Thomas. «Canada and the Pays d'en haut, 1600-1760» dans Brook M. Taylor, éd. *Canadian History. A Reader's Guide*. Tome I: *Beginnings to Confederation*, Toronto, University of Toronto Press, 1994. Pp. 33-75.

ÉTUDES:

Sur Pierre-Esprit Radisson (et Médard Chouart Des Groseilliers):

Adams, Arthur T. «The Radisson Problem». *Minnesota History*, 15, 3 (septembre 1934), pp. 317-327.

Brower, J.V. *Memoirs of the Explorations of the Minnesota Bassin of the Mississippi. Minnesota. Discovery of its Area. 1540-1665*. St. Paul, H.L. Collins Company, Publishers, 1903. 127 pages.

Bryce, George. «The further history of Pierre Esprit Radisson». *Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada*, 2e série, 4 (1898): section 2, pp. 53-66.

Bryce, George. *The Remarkable History of the Hudson's Bay Company: including that of the French Traders of North-Western Canada and of the North-West, XY, and Astor Fur Companies*. Toronto, William Briggs, 1910. 503 pages.

Colin Campbell, Henry. *Radisson and Groseilliers*. S.L., S.N., 1896 [?]. 33 pages.

Dionne, Narcisse-Eutrope. «Chouart et Radisson». *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, 11 (1893): section 1, pp. 115-135; 12 (1894): section 1, pp. 29-48.

Dionne, Narcisse-Eutrope. *Chouart et Radisson: odyssée de deux Canadiens-Français au XVIIIe siècle*. Québec, Laflamme et Proulx, 1910. 212 pages.

Durand, André. *Pierre-Esprit Radisson*. Montréal, Lidec, 1993. 61 pages.

Fleury, Serge de. *Les fougueux bâtisseurs de la Nouvelle-France*. Chapitre VIII. *Radisson et Des Groseillers*. Tours, Mame, 1960. Pp- 107-146.

Fournier, Martin. *Pierre-Esprit Radisson. Coureur de bois et homme du monde (1652-1685)*. Nuit Blanche Éditeur, 1996. 125 pages.

Frémont, Donatien. «Dix-huit mois prisonnier chez les Iroquois». *Le Canada français*, 21, 10 (juin-juillet-août 1934), pp. 928-945.

Frémont, Donatien. *Pierre Radisson. Roi des Coureurs de bois*. Winnipeg, Éditions de la "Liberté", 1937. 266 pages.

Germain, Pierre. «Les Récits de voyages de Pierre-Esprit Radisson. Étude d'histoire bibliographique». *R.H.A.F.*, 34, 3 (décembre 1980), pp. 407-414.

Heidenreich, C.E. «Des Groseillers, Médard Chouart». *L'Encyclopédie du Canada*, Tome I, Montréal, Éditions internationales Alain Stanké, 1987, p. 534.

Laut, Agnes C. *Pathfinders of the West: Being the thrilling story of the adventures of the men who discovered the great Northwest, Radisson, La Vérendrye, Lewis and Clark*. Toronto, W. Briggs, 1904. 380 pages.

Marion, Séraphin. *Relations des Voyageurs français en Nouvelle-France au XVII^e siècle*. Chapitre VII: *Les Relations des Explorateurs*. Partie 1: *Récits de Voyages de Pierre Radisson*. Paris, Presses Universitaires de France, 1923. Pp. 154-162.

Moogk, P. N. «Radisson, Pierre-Esprit». *L'Encyclopédie du Canada*, Tome II, Montréal, Éditions internationales Alain Stanké, 1987, pp. 1641-1642.

Nute, Grace Lee. «Chouart des Groseillers, Médard». *Dictionnaire biographique du Canada*. Tome I: *de l'an 1000 à 1700*, Québec, P.U.L., 1966, pp. 228-234.

Nute, Grace Lee. «Radisson, Pierre-Esprit». *Dictionnaire biographique du Canada*. Tome II: *de 1701 à 1940*, Québec, P.U.L., 1969, pp. 558-563.

Nute, Grace Lee. *Caesars of the Wilderness: Médard Chouart, sieur des Groseillers and Pierre Esprit Radisson, 1618-1670*. St-Paul, Minnesota Historical Society Press, 1978. 386 pages.

Pauly, Marie-Hélène. «Pierre-Esprit Radisson parisien ou Iroquois». *Bulletin de la Société historique franco-américaine*, 10 (1964), pp. 112-131.

Prud'homme, L.-A. *Notes historiques sur la vie de P.-E. Radisson*. Saint-Boniface, Imprimerie de l'Agriculture, 1892. 62 pages.

Radisson, Pierre-Esprit. *The Explorations of Pierre Esprit Radisson, from the original manuscript in the Bodleian Library and the British Museum*. Arthur T. Adams, éd. Minneapolis, Ross and Haines, 1961. 258 pages.

Stevenson, Alex. «The men who started it all». *North*, 17, 1 (janvier-février 1970), pp. 30-39.

Sulte, Benjamin. «Découverte du Mississippi en 1659». *Mémoires de la Société Royale du Canada*, Ottawa, J. Hope et fils, The Copp-Clark Co., 1903, 44 pages.

Sulte, Benjamin. «Radisson in the Northwest». *Mémoires de la Société Royale du Canada*, [s.l.], 1904, pp. 223-238.

Sulte, Benjamin. «Chouart et Radisson à Londres» dans Gérard Malchelosse, éd. *Mélanges historiques. Études éparses et inédites de Benjamin Sulte*, Montréal, G. Ducharme libraire-éditeur, 1918. Pp, 64-49.

Vaillancourt, Daniel. *Des récits de voyages de Pierre-Esprit Radisson: une traduction*. Thèse de M.A. (Études littéraires), Université du Québec à Montréal, 1986. 130 pages.

Vaillancourt, Daniel. «Figures de Radisson: de la cour aux bois». *R.A.Q.*, 17, 3 (1987), pp. 23-30.

Willson, Beckles. «Pierre Radisson, Bushranger». *The Canadian Magazine*, Toronto, S.N., 1898, pp. 117-126.

Sur l'histoire de la Nouvelle-France: un bilan historiographique.

Berger, Carl. *The Writing of Canadian History. Aspects of English-Canadian Historical Writing Since 1900*. Toronto, University of Toronto Press, 1986. 364 pages.

Blain, Jean. «Économie et société en Nouvelle-France: le cheminement historiographique dans la première moitié du XX^e siècle». *Revue d'histoire de l'Amérique française (R.H.A.F.)*, 26, 1 (juin 1972), pp. 3-31.

Blain, Jean. «Économie et société en Nouvelle-France: l'historiographie des années 1950-60 -Guy Frégault et l'école de Montréal». *R.H.A.F.*, 28, 2 (septembre 1974), pp. 163-186.

Blain, Jean. «Économie et société en Nouvelle-France: l'historiographie au tournant des années 1960. La réaction à Guy Frégault et à l'école de Montréal -- La voie des sociologues». *R.H.A.F.*, 30, 3 (décembre 1976), pp. 323-362.

Dechêne, Louise. «Coup d'oeil sur l'historiographie de la Nouvelle-France». *Études canadiennes*, 3 (1977), pp. 45-57.

Gagnon, Serge. *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920. La Nouvelle-France de Garneau à Groulx*. Québec, P.U.L., 1978. 474 pages.

Jennings, Francis. «A Growing Partnership: Historians, Anthropologists, and American Indian History». *Ethnohistory*, 29, 1 (1982), pp. 21-34.

Krech, Shepard III. «The State of Ethnohistory». *Annual Review of Anthropology*, 20 (1991), pp. 345-375.

Taylor, Brook M. *Promoters, Patriots and Partisans. Historiography in the Nineteenth Century English Canada*. Toronto, University of Toronto Press, 1989. 294 pages.

Trigger, Bruce G. «The Historians' Indian: Native Americans in Canadian Historical Writing from Charlevoix to the Present». *Canadian Historical Review (C.H.R.)*, 67, 3 (septembre 1986), pp. 315-342.

Sur la Nouvelle-France au XVII^e siècle:

a) Histoires générales

Careless, J.M.S. *Canada. A Story of Challenge*. Toronto, The Macmillan Co. of Canada Limited, 1963 [1953]. 444 pages.

Creighton, Donald. *The Empire of the St. Lawrence*. Toronto, The MacMillan Co. of Canada Limited, 1956 [1937]. 441 pages.

Creighton, Donald. *Canada: The Heroic Beginnings*. Toronto, MacMillan of Canada, 1974. 255 pages.

Dickinson, John A. et Brian Young. *Brève histoire socio-économique du Québec*. Sillery, Éditions du Septentrion, 1992. 382 pages.

Eccles, W. J. *Canada Under Louis XIV, 1663-1701*. Toronto, McClelland & Stewart, 1964. 276 pages.

Eccles, W. J. *La société canadienne sous le Régime français*. Montréal, Harvest House Ltd, 1968. 92 pages.

Garneau, François-Xavier. *Histoire du Canada: depuis sa découverte jusqu'à nos jours*. Québec, Imprimerie de N.Aubin, 1845. 4 volumes.

Garneau, François-Xavier. *History of Canada from the time of its Discovery till the Union Year, 1840-1841*. Montréal, Printed and Published by John Lovell, 1860. 3 volumes. [Traduction de Andrew Bell.]

Garneau, François-Xavier. *Histoire du Canada*. Montréal, Éditions de l'Arbre, 1944. 9 volumes.

Groulx, Lionel. *La naissance d'une race*. Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1919. 295 pages.

Groulx, Lionel-Adolphe. *Histoire du Canada français depuis la découverte*. Tome I. *Le Régime français*. Montréal, Fides, 1960. 394 pages.

Lanctôt, Gustave. *Histoire du Canada*. Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 1959-63. 2 volumes.

Lower, Arthur. *Colony to Nation*. Don Mills, Longmans Canada, 1964. 600 pages.

MacMullen, John M. *The History of Canada: From its First Discovery to the Present Time*. Brockville, McMullen & Co., 1891 [1853]. 2 volumes.

Mathieu, Jacques. *La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord, XVIe-XVIIIe siècle*. Québec, P.U.L., 1991. 254 pages.

Morton, William L. *The Kingdom of Canada. A General History from Earliest Times*. Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1963. 556 pages.

Salone, Emile. *La Colonisation de la Nouvelle-France: étude sur les origines de la nation canadienne-française*. Paris, Guilmoto, 1970 [1905]. 505 pages.

Sulte, Benjamin. *Histoire des Canadiens français, 1608-1880: origine, histoire, vie domestique, sociale et politique, développement et avenir*. Montréal, Wilson & Cie, éditeurs, 1882-1884. 8 volumes.

Trudel, Marcel. *Initiation à la Nouvelle-France. Histoire et institutions*. Montréal, Holt, Rinehart et Winston Limitée, 1968. 323 pages.

Trudel, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France III. La seigneurie des Cent-Associés I. Les événements*. Montréal, Fides, 1979. 489 pages.

Trudel, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France III. La seigneurie des Cent-Associés II. La société*. Montréal, Fides, 1983. 669 pages.

Wrong, George M. *The Rise and Fall of New France*. London, MacMillan, 1928. 2 volumes.

b) Ouvrages plus spécifiques.

Axtell, James. *The European and the Indian. Essays in the Ethnohistory of Colonial North America*. New-York, Oxford University Press, 1981. 402 pages.

Axtell, James. *The Invasion Within: The Contest of Cultures in Colonial North America*. New York, O.U.P., 1985. 389 pages.

Beaudet, Jean-François. *Étienne Brûlé*. Montréal, Lidec, 1993. 61 pages.

Beaugard, Yves. «Famille, parenté et colonisation en Nouvelle-France». *R.H.A.F.*, 39, 3 (hiver 1986), pp. 391-405.

Boleda, Mario. «Trente mille Français à la conquête du Saint-Laurent». *Histoire sociale*, 23, 45 (mai 1990), pp. 153-177.

Bosher, J. F. «Government and Private Interests in New France». *Canadian Public Administration*, 10, 2 (juin 1967), pp. 244-257.

Choquette, Leslie. «Recruitment of French Emigrants to Canada, 1600-1760» dans Ida Altman et James Horn, éd. *"To Make America" European Emigration in the Early Modern Period*, Berkeley, Los Angeles, Oxford, University of California Press, 1991. Pp. 131-171.

Choquette, Leslie. «French and British Emigration to the North American Colonies: a Comparative View» dans Peter Benes éd. *New England/New France, 1600-1850*, Boston, Boston University, 1992. Pp. 49-59.

Choquette, Leslie. «La mobilité de travail en France et l'émigration vers le Canada (XVII^e-XVIII^e siècles)» dans Yves Landry, J.A. Dickinson *et als*, dirs. *Les chemins de la migration en Belgique et au Québec. XVII^e-XX^e siècles*, Beauport, Publications M.N.H., 1995. Pp. 201-208.

Debien, Gabriel. «Engagés pour le Canada au XVII^e siècle vus de La Rochelle». *R.H.A.F.*, 6, 2 (sept. 1952), pp. 177-233.

Dechêne, Louise. *Habitants et Marchands de Montréal au XVII^e siècle*. Paris et Montréal, Librairie Plon, 1974. 588 pages.

Delâge, Denys. «L'alliance franco-amérindienne 1660-1701». *R.A.Q.*, 19, 1 (1989), pp. 3-15.

Delâge, Denys. *Le pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du nord-est 1600-1664*. Montréal, Boréal Express, 1985. 416 pages.

Dickinson, John A. «La guerre iroquoise et la mortalité en Nouvelle-France, 1608-1666». *R.H.A.F.*, 36, 1 (juin 1982), pp. 31- 54.

Dommergues, André. «La forêt en Nouvelle-France au dix-septième siècle». *Études canadiennes*, 13, 23 (1987), pp. 53-64.

Eccles, W. J. *The Canadian Frontier. 1534-1760*. New-York, Holt, Rinehart & Winston, 1969. 234 pages.

Groulx, Lionel. «Le coureur de bois, type social». *Action nationale*, 31 (janvier 1948), pp. 23-38.

Harris, Richard C. «The French Background of Immigrants to Canada before 1700». *Cahiers de géographie du Québec*, 16, 37 (avril 1972), pp. 313-324.

Horguelin, Christophe. *La "prétendue République", pouvoir et groupes sociaux (1645-1672)*. Mémoire de M.A. (Histoire). Université de Montréal, 1994. 127 pages.

Innis, Harold A. *The Fur Trade in Canada*. Toronto, University of Toronto Press, 1967 [1930]. 446 pages.

Jacquin, Philippe. *Les Indiens blancs. Français et Indiens en Amérique du Nord (XVI^e-XVIII^e siècle)*. Paris, Payot, 1987. 310 pages.

Jaenen, Cornelius J. *Friend and Foe. Aspects of French-Amerindian Cultural Contact in the Sixteenth and Seventeenth Centuries*. Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1976. 207 pages.

Lavallée, Louis. *La Prairie en Nouvelle-France, 1647-1760. Étude d'histoire sociale*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1992. 301 pages.

Mathieu, Jacques. «Mobilité et sédentarité: stratégies familiales en Nouvelle-France». *Recherches sociographiques*, 28, 2-3 (1987), pp. 211-227.

Mathieu, Jacques. «De France à Nouvelle-France au XVII^e siècle» dans Yves Landry, J.A. Dickinson et als, dirs. *Les chemins de la migration en Belgique et au Québec. XVII^e - XX^e siècles*, Beauport, Publications M.N.H., 1995. Pp. 195-199.

Moogk, Peter. «Manon Lescaut's Countrymen: Emigration from France to North America before 1763» dans P. Galloway dir. *Proceedings of the Sixteenth Annual Meeting of the Franch Colonial Historical Society*, Lanham, Maryland, U.P. of America, 1992. Pp. 24-44.

Pomerleau, Jeanne. *Les coureurs de bois. La traite des fourrures avec les Amérindiens*. Ste-Foy, Éditions Dupont, 1994. 143 pages.

Ray, Arthur J. «La rencontre de deux mondes» dans R. Craig Brown et P.-A. Linteau, eds. *Histoire générale du Canada*, Montréal, Boréal, 1988. Pp. 19-119.

Rich, E.E. *The History of the Hudson's Bay Company, 1670-1870*, Vol. I: 1670-1763. London, The Hudson's Bay Record Society, 1958. 687 pages.

Richter, Daniel K. *The Ordeal of the Longhouse: The People of the Iroquois League in the Era of European Colonization*. Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1992. 436 pages.

Séguin, Robert-Lionel. *La vie libertine en Nouvelle-France au XVII^e siècle*. Montréal, Léméac, 1972. 571 pages.

Therrien, Jean-Marie. *Parole et pouvoir. Figure du chef amérindien en Nouvelle-France*. Montréal, Hexagone, 1986. 320 pages.

Trigger, Bruce G. *The Children of Aataentsic: A History of The Huron People to 1660*. Kingston, McGill-Queens University Press, 1987 [1976]. 913 pages.

Trigger, Bruce G. *Les Indiens, la fourrure et les Blancs: Français et Amérindiens en Amérique du Nord*. Montréal, Boréal, 1990. 542 pages.

White, Richard. *The Middle Ground. Indians, Empires, and Republics in the Great Lakes Region, 1650-1815*. Cambridge, C.U.P., 1991. 543 pages.

Wien, Thomas. «Le Pérou éphémère. Termes d'échange et éclatement du commerce franco-amérindien, 1645-1670» dans Sylvie Dépatie et al., dir. *Habitants et marchands, 20 ans après: lectures de l'histoire des 17^e et 18^e siècles canadiens*, Montréal, McGill-Queen's University Press. À paraître.

Sur la littérature de voyage et les styles littéraires au XVII^e siècle.

Adams, Percy G. *Travelers and Travel Liars: 1660-1800*. Berkeley, University of California Press, 1962. 292 pages.

Bretell, Caroline B. «Introduction: Travell Literature Ethnography and Ethnohistory». *Ethnohistory*, 33, 2 (1986), pp. 127-138.

Charlane, Louis. *L'influence française en Angleterre au XVII^e siècle*. Chapitre IV: *La littérature française en Angleterre*. Genève, Slatkine Reprints, 1971. Pp. 86-119.

Gross, Konrad. «Coureurs de bois, Voyageurs, and Trappers: The Fur Trade and the Emergence of an Ignored Literary Tradition». *Littérature canadienne*, 127 (hiver 1990), pp. 76-91.

MacLulich, T.D. «Canadian exploration litterature». *Canadian Litterature*, 8, 1 (été 1979), pp. 72-85.

McIntosh Carey, *Common and Courtly Language. The Stylistics of Social Class in 18th-Century English Literature*. Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1986. 167 pages.

Sancier-Château, Anne. *Introduction à la langue du XVII^e siècle. I. Vocabulaire*. Paris, Éditions Nathan, 1993. 127 pages.

Warwick, Jack. «Littérature de la Nouvelle-France» dans G.-André Vachon, dir. *Petit manuel de littérature québécoise*, Montréal, P.U.M., 1978. Pp.237-262.

Sur les récits de captivité, l'indianisation.

Axtell, James. «The White Indians of Colonial America». *William and Mary Quarterly*, 32 (janvier 1975), pp. 55-58.

Demos, John. *The Unredeemed Captive. A Family Story From Early America*. New-York, Vintage Books, 1994. 315 pages.

Derounian-Stodola, Kathryn Zabelle. *The Indian Captivity Narrative, 1550-1900*. New York, Maxwell Macmillan International, 1993. 236 pages.

Dickinson, Jonathan. *God's Protecting Providence*. New-York, Garland Publishers, 1978. 192 pages.

Heard, Norman J. *White into Red: A Study of the Assimilation of White Persons Captured by Indians*. Metuchen, The Scarecrow Press, Inc., 1973. 153 pages.

Kellogg, Louise Phelps, éd. *Early Narratives of the NorthWest, 1634-1699*. New-York, Barnes and Noble, 1959. 384 pages.

Knowles, Nathaniel. «The Torture of Captives by the Indians of Eastern North America». *Proceedings of the American Philosophical Society*, 82, 2 (mars 1940), pp 151-225.

Levernier, James et Hennig Cohen, éd. *The Indians and their Captives*. London, Greenwood Press, 1977. 291 pages.

Namias, June. *White Captives. Gender and Ethnicity on the American Frontier*. Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1993. 378 pages.

Pearce, Roy H. «The Significances of the Captivity Narrative». *American Literature*, 19 (mars 1947), pp. 1-20.

Rowlandson, Mary. *The Captive. An Early American Classic*. Tucson, American Eagle Publications, Inc., 1990. 84 pages.

Williams, John. *The Redeemed Captive, Returning to Zion*. New-York, Garland Publishers, 1978. 192 pages.

Sur la France et l'Angleterre au XVII^e siècle:

Agulhon, Maurice. «Le centre et la périphérie» dans Pierre Nora, dir. *Les lieux de mémoire*. Volume III: *La France*. Tome I, Paris, Éditions Gallimard, 1986. Pp. 825-849.

Beaune, Colette. *Naissance de la nation France*. Troisième livre: *Le roi, la France et les Français*. Paris, Éditions Gallimard, 1985. Pp. 317-475.

Beckett, J.V. *The Aristocracy in England 1660-1914*. Oxford. Basil Blackwell, 1986. 512 pages.

Bély, Lucien. *La France moderne, 1498-1789*. Paris, P.U.F., 1994. 670 pages.

Bluche, François. *L'Ancien Régime: institutions et société*. Paris, Éditions Fallois, 1993. 222 pages.

Boureau, Alain. «Le roi» dans Pierre Nora, dir. *Les lieux de mémoire*. Volume III: *La France*. Tome III, Paris, Éditions Gallimard, 1986. Pp. 785-817.

Bush, M.L. *The English Aristocracy. A Comparative Synthesis*. Manchester, Manchester University Press, 1984. 248 pages.

Clark, J.C.D. *Revolution and Rebellion: State and Society in England in the Seventeenth and Eighteenth Centuries*. Cambridge, Cambridge University Press (C.U.P.), 1986. 182 pages.

Contamine, Philippe. «Mourir pour la Patrie» dans Pierre Nora, dir. *Les lieux de mémoire*. Volume II: *La Nation*. Tome III, Paris, Éditions Gallimard, 1986. Pp. 11-43.

Corbin, Alain. «Paris-Province» dans Pierre Nora, dir. *Les lieux de mémoire*. Volume III: *La France*. Tome I, Paris, Éditions Gallimard, 1986. Pp. 777-823.

Dessert, Daniel et J.-L. Journet. «Le Lobby Colbert». *Annales, E.S.C.*, 6 (novembre-décembre 1975), pp. 1303-1336.

Dupront, Alphonse. «Du sentiment national» dans Michel François, dir. *La France et les Français*, Paris, Éditions Gallimard, 1972. Pp. 1423-1474.

Guéry, Alain. «L'État. Outil du bien commun» dans Pierre Nora, dir. *Les lieux de mémoire*. Volume III: *La France*. Tome III, Paris, Éditions Gallimard, 1986. Pp. 819-867.

Haley, K.H.D. *Politics in the Reign of Charles II*. Oxford, Basil Blackwell, Ltd., 1985. 87 pages.

- Hill, Christopher et M. Postan. *Histoire économique et sociale de la Grande-Bretagne*. Tome I: *Des origines au 18^e siècle*. Paris Seuil, 1977. 2 volumes.
- Hill, Christopher. *The Collected Essays of Christopher Hill*. Vol. II. *Religion and Politics in 17th Century England*. London, The Harvester Press, 1986. 356 pages.
- Hill, Christopher. *The Collected Essays of Christopher Hill*. Vol. III. *People and Ideas in 17th Century England*. London, The Harvester Press, 1986. 340 pages.
- Jones, J. R. *Britain and Europe in The Seventeenth Century*. New-York, W. W. Norton & Company. INC., 1966. 119 pages.
- Lebrun, François. *L'Europe et le monde XVI^e, XVII^e, XVIII^e Siècles*. Paris, Armand Colin, 1990. 350 pages.
- LeRoy Ladurie, Emmanuel. «Nord-Sud» dans Pierre Nora, dir. *Les lieux de mémoire*. Volume II: *La Nation*. Tome II, Paris, Éditions Gallimard, 1986. Pp. 117-140.
- Macfarlane, Alan. *The Origins of English Individualism. The Family, Property and Social Transition*. Oxford, Blackwell, 1978. 216 pages.
- Mandrou, Robert. «Les Français hors France aux XVI^e et XVII^e siècles. II. Vers les Antilles et le Canada au XVII^e siècle (1634-1715)». *Annales, E.S.C.*, 4 (octobre-novembre 1959), pp. 667-675.
- Mandrou, Robert. «Les Français hors de France» dans Michel François, dir. *La France et les Français*, Paris, Éditions Gallimard, 1972. Pp. 1520-1545.
- Miller, John. *Restoration England: The Reign of Charles II*. London, Longman, 1985. 118 pages.
- Mousnier, Roland. «L'unité monarchique» dans Michel François, dir. *La France et les Français*, Paris, Éditions Gallimard, 1972. Pp. 1022-1065.
- Reay, Barry, éd. *Popular Culture in Seventeenth-Century England*. London, Croom Helm, 1985. 319 pages.
- Revel, Jacques. «La cour» dans Pierre Nora, dir. *Les lieux de mémoire*. Volume III: *La France*. Tome II, Paris, Éditions Gallimard, 1986. Pp. 129-193.
- Seaward, Paul. *The Restoration, 1660-1688*. London, Macmillan Education Ltd, 1991. 173 pages.
- Sharpe, J. A. *Early Modern England: A Social History 1550-1760*. London, Edward Arnold, 1989. 379 pages.

Smith, Lesley M., éd. *The Making of Britain. The Age of Expansion*. London, Macmillan Education Ltd, 1986. 194 pages.

Stone, Lawrence et Jeanne. *An Open Elite? England 1540-1880*. Oxford, Clarendon Press, 1984. 566 pages.

Tapié, V.L. «Comment les Français du XVII^e siècle voyaient la Patrie». *Le XVII^e siècle*, 25-26 (1955), pp. 37-58.

Wrightson, Keith. *English Society, 1580-1680*. London, Hutchison, 1982. 264 pages.

Sur des concepts plus abstraits, utiles pour cerner l'univers mental, comprendre les comportements.

Bochner, Stephen, éd. *Cultures in Contact. Studies in cross-cultural interaction*. Oxford, Pergamon Press, 1982. 232 pages.

Fletcher, Anthony J. «Honour, Reputation and Local Officeholding in Elizabethan and Stuart England» dans A. J. Fletcher et John Stevenson. *Order and Disorder in Early Modern England*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985. Pp. 92-115.

Fletcher, George P. *Loyalty: An Essay on the Morality of Relationships*. New York, Oxford University Press, 1993. 211 pages.

Gini, Corrado. «La théorie des migrations adaptatives». *Études européennes de population*, Paris, Éditions de l'Institut national d'études démographiques, 1954, pp. 422-432.

Gunn, J.A.W. *Politics and the Public Interest in the Seventeenth Century*. London, Routledge & Kegan Paul, 1969. 355 pages.

Hirschman, Albert O. *Les passions et les intérêts. Justifications politiques du capitalisme avant son apogée*. Paris, Presses Universitaires de France, 1980. 135 pages.

Kettering, Sharon. *Patrons, Brokers, and Clients in Seventeenth-Century France*. Oxford, Oxford University Press, 1986. 322 pages.

Medick, Hans et David Warren Sebean. *Interest and Emotion. Essays on the Study of Family and Kingship*. Cambridge, Cambridge University Press, 1984. 417 pages.

Pitt-Rivers, Julian. *Anthropologie de l'honneur: la mésaventure de Sichem*. Paris, Le Sycomore, 1983. 273 pages.

Stewart, Frank H. *Honor*. Chicago, The University of Chicago Press, 1994. 175 pages.